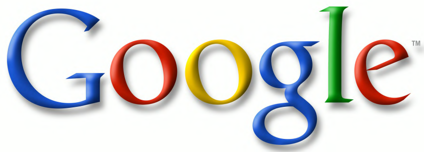
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

http://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Revue de la renaissance

Léon Séché

Digitized by Google

0904
.7535 [redacted]

Library of



Princeton University.

Elizabeth Foundation.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Numéro : 2 fr. Janvier 1902

…ENNE REVUE DES PROVINCES DE L'OUEST

Revue
DE
LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

MENSUEL

des Amis du XVIe siècle

ET DE LA PLÉIADE

DIRECTEUR : LÉON SÉCHÉ



J. DU BELLAY

UNIVERSITY LIBRARY PRINCETON. N. J.

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
7, RUE DE L'ESTRAPADE, 7

1902

Digitized by Google

REVUE DE LA RENAISSANCE

Sommaire du Numéro de Janvier 1902

ILLUSTRATIONS

Le tombeau de François II, de Bretagne : les Gisants et les Pleurants. — Un apôtre de ce tombeau. — Tête de vieillard de la statue de la Prudence. — Le cadran solaire du château de Glatigny. — L'hôtel Saillant à Vendôme. — La Vierge et le Christ de la Bourgonnière. — Bandeaux, frontispices et lettres ornées de Jacques POHIER.

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA REVUE

La REVUE DE LA RENAISSANCE paraît du 25 au 30 de chaque mois

Les Abonnements partent du 1er Janvier

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an	20 fr.	Un an	25 fr.
Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	40 fr.	Avec le supplément sur Chine ou sur Japon	50 fr.

Secrétaire de la Rédaction : ALPHONSE-LÉON SÉCHÉ

Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction de la REVUE
à M. LÉON SÉCHÉ
7, rue de l'Estrapade. — PARIS

LONDRES
Dulau, Baillère-Tindal, Hachette et Cie

BERLIN, VIENNE, LEIPZIG
Le Soudier & Brockhaus

ROME, MILAN, TURIN
Bocca

FLORENCE
Vieusseux

GENÈVE
Cherbuliez

BRUXELLES
Ramot, Lebègue

LIÈGE
J. Bellens

LAUSANNE
Benda

LA HAYE
Belinfante frères

Digitized by Google



Louis le Caron, dit Charondas

(1536-1613)

Il est singulier que l'oubli à peu près complet se soit fait sur le nom de Charondas. Charondas a écrit, en vers et en prose, des ouvrages par plus d'un point très intéressants; il a versé, dans des recueils de jurisprudence et des traités de droit, une science considérable, par où il a acquis de son vivant et conservé bien au-delà de la mort la réputation d'un jurisconsulte éminent; il méritait donc bien, pour tant de titres, une monographie, ou, à tout le moins, une biographie détaillée; il l'attend encore.

I

Louis Le Caron, qui prit le surnom de Charondas, descendait d'une famille grecque venue en France au XVe siècle, à la suite du Concile de Ferrare. Notons ce point : quand il adoptera plus tard un nom grec, il se souviendra de ses origines; peut-être même ce

OCT 14 1915 349954

Digitized by Google

nom, qu'il transmettra à ses enfants, n'était-il que la forme primitive de son nom patronymique. Il naquit à Paris (1), en 1536 (2), le jour de Sainte-Catherine (3), c'est-à-dire le 25 novembre. Son père était seigneur de Canly (4) et héraut d'armes de France, charge très honorée, à ce qu'il rapporte (5). Sa mère, née Valton, appartenait à une famille de magistrats. Destiné à la robe, il prit ses degrés de bonne heure. Il étudia le droit à Bourges, où l'enseignement de cette science jetait alors un si vif éclat. Il y suivit les leçons de Jean Duaren (6). En 1552, il fut reçu avocat à Paris (7); il avait seize ans. Il écrivit alors des dissertations en latin, *Verismilium libri III*, dont je n'ai pu découvrir aucun exemplaire. Entre temps, il s'était épris d'une jeune fille nommée Claire, ou qu'il appelle ainsi, et l'amour le rendit poète. La *Poësie de Loys de Caron*, publiée en 1554, contient cent sonnets (décasyllabiques) en l'honneur de Claire, deux petits poèmes, le *Démon de l'amour* et le *Ciel des Grâces*, des odes et poésies diverses, à Claire.

Claire beauté, le sainct flambeau d'honneur

à Pasquier,

Le grand Pasquier, qui à Platon fait honte,

à Ronsard, qui avait donné ses *Odes* et la plus grande partie de ses *Amours*. L'imitation de Ronsard est flagrante, et, du reste, cette poésie, pour la juger en peu de mots, présente tous les carac-

(1) Voir les liminaires du *Commentaire de la Coustume de Paris*, Paris, 1582.
(2) *Ibid.*
(3) *La Poësie de Loys le Caron Parisien*, Paris, 1554, fol. 69 v°.
(4) Aujourd'hui arrondissement de Compiègne, canton d'Estrées-Saint-Denis.
(5) *Pandectes du Droit françois*, Paris, 1587, fol. 364 v°.
(6) *La Claire ou de la Prudence de droit*, Paris, 1554, Préface.
(7) *Coustume de Paris*, 4e édition, Paris, 1605, fol. 173 v°.

Digitized by Google

tères de la poésie amoureuse telle qu'on la trouve chez tous les rimeurs du temps : étalage, monotone jusqu'à la fatigue, d'effusions raffinées et verbeuses, afféteries érotiques, mélange de galanterie et d'érudition, tout ce qu'on désigne sous le nom de pétrarquisme. Claire était fort instruite. Quand le jeune Le Caron venait de Bourges en vacances, il la voyait chez ses parents, et le temps s'écoulait en doctes causeries sur le propos de ses études. Un jour, il fut question « de la prudence de droit », c'est-à-dire de la jurisprudence, et l'entretien eut tant de charmes pour notre étudiant qu'il délibéra de le mettre par écrit. Il publia donc (encore en 1554) *La Claire ou la Prudence de droit*, long, très long dialogue entre Claire et l'auteur sous le nom de Solon. On définit la loi, la jurisprudence, la justice; on recherche le fondement moral de l'idée de justice et d'équité; on parle du droit des gens, des obligations naturelles, du droit non écrit, de la coutume, de l'origine et des progrès du droit romain, toute une introduction à l'étude du droit, dont la lecture est rendue franchement insupportable par la préciosité et l'amphigouri du style. Le volume se termine par *La Clarté amoureuse :* 83 sonnets en l'honneur de Claire (la plupart déjà publiés dans la *Poësie*) et un certain nombre de pièces de formes diverses. Quand l'ouvrage parut, Claire était morte. L'auteur exhala son chagrin dans la Préface, et désormais il ne fit plus de vers. Un vrai poète eût puisé l'inspiration dans sa douleur. Se taire, n'était-il pas d'un vrai amant?

La philosophie le consola. En 1555, il dédiait à Marguerite de France, duchesse de Berry (la protectrice des écrivains du temps, la Minerve chantée par les poètes de la Pléiade), un opuscule intitulé : *La Philosophie de Loys le Caron Parisien*. C'est, en réalité, la philosophie de Platon, exposée en deux livres par un homme qui la connaît bien, pour l'avoir pratiquée aux sources. On trouve, à la fin du volume, un dialogue intitulé : *Le Philosophe, ou que la Philosophie est toute roïale*. Le Philosophe, disputant avec un cour-

Digitized by Google

tisan, finit par le convaincre que la science philosophique est vraiment royale, c'est-à-dire nécessaire au bon gouvernement de la chose publique. Toutes ces idées platoniciennes sont présentées avec plus de précision que de charme, et dans un style qui ne laisse pas d'être assez rebutant par sa pesanteur.

Ni la *Claire* ni la *Philosophie* n'avaient passionné les contemporains, et je n'ai pas le courage de leur en vouloir. L'auteur s'en désolait. « Le peu de faveur, dit-il, que je veoi la France porter aux plus diligents labeurs des siens m'avoit longuement détourné de la continuation de mes premiers projets; et aprés les deux livres de la Philosophie un repos solitaire me sembloit plus gracieux que telz exercices, combien que tres excellents et honnorables... » Mais il aimait cette dialectique, qui lui permettait de refléter Platon, et, pensait-il, avec quelque succès. Il donna de nouveaux *Dialogues* (1556) pour « le bien de la postérité. » Ouvrons donc ce travail qui porte notre adresse.

En tête, un *Avant-propos*. Ce mot nous semble tout naturel. Mais écoutons Pasquier : « De mon temps, j'ay veu plusieurs mots mis en usage qui n'estoient recogneus par nos devanciers... Le premier qui mist en œuvre *Avant-propos* pour *Prologue* fut Louys le Carond en ses *Dialogues*, dont on se moquoit du commencement; et depuis je voy ceste parole receue sans en douter, non sans cause... (1) ». Les Dialogues sont au nombre de cinq. I. *Le Courtisan, que le prince doit philosopher, ou de la vraie sagesse et roïale philosophie.* — II. *Le Courtisan, ou de la vraie sagesse, et des louanges de la Philosophie.* Nous reconnaissons ces idées, et dans le développement que l'auteur leur donne à nouveau, nous constatons l'influence de ce charmant Balthasar Castiglione, dont le

(1) E. Pasquier, *Les Recherches de la France*, VIII, 3. Pasquier ajoute : « Il voulut aussi d'un *Jurisconsulte* latin, faire en nostre langue un *Droict-Conseillant*, mais il perdit son françois. » Allusion au titre de *La Claire : La Claire... par Loys le Caron, Droitconseillant parisien.*

Digitized by Google

Cortegiano faisait fureur alors, et à bon droit. L'influence de Plutarque et de Sénéque se révèle dans le dialogue suivant, qui porte le nom d'un oncle maternel de l'auteur : *Valton, de la tranquillité d'esprit ou du souverain bien.* Aux biographes de Rabelais, s'il doit en surgir encore, je signale une conversation philosophique du grand homme, qu'on avait rapportée à l'oncle Valton, et que celui-ci rapportait à son neveu : « Me pourmenant quelquefois avec mon oncle en un parc spatieux et plaisant pour la diversité des couleurs de la fleurissante prérie, après plusieurs propos, nous entrâmes en la dispute de la tranquillité d'esprit et du souverain bien. Il lui resouvint de ce que auparavant il avait ouï réciter à Monsieur l'Escorché d'une mesme question, discourue entre lui, Cotereau et Rabelais, et humainement me la declaira toute... » Et nous possédons ainsi cet entretien, fidèlement transcrit pour la postérité qui n'y a pas pris garde. Dans le dialogue suivant, *Ronsard ou de la Poësie,* notre auteur met en présence ceux qu'il appelle les premiers poètes du temps, à savoir Ronsard et Jodelle, et deux orateurs qu'il place au-dessus de tous les autres, Pasquier, avec lequel il était lié et qui n'était guère plus âgé que lui, et Claude Fauchet. Encore un oublié de la Renaissance, ce magistrat écrivain dont le *Recueil de l'origine de la langue et poësie françoise* (1581) est une mine de renseignements précieux sur l'histoire de notre littérature avant le XVe siècle (1). L'éloge de la poésie, et surtout de la poésie moderne (étant accordé aux anciens le tribut d'hommage qui leur revient), fait principalement le sujet du savant, trop savant entretien que l'ami de Pasquier et de Fauchet prête à ses interlocuteurs imaginaires. Car cette conversation, à la différence de l'autre, est toute fictive, et l'auteur prend à cet égard une précaution explicite : « Si aucun d'eux, dit-il en parlant de

(1) Voir, sur ce personnage, J. Simonnet, *Le Président Fauchet, sa vie et ses ouvrages,* dans la *Revue historique de droit français et étranger,* t. IX (1863), pp. 425-470.

Digitized by Google

ses personnages, s'estonne que je le fai parler de ce que paraventure il n'a jamais ne dit ne pensé, ou est entièrement contraire à son opinion, je crois que se resouvenant de la coustume des dialogues, il ne trouvera estrange que j'aie emprunté son nom et sa personne. » Le titre du dernier dialogue, *Claire ou de la beauté,* dit assez qu'il est le plus important aux yeux de l'auteur, et, selon ses expressions, « comme l'argument ou épitomé des autres. » La mise en scène fait penser par certains traits au début de l'*Heptaméron*. Le Caron est à Villeneuve-le-Comte, en la propriété de son père, appelée *le Poullangis*. Se promenant le long de la Marne, qui, à l'extrémité du parc, découpe capricieusement « plusieurs îles peuplées des saulaies », notre jeune philosophe voit passer, de l'autre côté de la riviére, « une joyeuse troupe de gentils-hommes et de demoiselles. » Il leur fait les honneurs du logis, les retient à dîner, les conduit en un bosquet où « ils reçoivent quelque plaisir du rossignol », et, le charme aidant du lieu et d'un beau soir, la conversation prend un tour philosophique, et l'on disserte sur la beauté. On sait avec quelle ferveur la Renaissance avait adopté, repris, commenté le dogme académique de l'amour pur, de l'amour philosophique qui ne saurait se réaliser ici-bas, et qui, pour s'épanouir, a besoin d'une sphère de lumière plus éthérée et d'une contemplation de la beauté dans son éternelle essence (1). Une des expressions les plus fameuses de ce platonisme poétique est le sonnet de l'*Idée* de J. du Bellay, toujours cité sur ce sujet, et, par parenthèse, simple refonte d'un sonnet de Bernardino Daniello (2). Le platonisme de Charondas peut se comparer avec intérêt à celui de ses contemporains et de ses devanciers. Mais il en tire un corollaire pratique qui ne manque pas d'originalité : c'est

(1) Voir notre étude sur *Jacques Grévin (1538-1570)*. Paris, 1899. pp. 226-229. Cf. A. Lefranc, *Marguerite de Navarre et le Platonisme de la Renaissance,* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XIX (1898), p. 726 sqq.

(2) *Revue d'histoire littéraire de la France,* 1901, p. 153.

Digitized by Google

que l'inconstance de l'amant n'a pas d'importance, du moment que l'amour terrestre en a si peu. « Il est trop absurde de dire que pour aimer tantôt celle-ci, tantôt celle-là, l'homme de noble cœur soit pourtant déloiable, muable et inconstant. Car il ne tend qu'à rechercher, recueillir et comme reprendre les divers traits de la vraie beauté çà et là épandus et dispersez, afin de jouir parfaitement d'elle, qui est une loiauté et constance admirable. » Je ne sais ni ce que pensaient du *Phèdre* ou du *Banquet* les contemporaines de Charondas, dont quelques-unes étaient fort instruites, ni si les nôtres, quelque éprises d'idéal qu'on les suppose, s'accommoderaient volontiers d'une interprétation aussi extensive de la métaphysique platonicienne.

En tête des *Dialogues*, Charondas annonçait deux autres volumes semblables, qui ne virent jamais le jour, et donnait même les titres des futurs dialogues. Les voici ; ils vont nous présenter un tableau des questions qui pouvaient solliciter la curiosité d'un avocat lettré au XVI[e] siècle. Livre II. *Le Chaldéen, ou des divinations.* — *Pasquier, ou l'Orateur.* (Ici, il s'agissait d'imiter, non plus Platon, maie Cicéron, dans le *Brutus*. Antoine Loisel semble avoir repris ce projet en écrivant *Pasquier ou le Dialogue des Avocats*). — *Le Solitaire, ou de la description du monde.* — *Le Sophiste, ou de la science.* — *Faulchet* [Claude Fauchet], *ou de l'utilité qu'apporte la congnoissance des choses naturelles.* — Livre III. *Le nouveau Narcisse, ou de la nature de l'homme.* — *Le nouveau Héraclite, ou des secrets de la philosophie non encore congneus ne revelez.* — *Le nouveau Parménide, ou de l'Estant et des Idées.* — *Le nouveau Pythagore, ou des nombres et de l'harmonie.* — *Le Sénateur, ou de la Chose publique.*

II

Je me suis étendu sur ces essais de la jeunesse de Charondas, matière neuve pour la critique. Ils constituent, en somme, à peu

Digitized by Google

près toute la production littéraire de notre auteur. Pendant les dix années qui suivirent, il semble s'être consacré tout entier à ses devoirs professionnels. Il n'y a rien à dire des trois *Panégyriques* qù'il fit imprimer en 1566 et 1567 : *Panégyrique ou Oraison de louange au Roy Charles IX; Panégyrique II, ou Oraison de l'amour du Prince et obéissance du peuple envers luy; — Panégyrique III, des Devoirs des magislrats;* — simples discours de courtisan, qui, en mettant le choix des magistrats au nombre des devoirs les plus importants et les plus épineux du souverain, sait très bien à quoi il pense, et qui il serait tenté de désigner au souverain comme un très bon choix. Et quel profit pour les Belles-Lettres, si Charondas se trouvait pourvu! « Si Dieu, mon Roy et la Royne, sa mère, me délivrent d'une fascheuse charge et contraire à mes estudes, laquelle trop m'ennuye, et pour leur service me donne plus grande occasion de repos, j'espère te faire jouir, lecteur, de tous mes escripts, lesquels je t'ay promis... » Je ne sais ce qu'était cette charge ennuyeuse, qui ne l'empêchait pas de garder son titre d'avocat au Parlement; peut-être, celle de maître des eaux et forêts de Meaux et de Crécy, dans laquelle il paraît qu'il succéda à son père (il s'y distingua : il réussit à conserver au roi la ville de Crécy, dont les ligueurs avaient voulu s'emparer) (1). Les vœux de Charondas furent bientôt comblés. Renand de Beaune et son frère, les enfants du malheureux Semblançay, qui tous deux faisaient partie de la maison de la Reine-Mère, lui recommandèrent le savant avocat, et elle nomma celui-ci lieutenant-général au baillage de la ville de Clermont en Beauvaisis. Le troisième *Panégyrique* se termine par un *Remerciement* à la Reine, dans lequel Charondas lui exprime toute sa reconnaissance : « Il a plu à vostre Majesté, dit-il, m'appeler à l'estat de lieutenant-général de

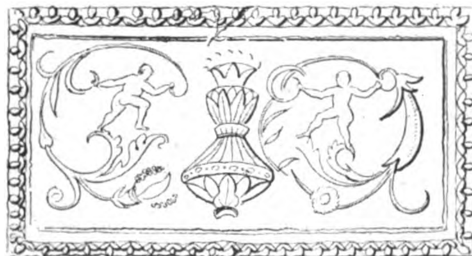
(1) A. Pinvert, *Etouy, ses origines et ses anciens seigneurs. Notice sur un village du département de l'Oise,* Paris, 1894, p. 28.

Digitized by Google

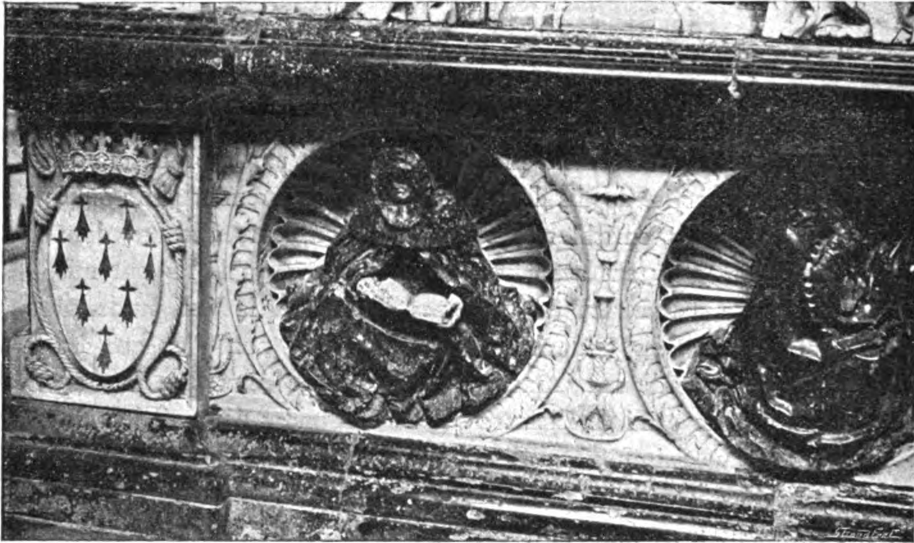
Clermont en Beauvoisis, duquel lors je ne pensois aucunement : et vos bons sujects d'icelle ville, ayans entendu vostre volonté, m'ont incité à le désirer par l'eslection qu'ils en ont faicte de moy, sans toutes fois autrement me cognoistre que par le bruict que je puis avoir mérité depuis douze ans que j'ay le premier philosophé en la France et enrichi nostre langue de plusieurs discours, dont aucuns ont esté tant aggréables aux estrangers qu'ils les ont mis en langue latine, et de quelques livres de la jurisprudence romaine, lesquels toutesfois j'estime peu, et non plus que les premiers jeux de ma jeunesse, au regard de ceux que j'ay en main... » Le bailli de Clermont, dont Charondas devenait le lieutenant, s'appelait Louis d'Ongnies, comte de Chaulnes, seigneur du village d'Etouy-sous-Clermont (1). Par cette expression de lieutenant, il ne faudrait pas concevoir l'idée de fonctions subalternes. Depuis la fin du XIV[e] siècle, les charges de lieutenant aux baillages avaient pris une importance toujours grandissante, les baillis ayant abandonné de plus en plus à ces délégués une autorité pour l'exercice effectif de laquelle ils n'avaient aucune compétence. Au XVI[e] siècle, les lieutenants avaient fini par supplanter les baillis et rendaient seuls la justice en leur nom.

(A suivre.) LUCIEN PINVERT.

(1) Graves, *Annuaire statistique et administratif du département de l'Oise et du diocèse de Beauvais*, Beauvais, 1838, p. 96. Le premier panégyrique est daté de Crécy.



Digitized by Google



LES PLEURANTS DU TOMBEAU DE FRANÇOIS II, A NANTES

LES MONUMENTS DE LA RENAISSANCE

Le Tombeau de François II de Bretagne dans la Cathédrale de Nantes

Les pages suivantes sont tirées du beau livre que M. Paul Vitry vient de publier sur *Michel Colombe et la Sculpture de son temps* et dont nous rendons compte plus loin :



LE Tombeau du duc François II de Bretagne se compose essentiellement, ainsi que nous pouvons nous en rendre compte par l'original conservé à la Cathédrale de Nantes ou par le moulage du Musée du Trocadéro, d'un grand massif rectangulaire élevé au-dessus d'une marche, et sur lequel reposent les deux statues gisantes du duc et de la duchesse ; à leurs pieds, un lion et une levrette avec des écussons armoriés ; à leur tête, trois anges soutenant des coussins.

Digitized by Google

Tout autour du soubassement, une série de niches en plein cintre, séparées par des pilastres et complètement décorées à l'italienne, renferment sur les deux grandes faces les douze statues des apôtres, sur les deux petites, d'un côté, saint François et sainte Marguerite, patrons des défunts, de l'autre, saint Louis et saint Charlemagne, patrons de la France. Au-dessous, un registre inférieur, également décoré à l'italienne, comprend une série de niches circulaires à fond de coquille, séparées par des candélabres, et où sont assises ou accroupies seize petites figurines encapuchonnées : ce sont les *pleurants* dont le cortège se déroulait jadis comme un accompagnement obligé autour des tombeaux du XVe siècle. Enfin, aux quatre angles, quatre statues de femmes debout, de grandeur naturelle, représentent les quatre *Vertus cardinales : Justice, Force, Tempérance* et *Prudence*. (1)

Ce plan général, nous avons déjà indiqué que Michel Colombe n'en était probablement pas responsable et que l'idée en était due, à n'en pas douter, à Jean Perréal.

Perréal, dont l'esprit très futile était sans doute assez porté aux innovations pittoresques, dut mettre beaucoup de son invention personnelle dans l'ordonnance de ce monument : l'élévation du soubassement, la division et la proportion des deux registres, l'arrangement des niches circulaires, surtout la disposition des quatre vertus aux quatre angles du monument sont autant d'idées neuves et ingénieuses. Mais elles sont pour la plupart, il faut le reconnaître, médiocrement architecturales. Lorsque plus tard l'auteur du plan général du tombeau de Henri II, que ce soit Primatice ou du Cerceau, reprendra ce thème des quatre allégories des vertus cardinales que nous trouvons appliqué ici pour la première fois en France, les quatre figures qu'il campera aux angles de son monu-

(1) Compris le soubassement, le monument mesure 3 m 90 de long, 2 m 33 de large et 1 m 27 de haut.

Digitized by Google

ment seront autrement encadrées et soutenues par l'architecture. De même, lorsque l'auteur du tombeau de Philippe Pot avait fait reposer sur les épaules de ses huit pleureurs, cariatides vivantes, la dalle funéraire dont il avait entièrement évidé le dessous, il avait obéi, tout en faisant preuve d'une originalité singulière, à une inspiration autrement plastique et monumentale. Ici, les Vertus, le dos simplement appuyé à l'angle de la dalle, ne tiennent que par un lien tout à fait mince à l'architecture générale, et ce n'est pas sans raison qu'on a reproché au monument un peu de décousu dans la composition (1). Il convient, suivant nous, d'attribuer ce léger défaut dans la structure générale, séduisante et pittoresque, d'ailleurs, non pas, comme on l'a dit (2) à la collaboration de plusieurs artistes, mais au tempérament de celui qui dirigeait l'œuvre et à qui l'on reprochait déjà de son vivant, il le dit lui-même dans une de ses lettres, de « n'être que peintre ».

Mais où le peintre reprend ses avantages, c'est dans l'harmonieuse coloration de l'œuvre dont le mérite doit certainement être attribué à son tempérament personnel; on a peine sur une photographie, et on ne peut nullement, sur un moulage, se rendre compte de ce mérite spécial qui tient à la richesse des matières employées et à leur heureuse combinaison. On ne voit au Trocadéro, par exemple, qu'une masse grise et sans accent, tandis qu'à Nantes non-seulement une belle patine chaude et dorée nous séduit dans les marbres principaux, mais nous sommes frappés surtout par le parti pris qui encadre et souligne pour ainsi dire la structure générale de ces trois lignes sombres: la grande dalle de marbre noir, la moulure qui sépare les deux registres, et la moulure inférieure, ces deux dernières saillies dans une sorte de marbre vert foncé. De plus, dans les deux registres, des combinaisons

(1) Cf. Palustre, *Ren. en France,* III, 80-81.
(2) Cf. Bouillet, *Michel Colombe,* p. 37.

Digitized by Google

de marbres de couleur viennent égayer et mouvementer la composition. Dans celui du haut, les statuettes blanches s'enlèvent sur un fond rougeâtre, obtenu non par des revêtements de terre cuite, comme on l'a écrit par erreur, mais par des applications de marbres rouges décorées de rinceaux, de caissons et de médaillons. Dans le registre inférieur, les pleurants, taillés dans un marbre ou porphyre vert foncé, s'enlèvent sur le fond blanc de leurs niches, rehaussés et égayés seulement par quelques parties qui sont traitées en marbre blanc, comme les pieds, les mains et les livres de prières. Ils nous apparaissent de cette façon infiniment plus robustes, plus puissants, mieux à leur place que dans le moulage dont les tons clairs les font paraître un peu grêles et mesquins.

Quant aux statues elles-mêmes, elles n'ont jamais dû recevoir de polychromie. Perréal ne nous en parle pas et il n'est question dans son mémoire que de quelques dorures appliquées par lui, et du reste disparues aujourd'hui. De plus, lorsqu'il entreprend lui-même de peindre la maquette du tombeau de Philibert le Beau, au défaut de François Colombe, il annonce simplement, remarquons-le, qu'il va *blanchir* ces figurines de terre cuite, sans doute pour leur donner l'aspect des marbres définitifs.

Ici et là, cependant, éclatent certains rehauts de polychromie naturelle : ce sont de petites mouchetures noires obtenues par incrustation et destinées à représenter les queues de l'hermine, soit dans le manteau du duc et de la duchesse, soit dans le surcot de la *Justice;* c'est même là un procédé familier à Michel Colombe et à ses élèves, hérité de certains imagiers ou tombiers gothiques des XIVe et XVe siècles ; nous le retrouverons plusieurs fois encore appliqué dans d'autres œuvres du même atelier. Les pièces héraldiques du blason, soit dans les écus, soit au collier de la levrette de la duchesse, s'enlèvent également en noir sur blanc. Enfin, sur la marche qui supporte le tombeau, des ornements en mosaïque blanche et noire, représentent, dans les enlacements indéfinis d'une

Digitized by Google

cordelière, des hermines couronnées alternant avec le chiffre du duc.

Où Perréal avait-il donc puisé les différents éléments qu'il fit entrer dans la composition de ce monument ? C'est là une question assez complexe : Perréal est le type de l'artiste de transition et son œuvre est essentiellement composite.



Tombeau de François II. — Les Gisants.

D'une part, nous savons qu'avant de travailler pour la reine Anne, Perréal avait, comme on dit, appartenu au duc de Bourbon. Il avait travaillé sans doute à Moulins et avait sûrement

Digitized by Google

connu les tombeaux de Souvigny ; il pouvait aussi avoir vu ceux de Dijon. La reine pour laquelle il travaillait en ce moment avait également séjourné à Moulins : peu favorable aux nouveautés, elle devait désirer pour sa famille un tombeau de type traditionnel. Perréal resta donc en principe fidèle à la vieille donnée française, celle des gisants couchés côte à côte, les mains jointes, revêtus de leur costume d'apparat avec des animaux héraldiques pour soutenir leurs pieds, et des angelots pour couronner leurs têtes. Il garda aussi le cortège des pleurants comme à Dijon, comme à Bourges, comme à Souvigny, comme à Malicorne.

Mais nous savons d'autre part que notre Perréal avait fait à la suite de Louis XII le voyage d'Italie ; il avait assisté à la conquête du Milanais et avait certainement rapporté des documents : c'est lui qui s'en vante lorsque Marguerite d'Autriche l'engage à faire la sépulture de son époux : « *J'ay reviré,* dit-il (1) *mes pourtraictures* au moins des choses *anticques que j'ay vu ès parties d'Italie,* pour faire de TOUTES BELLES FLEURS UN TROSSÉ BOUQUET... »

Il est vrai qu'à ce moment il vient de faire un second séjour, et beaucoup plus long, par delà les monts, mais de 1501-1502, il y avait passé une première fois et devait en avoir rapporté quelques souvenirs.

Ainsi, séduit par cette idée qu'aient appliquée presque en même temps les ouvriers italiens qui travaillaient pour Louis XII, les Michele d'Aria et les Girolamo Viscardo, auteurs du tombeau des Célestins de Paris, il disposa autour du tombeau la série des *douze apôtres,* ce que n'avait encore jamais fait aucun artiste français et ce qui allait devenir, au moins pour un temps une sorte de thème classique. Quant à son idée des vertus, elle paraît bien aussi avoir été empruntée à l'Italie où ce genre de figures était employé très fréquemment, et depuis longtemps, dans la décoration des monu-

(1) Lettre du 15 novembre 1509.

Digitized by Google

ments funéraires... Enfin, suivant la tendance générale du moment, telle que nous l'avons exposée plus haut, Perréal voulut que toute la décoration du monument fût à la mode nouvelle. Or, il avait justement sous la main des ouvriers italiens, peut-être ce Jérôme de Fiesole qui avait surveillé l'apport des marbres de Gênes et qui, à un moment donné, avait dû exécuter toute la sépulture : il sut les employer selon leurs capacités réelles : c'est eux qui furent chargés de sculpter tous ces pilastres à arabesques, ces moulures à l'antique, ces frises et ces entablements où l'on trouve d'excellents morceaux d'une délicatesse charmante, mais sur lesquels nous n'avons pas à revenir ici, puisqu'ils furent exécutés par des ouvriers spéciaux, sous l'indication de Perréal et tout à fait en dehors de notre Michel Colombe.

Jusqu'ici nous avons parlé assez peu de cet artiste que l'on considère pourtant d'ordinaire comme l'auteur principal du tombeau. C'est qu'en effet Perréal est pour nous, seul responsable du programme qui, cette fois encore, fut imposé à l'atelier des sculpteurs et suivant lequel celui-ci exécuta les différents morceaux que nous allons analyser successivement.

Le chef de cet atelier, Michel Colombe, n'était pas allé en Italie comme Perréal, remarquons-le bien ; de plus, il appartenait à une génération qui s'était formée et développée sous Louis XI et Charles VIII, dans un milieu tout gothique où parvenaient à peine quelques menus et peu efficaces messagers de l'art italien. Lorsqu'on lui commanda des morceaux de type traditionnel, il les exécuta loyalement, en y apportant toutes les qualités que son éducation gothique lui avait inculquées et toutes celles que le génie de son temps et le sien propre avaient pu y ajouter dans le sens de la modération et de la douceur. Lorsqu'on lui imposa au contraire une donnée que les ouvriers gothiques ses maîtres avaient ignorée, il l'accepta en bon ouvrier qu'il était ; mais il fit ce que nous lui

Digitized by Google

avons vu faire pour le saint Georges et pour la médaille de Louis XII : il transforma cette donnée étrangère en lui appliquant son propre tempérament : il lui imposa à son tour son esprit gothique et parvint à réaliser, sur un thème étranger qu'il n'avait pas choisi, une création vraiment nationale et personnelle.

PAUL VITRY,
Attaché aux Musées nationaux.



UN APÔTRE DU TOMBEAU DE FRANÇOIS II

Digitized by Google



LE QUATRIÈME

CENTENAIRE DE CELLINI



ETTE commémoration n'a pas eu grand écho. Benvenuto était né le 3 novembre 1500. Le quatrième anniversaire de sa naissance vient seulement d'être célébré à la fin de mai. *Andante commodo* semble être le mouvement qui rythme la vie de cette exquise Florence. Il est vrai qu'ailleurs les admirations sont restées muettes, et le souvenir du grand artiste florentin n'a pas même fourni matière à deux lignes d'éphémérides. Personne chez nous, que nous sachions, n'a eu l'idée d'aller orner d'une guirlande de verdure et de fleurs cette Nymphe de Fontainebleau qui est un des joyaux du trésor artistique de France.

La patrie de Cellini et la corporation dont il est le glorieux maître, après des mois de tâtonnement et de retard, l'ont, d'ailleurs, célébré modestement. On a apposé une plaque de marbre à sa maison natale; on s'est rendu en cortège au Ponte-Vecchio pour dévoiler et inaugurer le monument dû à sa gloire depuis plus de trois siècles : un buste de bronze sur une stèle de marbre décorée des motifs ornementaux que Cellini affectionnait. Ces deux céré-

Digitized by Google

monies ont donné lieu à des discours fleuris, et, l'après-midi, une assistance d'élite s'est encore réunie dans la salle des Deux Cents du Palais-Vieux pour entendre un hommage oratoire du professeur milanais Sinigaglia.

Le buste, fouillé et vivant du sculpteur Romanelli, l'étude psychologique du professeur Sinigaglia donnent, sans doute, une idée vraie de Cellini. Mais c'est « le monstre lui-même » qu'il faut interroger pour voir ressusciter cette figure audacieuse et tourmentée. C'est une illusion complète, avec toute la puissance d'une évocation, que donne la lecture de cette autobiographie que Cellini, tout en travaillant, dictait à un *ragazzino*, qui l'écrivit auprès de l'établi de son maître. Grâces lui soient rendues de cette idée-là, non moins que de tant d'ingénieux et magnifiques ouvrages. Il a buriné dans ces pages et le portrait d'un fier homme et l'effigie d'une époque et d'une race.

Étrange livre, qui, si vous le feuilletez, vous entraîne comme dans un torrent de passion, à travers les mille faits d'une existence continuellement en ébullition et en fièvre, toute d'incertitudes et de drames, à moins que ce ne soit de comédies. Bon gré mal gré, il faut épouser la querelle de ce terrible homme qui mania presque autant la dague que le ciselet. Il nous commande de voir les gens avec les mêmes yeux que lui, c'est-à-dire avec une profonde défiance et un immense dédain, comme une collection d' « ânes » et de « coquins », spécialement conjurés pour lui nuire — à moins qu'il n'en parle avec effusion comme d'amis exquis, de véritables frères. Car Cellini n'est jamais, sur rien ni sur personne, dans l'état d'indifférence. Il aime ou déteste éperdûment. En un instant, il passe d'un extrême à l'autre, et le ressentiment n'a pas plutôt germé en lui qu'il songe déjà à la vengeance. Et cet état d'âme qu'il expose avec candeur en vingt endroits de son récit, c'est le caractère italien lui-même, dans son essence, c'est la dominante de cette époque effrénée.

Digitized by Google

Le portrait qu'il a tracé de lui-même en traits profonds, inoubliables, est celui d'un être avant tout de passion et de volonté, qui ne peut souffrir aucun obstacle, ni des hommes, ni des choses. Les hommes, il les affronte et leur livre des assauts, selon l'occurrence, d'une langue ou d'une lame également impétueuses. Les choses, il résiste à leur malignité avec une constance stoïque et une sorte d'amer dédain d'une assez grande allure, ou bien il s'en remet à Dieu, pour l'en délivrer, avec une sérénité entière. Car c'est là encore un trait de ce caractère singulier : une force de croyance et de confiance touchante, absolue, aveugle dans les interventions surnaturelles, qu'elles viennent d'en haut ou d'en bas, Cellini, qui brave tout le monde, n'a pas un instant de doute sur la puissance efficace de la Pruvidence, de Belzébuth ou du « moine bourru » indifféremment.

Entre tant de dangers pressants qu'il nous retrace, il court risque par deux fois d'être « oublié » et de mourir dans un de ces *in-pace* dont notre débonnaire Bastille ne saurait donner une idée. Il échappe une première fois par une évasion des plus téméraires ; repris et réincarcéré par un manque de parole du pape Paul III — ce dont il semble, d'ailleurs, ne pas s'étonner et s'indigner beaucoup — il est plongé dans un cachot plus secret encore et plus affreux. Il n'en perd pas l'espérance. Il se soutient en lisant les Écritures, en chantant des psaumes, en invoquant la main du Tout-Puissant. Il a une vision prolongée ; il voit Dieu face à face et ne fait pas doute que ses maux vont finir. C'est l'épreuve qu'il subit qui n'est qu'un rêve, et c'est la vision du Christ et de la Vierge qui est la réalité. L'une des célestes figures qui se montrent à lui dans le disque même du soleil comme dans un ostensoir, lui dit qu'il va être rendu à la vie. Cellini le répète avec la plus ferme confiance à ses gardiens, au gouverneur du château Saint-Ange où on le tient enfermé. Il se prépare incontinent à quitter sa prison. Et cette extraordinaire confiance est en effet

Digitized by Google

récompensée. Paul III (Alexandre Farnèse), par une lubie semblable à celle qui l'avait poussé à incarcérer Cellini, lui fait ôter ses fers. Celui-ci sort tranquille de sa prison : il était sûr. Il ajoute, avec la même conviction, qu'à partir du jour où il avait vu Dieu, une lumière brillante n'a cessé de faire auréole autour de sa tête, en signe de grâce et de protection visible...

Il faut lire les pages mêmes des Mémoires qui racontent les traverses de Cellini pendant la fonte du *Persée :* il n'a rien pour se soutenir que sa magnifique confiance ; malgré les preuves du savoir-faire ouvrier — sans parler du génie — qu'il a données cent fois déjà, le duc de Florence et sa cour doutent de lui ; les artistes, ses émules — il dit ses envieux et ses ennemis — hochent la tête ; en plein milieu de la fonte, terrassé par la fatigue et la fièvre, il est forcé de se jeter sur son lit et pense mourir ; les plaintes de ses ouvriers l'en arrachent ; il trouve des gens désemparés, un feu qui s'èteint, le métal qui menace de se refroidir et de se prendre sans être descendu dans la forme. Un des manœuvres se plaint plus fort que les autres : « Maitre, vous voulez entreprendre un ouvrage contre les règles de l'art et qui ne peut se faire en aucune manière. » A ces mots, ajoute Cellini, je me retournai furieux et prêt à faire un mauvais coup... Mais les autres ouvriers, soit crainte, soit contagion d'exaltation de la volonté, s'écrient : « Allons, commandez-nous, et nous vous aiderons, tant qu'il nous restera le souffle. ». Et le voilà reprenant le combat contre les forces malignes. Ce n'est pas tout encore : le métal va manquer. Benvenuto prend tous ses plats, assiettes et écuelles d'étain ; il pouvait bien y en avoir deux cents ; il les jette dans la fournaise. Cette fois le mauvais sort est vaincu : le métal bouillonne, déborde, on le précipite dans le moule. Et Cellini de s'écrier : « O Dieu ! qui, par ta puissance, ressuscitas d'entre les morts et montas glorieux au ciel !... » Il se jette à genoux, continue ses prières et actions de grâces...

Quelques années plus tard, le Français Palissy passait par ces

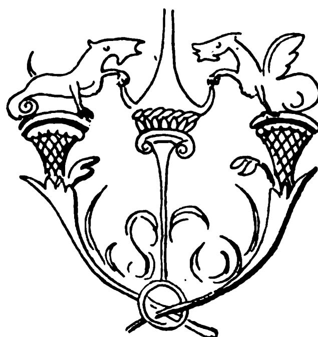
Digitized by Google

mêmes alternatives avec une constance égale, une égale confiance en la protection d'en haut, et il n'est pas d'exemple de volonté plus saisissante que celui de Cellini devant le moule de son *Persée,* si ce n'est celui du potier saintongeois jetant ses derniers meubles au feu où s'émaillaient ses « rustiques figulines ».

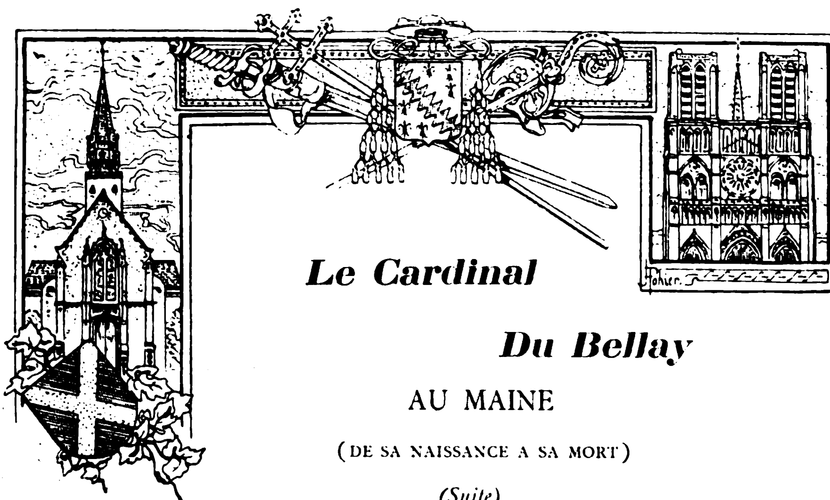
On a vraiment peine à résister à la tentation de rappeler l'une après l'autre tant d'aventures, dont les plus attendues ont encore un air extraordinaire, tant le héros s'y donne corps et âme. Mais il faut se borner. Le choix hésite longtemps dans ce dédale entrecroisé de voyages, de souvenirs d'art, d'intrigues et de jalousies, d'histoires de femmes ou de rixes sanglantes. C'est à ces dernières qu'il vaut mieux s'arrêter, bien que d'autres traits de fierté en face des grands, de généreuse admiration pour certains de ses émules nous montrent un Cellini d'une foncière noblesse d'âme et digne de sa gloire. Mais les récits de ces vengeances, de ces *fatti di sangue,* qui reviennent plus d'une fois dans sa vie, sont la confession d'autrui en même temps que la sienne et nous dépeignent toute une époque.

A cet égard, il n'est rien de plus complet que les récits de deux meurtres (il n'y a pas d'autre mot) que Cellini commit, l'un avec préméditation, l'autre sous le coup de la colère, le premier pour venger la mort de son frère, le second pour se venger lui-même.

(A suivre.) TH. LINDENLAUB.



Digitized by Google



Le Cardinal Du Bellay

AU MAINE

(DE SA NAISSANCE A SA MORT)

(Suite)

III



Jean du Bellay était à peine entré dans les ordres, qu'il obtint l'abbaye de Saint-Gildas, au diocèse de Bourges. C'était plutôt un titre qu'une grosse prébende, mais de ce jour il eut, comme on dit, le pied à l'étrier, et ce titre lui permit de faire quelque figure à la Cour où l'avait attiré son protecteur, le grand-maître Anne de Montmorency.

Il était déjà ce qu'il se montra plus tard : très avenant, très ouvert, de bel esprit et de belle prestance ; avec cela fort cultivé, parlant le latin et l'écrivant avec autant d'aisance que le français, ayant un goût très prononcé pour les arts et les lettres, et — ce qui ne devait pas lui nuire à la cour de François Ier — aimant et recherchant la société des femmes. Brantôme nous le représente

Digitized by Google

comme étant « valeureux et généreux en tout, prompt, soudain et tout à la main, et capable de s'aider aussi bien de son épée que de sa langue ». C'est bien ainsi que je me le figure aussi moi dans sa jeunesse et même dans un âge avancé, car il était de ceux qui restent toujours verts, et si pour mieux le peindre je pouvais le comparer à quelque prélat de nos jours, je dirais qu'il me rappelle le cardinal Lavigerie par sa belle humeur, sa vaillance et son envergure.

Il est tout naturel qu'avec de tels dons il ait plu à Montmorency et qu'il ait fait une si grande fortune dans le monde.

En 1526, il fut nommé évêque de Bayonne. Si ce petit évêché de début avait été situé à une cinquantaine de lieues de Paris, peut-être y eût-il résidé. Comme il en était éloigné de près de deux cents, il s'abstint d'y paraître et fit administrer son diocèse par un de ces évêques *in partibus* ou *portatifs* qui étaient si nombreux alors, se contentant d'en prendre possession par procureur et d'en manger les revenus à la Cour et dans ses ambassades.

Car dès qu'il eut coiffé la mître, Montmorency qui avait déjà eu l'occasion d'apprécier les sérieuses qualités de son frère Guillaume dans les différentes missions qu'il lui avait données en Allemagne, l'envoya se faire la main comme diplomate auprès du roi d'Angleterre. On sait qu'il enjôla littéralement Henri VIII, et que, si Rome ne prononça pas le divorce de ce roi avec Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, ce ne fut pas de sa faute. Jean du Bellay, comme Langey, ne voyait dans Charles-Quint que l'ennemi de la France et, du premier jour au dernier de sa carrière diplomatique, il ne cessa de travailler contre lui. Le divorce de Henri VIII faisait partie de son programme. Peu lui importait au fond qu'il fût plus ou moins canonique, il plaidait le pour en cette affaire comme il aurait plaidé le contre, avec des arguments plus politiques que théologiques, quoique les théologiens les plus renommés furent divisés sur la question. Le principal à ses yeux était de s'allier for-

Digitized by Google

tement le roi d'Angleterre, de l'avoir dans sa main, et rien ne pouvait être plus agréable alors à Henri VIII, partant mieux le disposer en faveur de la France, que de l'aider à chasser Catherine d'Aragon de son lit. Je raconterai tout au long plus tard l'histoire des négociations de ce divorce dont les suites furent si désastreuses pour l'Église romaine. Je n'en parle ici que pour expliquer en passant l'attitude nette et décidée dont l'évêque de Bayonne ne se départit jamais quand il s'agit de faire échec à l'empereur. Que ne fut-il écouté plus souvent à Paris et à Rome! François Ier et Henri II y eussent gagné au lieu d'y perdre. Par malheur ils étaient entourés de politiciens à courte vue qui, n'ayant aucune suite dans les idées, s'amusaient à défaire le lendemain ce que Jean du Bellay et son frère avaient fait la veille à grand'peine et plus d'une fois à leurs dépens.

C'est une chose connue, en effet, que la Cour de France payait très mal et peu les grands personnages, cardinaux ou autres, qui la représentaient à l'étranger. Lisez la correspondance diplomatique des frères du Bellay, — de Jean surtout — elle est pleine de doléances à cet égard. Les premières lettres du cardinal à Montmorency sont pour le prier de décharger son frère de ses missions en Allemagne qui étaient fort coûteuses et l'endettaient. En même temps il s'efforce de l'intéresser au mariage de Langey. Celui-ci avait demandé la main d'Anne de Créqui, mais « les parents de la fille, encore que leur volonté n'y fût bonne » avaient d'autres projets, et Jean qui savait que leur héritière était argentée et qu'« il s'en fallait de près de 6.000 écus de rente, sans compter la différence, quant aux qualités des personnages, que le concurrent de Langey fût à sa hauteur », Jean faisait des pieds et des mains pour hâter la conclusion de ce mariage. Quant à lui, comme il ne recevait de son père qu'une pension assez maigre et qu'il avait déjà un grand train de maison, il n'aspirait qu'après un riche évêché et quelque abbaye pourvue d'une bonne mense, non certes pour mener

Digitized by Google

la vie oisive et déréglée de tant de prélats à cette époque, mais pour servir honnêtement et utilement le roi de France, l'histoire lui ayant appris que pour être digne de ses ancêtres il devait partout et toujours faire litière de ses propres intérêts.

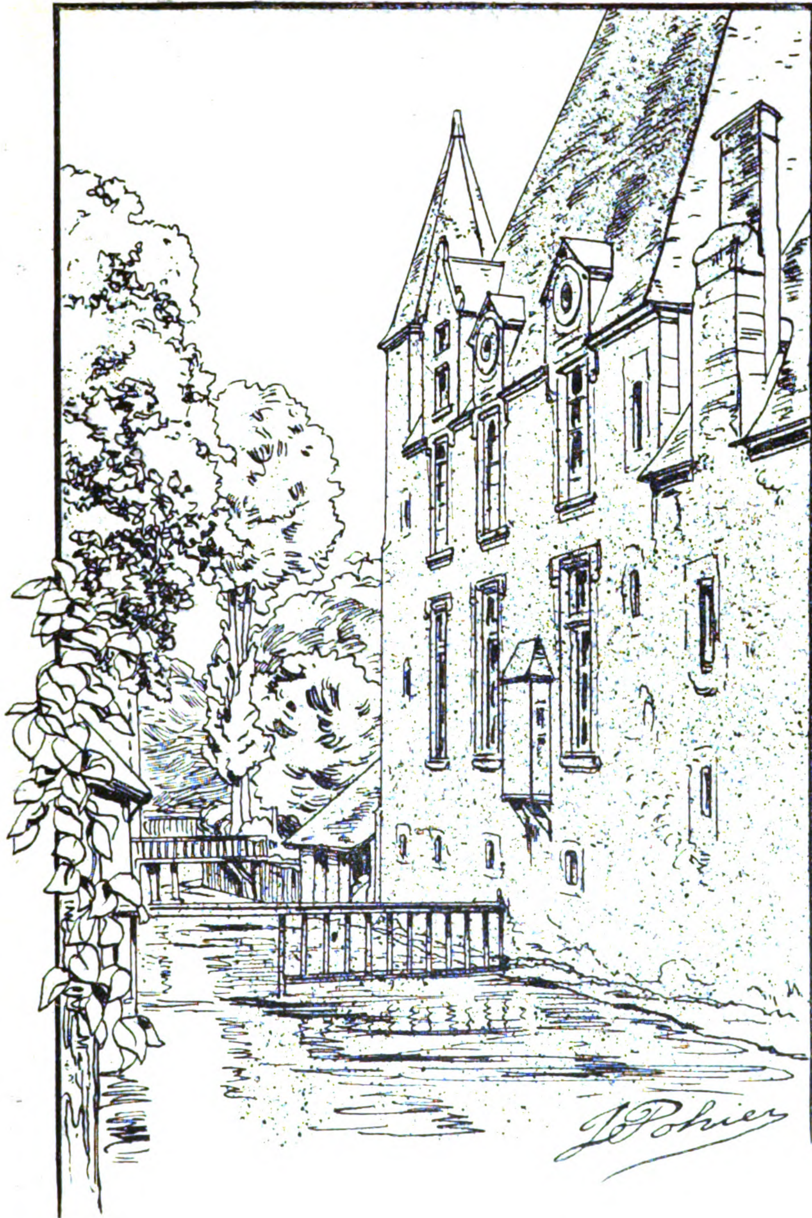
Le 2 janvier 1549, il écrivait de Rome au cardinal de Guise :

« Depuis quattre ou cinq moys le pape me vouldroit autant hors du Consistoire que dedans (1).... Je vous asseure que quand quelque malladie m'assault, pour petite qu'elle soyt et qu'il me vient devant les yeux que là où je mourroys, ma maison, que feu M. de Langey laissa endebtée de trois mille livres et Mgr du Mans de plus de trente mille, seroyt par moi achevée de ruyner, car sur ma foy trente mille escus ne me sçauroyent acquitter, j'entre en telle mélancolie que quant j'ay esté huict jours sans prendre casse, les médecins m'en retrouvent tant qu'ils ne peuvent fournir a l'oster. A cette cause, je vous ressupplye, Mgr, que aussitôt que les affaires du Roy le pourront porter, vous me tiriez d'icy, affin que je puisse m'aller acquitter en mon menage, et cependant vouloir adviser s'il plairoyt audit Seigneur me faire ceste grâce de me donner ung placet pour pouvoir disposer de l'évêché du Mans et de l'abbaye de Poligny (2) en cas que me trouvasse en dangier: il demourerait en sa disposition avec saint Manuls Bourdeaux Paris et les Escharlis Saint-Vincent du Mans.... si j'avoye cela en mains je disposeroys de ces deux sièges, à telles personnes que Sa Majesté s'en contenteroyt lesquels prendroyent à leur charge d'acquitter mes debtes.... Estant en cette

(1) Il luttait à ce moment pied à pied contre l'élément espagnol du Sacré-Collège.

(2) Il faut lire Pontigny qui se trouvait, ainsi que les Escharlis, au diocèse d'Auxerre. C'était une abbaye célèbre de l'ordre de Citeaux fondée par Thibaud IV, dit le Saint et le Grand, comme Comte de Champagne. Elle avait dans toute l'Europe des monastères de sa filiation, et sa bibliothèque était très riche en manuscrits. Après la Révolution, à la fin du Consulat, un commissaire du gouvernement qui était professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, M. Prunelle, fit une razzia considérable dans le dépôt de l'Ecole Centrale d'Auxerre où ces manuscits avaient été versés lors de la suppression des établissements religieux, et peu de temps après (1804) un certain nombre de ces manuscrits furent transportés avec une centaine d'ouvrages imprimés à la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier où ils sont encore. (Cf. à cet égard le *Catalogue des Manuscrits de Montpellier provenant du département de l'Yonne,* par l'abbé Villetard. 1 vol. in-8°, Alphonse Picard, 1901).

Digitized by Google



L'HÔTEL SAILLANT, A VENDOME

Digitized by Google

asseurance il me chauldroyt aussi peu de passer le pas quant Dieu me y appelleroyt que a ceux qui ont quatre-vingts ans passés (1) ».

Cette lettre établit que, malgré ses doléances, le cardinal avait été largement récompensé des services qu'il avait rendus à la Couronne. Encore les prébendes dont il est question ci-dessus ne constituaient-elles qu'une partie de sa dotation royale. J'ai sous les yeux la liste à peu près complète de ses bénéfices : elle est énorme. Dans le seul espace de quinze ans, de 1532 à 1546, François I[er] lui avait donné quatre évêchés et une douzaine d'abbayes, sans compter les prieurés (2). Il est vrai que dans le nombre de ces bénéfices il y en avait dont le revenu était à peu près nul à cause des charges qui les grevaient. Rien qu'au diocèse du Mans, autour de son village natal, il possédait les abbayes du Gué-de-l'Aunay, du Petit-Citeaux, en Dunois, près Marchenoir, de la Trappe et Tyron au Perche. L'évêché du Mans était son évêché de prédilection, celui qu'il arrondit sans cesse et dont il ne se démit qu'à la dernière extrémité. Il eût donné pour lui Bayonne, Paris, Limoges et Bordeaux (3) qu'il avait reçus tour à tour en apanage. Et le fait est que, lorsqu'il fut obligé, en vertu des décisions du Concile de Trente, de renoncer au cumul de ses fonctions épiscopales, il garda le siège du Mans — qu'il avait fait donner à son frère René en 1535 — comme pour marquer que

(1) *Ms. de la Bibl. de l'École de Méd. de Montpellier.*

(2) Outre le fief de Saint-Cloud, il possédait les abbayes de Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Vincent du Mans, La Couture, Fontaine-Daniel, le Gué-de-l'Aunay, Lerins, les Escharlis, Pontigny, Tyron, La Trappe, L'Aumône (au diocèse de Blois), Saint-Pierre (au diocèse de Châlon-sur-Saône), Aniane ? (au diocèse de Montpellier), Saint-Denis (au diocèse de Reims), Longpont, Breteuil, Cormery, monastère de Saint-Benoît, situé entre Tours et Loches, qui dépendait de Saint-Martin de Tours, sur le tombeau duquel la crosse de l'abbé, à sa mort, devait être déposée en signe de sujétion.

(3) Il avait été nommé évêque de Paris en 1532, de Limoges en 1541, archevêque de Bordeaux en 1543, évêque du Mans en 1546.

Digitized by Google

René n'avait été que son coadjuteur pendant les onze ans qu'il l'avait occupé. Et il eut bien soin de se réserver dans les églises de Paris et de Bordeaux la collation des bénéfices qui lui procurait les moyens de satisfaire ses amis et ses créatures. Ce n'est qu'en 1556 — dix ans après la mort de René et quatre ans avant la sienne — que se sentant vieillir et s'étant déjà dessaisi pour payer ses dettes, du temporel des abbayes de la Couture et de Cormery (1), il se démit de cet évêché en faveur de Charles d'Angennes, son cousin, mais avec la même réserve qu'à Bordeaux et à Paris.

Peut-être aussi était-il lassé de la guerre sourde ou déclarée que lui faisaient à tout propos les moines de la Couture, de Fontaine-

(1) L'abbaye de la Couture valait 6000 livres de rente environ. Voici la lettre que René, évêque du Mans, écrivait au Cardinal le 24 octobre (1542 ?) : « Monsieur, la présente est pour vous advertir que M. de la Coulture a volonté de prendre récompence de son abbaye, et y a quelqu'un qui a bon accès à luy qui m'en a adverty, et m'a demandé si vouldriez y entendre pendant que eussiez encore Cormery. Toutefois après que luy ay eû dit que ne l'aviez plus, m'a dit que ledit S[r] la prendroit bien ailleurs mesmes en Picardie. Je vous en ay bien voulu advertir affin que advisiez si voudrez y entendre, et quelles pièces vous pourrez et voudrez bailler, affin que si avez désir de y entendre que le face scavoir à celui qui m'en a porté la parolle. Je ne say quelles pièces luy pourriez bailler, si ne luy bailliez Long-Pont et Fontaine-Saint-Daniel ou Saint-Honorat. Il vous plaira m'en mander vostre volonté bien au long. Ladite abbaye, à ce que j'entends, vault six mil livres de rente ou environ. Car celuy qui m'a porté ladite parolle m'a dit qu'il y a un marchand qui en offre à l'abbé 5,500 fr. à luy advancer deux années et fournir ce qu'il doibt à ses moines. Je veux bien aussi vous advertir de la raison pour laquelle il veult s'en deffaire. C'est que aucuns des principaux de cette ville lui veuillent mal, aussi qu'il est en divorce avec ses frères, et pour cette cause s'est retiré de cette ville et est allé demourer à Angers, contre l'opinion et vouloir de touts ses amys et parents, et crois que il ne veult que sesdits parents et frères sachent rien de son intention qu'il n'ayt fait, dont vous ay bien voulu advertir, affin que advisiez si voudriez y entendre, sans le sceû de Mons[r] des Roches, son frère. Au surplus, j'ay entendu par Mons[r] d'Aubigny que luy aviez donné des lettres pour moy, mais qu'il les a perduës en chemin, par quoy ne vous en puis-je faire response. J'envoie à M. Cottereau la moitié de l'année du Prieuré d'Asse le Boisne qui est escheü à ce terme pour faire tenir à M. Bayard... » *(M[s] de la Bibl. de l'École de Méd. de Montpellier).*

Digitized by Google

Daniel et de Saint-Vincent du Mans. Car il avait beau être cardinal et leur seigneur et maître, ils le forcèrent plus d'une fois à passer sous leurs fourches caudines. Les moines de Saint-Vincent surtout ne lui pardonnèrent jamais les mesures de violence par lesquelles il avait mis fin en 1542 au procès qu'ils soutenaient contre lui depuis sept ans, bien que ses prétentions eussent été réduites en 1543 à la jouissance du temporel de l'abbaye (1).

Quant aux moines de Fontaine-Daniel, ils avaient mené la vie si dure à son frère, que plus d'une fois il lui avait exprimé le désir de démissionner pour cultiver en paix ses jardins.

« Monsieur, lui écrivait-il du Gué-de-l'Aunay, le 29 avril 1545, j'ay esté le carême à Fontaine-Daniel et au précédent y ay esté plusieurs fois, mais, s'il ne vous plaist m'y aider, je n'aurai jamais patience et si n'en aurai nul bien. Quand j'y suis je gouverne mes moines ; ils veulent tout ce que je veux, mais incontinent que j'en suis hors, ils me dressent nouvelles querelles, car il leur fait mal qu'ils ne me dominent comme ils faisaient Cordier (2). Quand je suis avec eux, ils me demandent quelque chose, je le leur accorde ; le lendemain veuillent avoir autre chose et je le leur accorde aussi ; maintenant ils veuillent tout avoir par quoy m'est besoin faire nouveau monde. Je vous supplye de me vouloir faire le bien de requérir M. de Citteaux de nous y donner un bon religieux pour prieur qui fasse vivre les autres religieux, ainsi que leur règle le porte et qu'il en transportât quelques-uns que je lui nommerai, ce faisant vous m'obligerez merveilleusement. A vous priant Dieu, etc... (3) »

Et comme le Cardinal lui conseillait de prendre patience, René lui répondait aussitôt :

« Quant à temporiser avec les moines de Fontaine-Daniel n'y a ordre, car ils ont un syndic et un prieur qui ne veuillent que tout et font mourir de faim les

(1) L'abbaye de Saint-Vincent pouvait valoir 3000 fr. tous frais faits, non compris les offices. Quant aux prieurés qui en dépendaient — et ils étaient au nombre de 25 ou 26 — ils rapportaient en moyenne 300 fr. chacun. Fussé valait de 1000 à 1200 livres, à lui seul.

(2) Robert Cordier était un des nombreux chanoines et hommes d'affaires du cardinal au Maine.

(3) *Ms. de la Bibl. de l'École de Méd. de Montpellier.*

Digitized by Google

moines, et s'ils en parlent, ils sont fouettés comme mâtins et disent que lesdits syndic et prieur ont fait manger à Cordier ses chevaux et qu'ils me feront manger chevaux et mulles. Il n'y a que dangier que Cordier aille mourir. Car par sa mort le roy pourroit donner l'abbaye *per mortem*, et celui à qui il la donneroit lui demeureroit pource que *post resignationem remansit per VI menses* en possession et *talis morturus est...* De foins et avoines il n'en sçauroit y avoir à l'abbaye... (1).

C'était là pour l'évêque du Mans ce qu'on est convenu d'appeler le revers de la médaille. Si les abbayes étaient chargées d'amener l'eau au moulin de l'évêché, la plupart des moines qui les habitaient ne valaient pas la corde de leur ceinture. Quand René du Bellay occupait ce siège, il n'avait pas fini de se plaindre de leurs tracasseries, qu'il s'élevait contre leurs mauvaises mœurs; c'était même le pire de ses soucis, car il ne plaisantait pas sur ce chapitre, ainsi qu'on va le voir par la mésaventure du prieur d'Euton. Ce prieur qui avait nom Frère Noël Levesbre avait mis à mal une jeune fille appartenant à une des plus riches familles du Mans. Le fait en lui-même n'avait rien d'extraordinaire, pareille chose arrivant presque tous les jours (2), mais outre que la jeune fille accusait le moine de l'avoir violentée, ses parents étaient liés avec l'évêque qui avait donné l'ordre d'informer contre le délinquant. D'où lutte à main armée sur la place publique entre le frère du prieur et le frère de la demoiselle. Le scandale était à son comble, quand M. de Sainte-Mélaine de qui relevait Frère Noël Levesbre intervint auprès du Cardinal pour arrêter les poursuites. Nous n'avons pas la lettre du Cardinal, mais nous avons la réponse de l'évêque du Mans. Elle est catégorique. Il commence par s'étonner que M. de Sainte-Mélaine, qui est un homme de bien, cherche à couvrir son prieur qui est le dernier des hommes. Il raconte ensuite que ce Noël Levesbre a débauché quelques-uns de ses compagnons et que, non content

(1) *Ms. de la Bibl. de l'École de Méd. de Montpellier.*

(2) « Seulement l'ombre du clocher d'une abbaye est féconde », dit Rabelais dans *Gargantua*.

Digitized by Google

d'abuser de cette jeune fille, il a installé une « paillarde » à la porte de l'abbaye et une autre en une métairie voisine. « Je ferai selon votre commandement », dit-il en terminant au Cardinal, mais le Cardinal qui connaissait son frère laissa la justice suivre son cours pour donner une leçon aux autres moines (1).

IV

Jean du Bellay était donc, sous l'épiscopat de son frère, le véritable évêque du Mans. René n'en avait que le titre et la signature. Et, de 1535 à 1560, on peut dire qu'il ne se passa pas dans la famille ou dans la vie du Cardinal un événement de quelque importance, sans que l'église cathédrale de cette ville y fût associée d'une manière ou d'une autre. En 1540, Charles Hémard, évêque de Mâcon, étant mort au Mans, pendant un voyage qu'il avait fait à Glatigny avec le Cardinal, celui-ci voulut qu'il fût enterré dans l'église Saint-Julien. L'année suivante, Mad. de Langey étant décédée à Turin, un service fut célébré dans cette église pour le repos de son âme, sur la proposition de J. Brouillier, grand vicaire de René du Bellay. En 1543, Langey étant mort à son tour, le Cardinal ne tint aucun compte du vœu qu'il avait exprimé dans son testament d'être inhumé dans sa terre de Langey et lui fit faire des funérailles royales à Saint-Julien du Mans, en attendant d'y ériger le magnifique tombeau dont on peut encore admirer les vestiges. En 1546, il y fit transporter le cœur de René qui était mort à Paris et dont les restes avaient été déposés dans les caveaux de Notre-Dame. Enfin, quand Martin, son autre frère, mourut, en 1559, après avoir hésité à le faire enterrer aux Cordeliers de Vendôme, près de l'hôtel patrimonial qui existe encore (2), il le fit inhumer dans l'église Saint-Julien à côté de Langey.

(1) *Ms. de la Bibl. de l'École de Méd. de Montpellier.*

(2) Cet hôtel, construit au XVI[e] siècle et qui est situé rue Poterie, 59, à Vendôme, fut possédé jusqu'en 1638 par la famille du Bellay de Langey. Il porte

Digitized by Google

C'était dire aux Manceaux en quelle estime et quelle piété il tenait leur église. Il est vrai qu'elle était aussi la sienne, puisque

aujourd'hui le nom de *Saillant*, qui lui fut donné par M. de Lasteyrie de Saillant lorsqu'il en devint propriétaire en 1777. C'est un grand corps de logis aux toits élevés, tourelles en pierres et pavillon aux lucarnes ornementées; les caves sont voûtées et le porche à caissons moulurés.

Le Musée de Vendôme possède aussi un cadran solaire gravé sur ardoise de 0m 45 de diamètre. C'est un don de M. Paulin Ferrant, qui habitait Mondoubleau. Il provient incontestablement de Glatigny, dit M. l'abbé Blanchard. Au centre, dans un cartouche Renaissance, surmonté d'une couronne et entouré du collier de Saint-Michel, est un écusson aux armes de Martin du Bellay, de sa femme, Isabeau Chenu, princesse d'Yvetot.

Il porte : *Parti ; à dextre, coupé, au chef d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six fleurs de lis d'azur en orle; en pointe, d'azur au lion d'or, semé de fleurs de lis de même ; à senestre d'hermine, au chef d'or, chargé de 5 losanges de gueules.*

Le demi-écu ne comprend qu'une moucheture d'hermine entière et une demie, ce qui, s'il est bien gravé, n'en suppose que trois pour l'écusson complet.

Autour de ces armoiries sont tracées les diverses heures du jour dans des compartiments reliés entre eux par d'élégants entrelacs; au-dessous, une inscription curviligne en lettres capitales, dont voici la reproduction (2) :

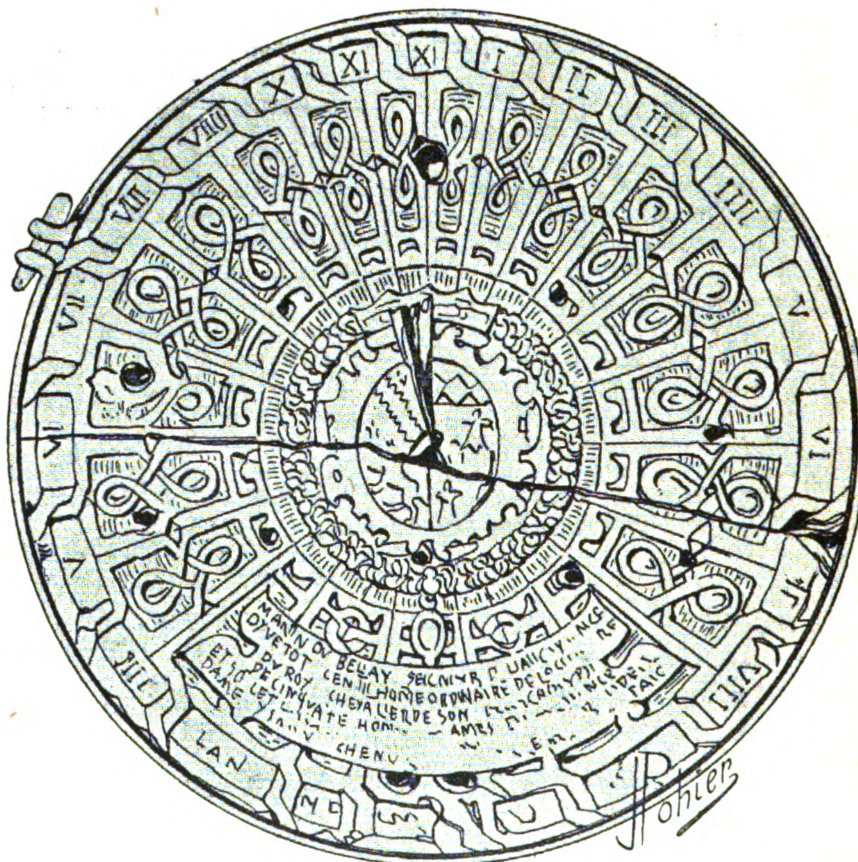
MARTIN DV BELAY SEIGNEUR DE LANGEY. PRINCE
DYVETOT. GENTILHOME ORDINAIRE DE LA CHIABRE
DV ROY. CH VALIER DE SON ORDRE. CAPVTEIN
DE CINqVNTE HOMES DARMES D SES ORDONACE
ET SŌ LIEVTENEN GEN....... DE NORMANDIE ET
DAME YSABEAU CHENU........... ESPOVSE, FAIC
LAN M. DLIV.

Depuis le mariage de Martin du Bellay avec Isabeau Chenu, reine d'Yvetot, la couronne qui surmonte l'écu des du Bellay est une couronne à l'antique, émaillée de diverses couleurs et rehaussée de douze pointes ou rayons aigus. Elle était la marque distinctive des seigneurs qui avaient des terres à titre de principauté (3). Cette couronne est reproduite sur un grand nombre de dessins et estampes de la Bibliothèque nationale concernant les du Bellay.

Elle est timbrée d'un heaume grillé, taré de face, orné de lambrequins et sommé d'une rencontre de bœuf surmontée d'un buste tortillé de face (*Bulletin de la Société archéologique du Vendomois*, année 1895).

Digitized by Google

la terre de Glatigny et presque toutes celles de sa famille dépendaient du diocèse du Mans. Il y était si attaché qu'il voulut y faire



LE CADRAN SOLAIRE DU MUSÉE DE VENDOME
Provenant du Château de Glatigny

son entrée solennelle le 6 février 1547, malgré que Mathurin Quélin, son secrétaire, l'en eût dissuadé par la lettre suivante :

« Monseigneur, nous avens eu par deça Monsr le doyen de Paris lequel en vostre nom a pris possession de celluy vostre évesché avec la joye et réjouissance

Digitized by Google

d'un chacun, et si avons bien espérance qu'en brief temps vous y ferez vostre entrée, autant bienvenu avec toute faveur de vos paroissiens et diocésains, populaire du pays et de la patrie (1) que fut jamais Prélat. Si vous plaira, Monseigneur, estre averty que depuis un an continuellement y a eu grand dangier de peste en plusieurs endroicts de vostre diocèse, en sorte qu'il a convenu cesser l'exercice de la jurisdiction du pays environ le moys de may jusques au premier de décembre. Et si ce n'est encores tel dangier cedé, dont je me suis enhardy vous advertir par la délibération des officiers de cette ville, vous suppliant avoir esgard que si vostre entrée est publiée que tout le peuple y affluera pour le grand désir et volunté qu'ils ont de vous voir, et y a grand doubte et crainte que telle multitude et assemblée nous causasse encore plus de dangier de peste qu'auparavant. A quoy je vous supplie, Monseigneur, avoir esgard à la conservation des habitants de vostre diocèse que de vostre grâce et bénévolence avez conservé et gardé jusques icy, Monseigneur, me recommandant humblement à vostre bonne grâce, je prie le Créateur vous donner bonne et longue vie (2). »

Le Cardinal, après avoir lu cette lettre, estima, contrairement à l'avis de son secrétaire et de ses officiers, que son devoir était de se montrer à ses diocésains et de relever leur courage, et il profita de son entrée au Mans, qui fut triomphale, pour visiter une partie de son diocèse. Aussi bien l'église du Mans était-elle singulièrement éprouvée depuis quelques années. Avant d'être ravagée par la peste, elle avait été en proie à la famine et aux troubles de la Réforme, et voici en quels termes René du Bellay parlait au Cardinal de la misère qui régnait au Mans en l'an de grâce 154...

« .... Je vous envoie un peu de graine de laurier. L'on m'en a encore promis autant ; si vous en voulez encore, je la vous envoyrai. Je vous envoie aussi six chappons demi-gras ; pour les récompenser, je vous envoie aussi autant de connils de ma garenne. Il sera difficile cette année de guère manger de chappons gras, car la nécessité est plus grande en ce pays qu'elle n'ha esté de mémoire d'homme. Et sommes contraincts de manger du pain, fourment, seigle, orges, avoine, poix et febvres ; et les pauvres gens se paissent de gland cuit en la braise. Nous avions

(1) Cette lettre prouve que le mot « patrie » qui fut vulgarisé par la *Deffense* de Joachim du Bellay était déjà employé par les esprits cultivés de l'Anjou et du Maine et dans le même sens que Joachim.

(2) *Ms. de la Bibl. de l'Ecole de Méd. de Montpellier.*.

Digitized by Google

l'an passé les chappons pour six sols. Nous ne les aurons pas cette année pour 17 fr. Et à grand'peine en peut-on fournir de maigres. Nous n'avons que 2 œufs pour un blanc. Les gens d'armes ont cette année mangé poulles, chappons, poullets et œufs. Nous sommes après pour mettre ordre aux pauvres et avions cuidé l'y mettre de meilleure heure, mais les meilleurs chrestiens n'en estoient d'advis pourceque, comme ils disoient, les luthériens en font ainsi. Mais nécessité nous contrainct et vous assure que beaucoup de gens qui vouloient donner l'aumosne la demandent. Si ceux qui ont argent ne peuvent trouver du bled pour leur argent, si Dieu n'a pitié de nous nous aurons beaucoup de nécessité cette année, et si l'on nous envoie garnison comme l'an passé, je pense que beaucoup de gens quitteront le pays (1) ».

Le Cardinal était alors à son abbaye de Saint-Maur où il menait grande vie. Mais je le répète, parce que c'est la vérité, il avait laissé son cœur au Maine et il n'était heureux que lorsqu'il pouvait aller pour quelques jours en sa maison. Pendant que son frère était évêque du Mans, quand il revenait de ses ambassades à Londres ou à Rome, il avait à peine touché Saint-Maur, qu'il prenait la route du Mans et de Glatigny. Saint-Maur était sa demeure royale, son abbaye de Thélème et son Louvre ; c'est là qu'il recevait François I[er] et Charles-Quint et tout ce que Paris comptait d'illustrations dans la politique et la magistrature, dans les arts et les lettres. Glatigny, Langey, Touvoie, le Bois-Thibault lui étaient autant de maisons de repos, et avec leurs grands bois et leurs sources, leurs terres de rapport et leurs jardins de plaisance, constituaient, pris ensemble ou séparément, ce qu'il appelait sa doulce terre du Maine. Il allait de l'une à l'autre, à cheval et dans un costume de chasse taillé sur celui que lui avait donné Anne Boleyn, car il était grand chasseur et excellent cavalier ; il allait sans faste et sans suite, content de vivre en paix, de respirer l'air pur du pays natal, loin du bruit et des mille soucis des affaires publiques, s'arrêtant pour manger dans quelque prieuré ou quelque métairie, et prenant plaisir, quand il avait un cadeau à faire à ses parents ou à ses familiers, à les doter de quelque

(1) *Ms. de la Bibl. de l'Ecole de Méd. de Montpellier.*

Digitized by Google

prébende en ses abbayes du Maine (1). C'est du Maine et du Perche qu'il tirait ses principaux serviteurs (2), ses chevaux, ses fruits.

C'est dans ses abbayes du Perche et du Maine, que, pour le couvrir des « grands et insupportables frais qu'il lui avait convenu faire en ses voyages à Rome », le roi Henri II l'autorisait à vendre la quantité de bois nécessaire (3).

(1) Ronsard, Joachim du Bellay et Baïf, pour ne parler que des poètes de la Pléiade, avaient reçu tous les trois des bénéfices dans l'église du Maine. Nous en parlerons dans un autre chapitre.

(2) Notamment Jean Moreau qui, après avoir été prieur commendataire du prieuré de Saint-Pierre de Souday, devint son grand-vicaire à Paris.

(3) Ainsi qu'il résulte d'un acte passé le 14 octobre 1553 par Philippe Bochier, notaire et tabellion juré à Cloyes, et dont la copie nous a été gracieusement communiquée par M. l'abbé Peschot, curé de Langey :

« Henry, par la grâce de Dieu, Roy de France, à nos amez et feaulx conseilliers les gens tenans nostre Court de Parlement a Paris, baillis de Sens, Chartres, Auxerre et de Touranne ou leurs lieutenans generaulx et particulliers a chacun de leurs sieges et chacun deulx sur ce requis, salut. Comme par cy devant en consideracion des grans louables et recommandables services qui faictz nous ont este par nostre chier et amé cousin le Cardinal du Bellay et des grands et insuportables fraictz qu'il lui a convenu faire en deulx voyages par lui faictz a Rome consécutivement l'un apres l'autre, nous ayons auctroyé a nostre dict cousin permission et congé de vendre certanne quantité de boys en ses abbayes de Ponthygny et Thyron ains qu'il est plus au longs contenu et déclairé en deulx lectres patentes par nous auctroyées et expédyées a nostre dict cousin es annees mil cinq cens quarante sept et mil cinq cens quarante neuf, suivant lesquelles permission et congé nostre dict cousin et ses gens ont faict vente de partye de ses boys selon qu'il leur estoit permis desquelz ou iceulx vendus est demouré grande quantité a vendre mesme la moictye diceulx qui estoit reservee par nos dictes lectres. Et pour ce que nostre dict cousin par nostre ordonnance faire encore ung autre voyage au dict Romme où il lui conviendra faire et soustenir plusieurs grands fraictz et despans es quelles il luy seroict tres difficille subvenir sans encores avoir autres congé, licence et permission de vendre de ses boys, mesmes de ceux qui sont demourez. Et nous a faict requérir luy auctroyer nos lectres de permission et congé ad ce necessaiqes. Scavoir faisons que nous inclinans a la dicte requeste, bien certains des grans fraictz et despance qui faictz ont este par nostre dict cousin es deux derniers voiages par lui faictz l'un apres l'autre en la dicte ville de Rome.

Digitized by Google

C'est au Maine qu'il rêvait et qu'il revenait toujours quand il était malade ou seulement fatigué, et le cœur lui battait comme à un enfant à la vue du clocher de son petit village.

Malheureusement, à partir de la mort de François Ier, qui marqua la fin de son crédit à la Cour, il vécut plus souvent en Italie qu'en France, Henri II ayant, malgré tout, besoin de ses services à Rome, et ses conseillers, de peur de le voir rentrer en

Et aussi en consideration des grands fraictz et despance qui luy conviendra au voiage quil va de present faire au dict Rome par nostre ordonnance. Avons a nostre dict cousin donné et auctroyé, donnons et auctroyons par nostre certaine sentence planne puissance et auctorité royal par ces presentes, congé, licence, permission que ou les permissions contenues es lectres patentes susdictes. Il puisse et luy soict loysible de vendre encores la moictié de la part et portion de ses boys qui par la teneur des dictes lectres demouroit reservée ausdictes abbayes et laquelle portion ne lui estoict permis vendre. Comme aussi luy avons permis et permectons par ses dictes présentes vendre et faire vendre les boys qui sont es prierez et mambres deppendant dicelles abbayees et qui se trouverront lui appartenir. Avec permission et congé faire faire des eschallatz et tout aultre merain. Et voullons et nous plaist que des ventes qu'il fera tant en vertu des aultres permissions si davant declairees que de ceste si. Sil avenoict quil vint a deceder apres les dictes ventes faictes et les deniers par luy receuz. et nestant encore lors de son deces le boys abatu par les marchans ausquelz il auroict vendu le dict boys, il seroict estimé comme abatu, transporté, délivré sans ce que ses sucesseurs des dictes abbayes ne aultres que ses héritiers y puissent rien demander. Sy vous mandons et a chacun de vous sy comme a luy appartiendra que de nos present congé, licence et permission et auctroy vous faictes et souffrez et laisser joyr a nostre dict cousin plainnemant et paisiblement sans en ce luy faire ou donner aucun destourbier ou empeschement, au contraire lequel sy faict estoit mectez ou faictes mectre incontinant et sans delay a planne delivrance. Car tel est nostre plaisir nonobstant les ordonnances faictes sur la couppe des boys prohibitives au contraires de ladicte permission et licence auxquelles nous avons dérogé et dérogeons par ses présentes Et quelconques aultres ordonnances, restrinctions, mandemans, ou deffances a ce contraires.

Eonné à St Germain en Laye le seiziesme jour dapvril lan mil cinq cens cinquante et troys, et de notre Regne le septiesme. Ainsi signé (Par le Roy) Le Duc de Montmorency, connestable de France, et au dessubz Duthier et scellées sur queue simple dun grand scel de sire jaulne.

P. Bochier.

Digitized by Google

grâce, faisant tout ce qui dépendait d'eux pour le retenir au loin.

« Quand j'auray une année reprins l'air de la doulce terre du Mayne où j'ay prins ma naissance, écrivait-il le 3 mai 1548 au connétable Anne de Montmorency, je seray prest à retourner partout où on voudra, si je y recouvre santé ainsi que je l'espère, et que tous médecins m'en donnent asseurance. Monsieur le Cardinal de Guyse a veu estant par deça si l'occasion que j'allègue est bien ou mal fondée » (1).

Et le 14 du même mois, il écrivait à M. Olivier, le doyen : « L'on ne peut me refuser d'aller au Maine reprendre l'air de ma nativité pour un an pour le moins, pour estre chose sûre et cognue à chacun que sans cela je ne me puis remettre en santé. Et jamais je ne cesseray de crier que je n'aye gagné ce point » (2).

Ce n'était donc pas l'ambition qui le retenait à Rome comme le lui disait en vers latins le chancelier de l'Hospital (3), et jamais il ne se trouva plus heureux que durant les deux années de tranquil-

(1) *Ms de la Bibl. de l'École de Méd. de Montpellier.*

(2) Id.

(3) Cf. les *Poésies complètes du chancelier Michel de l'Hospital* publiées par L. Bandy de Nalèche, livre Ier, *aux Muses romaines* et épître VII (librairie Hachette, 1857) — Lire aussi la très belle pièce de vers latins adressé par le Cardinal au chancelier, dont M. Dupré-Lasale nous a donné la traduction dans la deuxième partie de son livre sur *Michel de l'Hospital* (p. 19 et suiv.) et dont voici un court passage : « ... Mon hôte, croyez-moi, je le jure, non par le Styx, l'Érèbe ou le Lethé, sinistres appellations, mais par ma main droite, gage qui doit suffire ou rien ne suffira : c'est contre mon gré que je reste dans ces lieux où je deviens pour vous un étranger dont on ne sait plus que le nom.... Vous m'avez souvent averti, mes amis, qu'utile à autrui je suis toujours nuisible à moi-même. L'ignorez-vous ? Par dessus tout, le repos est l'objet de mes vœux et l'ancre de ma nef. Pour un vieillard accablé de fatigues, le repos certain, c'est comme son champ pour le prisonnier revenu de captivité, comme la rosée pour la campagne dessei-chée, comme le rivage pour le navire désemparé. Or ici, tout n'est-il pas sans cesse en mouvement ? Les orages n'y assaillent-ils pas chacun, et moi plus que tous ? Imaginez qu'on mette sous vos yeux un homme à qui soixante ans on fait parcourir tous les sentiers de la vie. Voyez-le à la table du roi, au sein des délices et des honneurs, mêlant les badinages aux choses sérieuses et la gaîté aux

Digitized by Google

lité et de silence qu'il passa à Glatigny, de la fin de 1550 au printemps de 1553. Et pourtant il menait à Rome, en son palais des Thermes, la vie d'un patricien du temps d'Auguste, et à un moment il put caresser le rêve glorieux de coiffer la tiare et de s'asseoir sur le trône de saint Pierre. Mais ce n'était qu'un rêve.

Quand il s'évanouit, il regarda plus tristement encore du côté du Maine où l'attiraient chaque jour davantage le souvenir et les tombeaux de tous les siens et où il avait conçu le projet de se retirer définitivement pour y mourir.

Cela résulte de la lettre suivante qu'il écrivait à sa belle-sœur Isabeau Chenu, quelque temps après la mort de son frère Martin :

« Ma sœur, je vous ay escript ces jours passez par deulx fois et ne m'esbahys si je n'ay encore eu responce de vous car je croy bien que les ennuiz et les afferes aussi vous en auront retirée. Monsieur de Paris (1) me a mandé que vostre opinion a esté de fère les obsèques de feu mon frère aux cordeliers de Vendosmes (2) et vostre opinion correspond à la mienne. Ce que je y trouvoye de difficulté estoyt l'estroitesse du lieu au moyen de quoy je croy qu'il seroyt bon que pour ceste (*sic*), il feust après le service faict seulement ung lieu entre la muraille en faczon de dépost, comme l'on fait icy aux grans et je feroye en cest endroict la mesme fère una chapelle qui sortiroyt un peu dehors où seroyent mys le corps de mon père et de ma mère et le sien, à quoy nous pourrions adviser moy estant par de là comme j'espère y estre cest automne, et pense ne fère ma demoure ordinaire plus loing de vous que Bouchedaigre (3). J'avoys aussi mandé à Monsieur

choses tristes, recréant ses loirs par l'étude, ne s'étant abstenu tant que l'âge l'a permis, ni des chiens, ni des chevaux, ni des armes : enfin ayant goûté, dans la mesure du juste et de l'honnête tout ce qu'autorisaient les lieux et les circonstances. Maintenant, je vous prie, mon hôte, figurez-vous cet homme plongé dans un tel abîme de misères, que désormais tout plaisir lui soit interdit, que les ris, les jeux, les plaisanteries, les entretiens gracieux, et tout ce qui peut nous charmer, soient bannis de sa maison... Oserez-vous dire que cet homme aime mieux subir les ennuis de Rome, absorbé dans ses rêves de domination et d'antiques triomphes, et se laisser entrainer vers des biens inférieurs à ceux qu'il a quittés, plutôt que d'occuper un foyer assuré et de jouir de sa patrie... »

(1) Eustache du Bellay.

(2) Couvent occupé aujourd'hui par les dames du Calvaire.

(3) Près Cloyes, sur confluent de l'Aigre et du Loir.

Digitized by Google

de Paris que j'estoye d'opinion que l'on feist porter ma niepce aînée pour héritière par bénéfice d'inventaire; il me a respondu que votre opinion seroyt que les deulx aultres fassent le semblable. Je croy que vous pouvez penser que je ne veulx prétendre à les déhéritier, ce seroyt contre la loy de Dieu et de l'honnesteté qui est entre les hommes et il vous peult soubvenir que j'en ay voulu loger une si advantageusement qu'elle eut occasion de s'en contenter. Je n'ay depuys lors en rien manqué d'affection ne de volonté mais je vous prye en ce foi cy me croire comme celluy qui ay autant veu consulter telles matières que homme qui soyt guères en France.....

« .... Cependant prenez avec Dieu la consolation des choses présentes comme de long temps préveues et comme procédantes du vouloir de celluy envers lequel mille ans ne sont que ung jour. Sans ce reconfort et aultres semblables que je prends en toutes afflictions, je ne seroys vif. Je m'efforce d'autant plus de me renforcer pour ne faillir au temps que j'ay dict cy dessus d'estre auprès de vous qui ne serra toutes foys sans avoir accomodé mes afferes de deçà.... Je prieray notre créateur vous donner sa saincte grâce. De Rome, ce XXIIIe de may. ».

Votre meilleur frère et amy,
J. cardal Du Bellay (1).

Hélas! l'homme propose et c'est toujours Dieu qui dispose. On dit en Anjou que la mort n'est satisfaite qu'après avoir frappé coup sur coup trois personnes dans la même maison. Ce dicton devait se vérifier une fois de plus dans la maison du Bellay. Martin était mort au printemps de l'année 1559, Joachim mourut le 1er janvier 1560, et le Cardinal fut enlevé à son tour le 16 février suivant. Et, comme si ce n'était pas assez qu'il eût fermé le funèbre triangle, la terre italienne garda son corps (2) qu'il avait usé au service des rois de France.

LÉON SÉCHÉ.

P.-S. — Dans un prochain article, j'étudierai les relations du Cardinal du Bellay avec Rabelais.

L. S.

(1) Lettre extraite du chartrier de Glatigny et publiée pour la première fois par M. l'abbé Blanchard dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois*, année 1895.

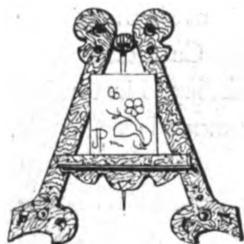
(2) Il fut enterré à Rome dans l'église de la Trinité-du-Mont, fondée par Charles VIII en faveur des Minimes français.

Digitized by Google



La Jeunesse de Pierre de Ronsart

(SUITE)



quelle date Pierre de Ronsart a-t-il quitté le service du duc Charles d'Orléans, pour celui du Dauphin Henri ? C'est une question sur laquelle certains biographes gardent un silence trop prudent, et que les autres ont résolue avec une désinvolture étonnante (1). D'après ceux-ci, Ronsart changea de maître au retour de son deuxième voyage en Écosse et avant son départ pour l'Allemagne à la suite de Lazare de Baïf, c'est-à-dire au moment où nous sommes rendus, vers le 1er mai 1540. Ils n'en donnent aucune preuve, et s'appuient simplement sur cette phrase absurde de Cl. Binet: « Retourné qu'il fut de ce voyage, ayant atteint seulement l'âge de 15 à 16 ans, ayant été au duc d'Orléans 5 ans et jusques à son décez, et depuis à Henry qui fut roy l'an 1540, (Ronsard) fut mis en la compaignie de

(1) Blanchemain appartient à la première de ces deux catégories de biographes, et Marty-Laveaux à la seconde.

Digitized by Google

Lazare de Baïf... ». Je repète que cette phrase n'a aucun sens puisque le duc d'Orléans ne mourut que le 8 septembre 1545, et que Henri ne fut roi qu'en 1547.

Pourtant, il n'est pas impossible d'atteindre sur ce point la vérité. Ronsart nous dit dans les *Épitaphes* que le duc d'Orléans fut *près de cinq ans* son maître (1) et nous lisons deux pages plus loin à propos de Henri II :

Je le servi *seize ans* domestique à ses gages.

Comme ce roi mourut le 29 juin 1559, il faut admettre que Ronsart entra à son service vers le 1er juillet 1543. D'un autre côté, comme Ronsart était entré au service de Charles d'Orléans vers le milieu d'août 1536, et que de cette date à celle de juillet 1543, Jacques V le retint deux ans en Écosse, c'est bien cinq ans, moins quelques semaines, qu'il demeura au service du duc d'Orléans ; et les renseignements donnés par Ronsart se trouvent ainsi confirmés. Les deux textes cités par Marty-Laveaux (*Notice sur Ronsard*, p. XVIII et XIX) rappellent donc des souvenirs postérieurs à juillet 1543 ; et même, le premier, extrait du *Caprice au Seigneur Simon Nicolas*, semble bien faire allusion à une rencontre qui n'eut lieu que sous le règne de Henri II, c'est-à-dire le 1er avril 1547, surtout si l'on remarque les vers que Marty-Laveaux a négligés :

Bien que l'envie, en tous lieux animée
Se mutinast contre ma renommée
De toutes pars, et que mille rimeurs
Fussent aux champs en despit des neuf Sœurs,
Je passay outre, amenant de la Grèce
Leur troupeau saint, dont la voix charmeresse
Par mon labeur en la faveur des Rois
Donna le prix au langage François.
Tu le sçais bien, tu veis mon premier âge,

(1) Edition Blanchemain, VII, 182 :

Les roses et les lis en tous temps puissent naistre
Sur ce Charles qui fut *près de cinq ans* mon maistre.

Digitized by Google

Tu me cogneus, *dès lors que j'estois page*
A ce grand roy qui devoit, sans l'effort
D'un accident, darder son nom... (1).

Je le demande, toute cette tirade peut-elle s'appliquer au Ronsart, profondément inconnu encore, de 1540? — Mais ici une objection se présente : Ronsard fut *mis hors de page* vers le 1[er] mai 1540, comme il l'atteste lui-même dans son autobiographie à Paschal, et comme il l'affirme aussi Ant. de Baïf (2); or, si cet acte d'émancipation fut accompli par Charles d'Orléans, et cela sans que Ronsart quittât le service de ce prince, comment expliquer que le poète se donne encore la qualité de page en parlant de l'office qu'il remplit auprès de Henri, dauphin ou roi? Je répondrai tout bonnement : le poète abusa du mot, soit que ce mot pût entrer plus facilement dans son vers, ou qu'il exprimât mieux l'emploi vague de Ronsart à la cour de Henri, dauphin ou roi, soit enfin qu'il désignât à la rigueur, d'une façon générale, tous les écuyers subalternes occupés aux Écuries royales de 16 à 25 ans. Dans tous les

(1) Edition Blanchemain, VI, 327. — Cf. V, 67, *Hymne de Henri II :*

J'ay *(quand j'estois ton page)* autrefois sous Granval (*)
Veu dans ton écurie un semblable cheval
Qu'on surnommait Hobère, ayant bien cognoissance
De toy montant dessus; car d'une reverence
Courbé te saluait; puis sans le gouverner
Se laissoit de luy-même en cent voltes tourner,
Si viste et si menu, que la veue et la teste
Tournans s'esblouissoient, tant ceste noble beste
Avoit en bien servant un extreme desir,
Te cognoissant son Roy, de te donner plaisir

(2) Bl., IV, 300 :

D'Ecosse retourné je fus *mis hors de page*

Cf. Becq de Fouquières, *Poésies choisies de J.-A. de Baïf*, p. 4 :

..... mon père qui alors
Aloit ambassadeur pour vostre ayeul dehors
Du royaume en Almagne et menoit au voyage
Charle Etiene et Ronsard qui *sortoit hors de page*.

(*) En juillet 1541, Claude de Grandval n'était encore que piqueur de la fauconnerie royale. (Actes de François I[er], tome IV, p. 222.)

Digitized by Google

cas, on n'a pas le droit de conclure de là que Ronsart passa au service de Henri dès l'année 1540; surtout les faits et les textes nous interdisent de penser qu'il fut son page avant d'être mis hors de page.

Ainsi ce fut Charles d'Orléans qui, pour la troisième fois, témoigna à son serviteur une bienveillance éclairée en l'envoyant visiter l'Allemagne, après l'Ecosse et les Pays-Bas. Ce prince qui était bien supérieur à son aîné Henri, et dont tous les historiens font l'éloge (1), s'aperçut vraiment de l'étoffe qu'il y avait en Ronsart et ne négligea aucune occasion de lui ouvrir l'esprit et de de l'initier aux affaires de la diplomatie. Il en fit donc une manière de petit secrétaire d'ambassade en l'introduisant dans la suite de Lazare de Baïf, maître des requêtes de l'hôtel du roi, déjà célèbre comme diplomate et surtout comme humaniste doué d'une vaste érudition. On partit le 16 mai, non pas pour Spire comme le disent tous les biographes (2), car cette ville du Palatinat était alors décimée par la peste, mais pour Hagueneau en Basse-Alsace.

(1) Cf. entre autres Gaillard, *Histoire de François Ier*, t. IV, p. 341-345. — Decrue, *La Cour de France au XVIe siècle*, p. 21 à 24, et p. 31. François Ier l'avait baptisé tout d'abord *Abdenago*, du nom d'un prophète hébreu devant l'image duquel le roi priait quand on lui apprit la naissance de ce troisième fils.

(2) Soit qu'ils confondent avec la diète de Spire, qui eut lieu onze ans auparavant ou parce que primitivement (le 18 avril 1540), Charles-Quint avait invité les membres du Saint-Empire à se rassembler à Spire. Cette erreur a été relevée par Mr Pinvert dans sa thèse sur Laz. de Baïf, p. 60 de l'édition françoise.

Blanchemain a commis une autre erreur (tome VIII, p. 9) en affirmant que notre ambassadeur emmenait, avec Ronsart, son fils Antoine de Baïf, et qu'une « entière conformité de goûts et de penchants eut bientôt lié les deux jeunes gens ». C'est dommage que Blanchemain n'ait pas conservé son imagination pour ses poésies et en ait montré là où il n'en fallait point. Antoine de Baïf était alors un enfant de 8 ans qui n'avait jamais quitté Paris, le foyer paternel et ses professeurs de grec et de latin, Charles Estienne, Ange Vergèce, Bonamy. Qu'aurait-on fait de lui en Allemagne et quelles relations intellectuelles auraient bien

Digitized by Google

L'itinéraire qui fut suivi est aisé à rétablir : on traversa la Brie, la Champagne jusqu'à Vitry-le-François, alors ville frontière, puis Bar-le-Duc et Commercy, puis la Lorraine par Toul et Nancy ; on franchit les Vosges au col de Saverne pour déboucher dans la vallée du Rhin au nord de l'Alsace, en face des villes transrhénanes de Bade et de Rastadt, et de l'extrémité septentrionale des monts de la Forêt-Noire. Hagueneau est à égale distance de Wissembourg au nord et de Strasbourg au sud. Si Ronsart fit quelques excursions, c'est là qu'elles se bornèrent. Peut-être poussa-t-il au-delà du Rhin jusqu'à Bade. En tout cas il put jouir d'un panorama splendide, dont les hauteurs couvertes de forêts et de vieux châteaux ont plus d'une fois inspiré les poètes. Mais un spectacle encore plus intéressant lui était réservé dans cette ville impériale, ancienne résidence des Hohenstaufen, où avait lieu un *convent* ou *colloque* entre Catholiques et Protestants, désireux de « trouver des moyens d'accommodement et de conciliation ». Cette sorte de diète prit le nom d' « Assemblée de la Concorde », mais comme il était facile de le prévoir, les discussions n'aboutirent à rien. Lazare de Baïf avait surtout à remplir une mission secrète, d'un caractère politique : François Ier l'avait chargé de sonder les princes d'Allemagne et de les attirer dans son parti contre l'Empereur, infidèle à ses promesses. Nous n'avons pas à raconter ici son ambassade, ni à dire la façon peu satisfaisante dont il s'en acquitta; au reste

pu exister alors entre Ronsart et lui ? Lazare de Baïf le mit en pension durant son absence chez l'helléniste Toussaint (Tusanus, Tusan) et Ant. de Baïf acheva là ses études secondaires de mai 1540 à mai 1544 environ, sans que ses relations avec Ronsart à Paris (s'il en exista) offrent le moindre intérêt. C'est lui-même qui nous le raconte dans l'*Épître au roi Henri III*, qu'il publia en tête de ses *Euvres en rime*. (Cf. Becq de Fouquières, *op. cit.*, p. 3 et 4). Il faut donc lire *Lazare de Baïf*, et non pas *Antoine de Baïf*, dans ces vers de Ronsart :

> ... l'an cinq cens quarante avec *Baïf* je vins
> En la haute Allemaigne. (Bl., IV, 300).

M. Lucien Pinvert l'a fait, et parfaitement (1). Nous devons seulement noter que Ronsart eut ainsi l'occasion de connaître et d'entendre Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint et roi des Romains; Calvin, délégué par les réformistes de Strasbourg et déjà très célèbre; Oporin, le vaillant imprimeur de Bâle, les érudits protestants attirés de Strasbourg par la réputation de Lazare, le pédagogue Jean Sturm, le théologien Bucer, l'humaniste Nicolas Girbel, l'historien Jean Sleidan, secrètement payé par François I[er] pour mission diplomatique auprès des princes allemands; puis des évêques, entre autres les électeurs de Cologne, Trêves et Mayence, les représentants du duc de Juliers, du landgrave de Hesse, de l'électeur de Saxe, de l'électeur Palatin, du margrave de Brandebourg et le duc de Brunswig en personne. Il y eut là pendant quelques mois, sous les yeux du futur poète, un grand étalage de luxe, de diplomatie et d'érudition, dont il profita sans aucun doute. L'affabilité de notre ambassadeur était unanimement reconnue; il ne se passait pas un jour sans qu'il reçût des visites où l'on s'occupait de littérature grecque ou latine au moins autant que de politique et certainement plus que de théologie; la correspondance des savants allemands venus à Hagueneau nous apprend le sujet de quelques-uns de ces entretiens philologiques, et le fils de l'un d'entre eux, après de vifs remerciements pour la bienveillance et « l'humanité » à lui témoignées par le docte Lazare, termine ainsi sa lettre : « *Saluta meo nomine totam tuam familiam, præsertim eos qui sunt studiosi bonarum literarum et mecum nonnihil commentati sunt* » (2). Parmi ces « studieux de bonnes lettres » qui

(1) *Thèse latine,* traduction française, p. 69 à 77. J'emprunte à cette remarquable étude quelques-uns des détails relatifs au colloque d'Hagueneau. J'ai consulté aussi les *Actes de François I[er],* IV, p. 107 et 113; *Janssen,* la *Réforme en Allemagne,* p. 472 à 493; *F. Buisson,* thèse sur *Sébastien Castellion,* tome I, chap. sur Calvin à Strasbourg et sur l'imprimeur Oporin.

(2) Lettre de J. Sturm à F. Hotman (*Calvini opera,* t. XVIII, 494); de Nic. Gerbel à J. Camerarius: « Utinam coram mihi liceret refere tibi, quae Hagenoae

Digitized by Google

faisaient partie de la suite de Lazare, il faut compter son médecin Charles Estienne « qui bien parlant estoit » et Ronsart « de qui la fleur un beau fruit promettait » (1); notre poète, déjà initié aux idées gréco-latines par Virgile et Horace, disait son mot de temps à autre, mais il écoutait surtout avidement et trouvait là comme un avant-goût de l'enseignement de Daurat. Lazare de Baïf eut ainsi tout loisir de reconnaître en son jeune attaché de précieuses qualités intellectuelles, et de le distinguer à son tour pour en faire à l'occasion le camarade préféré et comme le mentor de son propre fils.

Ronsart eut-il le temps d'apprendre l'allemand, et sur ce point faut-il ajouter foi à la phrase lyrique de Cl. Binet ? (2) En aucune façon. Lazare de Baïf ne devait rester que 90 jours à Hagueneau, jusqu'au 14 août, et il revint immédiatement rendre compte de sa mission à François I[er] (3). Donc, quelque intelligent que fût Ronsart, il ne pouvait pas savoir l'allemand, à son retour, ni surtout le parler couramment, comme dit Blanchemain; cela est

cum doctissimo viro Lazaro Bayfio de Historicis Graecis, deque elegantissimo loco institutionum de publicis ludis sub finem, ubi vulgo in Xerolopho legitur, egimus ». Cf. Pinvert, *op. cit.*, p. 75, et Pièce justificative, nº XII, p. 119.

(1) Expressions d'Antoine de Baïf (Becq de Fouquières, *op. cit.*, p. 4, vers 6 et 7).

(2) « Il apprit en peu de temps la lange allemande, ayant l'esprit capable de toutes disciplines » (Cl. Binet, *Vie de Ronsard*). Que faut-il penser aussi de cette phrase de Duperron, *Oraison fun. de P. de R.* : « Après lesquels voyages, il fut aussi envoyé en Allemagne avec Lazare de Baïf, lors ambassadeur, et y séjourna jusqu'à ce qu'il eust appris la langue et l'estat du pays » ? Affirmation gratuite, pure rhétorique.

(3) Il est bien dit dans les Actes de François I[er] que l'ambassadeur reçut en mai 1800 livres pour 90 jours à partir du 16 de ce mois; mais en novembre suivant, on lui donne encore 484 livres « à titre de remboursement ». Faut-il croire que ses fonctions ont dépassé la durée prévue, ou bien la somme allouée d'abord a-t-elle été insuffisante en sorte que l'embassadeur a dû y mettre du sien durant ses trois mois de fonctions ? Je crois qu'on peut adopter cette deuxième interprétation, parce que si François I[er] avait prolongé le séjour de Lazare en Allemagne au-delà du 14 août, il aurait le jour même signé l'ordre d'envoi de la somme supplémentaire. (Cf. *Actes de Fr. I[er]*, t. IV, p. 107 et 155).

Digitized by Google

matériellement impossible. Il se mit à étudier les éléments, il retint certaines bribes de la conversation, peut-être assez pour se faire comprendre dans les cas les plus ordinaires, je l'accorde; il sut demander son chemin, prononcer quelques phrases banales ou quelques formules diplomatiques, soit ; mais c'est tout ce qu'on peut tirer de ce vers qu'il adressa à son ami Paschal :

En la haute Allemaigne *où la langue j'apprins.*

Cette affirmation doit si peu être interprétée comme l'ont fait Binet, Duperron, Blanchemain et d'autres, que Ronsart, sans doute pris de remords de l'avoir avancée pour son futur panégyrique, parce qu'il n'avait rien gardé à ce point de vue de son court passage en Alsace, changea plus tard ainsi sa rédaction :

En la haute Allemaigne, *où dessous luy* (Baïf) *j'apprins*
Combien peut la vertu (1).

Mais c'est maintenant surtout que nous allons voir avec quelle défiance il faut accepter les affirmations de Claude Binet. Nous lisons dans sa *Vie de Ronsard :* « Après ce voyage (en Allemagne) « il en fit un autre avec ce grand capitaine de Langey pour faire « service au roy, en la profession où le flot des affaires du temps « et non l'inclination de sa nature le poussait » (2). Il n'y a pas un biographe du XIX[e] siècle qui n'ait reproduit cette phrase en parlant

(1) Texte de la première édition posthume (1587), reproduit par toutes les éditions Buon postérieures et cité par Colletet et Sainte-Beuve. Il est vrai que l'édition de 1584 conserve le texte de 1554 et de 1560. Mais c'est Ronsart qui a fait lui-même la correction pour l'édition posthume qu'il avait chargé son ami Jean Galland de publier ; on lit en effet dans le privilège royal de cette première édition : « Il est permis à M. Jean Galandius, principal du Collège de Boncourt, de choisir tel libraire que bon luy semblera pour faire imprimer les œuvres de P. de R. G. V, *revues et corrigées par l'autheur peu avant son trépas*, et mises en leur ordre *suyvant ses mémoires ou copies* ».

(2) D'après cette phrase, Ronsart aurait fait partie de la suite *militaire* du gouverneur général du Piémont, — et cela contre son gré.

Digitized by Google

de Ronsart, et cela avec une impertubable assurance. Cependant rien n'est moins sûr, et quelque plausible que soit une tradition, quelles que soient sa durée et sa persistance, le biographe sérieux a le devoir d'en faire la critique. Ici le doute, pour le moins, est de rigueur.

D'abord de tous les hommes du XVI[e] siècle qui ont connu notre poète et nous ont parlé de lui, Binet est le seul à mentionner un voyage de Ronsart en Italie; ailleurs on ne trouve pas la moindre allusion à cet événement, pas même chez Joachim du Bellay, Olivier de Magny ou Remy Belleau, qui, adressant des vers à leur illustre ami pendant ou après leur séjour au-delà des Alpes, auraient pu lui rappeler ce souvenir de jeunesse, pas même chez Duperron, Jacques Velliard ou Georges Critonius, qui n'eussent pas manqué d'ajouter cet ornement à leurs éloges funèbres, si l'affirmation de Binet avait eu quelque fondement (1). On n'en trouve pas trace non plus dans les Correspondances ou les Mémoires du temps, que nous possédons de Guillaume et Martin du Bellay, de leur frère le Cardinal, de leurs familiers en Piémont, tels que Jean Morel qui devint plus tard à Paris le défenseur et l'ami de Ronsart, et Rabelais qui le rencontra à Meudon chez les Guise dix ans plus tard (2). — On m'objectera que l'absence du nom de Ronsart

(1) Il est à remarquer que même Colletet, qui suit pourtant Binet pas à pas, garde le plus complet silence sur le prétendu voyage de Ronsart en Italie.

(2) Jean Morel, durant son séjour à Turin près de Guillaume du Bellay, correspond avec l'imprimeur Oporin, qu'il avait connu à Bâle (Cf. F. Buisson, *Thèse sur Castellion*, I, p. 244, note, et Léon Séché, *Revue de la Renaissance*, p. 144, qui signalent une lettre d'Oporin à Morel datée du 10 août 1541). Comme Oporin avait eu l'occasion de connaître Ronsart à la diète d'Hagueneau, on pouvait espérer que cette correspondance révèlerait quelque indice de la présence de notre jeune homme à Turin. Mais là encore néant.

Rabelais de son côté parle à trois reprises de Guillaume du Bellay, et une fois des compagnons qui assistèrent le « docte et preux chevalier » à ses derniers moments (III, chap. 21 ; IV, ch. 26 et 27); il se range dans le nombre, mais ne nomme pas Ronsart. Quant à la mésintelligence qui serait survenue entre le futur

Digitized by Google

dans les écrits qui datent de 1540 à 1543 ne prouve pas qu'il n'est pas allé en Piémont à cette époque là. Il était en effet trop jeune alors et occupait une situation trop subalterne pour qu'on lui prêtât quelque attention, et, même eût-il été déjà très en vue, le silence de ces documents presque toujours diplomatiques ou militaires ne serait pas une preuve de son absence de l'Italie. Je le pense aussi, mais que dire du silence des écrivains postérieurs, amis littéraires et panégyristes du grand poète ?

Ensuite Ronsart lui-même ne nous en a jamais parlé; on chercherait vainement dans ses œuvres un indice quelconque de son voyage en Piémont, même dans les poèmes assez nombreux où il nous entretient de sa personne, où il évoque les souvenirs de sa jeunesse. — Mais les vers qu'il adresse à Jean de Morel, à Joachim du Bellay, à Jean du Bellay, à d'Avanson, à O. de Magny, à R. Belleau, à Claude de Lignery et à d'autres, qui tous ont eu la bonne fortune de fouler la terre transalpine, sont-ils donc muets là-dessus ? — Parfaitement. — Et ceux où il vante les services militaires et diplomatiques des Du Bellay, ceux où il parle avec admiration du « Grand Langé » qui personnifiait l'honneur et la

poète et lui durant ce séjour à Turin, c'est une pure légende qui ne mérite pas la moindre créance et dont heureusement Marty-Laveaux a fait bon marché. L'obscur écuyer de 16 à 17 ans n'avait aucune occasion ni aucune raison de contrarier ou d'agacer le célèbre médecin hellénisant qu'était alors Rabelais (Cf. Marty-Laveaux, *Notice sur Ronsart*, p. XIX à XXI. — Cf. L. Froger, *Ronsart ecclésiastique*, p. 8).

J'ai consulté également, mais sans succès, les Mémoires de la Vieilleville, de Montluc, de Brantôme, la Correspondance de Catherine de Médicis, les Relations des ambassadeurs Vénitiens, les Actes de François Ier. C'est un devoir très agréable pour moi de remercier M. Bourrilly, professeur d'Histoire au Lycée de Toulon, qui a bien voulu me communiquer le résultat négatif de ses recherches en ce qui concerne le séjour de Ronsart en Piémont : aucune des correspondances manuscrites qu'il a eu l'occasion de dépouiller n'en fait mention. « Si Ronsart, m'écrit-il, avait été avec Guillaume du Bellay à la fin de 1542, celui-ci l'aurait probablement couché sur son testament, qu'il fit le 13 novembre 1542 et où nous voyons mentionnés Massuau, Rabelais et tous ses amis et serviteurs, sauf Jean de Morel, à vrai dire ».

Digitized by Google

vertu ? — De même. — Et cette épître à son ami Paschal, où il a réuni pour son panégyrique les faits saillants de sa propre biographie depuis sa naissance jusqu'au jour où il le connut au Collège de Coqueret, ne dit-elle rien de cet épisode, certes plus important que celui d'Hagueneau ? — Absolument rien ; et ceci me semble tout à fait digne de remarque. Si vraiment Ronsart était allé en Italie, eût-il ainsi oublié de communiquer à Paschal un document si glorieux pour sa mémoire ? Il eût ressenti une fierté légitime pour avoir séjourné, ne fût-ce que deux mois, dans la patrie des arts et de la poésie, pour avoir été le compagnon et l'auxiliaire, même humble, du fameux vice-roi du Piémont, du « docte et preux chevalier » dont la mort prématurée causa de vifs regrets aux humanistes aussi bien qu'aux gens de guerre (1).

Enfin il existe une preuve que je crois décisive, et je la tire d'une ode qui n'a pu être écrite qu'après les années 1540-1542, et où Ronsart exprime son enthousiasme à la pensée de voir l'Italie qu'il ne connaît pas encore. Elle parut dans l'édition princeps (février 1550), la 4[e] du livre IV avec ce titre : « Au pays de Ven-

(1) Cf. *Mémoires* de Brantôme, édition Lalanne, *passim*.

M. l'abbé Froger, qui reproduisit, lui aussi, l'affirmation de Cl. Binet dans ses études sur les *Premières poésies de Ronsart* (p. 10) et sur *Ronsart ecclésiastique* (p. 7), m'écrit qu'il partage aujourd'hui mes doutes : « Entre la précision de l'Épître à P. Paschal et les vieux souvenirs de Binet, je préfère, dit-il, m'en tenir aux vers du poète lui-même, lequel, s'il eût servi sous Guillaume Langey du Bellay, n'aurait pas manqué d'en tirer gloire. »

G. du Bellay, seigneur de Langey, avait été nommé gouverneur de Turin, dès le mois de décembre 1537, sous les ordres d'un lieutenant-général du Piémont, qui fut d'abord le maréchal Montejean, puis le maréchal-amiral d'Annebault. Ce dernier ayant été rappelé à Paris vers la fin d'avril 1540 pour remplacer peu à peu dans le Conseil du roi le Connétable de Montmorency, Langey devint alors lieutenant-général du Piémont, *par intérim ;* mais le titulaire de la lieutenance-générale du Piémont demeura le maréchal d'Annebault. (Cf. *Mémoires* de Martin du Bellay, édition Michaud, p. 466 et 470. — Decrue, thèse sur *Anne de Montmorency*, p. 395, 401-404, 407). — De novembre 1541 à avril 1542, Langey fut en congé à la Cour, après quoi il retourna à Turin pour mettre la dernière main aux

Digitized by Google

dômois », *voulant aller en Italie*(1). Deux raisons d'ordre littéraire me permettent d'affirmer que sa composition est postérieure au moins à 1543 : 1° Cette ode est d'une régularité parfaite, je veux dire que toutes les strophes sont identiques pour l'agencement et la nature des rimes, sans compter que l'alternance des féminines et masculines y est observée d'un bout à l'autre ; elle n'appartient donc pas à la catégorie des odes *non mesurées* que le poète rejeta en 1550 à la fin de son recueil et qui composent son premier Bocage « servans de tesmoignage par ce vice à leur antiquité » ; 2° Une strophe nous apprend que Ronsart connaissait déjà Pindare :

Ni les beaux vers d'Horace
Ne me seront plaisans
Ni *la thébaine grace*
Nourrice de mes ans (2).

préparatifs de la guerre qui allait reprendre contre Charles-Quint. Je dois ce précieux renseignement encore à M. Bourrilly. — Langey consuma dans ces préparatifs une grande partie de sa fortune et le peu de santé qui lui restait, revint mourant en France et mourut le 9 janvier 1543 n. st. (Cf. Martin du Bellay, *op. cit.*, p. 498-499), à Saint-Saphorin, près de Tarare, dans les collines du Lyonnais. On est donc stupéfait en lisant cette phrase doublement erronée de Marty-Laveaux (*Notice sur Ronsart*, p. XIX) : « G. du Bellay, s[r] de Langey, parti pour l'Italie en novembre 1541, ne devait pas revenir en France. Il mourut à Saint-Saphorin. »

(1) L'ardeur qui Pythagore
En Égypte a conduit
Me venant ardre encore (c'est-à-dire moi aussi)
Doucement m'a séduit
A celle fin que j'erre
Par le païs enclos
De deux mers et qui serre
De Saturne les os.
. . . .
Je cours pour voir le Mince
Le Mince tant cognu...

(Bl., II, p. 246 ; les mots soulignés sont des variantes inédites de l'édition princeps). — Cet enthousiasme peut-il se concilier avec le sentiment contraire que Cl. Binet prête à Ronsart (voir *supra*, note (1) de la page 50) ?

(2) Bl., II, 248. C'est le texte de 1550, conservé dans toutes les éditions suivantes.

Digitized by Google

Or je ne sache pas que Ronsart ait cherché à imiter les odes pindariques avant d'avoir suivi les leçons de Daurat, c'est-à-dire avant l'été de 1544 au plus tôt; la première en date de ces imitations me semble être l'ode sur la victoire de Cerizoles, et je pense qu'il la composa après la mort de Cl. Marot et avant celle du vainqueur François de Bourbon, dans le courant de l'année 1545 (1).

PAUL LAUMONIER,
De l'Université de Poitiers.

(A suivre.)

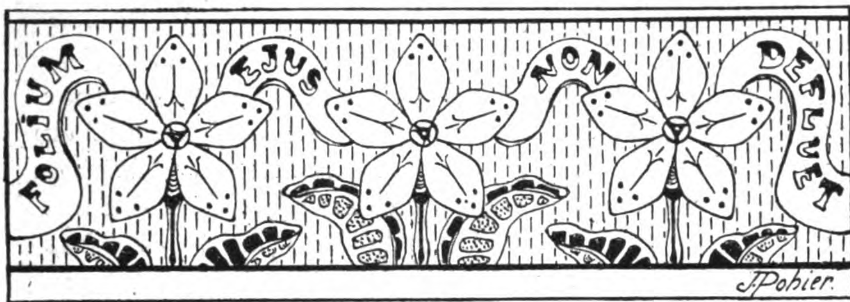
(1) Je hasarde une 3e preuve que je tire de la 8e strophe de l'Ode *Au pays de Vendômois*. Cette strophe fait sans doute allusion aux succès remportés en Picardie par Antoine de Bourbon, *duc de Vendôme*, lieutenant-général de cette province depuis 1537; mais il n'avait eu vraiment l'occasion de se signaler qu'après la rupture définitive de la trève de Nice, c'est-à-dire à partir de la fin de juin 1542; c'est en juillet et août qu'il triompha du comte de Rœux, s'emperant de Tournehem, La Montoire, Aire, Saint-Omer et Béthune. Ronsart se promet de chanter à son retour ces « victoires picardes que gaigna son seigneur » *ou bien* de consacrer la gloire

Du haut sang des Bourbons.

Ce *ou bien* ne peut s'expliquer que si Ronsart fait allusion à la grande victoire lombarde de Cerizoles, remportée en avril 1544 par le cadet d'Antoine de Bourbon, François, comte d'Anguien. Cependant mon interprétation de cette 8e strophe reste hypothétique. (Cf. *Mémoires* de Martin du Bellay et de Montluc. — *Lettres* d'Antoine de Bourbon. — Articles de A. de Rochambeau dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendomois*, année 1878, p. 24 sqq.)

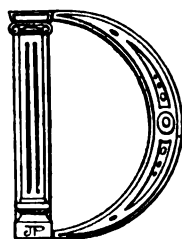


Digitized by Google



DOCUMENTS INÉDITS

UNE LETTRE DE SALMON MACRIN AU CARDINAL DU BELLAY
(8 septembre 1536)

E tous les écrivains de la première moitié du XVIe siècle qui ont célébré la famille du Bellay, celui qui l'a fait avec le plus de constance et de ferveur, est certainement le poète latin que nous connaissons sous le nom, ou plutôt sous le pseudonyme de Salmon Macrin (1), Il n'est pas un des recueils de ses poésies qui ne contienne plusieurs pièces en l'honneur des différents membres de la famille de Glatigny *(domus Glatiniana),* surtout de Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, et de Jean, évêque de Paris, puis cardinal.

Toutes les œuvres de Salmon Macrin n'ont pas été publiées. Deux volumes de la collection Dupuy contiennent de ce poète quelques pièces inédites, en original. Le volume 810, f. 119, renferme cinq

(1) Cf. *Revue de la Renaissance,* p. 56-57 ; et E. Jovy : *Louis Trincant, biographe inédit de Salmon Macrin.* Loudun, 1892.

Digitized by Google

distiques adressés *ad cardinalem Bellaium Mecænatem suum beneficentissimum Salmonius.* Dans le volume 951, f. 315-318, on trouve plusieurs pièces et une lettre autographe dont le destinataire est notre cardinal; f. 315, une pièce en distiques *De Domo Glatiniana* (composée vers 1546), une épitaphe de Langey, traduite de Marot et f° 316, trois poésies l'une à Jean du Bellay *(Jam meus a domina rediit Bellaius aula...* 14 vers) les deux autres à François Ier et au connétable Anne de Montmorency. La lettre envoyée au cardinal du Bellay se trouve f. 317-318. Nous la reproduisons intégralement :

Io, Bellaio Cardinali ampliss [*imo*]
patrono suo) *Salmonius Macrinus.*

Scripsi ad te proxime, cum te Parisiis cum potestate et imperio esse intellexissem (1) elegos gratulatorios quales tum ut in festinatione maxima potui, ut illorum lectione intelligeres me ex eorum esse numero qui honorum tuorum accessione et dignitatis tuæ ornamentis mirabiliter gaudeant. Cæterum cum brevi statuerim libros aliquot odarum tibi noncupare, ac patrocinio tuos tectos in lucem emittere, commode me facturum existimavi, si eosdem elegos (quos acceperis necne haud scio) in numeros lyricos verterem, ut cæteris edentis adderentur. Eos item ad te mitto, ut si Elegi abs te lecti fastidium tibi moveant et lyrici nauseam.. Quippe adagium non ignoras : crambe repetita mors ; hinc ingenii mei parvitatem colligas licebit, quod inventionis penuria bis eodem argumento ludere cogatur. Sed boni scio omnia consules, et nævos etiam meos amabis. Addidi etiam epigramma de Cæsare, quem pene clausum a nostris rumor circumfert, occasione argumenti sumpta a Cumis quæ in ejus ditione sunt, ubi Dædalus alas suas deposuisse poetæ fabulatur. Vale pater et patrone ampliss. Salmonii tui studiosor quam isti qui eum calumniis suis opprimere machinati sunt. Julioduni (2) die natatio Virginis [Loudun, le 8 septembre 1536]. Et l'adresse : à Monseigneur le cardinal du Bellay, gouverneur de Paris et de l'Isle de France, à Paris.

Cette lettre est curieuse par ce qu'elle nous montre la façon de procéder de Macrin et l'intimité de ses rapports avec le cardinal.

(1) Le cardinal du Bellay fut, le 21 juillet 1536, lieutenant-général du gouvernement de Paris et de l'Ile de France. Il était chargé de mettre en défense cette province et la frontière du Nord, contre une invasion possible des Impériaux.

(2) Loudun, patrie de Macrin et où il résidait de préférence à la Cour.

Digitized by Google

Les pièces mentionnées dans la lettre sont à la suite. Celle qui est dédiée à Jean du Bellay comprend onze strophes dont voici la première :

Bifrons Jane Pater, mentis acumine
Qui subtili, animii ac lumine lynceo
Et præsentia cernis
Et ventura sagaciter.....

Cette pièce est reproduite dans le volume dont Macrin annonce l'apparition prochaine et qui parut l'année suivante sous le titre *Salmonii Macrini juliodunen* [*sis*] *cubicularii regii hymnorum libri sex ad Jo. Bellaium S. R. E. cardinalem amplissimum, cum privilegio regis. Parisiis ex officina Roberti Stephani* M D XXXVII. — Le livre parut au début de l'année 1537; on lit à la page 238 : *excudebat Rob,, Stephanus Parisiis M D XXXVII, VII id.febr.* La pièce ci-dessus est aux pages 223-224. — L'amitié de Salmon Macrin et de Jean du Bellay ne fit que s'accroître encore par la suite. Dix ans plus tard, en 1546, Macrin fit suivre la publication de ses poésies des poèmes qu'il avait rassemblés du cardinal du Bellay.

V.-L. BOURRILLY,
Professeur au Lycée de Toulon.



Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

DU XVI[e] SIÈCLE

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, rue Lafayette. — *Michel Colombe et la sculpture française de son temps,* par Paul Vitry, docteur ès-lettres, attaché aux Musées nationaux, 1 vol. in-4° illustré de nombreuses gravures. Prix : **25** fr.

Voilà donc enfin un livre complet sur Michel Colombe. A dire vrai, M. Paul Vitry ne nous apprend rien de neuf sur la vie du grand statuaire breton, et ceux qui voudraient être fixés sur ses commencements et sur les ateliers où il se forma ne trouveront rien dans ce volume qui satisfasse leur légitime curiosité. L'auteur se contente de répéter d'après les rares documents que nous possédons sur l'imagier de la reine Anne qu'il était originaire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon et qu'après avoir appris son métier on ne sait où il s'établit à Tours où il fit les merveilleux ouvrages qui ont consacré sa réputation. Ce n'est donc point par le côté biographique que ce livre séduira ceux qui le consulteront, mais bien par son caractère scientifique, par la méthode critique qui a présidé à sa composition, par l'étendue des connaissances, la sûreté des informations et les documents iconographiques qu'il fait passer sous nos yeux. J'ajoute que le chauvinisme local sera flatté d'apprendre que Michel Colombe, en tant que précurseur de la Renaissance, ne dut rien à l'Italie ou si peu que rien, puisqu'il est acquis que dans ses œuvres maîtresses, le tombeau de François II de Bretagne et le Saint-Georges de Gaillon, il n'y a que la partie italienne, autrement dit la décoration, qui n'est pas de lui.

Est-ce à dire que M. Paul Vitry a épuisé le sujet et que sa critique soit exempte de critique ? Pas précisément, et pour ma part je fais dès aujourd'hui mes réserves en ce qui concerne les artistes italiens qui travaillèrent avec Colombe au tombeau de Nantes.

M. Vitry attribue la décoration de ce tombeau à Jérôme de

Digitized by Google

Fiesole. Cela me paraît à moi plus que douteux. Je sais bien que c'est à lui que la reine Anne avait d'abord confié l'exécution du mausolée de son père, mais il suffit qu'elle en ait chargé un autre



TÊTE DE VIEILLARD (LA PRUDENCE)
(Tombeau de François II, à Nantes)

par la suite, pour que Jérôme de Fiesole se soit refusé à travailler en sous-ordre et à des prix véritablement dérisoires.

Tout bien réfléchi, j'incline à croire que les artistes italiens qui

Digitized by Google

décorèrent le tombeau de François II n'étaient autres que les Juste. M. Vitry pense qu'ils furent appelés en France par les neveux de Thomas James pour exécuter le tombeau de leur oncle que l'on admire encore dans la cathédrale de Dol. Je ne suis pas de cet avis.



LA VIERGE DE LA CHAPELLE DE LA BOURGONNIÈRE

Bien qu'on ignore la date exacte de leur arrivée à Tours, je pense qu'ils y étaient déjà quand on songea à eux pour le tombeau de Thomas James et quelque chose me dit qu'ils travaillaient à Nantes quand ils furent mandés à Dol. En tout cas les deux tombeaux sont de la même époque (1502-1507) et je remarque que les Juste travaillèrent également à Gaillon avec Michel Colombe en 1508 et 1509. C'est un point d'histoire artistique que je me propose d'étudier au premier jour, et je me demande si la vie de Thomas Régis, dont M. Vitry n'a pas dit un mot au cours de son livre, ne nous donnerait pas la clef de cette énigme.

On sait que Thomas Régis, après avoir vécu pendant quelque temps à la cour de la reine Anne et avoir rempli différentes missions diplomatiques pour le compte de Louis XII, s'établit à Rome où il fut très apprécié des papes Alexandre VI, Jules II, Léon X, Adrien VI et Clément VII, et qu'il mourut évêque

Digitized by Google

de *Dol*, en 1524, après avoir rempli les fonctions de procureur général au Concile de Latran. C'est lui qui fit construire à Rome le beau palais de la Farnesina et à Nantes la merveilleuse chapelle de la Collégiale dédiée à saint Thomas, son patron. Il était en rapports en Italie et en France avec tous les artistes en renom et je serais bien surpris si ce n'était pas lui qui avait envoyé à Tours les Italiens qui y travaillèrent avec Michel Colombe. Encore une fois, c'est un point que je me propose d'éclaircir. Le sujet en vaut la peine, et je crois que M. Vitry aurait bien fait de diriger ses recherches de ce côté.

A côté des gravures du tombeau de Nantes, nous reproduisons celles de la Vierge et du Christ italien de la chapelle de la Bourgonnière dont je me suis beaucoup occupé dans mes études sur Joachim du Bellay. Cette chapelle est un des joyaux de la Renaissance française, et M. Vitry a bien vu qu'elle ne pouvait pas avoir été construite par l'architecte Jean de Lespine. Il suffit de regarder le corps de logis du château d'Ancenis et l'aile droite de l'hôtel Pincé, qui sont de cet architecte, pour se rendre compte immédiatement que la chapelle de la Bourgonnière n'est point son œuvre. Mais de qui est-elle et quel est l'artiste qui a sculpté les belles statues de la Vierge, de Saint-Antoine, de saint Sébastien et du Christ à la robe dorée qui illumine ce petit sanctuaire ? Voilà ce qu'on ne saura probablement jamais, les archives du château ayant été détruites sous la Révolution. L. S.

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD. — *Catalogue et Description des Manuscrits de Montpellier, provenant du département de l'Yonne*, étude bibliographique, historique, liturgique et musicale, par l'abbé H. VILLETARD. — 1 vol. in-8° de 64 pages.

Je ne saurais trop remercier M. l'abbé Villetard de m'avoir envoyé sa brochure, car elle m'a appris des choses dont je ne me doutais pas, entre autres que les abbayes de Pontigny et des Escharlis possédaient de très riches bibliothèques et que quelques-uns de leurs manuscrits se trouvaient aujourd'hui à l'École de Médecine de Montpellier.

IMPRIMERIE G. HAMAIN, A BOULOGNE-SUR-MER. — *Vie et commune origine de Jean Molinet, le Bolognois, et de Jehan Le Maire, le Belgeois, poètes et chroniqueurs des XVe et XVIe siècles*, par Alph. LEFEBVRE, une brochure in-8° de 32 pages.

L'intérêt de cette brochure consiste principalement dans la recherche de toutes les particularités intimes et familiales concernant Jehan Molinet et Jehan Lemaire et dans la discussion sur leur commune origine d'essence boulonnaise. M. Lefebvre s'efforce d'éta-

Digitized by Google

blir que les Lemaire existaient très anciennement dans le comté de Boulogne et dans le Ponthieu ; mais on ne peut les y suivre que jusqu'au XIVe siècle, et à partir de ce moment ils semblent se cantonner dans les environs de Desvres.

LIBRAIRIE GEORGES BRIDEL ET Cie, A LAUSANNE. — *Théodore de Bèze à Lausanne*, 1 vol. in-18, par Auguste BERNUS.

On a bien raison de dire que dans les petits pots sont parfois les meilleurs onguents. J'ai lu bien des études sur Théodore de Bèze, mais aucune ne m'a causé autant de plaisir que celle de M. Bernus. Il est vrai qu'elle est écrite de façon tout à fait charmante, dans la langue la plus pure et la moins prétentieuse du monde, et que l'auteur habite la ville où Bèze professa avec tant d'éclat et d'autorité. J'ajoute que des trois seules monographies que le XIXe siècle nous ait données sur Bèze, pas une n'étudie à fond ou jusqu'au bout l'homme et son œuvre. Pourtant ce sont des monographies allemandes ! La première, celle de *Baum* s'arrête à la veille de la mort de Calvin, c'est-à-dire au moment où le rôle de Bèze va devenir prépondérant ; les deux autres, celle de *Schlosser* et celle de *Heppe* qui continuent l'ouvrage de *Baum* sont « d'une sécheresse et d'une insuffisance désespérantes. » C'est, dit justement M. Bernus, au moment de la mort de Calvin que s'arrêtent, par une déplorable fatalité, les sources imprimées les plus sûres et les plus abondantes : l'*Histoire* si détaillée des *Eglises réformées de France* n'atteint pas cette année fatidique de 1564 ; l'*Histoire* si précise *du peuple de Genève*, du regretté Amédée Roget la dépasse à peine ; le trésor épistolaire réuni par les éditeurs strasbourgeois de Calvin s'y termine naturellement. » Et cependant, c'est durant une période de quarante ans que Bèze va être l'âme et le centre des églises réformées de l'Europe ; et il s'acquittera de cette tâche écrasante avec une vaillance et une habileté admirables. Or ces quarante années d'efforts et de luttes, nous ne les connaissons que d'une manière tout à fait fragmentaire. » Et c'est à combler cette lacune que s'est appliqué M. Bernus, aidé en cela par la belle étude que M. Ch. Borgeaud a consacrée à Théodore de Bèze dans son livre monumental sur l'*Académie de Calvin*, publié à Genève chez Georg et Cie. Car ce m'est un véritable plaisir de constater que les écrivains protestants de France et de Suisse mettent à étudier les commencements de la Réforme le même zèle que les amis de la Pléiade à étudier le grand mouvement littéraire de la Renaissance, et je suis heureux de saluer au passage les grands travaux sortis depuis quelques années

Digitized by Google

du sein de la Société d'histoire de Genève, que préside avec tant d'autorité M. A. Cartier. M. Bernus nous annonce, dans une note de son livre, que MM. Eug. Choisy et Hipp. Aubert publieront prochainement la correspondance de Th. de Bèze avec Bullinger,



LE CHRIST DU CHATEAU DE LA BOURGONNIÈRE

et MM. A. Cartier et Tronchin les lettres adressées à Bèze, que renferme la riche bibliothèque de Bessinges. Espérons que cette publication en entraînera d'autres du même genre.

Les lettres de Calvin et de Bèze n'intéressent pas seulement l'histoire du protestantisme, elles intéressent aussi l'histoire générale

Digitized by Google

du XVI[e] siècle, qui fut si fécond et si grand à tous les points de vue.

LIBRAIRIE HACHETTE. — *Du Sentiment artistique dans la morale de Montaigne*, œuvre posthume d'Edouard RUEL, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à l'École nationale des Beaux-Arts. — Préface de M. Emile FAGUET, de l'Académie française. — 1 vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Il y a quelques années M. Émile Faguet présentait au public, dans une préface remarquable, des *Fragments* de M. Guillaume Guizot sur Montaigne, que M. Gaston Pâris appelait spirituellement des *Essais sur les Essais*. Aujourd'hui le distingué critique nous présente d'autres fragments d'un grand ouvrage sur Montaigne, que son auteur n'a pas eu le temps de finir, bien qu'il l'ait médité vingt ans. Et comme les conclusions de M. Edouard Ruel diffèrent sensiblement de celles de M. Guillaume Guizot, cela a permis à M. Faguet de faire une fois de plus le tour de Montaigne et de nous montrer en lui un artiste que nous ne soupçonnions pas, car il est entré tout à fait dans la manière de voir de M. Ruel, son ancien camarade du lycée Charlemagne, enlevé prématurément aux lettres, à l'âge de quarante-neuf ans. Ainsi donc, pour M. Ruel, Montaigne est, avant tout, un artiste. Les *Essais* sont une œuvre d'art. La vérité, la sincérité de Montaigne, c'est la sincérité de son art. Son égoïsme est un égoïsme d'artiste : il ramène tout à lui pour augmenter la richesse et la variété de la vie de son *moi*. De son sentiment artistique, découle encore son sentiment de la misère et de la faiblesse humaines, ou, si l'on veut, son sentiment des bornes de la force et de la raison humaines. La thèse de l'*Apologie de Raymond de Sebonde* n'est autre que celle-ci : Si l'auteur de la vie, si Dieu, ne se fait pas connaître lui-même à nous, l'esprit humain est incapable d'atteindre la vérité. La méthode même de Montaigne dans cette *Apologie* est artistique ; il n'étudie que les formes artistiques des idées philosophiques ou morales. Le tempérament artistique de Montaigne explique de même son sentiment de la vie : Montaigne conforme sa vie physique comme sa vie morale à des préceptes artistiques. De là encore son sentiment de la mesure, appliqué surtout à la politique. Malgré l'imperfection des lois, il faut leur obéir. Montaigne est dur pour les novateurs et les réformés. Il a cela de commun avec Rabelais, soit dit entre parenthèses, et peut-être que Rabelais cédait, lui aussi, de ce chef, à des préoccupations artistiques.

Digitized by Google

De là enfin la conception de l'idéal chez Montaigne. C'est toujours M. Ruel qui parle. Il semble partir des théories réalistes, et, en étudiant la vie, il rencontre la poésie et l'idéal. La beauté est, pour lui, dans la vie elle-même, et il peint, lui, la « beauté intérieure ».

Les titres des chapitres que M. Ruel n'a pas eu le temps d'écrire, comme les fragments choisis et publiés, établissent d'une façon certaine les idées de l'auteur sur la morale et le scepticisme de Montaigne. Sa morale, certes, n'est pas chrétienne. Est-ce une raison pour dire qu'il n'était pas chrétien ?

Voici, pour donner une idée du livre que préparait M. Ruel, quelques pensées et réflexions que j'ai cueillies au hasard parmi les *Fragments* qui le terminent :

Montaigne est le plus grand poète du XVI[e] siècle.

Montaigne parsème son livre de citations, comme on pare sa maison de fleurs, Les fleurs ne sont pas l'ouvrage de l'homme, mais le goût des fleurs témoigne en faveur d'une âme. A les choisir, à les disposer, à les aimer surtout, on les fait siennes. On peut les embellir en s'en parant.

Montaigne avait gravé des citations sur les poutres de la pièce où il travaillait : c'étaient ses objets d'art.

De considérations seulement spirituelles, Montaigne en vient, sans avoir l'air d'y toucher, à des considérations religieuses de la plus haute portée ; puis il y met un grain de personnel, puis de la critique littéraire la plus fine ; et c'est là proprement ce qui fait la saveur des *Essais*.

Montaigne a le talent des grands critiques ; il parle avec tant d'intérêt des auteurs qu'il aime, qu'il fait dire : « Il faudra que je lise ce livre. » Par exemple, remarquez le ton dont il loue César.

Les contradictions de Montaigne sont souvent l'effet, non d'une pensée incertaine, mais de la réflexion : dans une addition postérieure, Montaigne, après avoir expliqué et appuyé sur différentes observations sa première opinion, la contredit, ou plutôt la corrige ; en réfléchissant, il a trouvé un nouvel aspect du sujet. Cette addition, comme il arrive souvent, marque une gradation dans la pensée ou plutôt dans l'observation.

Montaigne a la profondeur de Shakespeare, — non celle d'un philosophe raisonneur.

Il me semble que le ton dont Montaigne parle de Dieu, l'idée majestueuse qu'il a de la divinité, ne dénotent guère le scepticisme. Il critique les méthodes dont les philosophes se servent pour arriver à Dieu, qui, pour lui, est au-dessus de toute imagination.

Ces pensées et ces réflexions ne sont pas exemptes de paradoxe, mais c'est un peu le défaut du genre, et cela n'enlève rien à leur nouveauté.

Digitized by Google

LIBRAIRIE H. OUDIN, 10, RUE DE MÉZIÈRES. — *Un grand rhétoriqueur poitevin. Jean Bouchet* 1476-1557(?), thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris par Auguste Hamon, ancien élève de la faculté libre des Lettres d'Angers, 1 vol. gr. in-8°, de XXI-430 pages.

Voilà un ouvrage sérieux, fortement documenté et fort bien digéré sur les rhétoriqueurs en général et sur le rhétoriqueur poitevin, Jean Bouchet, en particulier. Il faut remercier M. Auguste Hamon de l'avoir entrepris, car le sujet n'avait rien d'attrayant en lui-même, quel que soit d'ailleurs l'intérêt que présente la vie de Bouchet. Et d'abord, M. Hamon a très agréablement divisé son livre, ce qui permet au lecteur de le lire jusqu'au bout sans fatigue et même avec un réel plaisir. Dans le partie consacrée à la *Vie de Iean Bouchet*, il étudie les premières années, le Procureur de La Trémoille, les amitiés littéraires, l'ordonnateur de mystères, les dernières années. — Jean Bouchet intime. — Dans la deuxième partie consacrée à l'écrivain, il nous montre l'annaliste, le poète, le moralisateur. — Dans la troisième et dernière qui est la plus ingrate, mais aussi la plus savante, M. Hamon étudie la versification, l'orthographe et la grammaire de Bouchet. « Je voudrais dans cette dernière partie, écrit-il, non pas même esquisser une histoire de la versification et de la langue française entre 1500 et 1550, — il y a là une étude impossible à faire, je crois, à l'heure actuelle, les documents n'ayant pas été dépouillés ; elle exigerait d'ailleurs, pour parler comme au XVI[e] siècle, « un juste volume » — mais simplement présenter quelques remarques, qui plus tard pourront peut-être offrir quelque utilité à ceux qui étudieront la métrique, la prosodie et la grammaire des rhétoriqueurs. » Que M. Hamon me permette de lui dire qu'il est vraiment trop modeste. S'il n'a point fait sur la question un travail définitif, si même il me semble avoir erré sur quelques points, cela n'empêche pas qu'il a singulièrement déblayé le terrain et qu'à l'avenir, ceux qui s'occuperont de la langue et de la métrique des grands rhétoriqueurs ne pourront guère se passer de son ouvrage. Quel plus bel éloge pourrions-nous en faire ? Au moment où la Pléiade est l'objet de tant d'études et de gloses savantes, M. Hamon a pensé qu'il était utile de montrer ce qu'elle devait aux grands Rhétoriqueurs. Encore une fois on ne saurait trop l'en féliciter, car si la Pléiade eut l'honneur de sortir la poésie de l'ornière où elle était embourbée, il faut bien reconnaître que, sous le rapport de la versification, elle doit beaucoup à Bouchet et à Le Meire de Belges.

Digitized by Google

LIBRAIRIE FERET et FILS, éditeurs à Bordeaux : *Les Antiquitez de Rome*, de JOACHIM DU BELLAY, par J. VIANEY, professeur à l'Université de Montpellier.

M. Vianey continue ses études si intéressantes et si neuves sur les poésies de Joachim du Bellay. Après nous avoir fait connaître les sources italiennes de l'*Olive*, il nous indique la part de l'imitation qui existe dans les *Antiquitez* de ce poète. Elle est, d'après lui, beaucoup plus considérable qu'on le croit. « Du Bellay y est encore plus près de sa première manière que de sa seconde manière », c'est-à-dire plus près de l'*Olive* que des *Regrets*, « l'œuvre poétique peut-être la moins livresque de tout le XVIe siècle. » Il y a noté très peu d'impressions vraiment personnelles. Il n'a guère fait qu'y réunir ce qu'avaient dit de plus intéressant sur la majesté de Rome et sur la mélancolie de ses ruines quelques poètes anciens et modernes. Plusieurs fois il a repris, pour chanter la grande ville déchue, des images que d'autres écrivains avaient appliquées à d'autres grandes catastrophes. Horace, Virgile, Properce, Ovide, Lucain, James Vitalis, Buchanan, Arioste, Castiglione, Guidiccioni, voilà ceux dont il est l'écho quand il dit :

L'antique honneur du peuple à longue robbe.

Cependant M. Vianey reconnaît que les *Antiquitez* marquent pour le sonnet français et pour toute notre poésie, une nouvelle conquête. « Ce n'est pas là non plus peut-être qu'il eommence à prendre cette fermeté d'airain qui restera jusqu'à Corneille, sa principale beauté. Mais c'est là, ce me semble, qu'il se fait une habitude de la prendre..., et à l'auteur des *Antiquitez* revient, sans doute, pour une très grande part, l'honneur de tout ce qu'il y a de vigueur et de noblesse dans les poëmes romains de notre littérature classique... »

J'aurai l'occasion de revenir sur cette thèse dans le *Commentoire* des *Autiquitez*.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE CHAMPION : *Antoine Govéan, professeur de droit*, par François Mugnier, 1 vol. in-8°. — LIBRAIRIE HENRI LECLERC : *Le « Platon » de Rabelais*, par Abel Lefranc. — LIBRAIRIE NOEL CHARAVAY : *Deux « Plutarque » inconnus*, par Abel Lefranc (2 brochures in-8°. — REVUE HISTORIQUE (tome LXXXVI, année 1901) : *L'Ambassade de la Forest et de Marillac à Constantinople*(1535-1538), par V.-L. Bourrilly, 1 broch. in-8°.

Digitized by Google

LE XVIe SIÈCLE

A L'ACADÉMIE, AUX GOBELINS, AU LOUVRE

OUVRAGES COURONNÉS PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — *Prix Saintour :* 500 fr. à M. Henri THOMARD, pour son livre sur *Joachim du Bellay*. — *Prix Montyon :* 1000 fr. à M. l'abbé BROUSSOBLE, pour son livre : *La Jeunesse du Pérugin et les origines de l'école ombrienne ;* 500 fr. à M. Henri AMPHOUX, pour son livre intitulé : *Michel de l'Hospital et la Liberté de conscience au seizième siècle.* — *Prix Sobrier-Arnould :* 1000 fr. à M. l'abbé PAQUIER, pour son ouvrage intitulé : *Jérôme Aléandre,* de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529).

AUX GOBELINS. — Le directeur des Gobelins, M. Jules Guiffrey, vient d'exposer dans le grand salon carré du Musée de la manufacture, quelques pièces anciennes fort intéressantes dont les tapisseries suivantes du seizième siècle : *Elymas frappé de cécité*, la *guérison du Paralytique* et le *sacrifice de Lystre,* réduction d'après Raphaël, le *Christ mort*, la *Salutation angélique,* des fragments des fameuses *Chasses de Maximilien ;* enfin un incomparable panneau en tapisserie de Bruges de 1501, don de M. Spitzer, et représentant *Louis XI levant le siège de Dôle et de Salins*. Toutes ces tapisseries sont flamandes.

La nouvelle exposition du Musée des Gobelins se complète par trois tapisseries parisiennes dont l'une du seizième siècle exécutée à l'atelier de la Trinité : le *Baiser de Judas*.

LA COLLECTION ADOLPHE DE ROTHSCHILD. — Le Louvre vient d'entrer en possession de la fameuse collection d'objets d'orfèvrerie religieuse du Moyen-Age et de la Renaissance que M. le baron Ad. de Rothschild considérait comme ce qu'il avait de plus précieux et qu'il avait léguée à notre grand Musée national.

Parmi les 87 numéros de cette collection unique, nous citerons quelques-unes des pièces les plus remarquables du seizième siècle :

1° Un reliquaire italien en argent niellé de forme ronde : *Madeleine lavant les pieds du Christ ;*

2° Trois baisers de paix, italiens : *Saint-Léonard,* daté de 1510, *Jésus devant Pilate, l'adoration du Christ ;*

3° Un pendentif français, médaillon ovale en cristal de roche, *le Christ et les instruments de la Passion ;*

4° Un autre pendentif, flamand, en or ciselé : *Dieu, le Fils et le Saint-Esprit ;*

5° Un autel portatif, italien, avec 2 colonnes torses et un ange en or émaillé ;

6° Une statue de sainte Marguerite en pierre blanche, avec son socle en bois sculpté, œuvre française ;

7° Un haut relief en bronze italien de la fin du XVIe siècle : *La Conversion de saint Paul.*

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Vendôme. — Imprimerie F. EMPAYTAZ.

Digitized by Google

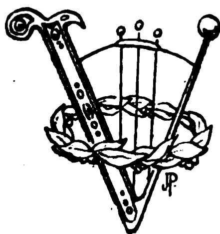


Louis le Caron, dit Charondas

(1536-1613)

II

(Suite)



OILA donc Charondas devenu Clermontois. C'est à Clermont qu'il va passer le reste de sa vie, et d'une vie qui sera longue; c'est à Clermont qu'il va composer ou mettre à fin ces œuvres juridiques qui donneront à son nom une véritable illustration.

Il avait commencé de bonne heure à écrire en droit. En 1555, avait paru sous son nom un petit recueil de droit anté-Justinien, composé du *Catalogus legum* de Zaze, l'ami d'Érasme, professeur à Fribourg en Brisgau, et mort en 1535; — d'une restitution de la loi des Douze-Tables, que Baudoin le premier avait publiée en

Digitized by Google

1545, — et des fragments d'Ulpien, texte et commentaires de Cujas, le premier travail du grand maître qui ait été imprimé, et qu'Amanton, son élève, avait déjà édité à Toulouse l'année précédente. « Le Caron avait joint à cette œuvre de ses maîtres des postilles et un commentaire, simples notes d'un étudiant, mais qui révèlent chez lui une tendance marquée vers l'interprétation historique des textes » (1). C'est au titre de cet ouvrage que nous voyons apparaître pour la première fois le nom de Charondas. Dans la préface, il se plaint de ses nombreux ennemis (il avait dix-neuf ans), et les voue à l'exécration dans un latin d'une véhémence toute cicéronienne.

Jurisconsulte déjà connu, il annonçait, au moment de prendre possession de son nouveau poste, qu'il avait la tête pleine de projets d'ouvrages. Les nombreux travaux qu'il publia à Clermont témoignent qu'il ne mentait pas, et, parmi eux, trois qu'il convient de mettre à part, parce qu'ils forment de véritables monuments : un nouveau Cours de droit romain, un Cours de droit coutumier, et des annotations sur la *Somme rurale* de Boutillier.

III

En 1567, Christophe Plantin, le célèbre imprimeur anversois, l' « architypographe des Pays-Bas », avait fait paraître le *Corpus juris civilis* de Russard et de Duaren, et l'ouvrage avait été reçu avec une telle faveur qu'en un an l'édition se trouva épuisée.

(1) A. Digard, *Études sur les Jurisconsultes du XVIe siècle; Louis Le Caron, dit Charondas*, dans la *Revue historique de droit français et étranger*, t. VII (1861), p. 187. Il est regrettable que l'auteur de ce savant article n'ait examiné en Charondas que le romaniste, renvoyant, pour la critique des ouvrages de droit coutumier, à des articles futurs, qui n'ont jamais paru.

Digitized by Google

Plantin se demandait s'il en donnerait une autre, ou s'il ne réimprimerait pas de préférence le *Corpus juris* d'Antoine Lecomte (Contius), lorsqu'il reçut une lettre de Charondas qui le tira d'embarras. Charondas proposait de faire un nouveau *Corpus*, et Plantin accepta avec joie l'offre d'un si savant jurisconsulte. L'ouvrage vit le jour en 1575 (avec une préface de Plantin où je puise ces renseignements) (1). Il obtint un très grand succès, et le méritait. « Charondas rendait service aux étudiants de son temps en comparant la leçon commune avec un autre manuscrit que pos-

(1) Plantin, à cette occasion, écrivit à Charondas la lettre suivante dont je dois la communication à l'obligeance de M. Max Rooses, le savant conservateur du Musée Plantin-Moretus, à Anvers. « A Monseigneur Monsieur le lieutenant du Roy, à Clermont. — Monseigneur, depuis vous avoir requis par mes dernières qu'il vous pleust m'envoyer la copie de vostre dédicatoire des Pandectes pour imprimer les premières feuilles du cours civil, j'ay calculé quel temps il nous faut pour en achever l'impression et trouvé qu'avec la grâce de Dieu, nous pourrions le faire devant la fin du mois de janvier prochain, coñe aussi il nous est nécessaire pour l'avoir à la foire de Francfort en Quaresme. Et d'autant que mon intention a tousjours esté et est encores, pourveu que le trouviés bon, de coñencer incôtinent, cestuycy achevé, l'impression du Cours canon : je vous supplie de me faire advertir si vous serés prest de nous envoyer la copie dud. cours par vous amendée ou bonne partie d'icelle devant la feste de Noël prochain ; à celle fin que suivant cela je persiste en ceste première resolution de faire suivre led. cours canon ou bien que je m'appreste pour coñencer autre ouvrage. Car notés qu'il nous est tousiours besoing d'estre resolus de tout cela que voullés imprimer pardeca quelque six semaines ou deux mois auparavant que d'y pouvoir coñencer : et ce à cause que ne pouvons rien imprimer qu'il n'ait prealablement esté examiné et approuvé par les censeurs ou coñissaires a ce ordonnés et puis apres qu'il ne nous soit permis de ce faire par le conseil du Roy, à quoy se passent ordinairement quelques six semaines aux choses les plus faciles et quelques mois à celles qui peuvent être aucuñement doubteuses, voire bien ayié quelque fois sollicité année entière avant que d'avoir obtenu expedition de telles affaires. Parquoy je vous supplie derechef qu'il vous plaist de me faire advertir de cela que je devray attendre de lad. copie et de m'employer en tout cela en quoy m'estimerés vous pouvoir faire quelque service. Qui est l'endroit, Monseigneur, où me r/mant bien humb. je prie Dieu... D'Anvers ce dernier octobre 1574. » (Archives du Musée Plantin-Moretus, t. VIII, fol. 109. Minutes des lettres de Plantin).

Digitized by Google

sédait alors l'abbaye de Saint-Denis, et dont il parle dans sa préface, et le texte des autres parties du corps de droit avec un manuscrit apporté d'Italie par un certain Vénitien, nommé Étienne Auredan. Ce dernier ne fut communiqué qu'au cours de la publication à Charondas, qui le regrette vivement dans la préface de la troisième partie de son Code. Quant à la valeur des notes, ce n'est pas assez dire, avec MM. Camus et Dupin, qu'il fit un choix judicieux des notes de Dussard et de Lecomte; il eut aussi la bonne pensée, qu'il déclare hautement, de puiser dans les trésors qu'ouvrait alors Cujas à la jeunesse studieuse, ainsi que dans les travaux de Pierre Pithou, et d'y joindre de son propre fonds des postilles, dont un bon juge, le docte Arias Montanus, qui surveillait alors chez Plantin l'impression de son admirable Bible polyglotte, a dit, écrit et signé quelque part, au dernier feuillet du Pandectes : *Je les ai lues, je les estime utiles et doctes...* » (1).

Bien plus utile encore la tentative de codification générale de la Coutume, à laquelle il consacra ensuite tous ses efforts. Il avait commencé par mettre en ordre des *Responses du droict françois*, recueil de jurisprudence où il conférait une grande quantité de cas particuliers ou d'espèces, comme on dit au Barreau, avec l'autorité d'un praticien rompu aux affaires. Et, en praticien éclairé, il se désolait du nombre toujours croissant des procès. Où est le temps « où il y avoit si peu de procès en France qu'en la cour du Palais de Paris l'herbe reverdissoit, comme aux prez des champs ? » Où est le temps où les magistrats se recommandaient par leurs mérites et par leur vertu, au lieu que ceux d'aujourd'hui (c'est Charondas qui parle) « ne sont à grand'peine congneuz que de leurs mères ? » Si ce n'est pas là l'éloquence qui grondait dans les Mercuriales de L'Hospital, c'est le langage d'un honnête homme qui se fait une haute idée de la justice, et souhaiterait de la voir

(1) Digard, *loc. cit.*, p. 190.

Digitized by Google



PORTRAIT DE CHARONDAS

Digitized by Google

rendue par des juges qui en eussent la même idée que lui. Quant à ces nombreuses décisions qu'il expose et discute avec soin, il les entremêle de réflexions personnelles, quelquefois pleines de saveur, comme la page, tout à fait curieuse pour l'époque, où il s'élève contre la vénalité des offices judiciaires (1). Remarquons aussi que cette compilation de jurisprudence est antérieure aux ouvrages de Louet et de Brodeau, qui ont valu à leurs auteurs la réputation d'être les premiers en ce genre. En 1580, un événement se produisit, qui dut passionner les gens du Parlement : on publia le texte réformé de la Coutume de Paris. Pasquier, très lié, je l'ai dit, avec Charondas, avait été l'un des commissaires chargés de préparer la nouvelle rédaction ; on pense si les deux amis échangèrent leurs vues sur un tel sujet. En 1582, Charondas publia son Commentaire de la Coutume de Paris, travail important à la fois par son objet et par ses tendances, et que je laisse à de plus doctes le soin de comparer avec celui de Dumoulin sur la même matière. En le publiant, il annonçait ses *Pandectes françaises*, auxquelles il s'appliquait, disait-il, depuis plus de vingt ans (2); leur apparition suivit de près. L'œuvre était, cette fois, de très vaste étendue. Il s'agissait de donner une coordination de toute la tradition coutumière, une compilation doctrinale, méthodique et critique, de tout ce qui composait alors le droit civil ; et cet effort, qui se poursuivit par des éditions ultérieures, eut le suffrage des gens du métier. Aujourd'hui qu'un tel ouvrage n'offre plus qu'un intérêt historique, on y trouverait les qualités particulières des jurisconsultes coutumiers, qui n'avaient aucune visée révolutionnaire, qui restaient circonspects, modérés en tout, soucieux de ménager tous les intérêts même contraires, qui, tout en comprenant les inconvénients de cette diversité des coutumes sur laquelle gémissait déjà

(1) Préface du IVe livre.
(2) *Coustume de Paris*, Paris, 1582, fol. 131 v°.

Digitized by Google

Beaumanoir, ne songeaient pas à une refonte totale du droit privé, et qui cependant, en comparant et critiquant, en louant les bonnes coutumes et blâmant les mauvaises, en se rattachant constamment aux principes, ont préparé de loin l'acheminement définitif. Pour Charondas, il songeait si peu à rompre avec le l'unité passé, qu'il réédita le *Grand Coutumier* de Jean Boutillier.

Seigneur de Froidmont et lieutenant au bailliage de Vermandois, où Pierre de Fontaines avait rendu la justice au siècle précédent (Beaumanoir, de Fontaines, Boutillier, Charondas! ce coin de Picardie a été vraiment une terre de jurisconsultes), Boutillier composa, dans les dernières années du XIV[e] siècle, un recueil de jurisprudence, contemporain par conséquent du *Grand Coustumier de France*, et qui présente un tableau très important des usages judiciaires au moyen-âge, tels que les avaient établis les traditions du droit romain et consacrés les arrêts du Parlement. Il donnait à ce Coutumier le nom de *Somme rurale*, titre assez bizarre, dont les commentateurs ont proposé plusieurs interprétations, en quoi ils ont eu tort, Boutillier lui-même ayant pris soin d'expliquer qu'il entendait par là ne donner qu'un ouvrage de pratique, écrit sans prétention doctrinale, à la façon d'un jurisconsulte de village. Imprimé pour la première fois à Bruges, en 1479, puis à Abbeville, en 1486, la *Somme* eut un grand nombre d'éditions, dont les meilleures furent celles de Jean des Degrez, en 1512, et de Michel de Boille, en 1537. Quand je dis les meilleures, je devrais dire les moins mauvaises. En 1598, Charondas, qui, dans ses *Pandectes*, avait déjà proclamé sa *grande estime* pour le livre de Boutillier, conféra le texte imprimé de la *Somme rurale* avec une copie manuscrite qui tomba sous sa main. Frappé des nombreuses omissions de Michel de Boille, il résolut de faire connaître son exemplaire, qu'il avait trouvé *grandement différent*. Il n'osa cependant modifier un texte consacré par l'usage, et le reproduisit avec les additions

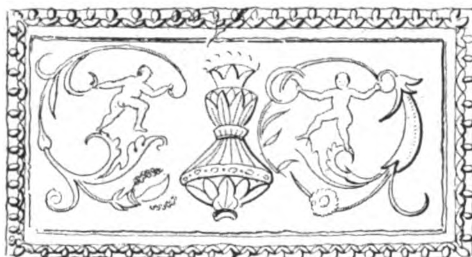
Digitized by Google

de de Boille, restituant rarement les lacunes dans le corps de l'ouvrage et rejetant à la fin les principaux chapitres omis. Il divisa les deux livres de la *Somme* par titres (division qu'on a toujours respectée depuis), et les enrichit d'additions considérables qui forment un commentaire complet (1).

LUCIEN PINVERT.

(A suivre.)

(1) A. Paillard de Saint-Aiglan, *Notice sur Jean Boutillier, auteur de la Somme rurale*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, IIe série, t. IV (1847-1848), p. 138.



Digitized by Google



LE QUATRIÈME

CENTENAIRE DE CELLINI

(Suite)

Giovanni-Francesco Cellini, au service du duc Alexandre de Médicis, condottière pour tout dire, avait été tué dans une rixe de militaires contre le guet, sur laquelle Cellini s'explique assez peu clairement, et dont le motif paraît avoir été assez louche. A partir du jour où il a perdu ce frère qu'il aimait et admirait avec paroxysme, Benvenuto devient comme possédé... Mais il faut l'entendre lui-même : aucune réflexion ne vaudrait la description directe de cet état d'âme et la terrible simplicité du récit :

J'étais sans cesse occupé à terminer l'ouvrage d'or du pape Clément. Il le désirait ardemment, me faisait appeler deux ou trois fois par semaine pour le voir, et toujours il lui plaisait davantage. Plusieurs fois il me fit des reproches, se fâchant presque de la tristesse que je montrais depuis la mort de mon frère. Un jour, entre autres, m'ayant vu plus abattu et plus défait que d'ordinaire, il me dit : « Benvenuto, je ne savais pas, en vérité, que tu fusses fou. Ne sais-tu que d'à présent que la mort est sans remède? On dirait que tu la recherches? » Je sortis de chez le pape et j'allai continuer le travail que je faisais pour Sa Sainteté, et les coins pour la monnaie. Je suivais partout l'archer qui avait tué mon frère, comme un amant suit sa maîtresse. Cet individu avait été autrefois soldat dans les chevau-

Digitized by Google

légers, puis il était entré comme caporal des archers dans le guet. Ce qui augmenta encore ma rage, c'est qu'il s'était vanté en disant : « Sans moi, qui ai tué ce brave jeune homme, un moment de plus il nous aurait tous mis en déroute d'une façon désastreuse, tout seul qu'il était. » Je m'aperçus que la passion de le voir si souvent me faisait perdre le sommeil et l'appétit et me conduisait à mal ; un soir donc, sans me soucier de faire un coup si peu louable et si lâche, je résolus de mettre un terme à mon tourment. Cet homme demeurait près d'un endroit appelé la Tour Sanguigna, à côté d'une maison où habitait une courtisane des plus à la mode de Rome, nommée la signora Antea.

Vingt-quatre heures étaient sonnées depuis peu ; il était sur le pas de sa porte, l'épée à la main, et venait de souper, je m'approchai adroitement de lui, avec un poignard long comme un couteau de chasse ; je lui en assénai un coup d'arrière-main tel que je pensai lui trancher la tête. Il se retourna promptement : le coup l'atteignit sur la pointe de l'épaule gauche et brisa l'os. Il se leva, abandonna son épée, étourdi par la douleur et se mit à courir. Je l'atteignis en quatre pas : j'élevai le poignard au-dessus de sa tête ; il l'inclina très bas, de sorte que l'arme frappa l'os du cou et la nuque. Elle entra si profondément que, malgré tous mes efforts pour la retirer, je ne pus y parvenir. Cependant quatre soldats sortirent l'épée à la main de la maison d'Antea ; je fus contraint de tirer aussi mon épée pour me défendre. Je laissai le poignard et je quittai la place dans la crainte d'être reconnu. J'allai chez le duc Alexandre, qui demeurait entre la place Navone et la Rotonde ; lorsque j'y arrivai, je parlai à Son Excellence qui me fit dire que si j'étais seul je n'avais qu'à me tenir tranquille, sans m'inquiéter de rien, et d'aller continuer le travail que le pape désirait tant avoir. Pendant huit jours, je travaillai chez moi. Ces militaires qui m'avaient tenu tête y vinrent. Ils avaient le poignard dans leurs mains ; ils racontaient comment l'affaire s'était passée, et la peine qu'ils avaient eu à le tirer du cou et de la tête du mort, qu'ils ne connaissaient pas. Giovani Bandini survint et leur dit : « Ce poignard est à moi ; je l'avais prêté à Benvenuto, qui voulait venger son frère. » Les militaires me firent mille compliments, s'excusant beaucoup près de moi de s'être opposés à ce que je voulais faire, bien que la vengeance se fût assouvie à outrance.

Il se passa plus de huit jours avant que le pape me fît appeler comme il en avait l'habitude. Enfin, il m'envoya chercher par ce gentilhomme bolonais, son camérier, qui me fit entendre avec délicatesse comment Sa Sainteté savait tout ; qu'elle me voulait un grand bien ; il finit en me conseillant de m'occuper de mon travail et de rester tranquille. Quand je fus en présence du pape, il me jeta de côté un coup d'œil qui me fit trembler, puis il observa mon travail. Son visage devint moins sévère, il me loua beaucoup, disant que j'avais fait *bien de l'ouvrage en peu de temps ;* puis, me regardant en face, il me dit : « Or çà, Benvenuto, à présent que tu es *gueri*, tâche de vivre. » Je le compris et je lui répondis que je le ferais.

Digitized by Google

Cela se passait à Rome en 1530. Quatre ans plus tard, à Rome encore, le lendemain même de la mort de Clément VII — y avait-il là une simple coïncidence ? — Cellini réglait les comptes d'une vieille inimitié avec l'un des orfèvres du pape, Pompeo, dont il s'estimait persécuté. Sans plus parler de ses démêlés ultérieurs, dont l'un, en France, avec son illustre compatriote le Primatice, faillit mal tourner pour celui-ci, écoutons-le raconter son affaire avec Pompeo. Il met dans ce récit la même absence de détours, et même, pas mal d'années écoulées, il savoure ce souvenir, comme on va voir, avec une sorte de plaisir. Il allègue, d'ailleurs, la légitime défense, car, dans sa franchise, il ne manque pas de rouerie. Il veut que nous croyions qu'il eut « bien de la peine à défendre sa pauvre vie ». Après tout, à cette époque où l'on ceignait la dague et l'épée pour aller faire une visite à un ami ou manger un chevreau à la campagne, tout était bien possible... Donc, un jour, Pompeo rencontre Cellini et le brave, se plaît à l'exciter par des paroles de dérision. Puis, il passe, et va s'en vanter par la ville, notamment chez un pharmacien, car, dès ce temps-là, les pharmaciens, en Italie, tenaient commerce de nouvelles autant que de médicaments. Mais laissons parler Cellini :

On m'avait dit qu'il s'était fait des gorges chaudes des bravades qu'il croyait m'avoir faites; mais de toute façon ce fut pour son malheur; car j'arrivai à cette encoignure précisément au moment où il sortait de chez le pharmacien. Ses *bravi* s'étaient écartés et l'avaient déjà reçu au milieu d'eux; je saisis un petit poignard fort aigu que j'avais sur moi; j'écartai un rang de ses acolytes, je le saisis au collet avec tant de vivacité et de tranquillité d'âme qu'aucun d'eux ne put lui porter secours. Je fis un mouvement pour le frapper au visage; mais la frayeur lui fit détourner la tête, et le coup porta précisément au-dessus de l'oreille. Je ne lui en donnai que deux, car au second il tomba mort sous ma main. Jamais mon intention n'avait été de le tuer; mais comme on dit, l'on n'est jamais sûr de ses coups.

« Je repris mon poignard de la main gauche, et de la droite je tirai mon épée pour me défendre. Alors tous ces bravi coururent au cadavre et ne s'occupèrent plus de moi. Je me retirai donc tout seul par la rue Julia, en pensant où je me réfugierais. Quand je fus à trois cents pas, Piloto, l'orfèvre, mon ami intime,

Digitized by Google

me rejoignit et me dit : « Frère, puisque le mal est fait, pensons à te sauver. — Allons, lui dis-je, chez Albertuccio del Bene ; car je lui ai dit, il y a quelques instants, que le temps viendrait où j'aurais besoin de ses services. » Bientôt les principaux jeunes gens des banques de toutes les nations, excepté les Milanais (1) vinrent m'offrir leur vie pour sauver la mienne. Messire Luigi Ruccellaï me fit offrir généreusement ce dont il pouvait disposer. Plusieurs personnes recommandables comme lui en firent autant. Tous me donnaient les plus grands éloges, car il leur semblait que cet homme m'avait persécuté trop cruellement, et ils étaient fort étonnés que je l'eusse souffert si longtemps. »

Ne croirait-on pas ouïr le discours des amis de don Diègue à la nouvelle de sa querelle? Fort de ces flatteurs suffrages décernés par l'opinion publique à sa modération, Cellini, pensez-vous, pouvait craindre cependant les rigueurs ecclésiastiques, malgré l'interrègne et les préoccupations que causait la mort de Clément VII et l'approche d'un conclave. Lisez plus avant : vous allez être rassurés.

« Le cardinal Cornaro, ayant alors appris cette affaire, m'envoya de son chef trente soldats armés de longues pertuisanes, de piques et d'arquebuses, pour me conduire chez lui et me mettre en sûreté. J'acceptai son offre; je partis avec eux; et les jeunes gens dont j'ai parlé, qui étaient du double plus nombreux que les soldats, me servirent aussi d'escorte. Pendant que ces choses se passaient, messire Trajano, un parent de Pompeo, qui avait été premier camérier du pape, envoya chez le cardinal de Médicis un grand seigneur milanais, pour lui apprendre le meurtre que j'avais commis et lui dire que la seigneurie révérendissime était obligée de me punir. Le cardinal lui répondit à l'instant : « Il aurait fait une faute bien plus grande en ne faisant pas cette petite ». Et il ajouta : « Remerciez messire Trajano de m'avoir appris ce que j'ignorais »; et, s'adressant à l'instant à l'évêque de Forli, son gentilhomme favori, il lui dit : « Cherchez avec soin mon cher Benvenuto et conduisez-le ici, car je veux le protéger et le défendre, et quiconque agira contre lui agira contre moi. » L'évêque de Forli vint me trouver chez le cardinal Cornaro, et, ayant rencontré Son Éminence, il lui dit que le cardinal de Médicis envoyait chercher Benvenuto, et qu'il voulait le protéger lui-même. Cornaro, qui était entêté comme un ourson, répondit à l'évêque avec beaucoup de colère qu'il était aussi capable de me protéger que le cardinal de Médicis. »

(1) Pompeo, la victime, était Milanais.

Digitized by Google

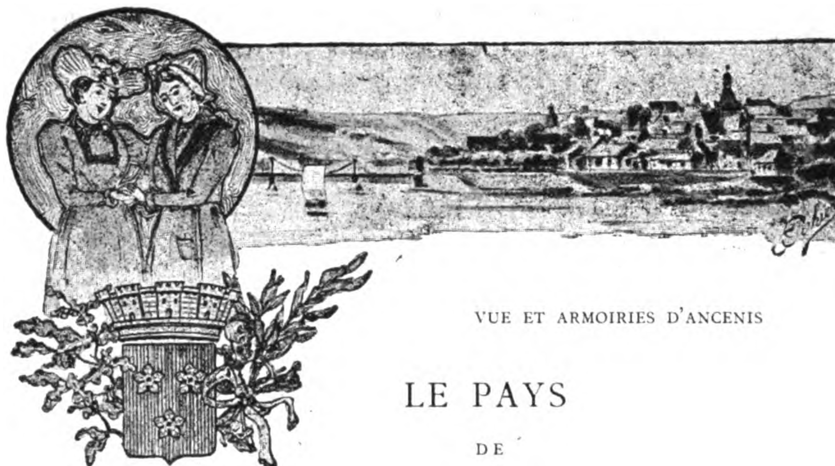
Admirable débat que celui de ces deux princes de l'Église qui pensent en venir aux mains non pour punir, mais pour favoriser un homicide. Ni Cellini, ni personne ne s'en étonne. Mais entre temps un nouveau pape, Paul III, est élu. Comment va-t-il prendre la chose ?

« Après avoir vaqué aux affaires les plus importantes pour un nouveau pontife, il s'informa de moi et dit qu'il ne voulait pas que ce fût un autre que moi qui fit ses monnaies. Un gentilhomme nommé messire Lasino Juvenale, qui était fort bien avec lui, répondit que je me cachais à cause d'un meurtre que j'avais commis sur la personne de Pompeo, le Milanais, et lui exposa mes raisons d'une manière qui m'était très favorable. A ces mots le pape dit qu'il ne savait rien de la mort de Pompeo ; mais qu'il n'ignorait pas les griefs que j'avais soufferts ; de sorte qu'il fallait qu'on me fit à l'instant un sauf-conduit au moyen duquel je puisse être en sûreté. Un Milanais, favori du pape, grand ami de Pompeo, nommé messire Ambrogio, était présent. « Saint-Père, dit-il, il ne serait pas bien que dès le commencement de votre pontificat, vous fissiez des grâces de ce genre » — « Vous n'entendez pas les affaires comme moi, répartit Sa Sainteté. Sachez que les hommes uniques dans leurs professions, comme Benvenuto, ne doivent pas être soumis aux lois ; surtout lui, car je sais combien il a raison. »

Ce seul trait ne vaut-il pas, pour peindre une époque, mieux que des volumes d'annales rédigées par des mandarins de lettres qui n'ont pas le sens de la vie et de ce qui l'éclaire jusque dans ses profondeurs ? Or, de ces traits ou de ces mots il y en a presque à chacune des huit cents pages de cette autobiographie qui ravissait à bon droit un Gœthe, un Stendhal, un Taine. Chez nous, les Mémoires de Cellini ne sont guère familiers qu'aux historiens d'art, et admirés que de grands curieux comme ceux que nous venons de nommer. Ils mériteraient un plus large public. Ils devraient être le livre de chevet de ceux qui aiment et goûtent l'écrivain qui se moque de la littérature, comme Montluc, par exemple, ou d'Aubigné, et Saint-Simon, et Maurice de Saxe, et de Castellane, tous ceux enfin qui vous remettent le cœur barbouillé des tisanes selon la formule et des fadeurs de la confiserie littéraire.

TH. LINDENLAUB.

Digitized by Google



VUE ET ARMOIRIES D'ANCENIS

LE PAYS

DE

JOACHIM DU BELLAY

I. — LE PETIT LIRÉ. — LE CHATEAU DE LA TURMELIÈRE

> Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage
> Ou comme celui-là qui conquit la toison
> Et puis est retourné plein d'usage et raison,
> Vivre entre ses parens le reste de son âge !
>
> Quand reverrai-je, hélas ! de mon petit village
> Fumer la cheminée, et en quelle saison
> Reverrai-je le clos de ma pauvre maison
> Qui m'est une province et beaucoup davantage ?
>
> Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes aïeux
> Que des palais romains le front audacieux ;
> Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine,
>
> Plus mon Loyre gaulois que le Tibre latin,
> Plus mon petit Lyré que le mont Palatin
> Et plus que l'air marin la douceur angevine.
>
> (JOACHIM DU BELLAY. — *Les Regrets.*)



IRÉ — l'immortel petit Liré — est aujourd'hui un gros bourg d'Anjou, bâti sur la rive gauche de la Loire, au sommet d'une côte escarpée et à moitié chemin entre Angers et Nantes. Il aspecte la ville d'Ancenis à laquelle il est relié par une

Digitized by Google

route interpaludéenne d'une demi-lieue de long et par un pont suspendu dont les colonnes légères forment au-dessus de ses quatre travées autant d'arcs de triomphe.

Cette route et ce pont, élevés en même temps, ne furent livrés à la circulation publique qu'en 1839. Auparavant, le passage de la Loire entre Ancenis et Liré se faisait en bac jusqu'au petit port des Léards, et la voie qui partait de là pour aller rejoindre, au pied du bourg de Liré, la grande route d'Angers à Nantes, était souvent rendue impraticable par les inondations du val marécageux qu'il traversait. Dans la belle saison, le plus court chemin et le plus agréable pour se rendre à pied des Léards à la Turmelière, était de gagner par les prés le bas du coteau de Drain. Là se trouve un petit sentier tortueux, taillé dans la roche au milieu des vignes, dont la bordure de métairies, les sources jaillissantes et les troupeaux de bœufs et de génisses qui vont soir et matin s'abreuver aux boires (fossés profonds alimentés par le fleuve), font songer aux villages riants de la campagne romaine entre Albano et Velletri. Ce devait être le chemin que prenait ordinairement Joachim du Bellay quand il allait à Ancenis, car il conduit tout droit au château de la Turmelière.

Jusqu'à la Révolution, Liré, qui dépendait au temporel du présidial et de la sénéchaussée d'Angers, relevait au spirituel de l'évêché de Nantes. C'était un pays frontière, et comme cette marche bretonne-angevine était violemment disputée depuis des siècles par les comtes d'Anjou et les ducs de Bretagne, les seigneurs de la Turmelière avaient fortifié leur château qui fut, à partir du XVe siècle, le chef-lieu du fief de Liré.

Ce fief, avant la naissance de Joachim du Bellay, avait été réuni à celui de la Turmelière qui, de ce fait, était devenu le château seigneurial, et comme ce château était situé dans la paroisse de Liré, et que le nom de cette seigneurie était toujours joint dans les actes à celui de la Turmelière, en le précédant, on a pu dire

Digitized by Google

en toute vérité que Joachim était né à Liré, bien qu'il ait vu le jour au nouveau chef-lieu de cette paroisse.

Les archives du château de la Turmelière donnent la suite, avec quelques interruptions, des anciens propriétaires et seigneurs de ces deux grands fiefs, ainsi que leur mode de transmission.

En 1435, Jeanne de l'Isle Bouchard, fille de Bernard de l'Isle Bouchard et de Marie de Sens, les apporte en dot à Perceval-Chabot, cinquième fils de Geheudin Chabot, seigneur de Pressigny en Gastine (Poitou) et de Jeanne de Sainte-Flaive, dame de Nesmy.

En 1462, ils passent aux mains de Jehan Chabot, marié en 1454 à Catherine de Sainte-Flaive, fille de Philibert de Sainte-Flaive, seigneur des baronnies de Ségournay, Chantonnay, Le Puybelliard, etc., et de Françoise de Beaumont.

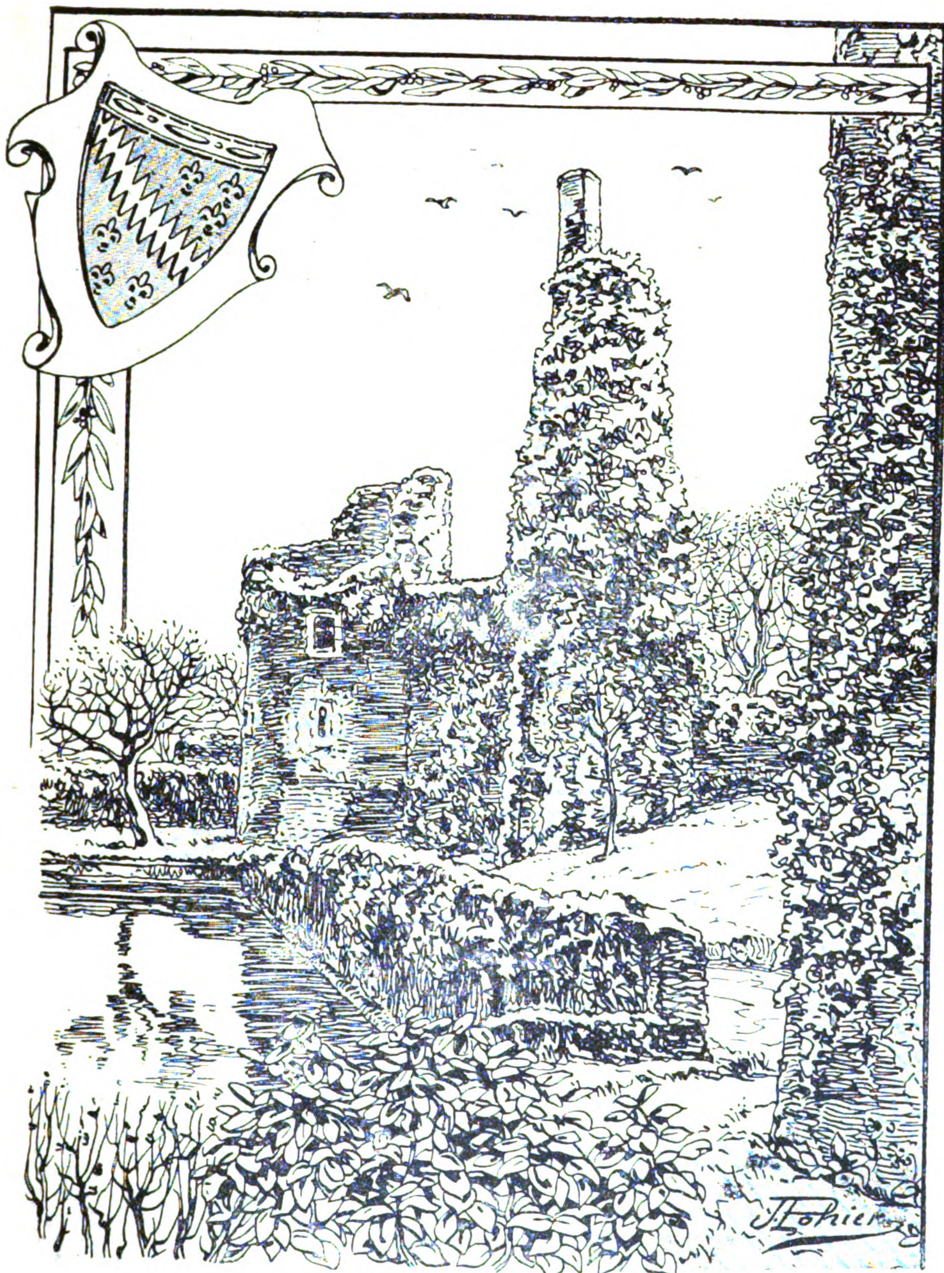
En 1521, ils entrent dans la maison de Bellay, par suite du mariage, en 1504, de Jehan du Bellay avec Renée Chabot, fille des sus-nommés.

René du Bellay et Joachim, son frère, en héritent, le premier à la mort de leurs parents; le second à la mort de Claude, fils deRené.

En 1560, après la mort de Joachim, ils deviennent la propriété de sa sœur, Catherine du Bellay, femme de Christophe du Breil, puis de son neveu, René du Breil.

En 1634, le propriétaire des deux fiefs est Georges du Breil, fils de René. En 1664, nous les trouvons en la possession de Marie du Breil, sa nièce, qui les apporte en dot à Jehan de la Bourdonnaie, chevalier, seigneur de Braz, son mari. En 1762, ils sont la propriété de François de la Bourdonnaie. Enfin, le 25 janvier 1772, Charles-Bertrand de la Bourdonnaie, chevalier, ancien officier de gendarmerie, les cède, avec les fiefs de Pierre Genestouse, le Chêne-Cottereau, la Beuverie, Bain, les Rougeries, la Bouloire, le Giron et la Gabordière, moyennant 583.000 livres, à Pierre Thoinnet, écuyer, conseiller secrétaire du roi au Parlement

Digitized by Google



RUINES DU CHATEAU DE LA TURMELIÈRE
(Dessin de Jacques Pohier.)

Digitized by Google

de Bretagne, bisaïeul de Charles Thoinnet de la Turmelière, ancien député, ancien chambellan de Napoléon III, à la mort duquel ils passèrent aux mains de son fils unique qui les possède encore.

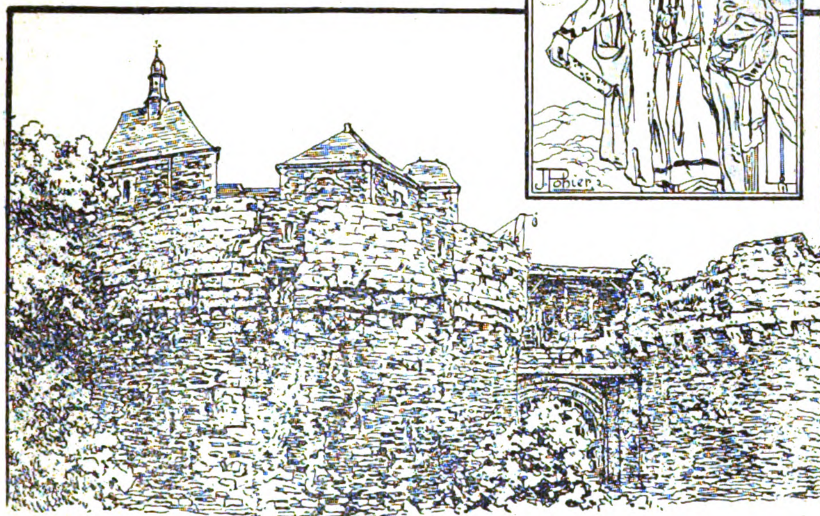
Le château de la Turmelière où naquit Joachim du Bellay, ne se voyait pas de la Loire. Il avait été construit au XII[e] ou au XIII[e] siècle sur le versant méridional du coteau, au bord même d'une coulée profonde qui lui servait de douve du côté des Mauges. Ses pans de murs entourés de fossés et ses trois grosses tours réunies entre elles par des courtines à machicoulis — déplorables restes de l'incendie qui le dévora en 1793 — témoignent encore de son importance. Du haut de ces tours, la vue était assez bornée et d'une tristesse mortelle. Au midi, elle était arrêtée d'abord par des champs de blé noir, de raves et de froment, en forme d'éventail, qui arrivaient en pente douce à la hauteur des créneaux, et puis elle s'étendait jusqu'à l'horizon lointain sur des clos de vignes, séparés entre eux par des bouquets de frênes, d'où les pays tiraient leurs fagots. — Au nord, elle ne dépassait pas la crête du coteau qui dévale vers la Loire, et cette crête n'avait pour amuser les yeux que les grandes ailes ouvertes des moulins à vent qui la couronnaient. Mais lorsqu'on prenait la peine de franchir les deux ou trois cents mètres qui séparaient le château du pied de ces moulins, on en était récompensé par un des plus beaux spectacles qui soient dans la nature.

A gauche, en regardant la Loire, la citadelle de Châteauceaux (1), sentinelle avancée de l'Anjou, dominait le cours du fleuve dont l'écharpe argentée, passant et repassant comme à plaisir entre de grands rideaux de peupliers, s'en allait se perdre à trois ou quatre lieues de là sous le tapis d'émeraude de la prairie de Mauves. En face de Châteauceaux, sur la rive bretonne, au-dessous des rochers de Clermont, dans un pli de la côte où il était

(1) D'où l'on a fait par corruption Champtoceaux.

Digitized by Google

embusqué comme un voleur de grand chemin, Oudon montrait l'énorme tour octogone des Malestroit. Et sur la droite, après avoir embrassé tout le pays



PORTE D'ENTRÉE DU CHATEAU D'ANCENIS ET PORTRAIT DU MARÉCHAL DE RIEUX
(Dessin de Jacques Pohier)

vignoble qui s'étend d'Oudon à Varades, et où « l'utile-doux » Rabelais laissa plus d'une fois traîner les pans de son manteau, le regard était attiré, fasciné, ébloui, par la petite ville blanche aux toits ardoisés que les barons d'Ancenis avaient ramassée autour et comme à l'abri de leur château fort. Ce château, détruit une première fois par Louis XI, avait été relevé par le maréchal de Rieux qui s'en était fait un nid d'aigle. La Loire baignait ses tours massives, et dans le ciel bleuté sur lequel elles se détachaient en grisaille, bien au-dessus de leurs créneaux de granit, en avant du donjon de forme triangulaire, s'élançait le beau pavillon flanqué du corps de logis Renaissance

Digitized by Google

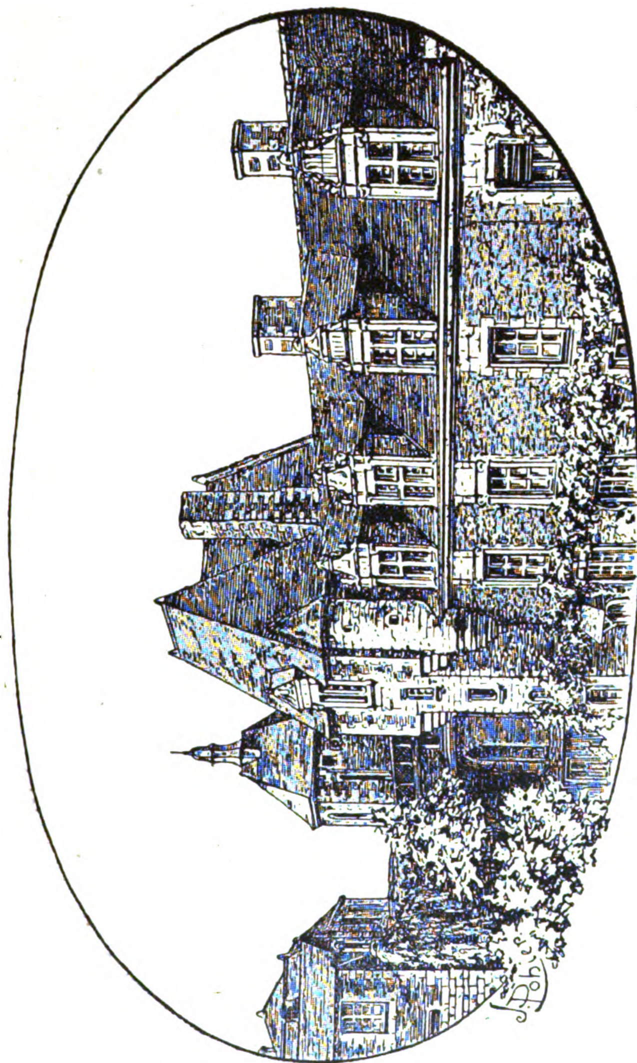
que l'architecte angevin, Jean de Lespine (1), avait construit pour Claude de Rieux, compagnon d'armes et de captivité de François Ier.

La ville et le château d'Ancenis occupaient donc le centre de cette immense toile ensoleillée, dont le clocher de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil formait la pointe extrême de droite, sur la même ligne et sur la même rive que Liré et la citadelle de Châteauceaux. — Dès lors, quoi d'étonnant que le caractère de Joachim du Bellay et son œuvre poétique aient gardé les deux aspects de son coin de terre natal, en d'autres termes qu'ils soient tristes et gais tour à tour? Non seulement il s'était rempli les yeux, dans son enfance et sa jeunesse, des couleurs sombres ou claires de ce paysage à double face, mais le sang breton qui, dans ses veines, s'était mêlé au sang angevin par le mariage de son ancêtre Jean Ier du Bellay, seigneur du Bellay et de Gizeux, avec Jeanne Sauvain, fille de Jeanne d'Ancenis, avait tempéré de mélancolie la gaieté pétillante de sa race. Et comme sa destinée voulut que sur le chemin de la vie, à peine sorti du berceau, il ait rencontré plus de sujets de tristesse que de joie, il est tout naturel que la mélancolie bretonne ait fini par éteindre le sourire sur les lèvres de ce gentilhomme angevin.

Au surplus, ce que le poète du petit Liré a nommé « la douceur angevine », n'est pas fait d'autre chose que de mélancolie et de gaieté. La dose peut varier d'une famille à l'autre, mais le visage et la manière d'être des habitants du pays en sont toujours empreints; et les remarques qui vont suivre ont précisément pour but de bien établir que, si Joachim du Bellay personnifia, dès le XVIe siècle, la poésie bretonne-angevine, il était prédestiné, par toutes les circonstances de temps, de lieu, d'origine, à en cueillir la fleur.

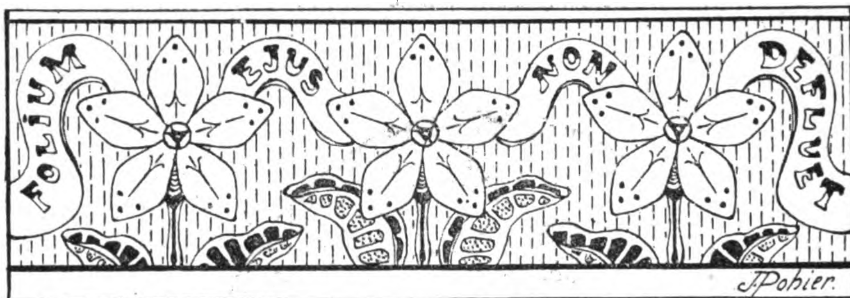
(1) Précurseur de Philibert Delorme, Jean de Lespine naquit en 1505 à Angers, dans un logis de la rue des Filles-Dieu. Sa réputation était déjà faite en 1533, quand le Chapitre de Saint-Mauriee d'Angers l'appela pour constater les dégâts causés par l'incendie aux clochers de la cathédrale, et lui en confia la reconstruction. Il mourut en 1576, dans le logis où il était né. (Cf. Célestin Port : *Dictionnaire historique et géographique de Maine-et-Loire.*)

Digitized by Google



LE CORPS DE LOGIS DU CHATEAU D'ANCENIS

(Œuvre de Jean de Lespine)



II. — LA BRETAGNE ANGEVINE

Le pays auquel j'ai donné le nom de Bretagne angevine s'étend des portes d'Angers aux portes de Saint-Nazaire. Je n'y comprends pas la presqu'île guérandaise qui est à l'extrémité de l'ancien comté nantais, parce que le triangle désolé de cette presqu'île, avec ses marais salants, sa côte sauvage, ses villages bas et ses hautes tours, le costume et la langue des paludiers qui l'habitent a toute la couleur de la Bretagne armoricaine. Celle-ci commence où finit la Loire, et la Bretagne de la Loire est la sœur de lait de l'Anjou.

Quels sont, en effet, les traits caractéristiques de la Bretagne proprement dite? Une terre maigre où le seigle et le blé noir poussent tant bien que mal parmi les ajoncs et les roches de granit. Des landes et puis des landes, coupées de chemins creux qui, eux-mêmes, sont bordés de genêts à hauteur d'homme; de loin en loin, au ras du sol, une métairie, un petit village; quelques bouquets de chênes ou de pins tordus par le vent; un clocher à jour, un coin de mer à l'horizon, et par là-dessus un ciel lourd et bas, impreignant toutes choses d'une mélancolie inexprimable.

Dans la Bretagne angevine aucun de ces traits ne se rencontre.

Digitized by Google

De Saumur à Nantes, il n'y a point de landes, peu ou point de genêts, encore moins d'ajoncs, sauf au bord des haies; mais à perte de vue des champs, des prés, des bois, des vignes, toute la gamme du vert sous un ciel pommelé, gris et bleu tout ensemble, et la Loire promène ses eaux riantes et paresseuses au milieu d'une vallée qu'on pourrait appeler le verger de la France. Cette vallée qui tout à l'heure, en Touraine, était ourlée de petits coteaux crayeux, a maintenant pour cadre des collines boisées qui, de distance en distance, bondissent comme des montagnes. De quelque côté que le regard se porte, sur la rive droite où commence la Bretagne, sur la rive gauche où finit l'Anjou, on n'aperçoit que moulins à vent, tourelles de châteaux et flèches d'églises et le voyageur qui n'aurait pas son *Guide Joanne* à la main serait bien en peine de dire, en face de ce panorama grandiose, où sont les limites naturelles des deux provinces. A la vérité, les historiens et les géographes nous enseignent que les marches de Bretagne sont à Ingrandes, sur la rive droite et un peu au-dessous de Champtoceaux sur la rive gauche; mais l'histoire et la géographie sont ici en contradiction formelle avec la nature. Ingrandes est aussi angevin que Montjean, Champtocé (1), Chalonnes, et Champtoceaux (2) aussi breton qu'Oudon qui le regarde du haut de sa tour massive. La lisière vaut le drap, comme on dit chez nous. Il suffit de voir, je ne dis pas les maisons des bourgades et des villes : elles sont toutes bâties, toutes couvertes de la même façon, le tuffeau et l'ardoise y dominent; il suffit de voir les yeux clairs des femmes et le sourire

(1) Corruption de Châteaucé qui fut vendu en 1437 par Gilles de Rais au duc Jean V et, malgré les protestations du roi René d'Anjou et les conférences d'Ancenis, resta à François II, dernier duc de Bretagne.

(2) Champtoceaux, quoique situé en Anjou, appartint presque toujours à des princes bretons et joua dans toutes les guerres de Bretagne un rôle important. Le château fut rasé par Jean V, à la suite de la prise de la ville où s'était enfermée Margot de Clisson.

Digitized by Google

narquois des hommes pour être certain qu'en deçà comme au-delà des marches bretonnes, la population riveraine de la Loire a le même sang, la même origine. Il n'est pas jusqu'aux jolies coiffes angevines, que les femmes continuent de porter sur les deux rives du fleuve, qui n'achèvent de leur donner à toutes un air de parenté.

C'est surtout aux approches d'Ancenis que se fait sentir cette communauté de race, et ce que César nommait si justement la mollesse angevine. Descendez en bateau le cours de la Loire. A partir de Saint-Florent — cette petite fenêtre par où l'aveugle Vendée regardait, suivant l'expression de Michelet, au carrefour des départements de l'Ouest — le fleuve, qui s'est élargi à l'embouchure de la Maine, s'élargit encore et n'a presque plus de courant. On dirait qu'il dort entre ses grèves de sable jaune et les îles verdoyantes que, dans ses heures de colère, il a jetées au travers de son lit. Ce n'est plus un fleuve, c'est un vaste lac encadré de hauts peupliers à quenouille qui rafraîchissent la vue en même temps qu'ils la bornent de leur masse frémissante.

Tout à coup, à un brusque tournant de route, au-dessous du petit bourg d'Anetz, le rideau de verdure se déchire, l'horizon fuit comme par enchantement, et l'on a devant soi un des plus beaux paysages qui soient au monde.

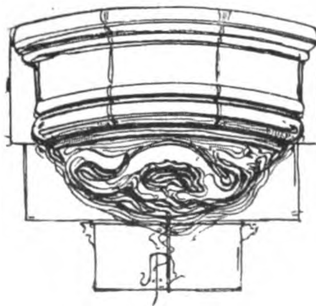
Comme un général qui concentre son armée pour frapper un grand coup, la Loire, en vue du coteau de Juigné, rassemble ses ondes éparses et d'un seul jet les verse dans une sorte de rade, large de cinq à six cents mètres, que traverse du nord au sud un pont de fil de fer qui est une merveille de grâce et de légèreté. Ce pont suspendu est à cette place le trait d'union de la Bretagne et de l'Anjou. A droite, la ville d'Ancenis s'avance majestueusement dans la Loire, comme ferait la proue d'un navire à l'ancre. On ne voit qu'elle d'abord dans ce paysage dont elle est le motif central, la perle violette, la reine charmante! Mais quand le regard, après l'avoir bien contemplée, se détache de son clocher d'ardoise et fait,

Digitized by Google

sur la gauche, le tour des molles collines d'Anjou, il est ravi de découvrir à mi-côte et sur la hauteur, comme des spectateurs assis sur les gradins d'un cirque immense, les bourgades blanches et ensoleillées du Marillais, de Bouzillé, Liré, Drain, Champtoceaux, la Varenne. Quatre lieues de Loire sans une seule courbe, au bout desquelles les rochers de Clermont et de Champtoceaux forment, en se rapprochant d'un bord à l'autre, une espèce de goulet par où s'écoulent les eaux du fleuve.

C'est dans ce cirque de toute beauté que l'esprit de la Bretagne et celui de l'Anjou se sont rencontrés, unis, fondus, aux environs de la Renaissance, sous l'action de l'art et de la littérature ; c'est là qu'ils se sont épanouis, pendant les règnes de François Ier et de Henri II, dans les merveilleux châteaux de la Bourgonnière et d'Ancenis, et dans l'œuvre sans seconde du poète des *Regrets* qui y vit le jour.

(A suivre.) LÉON SÉCHÉ.



CUL-DE-LAMPE A LA SALAMANDRE DU PAVILLON FRANÇOIS Ier
DU CHATEAU D'ANCENIS

Digitized by Google



La Jeunesse de Pierre de Ronsart

(SUITE)



Au reste l'ode de Ronsart *voulant aller en Italie* (Cf. Bl., II, 246-249) ne contient pas la moindre allusion à Guillaume du Bellay, et le poète se réjouit de voir non-seulement les Alpes et le Pô, mais encore le Mincio, Venise, Rome, Naples et la Sicile, qui ne sont pas précisément dans le Piémont; ce sont surtout des rêves d'humaniste qui hantent son imagination: les Alpes lui rappellent Annibal, le Mince et l'Eridan Virgile, Naples le tombeau de la Sirène Parthénope, la Sicile le mythe d'Aréthuse et d'Alphée, l'Etna la défaite d'Encelade le Géant.

Ronsart ne vit pas son espoir se réaliser, car autrement il nous en aurait reparlé dans le reste de ses œuvres, et, en tous cas, s'il alla en Italie, ce ne fut pas à l'époque où Guillaume du Bellay exerça la lieutenance générale du Piémont, quoi qu'en dise Cl. Binet. Je ne vois que trois moments où Ronsart ait pu nourrir l'espoir d'aller en Italie, avant l'apparition de son premier recueil d'odes : 1° Vers 1546, alors que François Ier projeta de se rendre

Digitized by Google

avec toute sa Cour à Milan et Venise (1); 2° En juillet 1548, lorsque Henri II se rendit en Piémont, d'où il revint en septembre pour les fameuses fêtes de Lyon et pour le mariage d'Ant. de Bourbon, qui eut lieu en octobre à Moulins (2); 3° En 1549, où il espéra peut-être que le cardinal Jean du Bellay se chargerait de faire sa fortune comme celle de Joachim (3) : une ode adressée par lui cette année-là au cardinal nous permet de le supposer, surtout les dernières strophes (4). Mais, pour moi, Ronsart, malgré son désir ardent, n'a jamais franchi les Alpes. J'en trouve une nouvelle preuve dans une ode parue en septembre 1552, où notre poète, après avoir exprimé à son ami Lignery ses regrets de ne pouvoir l'accompagner en Italie, ajoute qu'il connaîtra ce beau pays par les récits du voyageur :

Tu me diras à ton retour
Combien de lacs et de rivières
Leschent les murs d'un demi-tour
De tant *et tant de* villes fières,
Quelles *cités* vont les premières
En brave nom le plus vanté (5).

Enfin, voici deux vers décisifs, qui couperont court, je

(1) Cf. *Correspondance de Catherine de Médicis*, Introduction, par H. de la Ferrière, p. XXXVII, note 3.

(2) M. de Ruble, dans le *Mariage de Jeanne d'Albret* (Paris, Labitte, 1877), p. 263, affirme que Ronsart suivait alors la Cour avec Ant. de Baïf, et il s'appuie pour le prouver sur ce fait que Ronsart a écrit l'épithalame d'Ant. de Bourbon (Cf. Bl. II, 241). La preuve me paraît tout à fait insuffisante, et l'affirmation de M. de Ruble n'est nullement fondée.

(3) Cf. H. Chamard, *Thèse française sur Joachim du Bellay*, p. 277.

(4) Cf. Bl. II, 428.

(5) Cf. Bl. II, 337-338. Les mots en italiques sont des variantes inédites de l'édition princeps. Ce Claude de Lignery mourut très peu de temps après, comme en témoigne l'épitaphe d'Ant. Chasteignier, parue au *Ve livre des Odes*, en juin 1553 (Cf. Bl. VII, p. 206), et il est probable que Ronsart ne put même pas recueillir de la bouche de son ami les impressions de voyage qu'il attendait de lui.

Digitized by Google

l'espère, à une véritable légende, créée de toutes pièces par un biographe trop peu consciencieux; ils datent de 1557 à 1560 :

> Aucunefois (Prélat) il me prend une envie
> (Où jamais je ne fus) d'aller en Italie (1).

Si l'on veut bien admettre que les parenthèses du second vers ont été mises là pour éviter l'équivoque, alors que la versification exigeait cet ordre dans les hémistiches, et si l'on est quelque peu familier avec les habitudes d'inversion de Ronsart, le doute n'est plus permis et le poète a voulu dire : « J'ai envie d'aller en Italie, où jamais je ne suis allé. »

Que fit-il donc du mois d'août 1540 au printemps de 1543 ? Il vécut tantôt à la Cour de France auprès de son vieux père, tantôt à la Possonnière où sa mère se retirait, probablement, quelques mois de l'année au moins (2), où il aimait, lui, à courir librement, à se reposer en pleine nature de la vie de perpétuelle représentation qu'il devait mener à Paris et dans les résidences royales de province. Il jouissait dès lors en épicurien de cette nature moyenne, de ces ombres rafraîchissantes, de ce *farniente* au bord des rivières ou au fond des bois, dont les charmes s'étaient précisés dans son âme, depuis qu'il en avait trouvé l'expression poétique chez Horace et Virgile. Il emportait ses auteurs avec lui, et quand son œil quittait la page c'était pour admirer, sur le vif, des horizons analogues à ceux dont il venait de lire la description; la transcription s'imposait à son esprit : le Loir, la Braye devenaient les émules du Mincio ou de l'Anio, les coteaux de Poncé

(1) Bl. VI, p. 166.

(2) Bien que Ronsart ne nous ait jamais parlé de sa mère (car ce n'est pas du tout d'elle qu'il est question dans l'Elégie : *Vous qui passez en tristesse le jour*, Bl., IV, 326), on peut affirmer qu'elle vivait encore en 1540, d'après ces vers de l'*Ode à Marie Stuart* (Bl. II, 481) :

> Si, loin de mon pays, de frères *et de mère*,
> J'ay dans le vostre usé trois ans de mon enfance.

Digitized by Google

ou de la Denysière valaient ceux de la Sabine, la source de la Bellerie bruissait à l'égal de celle de Bandusie, et les vallons de la forêt de Gastine correspondaient à ceux de Tibur; Nymphes et Faunes déroulaient aussi leurs chœurs harmonieux sur cette terre fortunée du Vendômois, et, comme il l'écrivait peu après à son compatriote René Macé, les Muses et les Grâces avaient quitté les cimes de l'Hélicon pour venir habiter là (1). Et déjà Pierre de Ronsart rêvait à quelque bergère entrevue dans les prairies parmi les saules, à quelque paysanne employée à la moisson ou aux vendanges, qui lui semblait être une autre Amaryllis, une autre Lalagé...

L'idée de rivaliser avec ses poètes latins favoris, mais dans leur langue, comme le faisait à Paris son ami Paul Duc, lui vint ainsi naturellement tout d'abord. La matière de la poésie, il l'avait là sous la main ; pourquoi n'aurait-il pu l'exprimer à son tour, puisqu'il sentait, puisqu'il voyait, puisqu'il touchait, pour ainsi dire, la beauté inspiratrice ? Pourquoi ne suivrait-il pas les traces du poète de Loudun, Salmon Macrin, le valet de chambre de François I[er], le protégé du cardinal Jean du Bellay, l'ami de tous les érudits, qui l'appelaient déjà l'Horace français (2) ? Et il se mit à écrire des vers latins.

Le fait nous est attesté par Cl. Binet : « En sa première jeunesse, il s'estoit adonné à la muse latine, et de fait nous avons veu *quelques* vers latins de sa façon *assez passables,* comme ceux qu'il adresse au cardinal de Lorraine et à Charles, évêque du Mans et cardinal de Rambouillet, les épigrammes contre quelques ministres et le Tombeau du roy Charles IX, mais qui monstrent

(1) Cf. Bl., II, 408-409. Cette ode est, à mon avis, de 1543 ou de 1544 au plus tard. Cf. pour l'idée, qui était loin d'être neuve alors, II, 128, 156, 160, 347 ; V, 189 ; VI, 191, et *passim*.

(2) Ronsart l'a nommé deux fois avec éloge dans ses *Odes* (Bl. II, 215 et 429). Il admirait aussi vivement Marulle, Jean Second et Naugerius, tous poètes latins modernes.

Digitized by Google

par quelque contrainte forcée ou qu'il n'y estoit point entièrement né, ou qu'il ne s'y plaisoit pas » (1). Ronsart lui-même a fait des allusions très précises à ces velléités d'humaniste, qui, du reste, n'étaient nullement incompatibles avec l'ambition qu'il avait alors de servir son pays comme diplomate ou comme soldat; d'abord dans une de ses premières odes :

Si autrefois sous l'ombre de Gatine
Avons joué quelque chanson Latine,
D'Amarille enamouré,
Sus, maintenant, Luc doré,
. . . .
Change ton stile, et me sois
Sonnant un chant en François.
(Cf. Blanchem., II, 470);

ensuite dans un poème à Pierre l'Escot :

Je fus premièrement curieux du latin;
Mais cognoissant hélas ! que mon cruel destin
Ne m'avoit dextrement pour le latin fait naistre
Je me fey tout françois....
(Blanchem., VI, 191) (2).

(1) *Vie de Ronsard.* On peut lire les vers latins que Ronsart adressa à Charles d'Angennes, évêque du Mans, au tome VII de l'édition Blanchemain, p. 6; une épigramme contre les calvinistes, au même tome, p. 134-135; l'épitaphe de Charles IX, au même tome, p. 176. Quant aux vers au Cardinal de Lorraine, on les chercherait vainement dans les éditions du XIX[e] siècle; mais le tome III des éditions de 1571 (B. Nat.) et 1573 (Brit. Mus.) contient, à la suite du « Discours au très illustre prince Charles, Cardinal de Lorraine » : *J'ay procès, Monseigneur, contre votre grandeur*, ce distique latin, jusqu'ici passé inaperçu :

Ad Carolum Lotharingum.
Carole, Ronsardum sine vincere, victus ab illo
Post tua victurus facta superstes eris.
(Poèmes, liv. I, n° 4).

Ajoutons les treize hendécasyllabes *Ad Tulleum* publiés par Bl. (VIII, 135). Cela fait au total 67 médiocres vers, écrits après 1560. Qu'on juge par là de ce que devaient être ceux qu'il écrivit vingt et trente ans plus tôt !

(2) M. H. Chamard a cité ces deux textes dans la *Revue d'Hist. Littéraire*, n° du 15 janvier 1899, p. 34. Le premier, tiré de l'édition princeps (1550), diffère sensiblement du texte de 1560 reproduit par Blanchemain.

Digitized by Google

Nous n'avons rien conservé de ces premiers essais de Ronsart, mais les vers que nous venons de citer suffisent à nous consoler de cette perte. Comment eût-il réussi dans une langue dont il connaissait mal la syntaxe, dans une versification à laquelle il n'était pas rompu par une longue suite d'exercices scolaires ? Il lui eût fallu un entraînement de plusieurs années à l'ombre de l'école pour pasticher comme ses contemporains les œuvres des poètes latins et en particulier les mètres lyriques d'Horace, dont les combinaisons relativement variées sont plus difficiles à imiter que les hexamètres suivis ou les distiques élégiaques. Or, les leçons de son oncle Jehan de Ronsart (mort du reste en 1537) et les explications de son ami Paul Duc étaient loin d'avoir comblé les immenses lacunes de son éducation classique (1).

Aussi notre jeune homme abandonna-t-il presque tout de suite l'idée d'écrire en vers latins ; il ne renonça pas pour cela à la poésie, mais désormais il traduirait ses visions et ses rêves dans sa langue maternelle, aimant mieux occuper le premier rang, ou le second, ou même le troisième en son pays

Que d'être sans honneur à Rome le dernier (2).

(1) Gandar a le premier remarqué la faiblesse des quelques pages de prose latine et des quelques vers latins que Ronsart écrivit beaucoup plus tard et qui nous sont parvenus (Thèse française sur *Ronsard, imitateur de Pindare et d'Homère*, Metz, 1854, p. 210). Cf. Blanchemain, VIII, 173.

(2) Ce vers est tiré d'une élégie-épître parue en 1560 ; mais il le pensa dès 1541. En 1547 son ami Peletier exprimait exactement la même idée :

Mieux vaut estre icy des meilleurs
Que des médiocres ailleurs.
(*Œuvres poétiques*, 13e pièce des Vers Lyriques).

et Du Bellay, son autre ami, répétait que c'est folie

A celuy qui du bois assemble
Pour le porter en la forêt

et qu'il vaut mieux « vivre chez les siens

Que mourir chez les estrangers. »
(*Musagnœomachie*, Cf. *Deffence*, II, 12).

Digitized by Google

Pour moi, c'est à un mouvement de dépit, causé chez P. de Ronsart par l'impuissance, ou du moins par le sentiment de son infériorité manifeste en latin, beaucoup plus encore qu'à un froid raisonnement que nous devons la meilleure partie de la *Deffence et Illustration de la Langue française* et l'article le plus important du programme de la Pléiade : Il faut que les Français écrivent en français. A la réflexion et après certaine rencontre dont nous parlerons plus loin, P. de Ronsart trouva toutes sortes de bonnes raisons pour condamner l'usage du vers latin et préconiser celui du vers français; mais au premier moment ce fut l'égoïsme (1) bien plus que le patriotisme qui le détermina à rivaliser non plus avec Macrin, mais avec Clément Marot, dont les dernières œuvres obtenaient à la Cour une vogue sans pareille.

Quelles étaient donc ces œuvres que princes et princesses récitaient de mémoire et chantaient à l'envi ? Des pièces strophiques, les unes, badines, imitées des thèmes populaires, les autres, sérieuses, traduites de la Bible; des pièces qui, au moins par la forme, avaient quelque analogie avec celles des lyriques de l'antiquité et prouvaient que la langue française avait la force de porter les idées graves aussi bien que d'exprimer des sentiments légers. Ce fut pour P. de Ronsart une révélation : lui aussi écrirait des strophes, lui aussi serait chanté au son du luth par la bouche des belles; mais son inspiration serait plus relevée que celle des chansons ordinaires, et d'autre part elle serait toute païenne, car au lieu de traduire les Psaumes de David qui invitaient à la pénitence, au recueillement pieux et au détachement complet des biens terrestres, il chanterait les forces de la Nature sous le voile de la mythologie ou de l'allégorie et recommanderait une sagesse plus humaine qui n'interdit pas les jouissances

(1) Du moins un sentiment intéressé, analogue à celui qui poussa Fénélon à condamner le vers français en faveur de la prose.

Digitized by Google

matérielles pour lesquelles la Providence semble nous avoir mis au monde. Il ferait comme Marot, mais tout de même autre chose que lui ; il transporterait dans des couplets les descriptions gracieuses du paganisme, les exploits de Vénus et de Cupido, les émotions de l'amour profane, les sensations produites en nous par les beautés naturelles, toutes les énergies qu'elles provoquent, celles de la raison, celles de l'imagination et celles du corps, enfin les sentences morales de ses poètes latins, en particulier d'Horace, plus gai, plus gaulois que Virgile et plus près de son propre tempérament; car, né sensuel et épicurien, il était devenu au spectacle de la Cour et sous l'influence de ses lectures, un partisan, un chantre de la vie libre comme Jean de Meung, Jean Le Maire, Cl. Marot, Rabelais, Bonav. Despériers, les poètes Lyonnais, comme tous ceux enfin en qui le souffle de la Renaissance avait passé. Et les lauriers de Marot l'empêchaient de dormir.

Non seulement il entendait chanter autour de lui ses œuvres lyriques, mais il le voyait en personne à la Cour, il assistait peut être aux entretiens audacieux où Maître Clément déployait cette intempérance de langage, cette verve indiscrète qui finirent par lui coûter si cher, mais lui donnaient en attendant un souverain prestige auprès de la jeunesse, naturellement frondeuse et indépendante. Et Ronsart songeait : « Marot, il est vrai, a beaucoup d'esprit, mais à part cette qualité, inutile en somme au poète, je n'ai rien à lui envier, et je puis prétendre au même succès que lui, à la même faveur auprès des grands, par la même voie, celle de l'harmonie. Ses études proprement dites n'ont pas été supérieures aux miennes ; il a passé plus de temps au collège, mais sans le moindre profit, lui-même l'avoue ; comme moi, il est entré jeune à la Cour, où le présenta son père, lettré, poète, en grand crédit, tout comme le mien, et la Cour, *où les jugements s'amendent et les langages se polissent*, a été notre vraie maîtresse d'école. Il a vu de près les combats, il a couru la France et l'étranger, comme je l'ai fait. Il a

Digitized by Google

lu à loisir quelques auteurs anciens, il a traduit et imité Virgile, Ovide, Martial, séduit par leurs *sentences*, leur *doctrine* et leurs *couleurs*, comme moi-même ; et il s'est inspiré encore du Roman de la Rose et des livres de Jean Le Maire, qui ne me sont pas moins familiers qu'à lui et que j'admire aussi, car ils sont nourris de la moëlle gréco-latine et me tiennent lieu, comme à lui, de l'érudition que nous n'avons pas acquise au Collège. On l'appelle un *vrai poète-né* (1) ; ne puis-je pas prétendre au même titre ? Je suis sensible, ardent, j'aime la beauté, la nature, les eaux, les prés et les bois, je les anime, ils me parlent, je leur réponds et rien ne m'est plus cher que mon pays de Couture, que mon nid paternel, où dès le berceau Phébus et Calliope ont marqué mon front du signe des élus (2). Puis j'ai pour moi ma race et mes aïeux. (3) »

Ronsart n'eut pas d'abord l'ambition de dépasser Marot. Modeste, comme il sied à un débutant, il se promit seulement de l'égaler,

(1) Voir par exemple Jean Bouchet, *Épîtres familières*, CVII et CXIV.

(2) Les textes abondent où Ronsart se vante d'être né poète et d'avoir écrit des vers lyriques dès sa plus tendre adolescence. Cf. Blanchemain, II, p. 128, 134, 135, 247, 395, 414, 426, 446, dernière strophe de l'ode à Daurat ; V, 188 à 190 ; VI, 44, 191. Et pourquoi ne pas le croire sur parole ? Pourquoi lui refuser ce qu'on accorde sans difficulté à Racine, à A. Chénier, à Lamartine, à Hugo ? On ne se récrie pas en lisant ces vers de Chénier à M. de Brazais :

A peine avais-je vu luire seize printemps,
Aimant déjà la paix d'un studieux asile....
....Ma voix humble à l'écart essayait des concerts,
Ma jeune lyre osait balbutier des vers.

Ronsart eut le droit de dire de même :

Je n'avais pas douze ans.... (VI, 191)
Je n'avais pas quinze ans.... (V, 189).

Aussi dans son ode à Michel de l'Hopital (II, 82-83) et dans une ode à Du Bellay (II, 99) insiste-t-il, plus encore que ne l'a fait l'auteur de la *Deffence et Illustration* (II, chap. 3), sur la nécessité de posséder une « excellente félicité de nature » pour mériter vraiment le nom de poète. Cf. encore VII, 123, un passage sur *la liberté dans l'art*.

(3) Pour ce dernier sentiment (cf. Bl. II, 104 et 426 ; IV, 297.)

Digitized by Google

ce dont témoigne la rédaction primitive de son ode *Au fleuve du Loir :*

Car si la Muse m'est prospère
Fameus comme *le Lot* j'espère
Te faire un jour nombrer
Aus rangs des eaus qu'on prise (1).

Mais tout en partageant les opinions du Maître sur les ridícules et les abus de l'Église Romaine, tout en ayant des velléités de *protester* contre elle, comme il l'avoua plus tard dans ses œuvres

(1) Cf. Bl., II, 425 *b*, 2e strophe. Blanchemain donne le texte de 1560, sans nous prévenir. C'est l'ode 6 du livre IV dans l'édition princeps (1550).

Vers la fin de 1544, quand il connut Pindare et commença à subir l'influence de Daurat, Ronsart eut l'idée d'une poésie plus hautaine exprimée dans une langue plus recherchée et plus métaphorique ; alors seulement il se vanta d'éclipser Marot, comme on le voit au début de l'ode pindarique sur la victoire de Cerizoles :

L'hinne que Marot te fit
Après l'heur de ta victoire,
Prince vainqueur, ne suffit
Pour éternizer ta gloire....

(Variante inédite de l'édition princeps 1550. Cf. Bl., II, 53). Mais en janvier 1544, il n'avait pas encore cette prétention, bien qu'il se donnât déjà des airs d'oracle, quand il écrivit son ode sur la naissance du premier enfant du dauphin Henri (Bl., II, 212), qui inspira d'autre part à Cl. Marot l'une de ses meilleures pièces (Ed. Jannet,, I, 64). — Je trouve sept autres preuves de la modestie initiale de Ronsart : 1o dans ces vers à René Macé :

Mais moi petit et mal appris
Ayant basse et pauvre la veine
Je façonne avec grande peine
Des vers qui sont de peu de pris (Bl., II, 409) ;

2o dans cette strophe à Charles de Pisseleu, éditée par M. L. Froger (*Premières poésies de Ronsard,* p. 88) :

Vos vertus, grâces et mérites
Seront dites
Par un Maclou mieus fortuné ;
Ma petite lirique Muse
Ne s'amuse
Qu'à l'humble vers où je suis né.

Voir encore édition Bl. II, 116 (fin), 388, 402, 418, 419. Tous ces vers, certainement antérieurs à 1545, sont d'autant plus remarquables que Ronsart deviendra au Collège de Coqueret d'une outrecuidance inouïe.

Digitized by Google

de polémique (Bl., VII, 60, 69 et 110), il se garda bien alors de prendre parti pour ou contre les réformistes. Il fut en quelque sorte plus sceptique que Marot, en rejetant toute inspiration religieuse ; il voulut montrer que le paganisme était à lui seul une source d'inspiration plus féconde que la Bible et surtout que le Catholicisme, qui n'avait produit, en fait d'œuvres lyriques, qu'une fade poésie de couvent et dicté aux concurrents des puys de province et des chambres de rhétorique que des niaiseries monotones (1). Le poète Horace lui servit de preuve, d'autant mieux que personne jusqu'alors ne l'avait traduit ou imité systématiquement en français (2). Du reste, Marot ne semblait-il pas, dans son Epitre liminaire des *Psaumes,* jeter un défi aux lyriques profanes, en écrivant ces vers sur David et ses chants divins :

> Pas ne faut donc qu'auprès de luy Horace
> Se mette en jeu, s'il ne veut perdre grace ;

(1) Il pensa ce que Boileau écrivit 130 ans plus tard :

> De la foi d'un chrétien les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont pas susceptibles

et ce jour-là l'école dite classique fut fondée en France ; la poésie chrétienne du moyen-âge, déjà battue en brèche par Jean Le Maire et par les poètes lyonnais, fut définitivement vaincue sous la poussée de la poésie gréco-latine, jusqu'au jour où Chateaubriand entreprit de la venger en écrivant son *Génie du Christianisme.*

Jusqu'en 1560, époque où Ronsart prit parti contre les Calvinistes, je ne vois dans toutes ses œuvres que 3 ou 4 pièces inspirées par le Christianisme : la *Prière à Dieu pour la famine* (II, 451), l'*Hymne à Saint Gervais et Saint Protais* (*) (V, 267) l'*Hymne triomphal sur le trespas de Marguerite de Navarre* (II, 313) et l'*Hymne de l'Hercule chrestien* (V, 168) ; et encore quel mélange bizarre de mythologie et de croyances médiévales ! Enfin aucune pièce à la Vierge, critérium sûr.

(2) On ne trouve avant Ronsart que de rares fragments imités d'Horace, et en particulier des Odes. Eustache Deschamps développe quelques thèmes analogues, mais sans mythologie. Jean Le Maire a paraphrasé la vieille maxime *Utendum est aetate, cito pede labitur aetas*, et a donné pour texte au discours de Genius *Ætatis breve ver* (édit. Stecher, III, p. 114, sqq.), mais il ne cite pas Horace parmi ses sources. Seul Jean de Meung avait fait l'éloge d'Horace et s'en était directement inspiré, mais incidemment (édit. Fr. Michel, I, 192 ; II, 104 et 107). Despériers

(*) Ce sont les patrons de l'église de Couture ; l'*assemblée* du bourg a lieu encore le jour de la fête patronale, le 19 juin. Ronsart écrit en 1550 *Hinne à Saint Gervaise et Protaise.*

Car par sus luy vole nostre poete (David)
Comme feroit l'aigle sur l'alouëtte,
Soit à escrire en beaux lyriques vers
Soit à toucher la lyre en sons divers (1).

Ronsart accepta le défi, se piqua au jeu, et se promit de faire mentir le plus grand poète de son temps. Je trouve un écho de ce sentiment dans une des premières odes qu'il écrivit : *Des roses plantées près un blé :*

Plein d'ardeur
Je façonne un vers dont la *grace*
Maugré les tristes Sœurs vivra
Et suivra
Le long vol des ailes d'Horace (2).

Ce qui l'enchantait aussi dans Horace, c'étaient « ses nombres divers » (3), c'est-à-dire la variété de ses rythmes. De toutes les œuvres transmises par les poètes grecs et latins et parvenues jusqu'alors à sa connaissance, c'étaient les cinq livres des *Carmina* qui

avait traduit au moins une satire d'Horace en vers blancs. Mais Ronsart le sut-il avant 1544 ?

(1) Première édition, contenant 30 Psaumes, parue au plus tard en 1541.

(2) Blanchemain, II, p. 430.

(3) Blanchemain, II, p. 408 :

Cependant que tu nous dépeins
Des François la première histoire
Horace et *ses nombres divers*
Amusent seulement ma lyre.

C'est encore cette *diversité* et cette liberté d'allure qui, trois ou quatre ans plus tard, attirèrent l'élève de Daurat vers Pindare, autant que le ton grave et le style hautain du lyrique Thébain; j'en trouve la preuve dens la préface des *Odes* de 1550 : « Je m'asseure qu'ils (nos rimeurs) ne me sçauroient accuser sans condamner premièrement Pindare, autheur de telle *copieuse diversité*, et outre que c'est la sauce à laquelle on doit gouster l'ode. Je suis d'opinion que nulle poésie ne se doit louer pour accomplie *si elle ne ressemble la nature*, laquelle ne fut estimée belle des anciens que pour estre *inconstante et variable en ses perfections.* » Quelques lignes plus loin Ronsart loue « les admirables inconstances de Pindare » à l'égal de ses « sainctes conceptions ». (Bl., II, p. 12 et 13.) — Cf. encore Bl., VI, 376 vers 3; VII, p. 123, un passage sur *la liberté dans l'art ;* et II, p. 151, vers 22.

Digitized by Google

présentaient le plus grand nombre de combinaisons strophiques différentes et témoignaient du plus grand effort dans le travail de la forme. En appréciant ce côté spécial du talent d'Horace, Pierre de Ronsart était bien de son temps, de cette époque où les artistes cherchaient par tous les moyens à éviter la rigidité et la monotonie, pensant que la liberté dans l'agencement des détails est la condition même de l'art, pourvu que cette liberté ne nuise pas à l'harmonie de l'ensemble. Depuis que la Renaissance italienne avait pénétré en France, les mots *variété, diversité dans l'unité* étaient devenus la formule magique de nos architectes et de nos décorateurs; quelques poètes avaient suivi le goût nouveau, par exemple Jean Le Maire, Cl. Marot, M. Scève et Bonav. Despériers, en créant des rythmes plus souples et plus riches que ceux du XIVe et du XVe siècles. Ronsart se dit qu'il pouvait, qu'il devait aller plus loin qu'eux dans cette voie, varier bien davantage ses combinaisons rythmiques, ciseler enfin ses strophes avec autant de recherche et de finesse que d'autres fouillaient la pierre des édifices (1).

Bref, aussi bien pour la forme que pour le fond, Ronsart, de 1540 à 1543, se proposa de *continuer l'œuvre de ses prédécesseurs*, mais en l'enrichissant de variations inédites, en la complétant, en

(1) C'est une comparaison qui vient naturellement à l'esprit quand on visite les châteaux de Blois et de Chambord, les façades, les escaliers et les cheminées des beaux hôtels de la Renaissance, après avoir étudié de près la rythmique des œuvres lyriques de Ronsart. Puis cette comparaison s'impose définitivement quand on songe que Ronsart l'employait lui-même volontiers :

> Je te veux bastir une ode (dit-il à Henri II)
> La maçonnant à la mode
> De tes palais honorez..... (Bl., II, 130).

Pour moi, c'est là qu'il faut chercher la vraie raison du dédain de notre poète pour la ballade, le chant royal, le servantois, le lai, le virelai, le rondeau, et en général tous les genres dont les strophes roulaient sur les mêmes rimes dites *kyrielles* ou bien avaient un refrain identique appelé *palinode*. Il condamna les formes fixes et les cadres rigides tout comme les architectes et les décorateurs de la Renaissance ont fui la symétrie exacte et la répétition des mêmes motifs.

Digitized by Google

la raffinant, en rendant définitif, ou à peu près, l'abandon, commencé par d'autres, du fond religieux cher au moyen-âge et des formes où le moyen-âge coulait le plus ordinairement sa pensée. Il eut l'idée de parfaire en poésie une révolution entreprise plus d'un demi-siècle avant lui par les poètes et achevée déjà dans les arts plastiques et architectoniques (1).

J'ai dit que tout ce travail de méditation se fit en lui de 1540 à 1543, parce que nous possédons de lui-même un témoignage qui m'y autorise. On lit en effet dans la préface des *Odes* de 1550 : « Bien que la jeunesse soit tousjours eslongnée de toute studieuse occupation pour les plaisirs volontaires qui la maistrisent, si est-ce que *dès mon enfance* j'ay tousjours estimé l'estude des bonnes lettres l'heureuse félicité de la vie... Donques désirant par elle m'approprier quelque louange encores non commune ny attrapée par mes devanciers et ne voyant en nos poètes françois chose qui fust suffisante d'imiter, j'allay voir les estrangers et me rendy familier d'Horace contrefaisant sa naïve douceur, dès le même temps que Clement Marot (seule lumière en ses ans de la vulgaire poésie) (2) se travailloit à la poursuite de son Psautier. » A part cette ligne « ne voyant en nos poètes françois chose qui fust suffisante d'imiter », qui est démentie par une bonne partie de l'œuvre de Ronsart, nous n'avons aucune raison de révoquer en doute l'affirmation que contient la fin de ce passage. A mon avis, nous avons là un texte de la plus grande importance : d'abord il confirme l'opinion que j'ai développée, à savoir que Ronsart fut d'abord très préoccupé de rivaliser avec Marot dans la poésie purement lyrique, car les *Psaumes* de David sont ici nettement rapprochés des *Odes* d'Horace, avec

(1) C'est dans cette mesure seulement qu'on peut dire que Ronsart a été un inventeur.

(2) C'est-à-dire « le seul qui brillât à son époque parmi les poètes français écrivant en français. » — (Bl., II, p. 10.)

Digitized by Google

intention (1); ensuite il date les premiers essais de Ronsart en vers français, les faisant remonter à 1540, car Cl. Marot, ne l'oublions pas, offrit dès le 1er janvier 1540 (n. st.) à Charles-Quint, hôte du roi de France, sa traduction manuscrite de trente Psaumes, qui parut en librairie au plus tard en 1541, et fut suivie en 1543 des cinquante autres Psaumes du même (2).

Le goût invincible de notre jeune homme pour le « mestier des Muses » n'allait pas au reste sans rencontrer d'obstacle : son vieux père, homme pratique, comprenait bien qu'on aimât la poésie qu'il avait lui-même cultivée, mais il ne voulait pas qu'un de ses fils, justement le plus jeune et par suite le moins fortuné, fît sa carrière d'un agréable passe-temps, et de l'accessoire le principal de son existence; il craignait, avec raison, que ce goût ne lui fît perdre de vue les situations sûres et lucratives qui l'attendaient à la Cour, à l'armée ou dans les ambassades. Il souffrait de le voir absorbé par la lecture des poètes anciens et modernes au point d'y consacrer tout son temps entre les parties de jeu de paume, les exercices d'équitation et d'escrime, ou bien encore des journées entières dans la solitude de la campagne. Que son fils devînt médecin ou avocat, il y consentait encore; au moins ces professions rap-

(1) Notons-le en passant : des 80 et quelques combinaisons strophiques que présentent les poésies de Cl. Marot, 29 furent conservées par Ronsart, dont 21 étaient dans les Psaumes (à savoir 13 variétés de quatrains, 2 variétés de cinqains et 5 variétés de sixains, en vers de 6, de 7, de 8 et de 10 syllabes), et 8 dans les Chansons (à savoir 4 variétés de quatrains, 1 variété de sixains, et 3 variétés de huitains à structure balladique, en vers de 6, de 7, de 8, de 10 syllabes). Il garda aussi des poétiques antérieures le système de strophes dissymétriques (Cf. *Revue de la Renaissance*, nº de juin, p. 271, note 1), le système de strophes enchaînées (Cf. Édition Blanchemain, II, 137, 143, 151, 376, 378, 453 et IV, 342), et un certain nombre de règles dont l'invention appartient aux Rhétoriqueurs et aux Marotiques.

(2) C'est, à très peu de chose près, la conclusion à laquelle est arrivé de son côté M. Chamard. (*Revue d'Hist. Littér. de la France*, nº du 15 janvier 1899, p. 32-33.)

Digitized by Google

portent ; mais quel sort attendait un rêveur, un aligneur de vers ! La gloire littéraire, en admettant qu'on l'atteigne, ne suffit pas à nourrir un homme ; que dire de ceux qui la poursuivent vainement toute leur vie ? Et il lui tenait les discours que les parents tiennent d'ordinaire en pareille occurrence. Je m'en voudrais de ne pas citer ici presque entière, malgré sa longueur, la page savoureuse où le poète a fait parler son père avec cette franchise un peu rude et cette bonhomie piquante qui rappellent telles pages analogues d'Horace et d'Ovide :

Je fus souventes fois retansé de mon père
Voyant que j'aimais trop les deux filles d'Homère (1)
Et les enfants de ceux qui doctement ont sceu
Enfanter en papier ce qu'ils avaient conceu.
Et me disoit ainsi : « Pauvre sot, tu t'amuses
A courtiser en vain Apollon et les Muses !
Que te sçauroit donner ce beau chantre Apollon,
Qu'une lyre, un archet, une corde, un fredon,
Qui se respand au vent ainsi qu'une fumée,
Ou comme poudre en l'air vainement consumée ?
Que te sçauroient donner les Muses qui n'ont rien,
Sinon autour du chef je ne sçay quel lien
De myrte, de lierre, ou d'une amorce vaine
T'allécher tout un jour au bord d'une fontaine,
Ou dedans un vieil antre, afin d'y reposer
Ton cerveau mal rassis, et béant composer
Des vers qui te feront, comme plein de manie
Appeler un bon fol en toute compaignie ?
Laisse ce froid mestier qui ne pousse en avant
Celui qui par sus tout y est le plus sçavant ;
Mais avec sa fureur qu'il appelle divine
Tout sot se laisse errer accueilli de famine.

(1) Ces vers sont l'écho d'une conversation évidemment antérieure à la maladie qui rendit Ronsart à moitié sourd, puisque son père l'engage à choisir des professions que la surdité lui rendit bientôt inaccessibles. Mais, comme il y est dit que Ronsart lisait Homère avec passion et qu'en 1542 il ne savait pas un mot de grec, il faut admettre qu'il le lisait dans la traduction latine de Laurent Valla, comme l'avait fait Jean Le Maire.

Digitized by Google

Homère que tu tiens si souvent en tes mains,
Que dans ton cerveau creux comme un Dieu tu te peins,
N'eut jamais un liard. Si bien que sa vielle
Et sa Muse qu'on dit qui eut la voix si belle
Ne le sceurent nourrir, et falloit que sa faim
D'huis en huis mendiast le misérable pain.
Laisse moy, pauvre sot, ceste science folle;
Hante moy les palais, caresse moy Bartholle,
Et d'une voix dorée au milieu d'un parquet
Aux despens d'un pauvre homme exerce ton caquet,
Et fumeux et sueux, d'une bouche tonnante
Devant un président mets moy ta langue en vente;
On peut par ce moyen aux richesses monter
Et se faire du peuple en tout lieu bonneter.
Ou bien embrasse moy l'argenteuse science
Dont le sage Hippocrate eut tant d'expérience,
Grand honneur de son isle; encor' que son mestier
Soit venu d'Apollon, il s'est fait héritier
Des biens et des honneurs, et à la poésie,
Sa sœur, n'a rien laissé qu'une lyre moisie
, ...
. . . . ; par si gentille adresse
En secourant autruy on gaigne la richesse.
Ou bien si le désir généreux et hardy
En t'eschauffant le sang ne rend accouardy
Ton cœur à mespriser les périls de la terre,
Pren les armes au poing et va suivre la guerre,
Et d'une belle playe en l'estomac ouvert
Meurs dessus un rempart de poudre tout couvert;
Par si noble moyen souvent on devient riche
Car envers les soldats un bon Prince n'est chiche. »

Et Ronsart ajoute avec une certaine fierté légitime :

O qu'il est malaisé de forcer la nature!
Tousjours quelque génie, ou l'influence dure
D'un astre nous invite à suivre malgré tous
Le destin qu'en naissant il versa dessur nous.
Pour menace ou prière ou courtoise requeste
Que mon père me fist, il ne sceut de ma teste

Digitized by Google

Oster la poësie; et plus il me tansoit
Plus à faire des vers la fureur me poussoit.

(Bl., VI, 189-191. Cf. p. 192 fin.)

Mais, au reste, un événement tout à fait imprévu allait forcer le père à changer quelque peu de sentiment et déterminer de façon définitive la vocation du fils. Pierre de Ronsart tomba gravement malade et sa santé fut si fortement ébranlée qu'il perdit tout espoir de réussir dans les diverses carrières rêvées pour lui par son père.

PAUL LAUMONIER,
De l'Université de Poitiers.

(A suivre.)



Digitized by Google



LES HOMMES DE LETTRES

Au XVIe Siècle

DANS LE DIOCÈSE DU MANS



La commende est un abus dont l'Église de France a souffert longtemps avant le XVIe siècle, néanmoins, ce fut surtout après la conclusion du concordat signé à Bologne, en 1516, par le pape Léon X et le roi François Ier, que ce désordre produisit toutes ses conséquences. Semblable à ces plantes grimpantes qui profitent de la moindre saillie et recouvrent tout ce qui les avoisine, la commende se jeta promptement sur les moindres bénéfices. Prieurés, chapellenies, il n'y eut rien qu'elle n'enlaçât, et, non seulement elle s'épanouit extérieurement, mais encore elle pénétra si profondément les habitudes ecclésiastiques, que, vainement, les saints réformateurs du XVIIe siècle, les Vincent-de-Paul, les Bérulle, les Olier, s'efforcèrent-ils de la supprimer; tout au plus, parvinrent-ils à retrancher quelques branches folles. Il fallut la catastrophe de la fin du XVIIIe siècle pour la détruire radicalement. Mais, sous le règne des Valois, la commende était en pleine floraison. Aux Mécènes, les évêchés, les riches abbayes; à leurs protégés, les prébendes et les cures. Ainsi, voyons-nous au Mans, le cardinal Jean du Bellay, retenir par

Digitized by Google

devers lui, les revenus de cinq menses épiscopales. Les monastères les plus illustres, ceux que les plus glorieux souvenirs eussent dû protéger, étaient atteints comme tout le reste. Saint-Maur-des-Fossés, Fontaine-Daniel, Lérins et beaucoup d'autres devenaient l'apanage du même titulaire. L'exemple, venant de haut, fut d'autant mieux suivi. Qui reçut du prince un bénéfice véritablement royal, un évêché par exemple, put répartir entre ses favoris, les cures du diocèse; à Rabelais, Meudon et Saint-Christophe-du-Jambet; à Ronsard, Challes et Evaillé (1); à Joachim du Bellay, une chapellenie dépendant du chapitre Saint-Julien du Mans; à Jean-Antoine de Baïf, Saint-Cosme-de-Vair.

Nous avons nommé les plus célèbres, mais il en est d'autres qui, inconnus aujourd'hui, ont, de leur temps, attiré l'attention. A ces derniers, pourraient s'appliquer ces vers de Sainte-Beuve, quelque peu modifiés :

> Ils ont beaucoup osé, mais l'audace était belle,
> Et, plus tard, de moins grands ont eu plus de bonheur.

Dans cette étude, nous n'avons point tenu compte de l'estime eu laquelle on les tient actuellement. Le classement chronologique nous a paru préférable, et la date de la nomination de ces personnages à tel ou tel bénéfice déterminera habituellement l'ordre dans lequel ces auteurs, plus ou moins connus, seront présentés au lecteur.

I

FRANÇOIS RABELAIS

Le premier en date de nos bénéficiers est aussi celui des écrivains dont la réputation reste la mieux établie. Il en est des écrits de maître François, comme de certains mets de haut goût qui sont le

(1) Cf. L. Froger : *Ronsart ecclésiastique*, in-8°, Mamers, 1882.

Digitized by Google

régal des palais blasés, mais auxquels on voit mordre quelques bouches plus fines. Qu'ils fussent de celles-ci ou de ceux-là, les du Bellay goûtèrent fort le célèbre Tourangeau. Il vécut dans leur intimité et les accompagna dans leurs voyages. Il était près de Guillaume du Bellay, quand ce vaillant capitaine mourut à son retour d'une expédition en Piémont. Il descendit deux fois en Italie, en compagnie du cardinal Jean du Bellay, dont il fut le médecin attitré. En voilà, certes, assez pour expliquer sa nomination aux bénéfices ecclésiastiques, dans les diocèses dont l'administration avait été confiée au cardinal. Près de Paris, Rabelais eut Meudon; au Mans, il posséda Saint-Christophe-du-Jambet (1); y vint-il jamais? La chose est fort douteuse, on dirait volontiers invraisemblable. Se fixer à Meudon, passe encore; non loin de là se trouvait le beau château de Saint-Maur où résidait son protecteur. Mais se réfugier au fond d'une province, c'eût été trop demander à l'humeur aventureuse de Rabelais. S'il fit acte de curé, ce fut donc par mandataire; par mandataire aussi qu'il résigna sa cure, le 9 janvier 1553 (2). Les personnages dont les noms figurent sur cet acte de cession, ne sont pas les premiers venus. C'est d'abord Remy

(1) Cf. *Revue historique et archéologique du Maine*, t. VI, p. 228. *Rabelais, cure de Saint-Christophe-du-Jambet*, par H. Chardon.

(2) Bien que cet acte, publié déjà par M. Piganiol de La Force, dans la *Description de la Ville de Paris*, éd. de l'abbé Péran, t. IX, p. 533, ait été souvent reproduit, nous en donnons de nouveau le texte d'après un ms. du XVI[e] siècle, intitulé : « Registrum collationum beneficiorum diœcesis cenomanensis factarum per R[um] Cardinalem Bellayum... a die II[a] octobris 1546, per dominum Joannem Moreau insignis Ecclesiæ Parisiensis canonicum, dicti R[mi] secretarium, expeditarum, » et conservé au couvent des R. P. Capucins du Mans. « Die IX[a] januarii, anno m[o] v[o] LIII[o]. Magister Remigius Doucin, clericus Carnotensis diœcesis, procurator et nomine procuratorio magistri Francisci Rabelays curati parrochialis ecclesie sancti Xristofori de Jambet, Cenomanensis diocesis ad collationem domini Cenomanensis episcopi, pleno jure existentis, resignavit, cessit et dimisit pure libere et simpliciter huiusmodi ecclesiam parochialem sancti Xristofori cum suis juribus et pertinentiis universis, in manibus domini Joannis Moreau, ecclesie

Doucin, l'ami de Joachim du Bellay qui lui a dédié un sonnet (1). Doucin, procureur de Rabelais et médecin comme lui, fut, comme lui, bénéficier au Maine où la cure de Saint-Rimé lui fut attribuée en 1565 (2). Il la fit administrer par un vicaire. C'est encore le grand vicaire de l'évêque du Mans, le chanoine Jean Moreau qui fut titulaire de ce prieuré de Souday (3) dont une tradition locale veut que l'auteur de *Pantagruel* ait été possesseur. C'est enfin le successeur de Rabelais, maître Claude de Bizé, chantre

Parisiensis canonici, vicarii generalis Reverendissimi domini cardinalis Bellaii cenomanensis diocesis. Quam quidem resignationem idem dominus vicarius admisit et admittere se dixit, contulit que pleno jure huiusmodi parochialem ecclesiam sancti Xristofori, ut præfertur, sive etiam aliquovis modo, seu quavis causa, seu persona vacet, magistro Claudio de Bizé, clerico Andegavensi diocesis. Presentibus nobili et egregio viro magistro Eustachio de la Porte, consiliario regio in curia parlamenti Parisiensis, et magistro Dionysio Gaillart, presbytero, Reverendissimi domini cardinalis de Meudone eleemosinario, Aurelianensis diocesis, testibus... »

(1) Ce sonnet commence par ce vers :

Doulcin, quand quelquefois je vois ces pauvres filles...

(2) La collation du bénéfice, faite par l'évêque du Mans, Charles d'Angennes, le 8 septembre 1565 est suivie dans le XI[e] registre des Insinuations ecclésiastiques, f[o] 171 v[o], de la prise de possession. Nous reproduisons ici, intégralement, ce dernier acte : « Anno Domini millesimo quingentesimo sexagesimo quinto, die vero undecima mensis septembris, ego Renatus Bontemps, presbyter, decanus de Troo, notarius apostolicus secundum edictum regium receptus. Cenom. juratus et approbatus posui et induxi dominum Marinum Girard, presbyterum, procuratotem, ut dicunt, discreti viri domini ac magistri Remigii Doulcin, presbyteri, in arte medicina doctoris, in possessionem realem, corporalem et actualem prioratus curati sancti Ricmrii, dependentis ab abbatia sancti Georgii de Nemore, virtute certe provisionis concesse eidem domino Doulcin a domino cenomanensi episcopo die octava presentis mensis et anni una cum juribus universis, ubique locorum sitis et habitis et hoc per porte majoris introitum, altaris osculum, libri missalis apertionem, ceterasque solemnitates ad hæc requisitas..., nemine opponente nec contradicente. Presentibus ibidem, domino Petro Soulas, presbytero, vicario, fermario dicti loci, Petro Le Doulx de Villavardo et aliis. Signatum Bontemps ». Archives départementales de la Sarthe, G. 342.

(3) Cf. *Rev. hist, et arch. du Maine,* t. XVI, p. 93, article de M. Moulard, *Notice sur Souday.* Jean Moreau posséda encore, au diocèse du Mans, la chapel-

Digitized by Google

de Notre-Dame de Paris (1), et dans la maison canoniale duquel Joachim du Bellay, son compatriote et ami, mourut le 1[er] janvier 1560 (2). Claude de Bizé, à qui le poète avait adressé trois sonnets (3), conserva jusqu'en 1567, la cure de Saint-Christophe; il la résigna en faveur de Mathieu de la Rivière (4).

Tout cela nous a fort éloignés de Rabelais; j'y reviens avec Pierre Galland.

(A suivre.) L. FROGER.

lenie de Thébert, desservie au château de Broussin à Fay, et la cure de Courcemont, qu'il résigna le 13 novembre 1547, en faveur de Raymond du Chastel, *alias* de Veilac, lequel lui céda, en retour, la cure de Bouère, au diocèse actuel de Laval. Les deux actes qui nous révèlent ces mutations sont transcrites dans le ms. cité plus haut et conservé à la Bibliothèque des Capucins du Mans.

(1) Il est ainsi qualifié dans un acte que nous citerons à propos de Joachim du Bellay. Voici d'ailleurs le texte où son nom apparaît : « Acta fuerunt hoc in domo venerabilis et discreti viri magistri Claudii de Bizé, cantoris et canonici ecclesie parisiensis, sita in claustro dicte ecclesie. »

(2) Cf. Léon Séché, *Recherches sur la Pléiade, I, Joachim du Bellay et la Bretagne-angevine*, p. 32, note 1.

(3) Ils commencent par ces vers :

Nature est aux bastards volontiers favorable...
Je les ai veus, Bizet, et si bien m'en souviens...
Bizet, j'aymerois mieulx faire un bœuf d'une fourmy...

(4) Nous donnons de l'acte de collation de ce bénéfice les passages suivants :

« Joannes Prevet, prior commendatarius prioratus sancti Michaelis Bituri censis ordinis sancti Augustini, necnon reverendissimi in Christo Patris Domini Caroli Dei et sanctæ sedis apostolicæ gratia cenomanensis episcopi in spiritualibus et temporalibus vicarius generalis, dilecto nostro magistro Mathæo de la Rivière, cenomanensis diœcesis, salutem in Domino. Parochialem ecclesiam sancti Christophori de Jambets dicte cenomanensis diœcesis cujus vacatione occurrente collatio, provisio, institutio et quevis alia dispositio ad dictum reverendissimum Patrem Dominum Cenomanensem episcopum, ab antiquo pleno jure spectare et pertinere dignoscuntur, prout spectant et pertinent, ad presens liberam et vacantem per resignationem Mathurini fundati discreti viro magistri Claudii de Bizé clerici andegavensis diœcesis ejusdem parochialis ecclesiæ ultimi et immediati possessoris pacifici... Datum et actum... Anno Domini millesimo quingentesimo, sexagesimo primo die vero quarta mensis julii... » — *Archives départementales de la Sarthe*, G. 343.

Digitized by Google



COLLÈGE DE FRANCE

LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

Cours de M. Gaston Deschamps sur la « Poésie du XVIe siècle »

M. Gaston Deschamps, ayant été chargé de remplacer M. Émile Deschanel, le mercredi, pendant l'année scolaire 1901-1902, a ouvert son cours, le 11 décembre, par la très belle leçon que voici :

Messieurs,

Je ne saurais me dissimuler le sentiment de déception que vous éprouvez en me voyant dans cette chaire où je ne puis, malgré la formule traditionnelle et courtoise qui est imprimée sur les affiches du Collège de France, me flatter d'être si peu que ce soit le « remplaçant » de l'homme très éloquent et très bon, du lettré accompli, du professeur illustre qui, pendant plus de vingt années, a retenu ici un auditoire d'élite, s'unissant à ses disciples par les liens de l'esprit et du cœur, — vivant exemple de ce succès noblement rare, de cette joie intellectuelle et de cette popularité de bon aloi que procure l'exercice de la parole magistrale lorsqu'on s'en sert pour assujettir les âmes au culte charmant des lettres françaises, et pour rajeunir, à force de sympathie persuasive, ce mot qui fut dit ici même par le professeur Michelet, et qui mériterait d'être inscrit

Digitized by Google

comme une devise sur les murs de cette salle : « L'enseignement, c'est une forme de l'amitié. »

J'ai hâte de vous rassurer. M. Deschanel a voulu cette année, sans abandonner son enseignement du Collège de France, acquérir, en quelques mois de repos bien gagné, un renouveau de vigueur et de santé, qui lui permettra de revenir à vous, plus dispos que jamais, et de reprendre ces leçons à la fois si hautes et si spirituellement familières dont le public lettré s'est fait une habitude très chère et dont cet auditoire ne supporterait pas d'être privé longtemps.

En attendant le jour où vos applaudissements salueront le retour du maître très écouté et très aimé, nous étudierons chaque mercredi la poésie française au XVIe siècle. Ce siècle, M. Deschanel vous en a signalé plusieurs fois en des termes que j'emprunte à sa première leçon du Collège de France, la « turbulente fécondité. » Souvent son ingénieuse et célèbre thèse du *Romantisme des classiques* a été illustrée par les reflets de cette brillante constellation de poètes à qui l'admiration de la postérité confirme le nom fort ambitieux de *Pléiade*. Mais on peut dire, en reproduisant encore les expressions mêmes de sa leçon d'ouverture, que « la richesse et la variété du XVIIe siècle », le XVIIIe, « fournaise d'idées nouvelles et hardies, volcan d'où jaillit la Révolution », le XIXe enfin, grand par la poésie, par l'histoire, par la critique, par le roman, par le théâtre », sont les objets préférés de son enquête et les sujets habituels de son enseignement.

J'évite donc, autant que cela m'est possible, les dangers d'une comparaison périlleuse, en essayant de vous montrer, par delà les trois derniers siècles, une époque, unique dans notre histoire, où le génie de la nation française, renouvelé par les sources antiques, et, pour ainsi dire, rafraîchi par une miraculeuse fontaine de Jouvence, sembla renaître, fleurir, fructifier sous un climat merveilleusement propice à l'éclosion des chefs-d'œuvre.

La Renaissance ! Tel est le mot, d'insigne beauté, qui s'associe, dans la mémoire des hommes, aux poèmes très anciens et plus jeunes que jamais, où Pierre de Ronsard, Joachim du Bellay, Antoine de Baïf, Etienne Jodelle, d'autres encore tels que le farouche Agrippa d'Aubigné et l'encyclopédique Saluste du Bartas, ont inscrit la confidence de leurs amours et de leurs rancœurs, pêle-mêle avec le retentissant programme de leur généreux dessein.

Puisque les historiens, divertis de leurs discordes par ce printemps de la poésie moderne, nous imposent, d'un consentement

Digitized by Google

unanime, l'usage de cet aimable mot de Renaissance, universellement adopté, il convient d'analyser d'abord toute la richesse de ce vocable, d'en extraire, comme dirait Rabelais, la « substantificque moëlle », d'en expliquer le sens et d'en mesurer la portée.

Dans ces sonnets, que Ronsard dédie à la blonde Hélène, à la brune Marie ou à la superbe Astrée, dans ces odes héroïques où sont chantées des prouesses célébrées ailleurs par le pinceau du Primatice et par le ciseau de Germain Pilon, nous voyons naître ou plutôt renaître en France quelque chose de nouveau, ou du moins de renouvelé, à quoi ni la littérature, ni l'art du moyen âge ne semblaient acheminer l'esprit de l'humanité.

Afin d'exposer cette vérité dans le jour qui lui convient, je ne saurais mieux faire que d'invoquer ici l'autorité du savant et de et de l'écrivain qu'on a le plaisir et le profit de rencontrer en route, dès qu'on se tourne, même incidemment, vers les sept siècles de vie intellectuelle, morale et sentimentale qui ont précédé le mouvement de la Renaissance et qui s'étendent — à travers les fortunes diverses dont souffrit tour à tour et s'égaya notre laborieuse adolescence — depuis les *Serments de Strasbourg* jusqu'à la *Défense et illustration de la langue française.*

« La Renaissance, dit M. Gaston Paris, la Renaissance qu'accompagnait dans les âmes le grand mouvement parallèle de la Réforme, a véritablement créé chez nous une littérature nouvelle, qui ne doit guère à l'ancienne que sa forme extérieure, à savoir sa langue, et, pour la poésie, les principes et les moules de sa versification. Pour le reste, sujets, idées, sentiments, conception de l'art et du style, il y en a un véritable abîme entre la littérature inaugurée au milieu du XVI[e] siècle et celle qui florissait aux siècles antérieurs. Pour comprendre Ronsard et ses successeurs, il est indispensable de connaître les auteurs grecs et latins : on peut presque se dispenser de connaître les vieux auteurs français (1). »

Quels sont les sujets auxquels fait allusion, dans cette page significative, l'auteur de l'*Histoire poétique de Charlemagne* ? Quelles sont les idées, quels sont les sentiments, quelle est enfin cette « conception de l'art et du style » qu'il désigne à l'attention de ceux qui entreprennent de définir la singulière nouveauté du XVI[e] siècle ?

Si, avant de s'engager dans le détail de cette étude, on s'aven-

(1) Gaston Paris, *Préface* aux tomes I et II de l'*Histoire de la Langue et de la Littérature française,* publiée sous la direction de Petit de Julleville.

Digitized by Google

ture, au hasard, à travers la végétation touffue des Poèmes de Ronsard ou de Joachim du Bellay, on remarque, d'abord, en ce Parnasse français, la présence permanente des divinités olympiennes. Le domaine charmant de l'illusion poétique a dépassé les limites du décor un peu frêle et imprécis où la fantaisie des trouveurs de chansons de gestes, des rimeurs de fabliaux, des conteurs de chantefables et des improvisateurs de ballades ou de pastourelles avaient circonscrit les divertissements littéraires du moyen âge. Ce n'est plus — et l'on est parfois tenté de regretter ce changement à vue — ce n'est plus le paysage connu, familier, prochain, où les compagnons de Charlemagne, Roland, Olivier, Turpin frappent d'estoc et de taille sur les armures des païens jusqu'à ce qu'ils tombent eux-mêmes, navrés à mort, sur l'herbe emperlée de sang frais, en priant saint Gabriel, saint Raphaël et saint Michel du Péril de recevoir leur âme de la part de Dieu, parmi les fleurs vermeilles du paradis. Non, les *avant-coureurs* de la Renaissance, comme dit Étienne Pasquier, ont lu, avec une ferveur passionnée, dans les doctes collèges de la montagne Sainte-Geneviève, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, introduites en Occident par Boccace, exhumées enfin du sépulcre des bibliothèques où moisissaient les papyrus et les parchemins, et rendues à la lumière du jour, magnifiquement divulguées, grâce à la toute puissance de l'imprimerie naissante, par les éditeurs de Florence, de Venise et de Rome. Quelle joie de découvrir la beauté antique, en tournant les feuillets de cette première édition d'Homère, qui fut publiée à Florence le 9 décembre 1488 et dédiée à Pierre de Médicis par Démétrius Chalcondyle, Athénien!... Homère! l'*Iliade!* l'*Odyssée!* Il semble que l'art des imprimeurs se mette en frais de coquetterie pour cette Bible de l'hellénisme, Alde Manuce, le fameux éditeur de Venise, l'ami de Pic de la Mirandole, du cardinal Bembo et d'Erasme, revendique le titre de *philhellène* et consacre les plus délicates virtuosités de sa typographie à un exemplaire d'Homère qui est digne de figurer dans la bibliothèque des rois. Sforza, maître de Milan, veut faire de cette cité lombarde une nouvelle Athènes. L'Italie est en fête parce qu'elle a retrouvé la Beauté. Et nos poètes sont enivrés par les parfums que la brise orientale apporte du jardin de délices.

Ronsard, transporté d'amour, s'écrie avec un accent presque voluptueux :

Je veux lire en trois jours l'*Iliade* d'Homère !

Ronsard et ses amis s'exilaient, en songe, aux pays clairs où les

Digitized by Google

voyageurs vont maintenant voir comment la beauté de la forme humaine, après avoir ennobli la chair périssable, s'épanouit triomphalement dans le marbre immortel. Comme ils sont loin, malgré leurs studieux séjours au « quartier latin », comme ils sont loin de la place Maubert et du cloître Saint-Benoît et des tavernes et des rôtisseries que fréquentait François Villon lorsque, fatigué de courtiser dame Théologie et de « despumer la verbocination latiale », cet « escholier » fantasque, grand poète sans le savoir, cherchait à parler français avec Marion, Jeanne de Bretagne ou la « belle Heaumière ! » Les poètes de la Pléiade sont Grecs. Leurs idoles sont des déesses. Ils ont vu la nativité d'Aphrodite sortant de l'azur des flots pareille à une fleur de vie et de lumière, aussi souple, flexible et changeante que les vagues de la mer. Ils furent les hommes-liges de cette « dame de Beauté » que salue, dans la clarté du soleil matinal, un vol de colombes. Ils ont contemplé la Cythérée accueillante et douce, redoutable et perfide, obstinément aimée par ceux qu'elle fait souffrir, maudite quelquefois par ceux qu'elle ensorcelle, innombrable en ses métamorphoses et si diverse par l'inventive multiplicité de ses attitudes et de ses gestes qu'elle n'a pas encore trouvé le poète, ni le peintre, ni le statuaire qui se puisse flatter d'avoir deviné l'énigme de son sourire ou d'avoir fixé le contour de sa perfection. Ils ont vu aussi, sur les hauteurs de cet Olympe où resplendit la félicité des Dieux, ils ont vu, par la vertu des révélations homériques, une autre jeune fille, également digne de l'adoration des siècles, peut-être un peu moins séduisante, et, en tout cas, plus attentive aux dictées de la raison, — la vierge sage, l'amie des navigateurs prudents et des cités harmonieuses, la protectrice calme qui défend l'esprit humain contre les tentations de la folie et de la « desmesure », celle qui aime à sauver les marins en perdition, les pélerins en détresse et les peuples en révolution, — la déesse aux yeux bleux, ennemie de l'erreur et amoureuse du droit chemin, celle qui fut la providence d'Ulysse et le mentor de Télémaque, celle dont le temple selon l'expression de Renan « est une leçon éternelle de conscience et de sincérité » — Notre-Dame d'Athènes, si j'ose ainsi parler, Pallas Athéné de qui les litanies étaient inscrites aux archives du Parthénon : la *Victorieuse* dont la lance, étincelante au soleil, annonçait de loin le voisinage de l'Acropole ; la *Pacifique,* dont l'impassible charité a fait éclore du sol de l'Attique le premier rameau d'olivier ; l'*Industrieuse,* qui impose les règles de l'eurythmie au désordre de la matière éparse et qui proclame la noblesse du travail et l'émi-

Digitized by Google

nente dignité de l'art; et encore la *Salutaire,* l'incarnation de la santé du corps et de l'équilibre de l'esprit, l'ouvrière des œuvres stables, l'inspiratrice des bonnes pensées et des volontés justes, la conseillère de vaillance tranquille et d'invincible sérénité.

Aphrodite! Athéné! On dirait que cette double image, en résumant les traits ondoyants et divers qui composent le visage de la Femme, fut pour les humanistes de la Renaissance, tous plus ou moins épris d'une *Joconde* comme Léonard ou d'une *Flore* comme le Titien, un diptyque idéal dont ils refusèrent, désormais, de détacher leurs yeux.

Non seulement leur goût de la Beauté unie à l'Intelligence les éloigna des personnes chères à Villon et à ses camarades; mais encore l'extase dont ils furent transportés en présence des temples retrouvés et des statues rétablies sur les socles des sanctuaires les rendit injustes pour la procession de doux fantômes qui défilent, un peu tristement, comme sur une fresque à demi effacée, dans les récits des vieux harpeurs et dans l'azur, l'or et le sinople des miniatures gothiques. Pauvres héroïnes des romans anciens, si chères au cœur des châtelaines isolées et des damoiseaux mélancoliques, vous que la voix des chanteurs errants évoquait dans les longues veillées d'hiver saus les sombres voûtes des donjons, tandis que les barons guerroyaient en quelque croisade,

Berthe au grand pié, Biétrix, Alix
Harembourges qui tins le Maine...
Vous reine Blanche comme un lys
Qui chantiez à voix de sereine,

et vous, dame Guibourc, vertueuse épouse de Guillaume au court nez, — vous, Blanchefleur, candide et fraîche comme l'aubépine en avril

Quand le soleil en abat la rosée,

Vous, belle Aude, miroir de courtoisie et de symbole de fidélité; — vous, Hermengarde, Eglantine, Josiane, Anfélise, incomparable Esclarmonde; — vous, svelte Nicolette, qui saviez si bien, sous les étoiles des nuits de mai, illuminer de votre sourire, le sentier du bois magique, quand le gentil Aucassin, blessé, venait demander la guérison de son mal aux enchantements de votre grâce; — vous enfin, *Belle aux cheveux d'or,* dont une hirondelle annonça la beauté au roi Marc en Cornouailles; — vous qu'un

Digitized by Google

philtre fatal condamna aux angoisses et aux délices d'une passion implacable et sublime; vous qui, après de si rudes épreuves, reposez avec le malheureux et enviable Tristan sous un tombeau encore troublé d'amour, — fille d'une noble lignée en qui le génie des Celtes a éternisé la fascination de l' « amour illégitime, de l'amour souverain, de l'amour plus fort que l'honneur, plus fort que le sang, plus fort que la mort » (1), Yseult, reine dolente ou ravie, que sont devenus vos atours et vos affiquets, vos précieux « bliauds » à manches larges, vos moelleuses fourrures d'hermine ou de martre zibeline, vos ceintures d'orfroi dont les pendeloques retombaient sur les rosaces et les arabesques de la robe, depuis le fermail d'argent jusqu'au bec pointu des petits souliers en cuir de Cordoue, gaufré d'or ? Où sont vos nattes blondes, entrelacées de fils de soie ou de galons d'or, parées en été, d'un « chapel » de jasmins et de roses, et couronnées en hiver, d'un cercle d'orfèvrerie où la lueur des candélabres allumait le scintillement multicolore des topazes, des émeraudes, des agates et des escarboucles ? Où est le sourire de vos lèvres décolorées et de vos yeux si doux, maintenant voilés d'ombre comme les golfes de Bretagne, à l'approche des crépuscules de l'arrière-saison ?

Hélas, princesses lointaines, c'est le cas de répéter le refrain du poète qui rima en sourdine votre oraison funèbre ?

Mais où sont les neiges d'antan ?

Autre temps, autre mode. Ronsard et ses amis considèrent les figures de vitrail avec le dédain qu'éprouverait un marbrier d'Athènes ou un bronzier de Corinthe pour des fantômes sans relief. Un instant, ils ont l'idée de faire une *Iliade* française avec ce roman de *Lancelot,* qui fut si fatal à Françoise de Rimini ; mais ils renoncent à ce projet : ils quittent la forêt d'Ardenne et les halliers de Brocéliande et se retirent définitivement au bois sacré des Muses; ils appartiennent, corps et âme, aux images antiques.

Ils aiment Hélène, drapée d'un peplos et voilée de lin blanc. Ils l'ont vue passer du haut des remparts de Troie. Et pour mieux l'admirer, pour mieux lui pardonner en faveur de sa beauté tout le mal qu'elle a fait, toutes les ruines qu'elle a semées autour d'elle, ils se sont mêlés au chœur des bons vieillards qui, en regardant l'infidèle épouse de Ménélas, refusaient de la maudire et murmu-

(1) V. Gaston Paris, *Poètes et Légendes du Moyen Age,* p. 139.

Digitized by Google

raient entre eux, pareils aux cigales dont la voix mélodieuse s'élève entre les blés murs :

Il ne faut s'esbahir, disaient ces bons vieillards,
Dessus le mur troyen voyant passer Hélène,
Si pour telle beauté nous souffrons tant de peine,
Notre mal ne vaut pas un seul de ses regards.

Ainsi se restaura chez nous, douze siècles après l'éclipse du paganisme, la religion de la Beauté humaine, le dogme de la Beauté reconnue comme un bien supérieur à toutes choses, comme la seule réalité qui soit vraiment divine et qui mérite, en dehors de toute préoccupation morale ou même sentimentale l'applaudissement universel du genre humain. Que nous sommes loin ici, de cette *Cantilène de sainte Eulalie* dont le balbutiement se précise afin de subordonner très nettement les mérites du corps aux vertus invisibles de l'âme :

Belle avret cors, bellezour anima.
(Elle avait un beau corps, mais son âme était plus belle).

Certes, j'espère vous démontrer, en temps et lieu, qu'il ne faut pas faire aux poètes et aux artistes de la Renaissance française l'injure de comparer leurs doctrines esthétiques à l'immoralité d'un César Borgia ou d'un Benvenuto Cellini. Là, comme dans l'architecture de ce temps, comme dans la peinture et la sculpture, le goût français a su mettre, jusque sous la parade extérieure des ornements et des accessoires, une nuance de délicatesse et de sobriété. Mais nous devons avouer que les allègres rimeurs de la Pléiade, surtout Pierre de Ronsard et Antoine de Baïf, sont sensibles d'abord à l'incomparable spectacle de la forme vivante. La description des personues qu'ils ont admirées est parfois d'une plasticité qui, permise aux sculpteurs et interdite aux écrivains, risque d'ôter à l'historien des lettres la licence de citer et de commenter en public leurs plus candides poèmes et leurs sonnets les plus ingénus. C'est qu'apparemment ils ont vécu, sans malice, dans l'innocente et bienheureuse antiquité, sous les portiques et parmi les fontaines des palestres et des gymnases, en compagnie des excellents pédagogues qui faisaient alterner les jeux athlétiques avec les dialogues platoniciens. Ils ont là le *Charmide* et le *Lysis*. Ils ont suivi les éphèbes et les canéphores à la procession des Panathénées. Leur esprit est hanté d'images harmonieuses, païennes et très nobles : Circé, la magicienne de l'île d'Ea, la charmeuse

Digitized by Google

plus belle à leurs yeux que Viviane ou que Mélusine; — Calypso, la nymphe des îles Fortunées, la chanteuse dont la voix pure, dominant le tumulte des vagues, attire les vaisseaux vers une rade embaumée et fleurie; la fileuse qui s'assied auprès d'un foyer brillant, « dans la douce odeur des thuyas et des cèdres(1) »,



PORTRAIT DE PASQUIER

tissant la toile souple avec une navette d'or; — Nausicaa aux bras blancs, menant son attelage de mules, afin d'aller avec ses compa-

(1) *Odyssée*, Chant V.

Digitized by Google

gnes jouer en liberté au bord de la mer, sur une pelouse au bord d'une rivière limpide..... L'humanité ne s'est pas encore lassée, après trois mille ans, de regarder ce tableau d'éternelle jeunesse et d'inaltérable fraîcheur. Quelle joie de vivre et d'être belle, et d'être forte, et d'être agile! Relisons avec Ronsard quelques vers de l'*Odyssée* : « Nausicaa et ses compagnes se baignent dans le beau fleuve, se parfument d'aromates. Elles ont une corbeille de mets abondants et du vin délectable dans une outre en peau de chèvre. Elles savourent leur repas sur la rive fleurie, mais voici qu'elles défont leurs κρήδεμνα (sorte de mantille longue qni gênait les mouvements) et s'amusent à lancer et à saisir au bond une balle légère, et la blanche Nausicaa est si contente qu'elle chante une chanson... Telle la déesse Diane parcourt les montagnes, joyeuse de lancer des flèches; et sur le Taygète escarpé ou dans les bois d'Eurymanthe, elle aime à poursuivre les sangliers et les cerfs rapides. Avec elle on voit courir les nymphes des prairies et des clairières, les robustes filles de Zeus. Mais Diane les dépasse toutes de la tête et quoique toutes soient belles, on la reconnaît aisément!... (1) »

Quand les hellénistes du XVI[e] siècle eurent découvert, avec une surprise de voyageurs admis à compter les trésors des pays inconnus, ces chefs-d'œuvre d'élégance et de force, ces exemples d'héroïque santé et de beauté impérieuse, faut-il s'étonner qu'ils aient méconnu avec un dédain volontaire, l'expression souvent sublime des figures qui, autour d'eux, sur le vélin des manuscrits ou sous le portail des cathédrales prêchaient la nécessité de la souffrance, la vanité de la vie présente, l'inutilité de l'ambition et la sainteté du renoncement? Les héros orgueilleux de l'Epopée et de la Tragédie, un Achille aux pieds légers, Hector, le dernier défenseur de la cité vaincue, Agamemnon, le « roi qui commande au loin (εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων), — le patient Ulysse expert aux stratagèmes qui montrent la supériorité de l'intelligence humaine sur la force des choses, Prométhée, l'inventeur indompté qui console la miséricorde des Océanides, Philoctète, stoïquement révolté contre la douleur : voilà les personnages d'auguste mémoire, qui ont remplacé dans les prédilections de Ronsard, de Baïf, surtout de l'impétueux Jodelle, le sévère Roland, qui n'était amoureux que de son épée, les chevaliers de la Table-Ronde, en quête du mystérieux Graal, les allégories du *Roman de la Rose,* les apôtres et les martyrs des mystères et en général tous les saints du paradis. Le *Bocage royal* de Ronsard, les

(1) *Odyssée,* Chant VI.

Digitized by Google

élégies pastorales de Joachim du Bellay, les églogues d'Antoine de Baïf se peuplent d'effigies mythologiques en même temps que les parcs et les terrasses de Chambord et de Fontainebleau sont hospitaliers aux naïades et aux faunes. A la place du germanisme originel des « chansons de gestes » le polithéisme hellénique, apporté d'Italie, envahit tous les domaines, modifie le paysage français, transfigure les choses, les hommes et les femmes de chez nous. Ecoutons Ronsard :

Dedans un pré, je vis une naïade
Qui comme fleur, marchait dessus les fleurs.
. . . .

Lisons au hasard, les *Amours* ou les *Jeux rustiques* de Joachim du Bellay. Nous y trouverons un savoureux mélange de réalisme moderne et d'idéalisme païen. Voici une oraison de *deux amants à Vénus :*

Nous deux amans, qui d'un même courage
Sommes unis en ce prochain village,
Chaste Cypris, vouons à ton autel
Avec le lys, l'amaranthe immortel.
Et c'est à fin que notre amour soit telle
Que l'amaranthe à la fleur immortelle,
Soit toujours pure et de telle blancheur
Que sont les lys et leur pâle fraîcheur.

Baïf, le plus païen de tous, Baïf, qui naquit à Venise et qui traduisit, par manière de passe-temps, l'*Antigone* de Sophocle, est encore plus dévot, si c'est possible, aux nymphes, aux naïades, aux hamadryades et aux néréides. Nous savons que sa riche maison des Fossés-Saint-Victor ressemblait à un temple des muses et qu'il y vivait à la façon d'un gentilhomme humaniste de quelque république italienne, parmi des tableaux, des statues et des figurines, dans les plaisirs de l'urbanité, de l'atticisme, de la passion archéologique et de la galanterie raffinée, dans la plus divertissante compagnie de musiciens, de chanteurs et de jeunes femmes très belles et très doctes. Ses vers sont tout historiés de ses visions coutumières. Il célèbre « la nymphe Bièvre ». Il croit voir sa chère Francine

Dans les vergers de Chypre.

Digitized by Google

Il invoque l'étoile du berger sur le ton d'une épigramme d'anthologie, à la manière de Bion ou de Moschus :

De l'aimable Cypris ô lumière dorée,
Vesper de la nuit noire, ô la gloire sacrée,
. . . .
Je te salue, amy, conduy moi par la brune
Droit où sont mes amours...

Si l'on veut compléter et affermir par le rapprochement des choses visibles et palpables les contours nécessairement inachevés d'une poésie à qui l'inexpérience d'une langue encore adolescente inflige un accent hésitant et des tournures embarrassées, on pourra retrouver aisément, au milieu des bâtisses d'hier ou d'aujourd'hui, les reliques du paganisme littéraire qui fut l'ingénieuse manie de la Renaissance, soit qu'on regarde, aux frontons du Louvre, le *Satyre* et le *Faune* de Paul Ponce, soit qu'on admire, dans notre musée de sculpture, le *Réveil des Nymphes,* de Frémin Roussel, soit qu'on s'arrête devant cette fontaine des Innocents où vit encore la grâce flexible des ondines de Jean Goujon.

De même que nos maîtres sculpteurs n'ont point reçu l'initiative directe de l'art grec et furent, plus ou moins, apprentis dans les ateliers d'Italie, de même nos poètes de la Renaissance ont étudié avec des professeurs de grec dont la discipline s'établit d'abord sous le ciel italien et garda de ce climat une influence qui déforma peut-être quelques traits de la physionomie hellénique. On sait comment les émigrés de l'empire byzantin, chassés de leur pays par l'invasion des Turcs, vinrent enseigner les belles-lettres à l'Université de Ferrare, à l'Académie de Naples, aux écoles de Bologne, de Padoue, de Florence, de Milan, de Pérouse.

Marcos Musurus, professeur au collège grec du Quirinal, acquit une telle réputation que Lazare de Baïf, ambassadeur de France à Venise — père du poète que j'ai cité — fit le voyage de Rome tout exprès pour suivre ses cours. Antoine de Baïf nous a laissé un touchant souvenir de ce pélerinage :

Ce mien père, Angevin, gentilhomme de race,
L'un des premiers Français qui les Muses embrasse,
D'ignorance ennemi, désireux de sçavoir,
Passant torrents et monts, jusqu'à Rome alla voir
Musure, Candiot, qu'il ouït pour apprendre
Le grec des vieux auteurs et pour docte s'y rendre.

Notre Guillaume Budé, l'illustre savant qui usa de son crédit

Digitized by Google

auprès du roi François I[er] pour obtenir la fondation du collège royal, eut pour premier maître Georges Hermonyme de Sparte et fut un des plus fervents disciples de Jean Lascaris. D'autre part, le va-et-vient de nos guerres et l'orientation de notre diplomatie offraient à nos humanistes une incessante occasion d'exode au delà des monts. A la suite des armées et des ambassades de Charles VIII, de Louis XII et de François I[er], nous voyons cheminer en Italie une aimable troupe de poètes, plus attentifs apparemment aux fines prouesses du beau langage qu'à l'issue d'une bataille bien ordonnée ou qu'au succès d'une subtile négociation. Dès leur retour, ils initient la société française à la culture italienne. Ils sont sensibles, en même temps, à l'influence des professeurs grecs et au charme des sonnettistes italiens. Une glose curieuse de Manuel Chrysoloras ou de Théodore Gaza ne leur agrée pas moins qu'un *concetto* d'Ange Politien ou du cardinal Bembo. Ils sont heureux à cause de la perpétuité de leur béatitude livresque et esthétique. Déjà, Clément Marot, dont l'aubade semble être le prélude de l'époque moderne, Clément Marot, blessé « tout oultre rudement » à la bataille de Pavie, fait prisonnier avec le roi, bientôt relâché par les Impériaux, qui n'espéraient point de rançon d'un simple rimeur, avait séjourné plus d'un an, à côté de son ami Lyon Jamet, à la cour de Ferrare, chez le duc Hercule d'Este et la duchesse Renée de France. Pierre de Ronsard fit un voyage en Piémont, auprès de notre vice-roi Guillaume du Bellay, cousin de Joachim, renommé dans toute la chrétienté sous le nom du capitaine Langey, homme impétueux et sage que l'empereur Charles-Quint craignit et que loua Rabelais. Le sire de Brantôme chevauchait de ville en ville, recueillant des contes inventés à plaisir et des histoires vraies dont il faisait son profit. Montaigne nous dit qu'en ses voyages il vit, à Padoue, « des écoles... où il y avait plus de cent gentilshommes français ». Et il ajoute que nos compatriotes abondaient tellement à Rome qu'il ne trouvait dans les rues, à son grand déplaisir, quasi personne qui ne le saluât en sa langue ». Joachim du Bellay fut emmené à Rome par un de ses parents, le révérendissime cardinal Jean du Bellay, évêque d'Ostie et doyen du Sacré-Collège. Le prosateur de la *Défense et illustration de la langue française,* le poète de l'*Olive,* des *Amours* et des *Regrets* put voir encore, malgré le malheur des temps, jusque sous le pontificat du morose Paul Caraffa, quelques reflets de la jolie fête de musique, de peinture et de poésie que le pape Léon X avait donnée au monde civilisé. En revenant à son Anjou natal, il vit Ferrare et s'arrêta

Digitized by Google

quelque temps à Venise, ne pouvant s'empêcher, malgré les soucis de sa nostalgie, d'admirer les splendeurs presque orientales de Saint-Marc et du palais ducal, et d'observer, du haut du pont du Rialto, sur le flot mystérieux où glissaient les gondoles, le confluent des deux mondes.

La civilisation grecque, transmise par Byzance, la civilisation latine, dont les monuments étaient conservés, tant bien que mal, dans les archives de nos monastères et dans les séminaires de l'Université de Paris, avaient voisiné déjà, pendant longtemps, au fond des studieuses retraites où travaillaient les précurseurs. A Florence, à Venise, à Rome, la bonne nouvelle était annoncée comme par un carillon de campaniles. Il faut rechercher les origines de la Renaissance dans les tercets de Dante et dans les sonnets de Pétrarque. Le poète de la *Divine Comédie,* au chant quatrième de son *Inferno,* nous rapporte qu'arrivé à la lisière de l' « épaisse forêt des esprit », il entendit une voix qui disait : Honorez le sublime poète ! *Onorate l'altissimo poeta !* » Et le bon maître Virgile ajouta : « Regarde celui qui marche une épée à la main, comme un seigneur devant les autres : Celui-là est Homère, le poète souverain... »

Et Dante fixe ses yeux sur cette vision qui rayonne dans l'obscure clarté des régions élyséennes : « Ainsi je vis se réunir la belle école de ce maître du chant sublime, qui plane sur les autres comme l'aigle... Dès qu'ils eurent devisé ensemble quelque peu, ils se tournèrent vers moi avec un geste de salut et mon maître sourit... Nous vînmes au pied d'un noble château sept fois enclos de hautes murailles, et défendu tout autour par un limpide ruisseau... Nous arrivâmes dans un pré de fraîche verdure. Là étaient des personnages aux yeux lents et graves, et de grande autorité dans leur aspect. Ils parlaient rarement et d'une voix pleine de suavité. Nous nous retirâmes à l'écart, dans un endroit lumineux et élevé, d'où nous pouvions les voir tous. Là, en face, sur le vert émail de la prairie, me furent montrés les grands esprits que je me glorifie d'avoir vus. Là, je vis Socrate et Platon, Démocrite, Diogène, Anaxagore et Thalès, Empédocle, Héraclite et Zénon, — Orphée... »

On sait que Dante fut le maître immédiat de Pétrarque. Et Pétrarque fut un des principeaux initiateurs de la Renaissance. Les sonnets rimés en l'honneur de cette Laure d'Avignon — dont nous ne savons si elle fut mariée, veuve ou jeune fille — ont été imités, amoureusement traduits par les poètes de la Pléiade, surtout par

Digitized by Google

Joachim du Bellay. Nous verrons comment l'influence de Pétrarque, combinée avec l'action de l'hellénisme, contribua efficacement, vers le temps où la reine Marguerite écrivait l'*Heptaméron*, à donner aux femmes de France et de Navarre une part de ces privilèges que les patriciennes des villas d'Italie devaient à l'apothéose et de Laure et de Béatrice. Désormais, on se prosterna au Louvre, aux Tuileries, et jusque dans nos provinces, devant les rivales d'Isabelle de Gonzague et de Vittoria Colonna, devant les femmes lettrées dont la voix suave et irrésistible gardait quelques échos de ce qui fut dit, en dialecte toscan, sous les pins des Camaldules et sous les cyprès de Fiesole. Chaque poète voulut avoir, selon l'expression de Scève, une « parfaite amie » souverainement belle et superbement intelligente, l'amie de la *Vita nuova,* résumant dans sa personne, Vénus et Minerve, la science, la sagesse, la courtoisie :

Saggia e cortese nella sua grandezza.

Pétrarque vécut assez pour saluer l'apparition de la Grèce retrouvée. Il dépensa une partie de sa fortune dans la recherche des manuscrits grecs. Sa vieillesse fut attristée parce qu'il ne parvenait pas à comprendre Homère. « Hélas ! écrivait-il à son maître de grec, Nicolas Sygeros, hélas ! ton Homère est près de moi, mais il est muet. Je suis sourd, je n'entends pas ce qu'il me dit. Cependant, je jouis de sa vue et souvent je l'embrasse ! » Un matin d'été on le trouva, dans sa ville d'Arqua, endormi pour toujours, devant sa table de travail ; son front reposait sur un livre ouvert. Il était mort en vue de la terre promise.

Son ami, ce réjouissant Boccace, dont les aïeux, peut-être, furent Français, lui survécut un an. Boccace, très consciencieux professeur de belles-lettres, est aussi un de ceux qui ont souffert de ne point posséder la clef du monde encore secret où son désir inapaisé entrevoyait tant de mirages. L'auteur de l'*Elégie de Madame Fiammette* et de *Grisélidis* rôda autour des poèmes homériques, cherchant l'accès de cet Eldorado. Il se consola en assemblant dans ces contes tout l'Olympe, Apollon et les Muses, pêle-mêle avec Phèdre, Médée et les Parques. Il est venu trop tôt. On doit le ranger parmi les Primitifs de cette Renaissance, qui devait parvenir, en France, à un point d'aboutissement, après un long détour, après des stations et des escales pareilles aux navigations errantes de l'*Odyssée*.

C'est par l'Italie que la vague de l'hellénisme, refoulée par un

Digitized by Google

ouragan de barbarie, vint à nous, éparpillant sur nos grèves un trésor composite, drainant à travers toute l'Europe méridionale, un pêle-mêle de débris glorieux et de ruines précieuses, des branches arrachées à tous les arbres de la végétation antique, des fleurs tombées de tous les jardins d'autrefois, des reliques enlevées aux deux civilisations qui ont appris aux peuples modernes la beauté de vivre.

Que de beauté éparse, en effet, dans l'inquiétude de cette houle méditerranéenne, qui gardait toujours, sous le souffle de la tempête, le parfum des brises d'autrefois. Le génie français a revu, comme en songe, les golfes que la Méditerranée creuse mollement dans des terres fécondes, et, tout de suite, il s'est senti « chez lui » parmi les dieux familiers dont l'auréole s'était éclipsée sans s'éteindre. Ainsi ressuscita l'âme du monde antique, cette âme légère, ailée, sacrée, qui a fait passer des côtes d'Asie aux côtes d'Europe, sous les feux du soleil divin ou dans le silence de la lune clémente et des constellations amies, la science et l'art, tout ce qui peut orner la vie et la défendre.

J'espère vous montrer, en détail, tout ce que nos ancêtres du XVI[e] siècle ont puisé dans ce répertoire de poésie. Ce qu'ils en retirèrent d'abord, c'est ce sentiment profond qui leur faisait aimer par-dessus tout, l'efflorescence de la vie et haïr, plus que toute autre laideur, l'absurde vilenie de la mort. Ils ne sont point capables d'aller, comme Villon, s'asseoir sur une terre mêlée d'ossements, au charnier des Innocents, afin d'habituer leur vue, leur odorat et leur mélancolie aux hideurs de la danse macabre. La dissolution de ce qui fut beau, de ce qui fut jeune, de ce qui fut aimable, leur est un insupportable spectacle. Ils se détournent de l'affreux ricanement des squelettes. Et, pareils aux anciens qui continuaient d'offrir aux trépassés des gâteaux de miel, et qui ensevelissaient avec l'enfant pleuré les jouets de l'enfance, avec la jeune fille endormie les bijoux inséparables de la beauté, ils embellissent la mort elle-même en l'illuminant de clartés élyséennes et en cueillant pour ceux qui ne sont plus ces fleurs un peu pâles qui, jetées sur les tombes, en jonchent le vide et en décorent le néant. Il semble que la jeune femme à qui Ronsard a dédié le plus beau de ses sonnets ne soit pas morte, puisqu'elle repose sous une pierre où le poète a noué cette gerbe merveilleuse :

Comme on voit sur la branche au mois de may la rose
En sa belle jeunesse, en sa première fleur,

Digitized by Google

Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur
Quand l'aube de ses pleurs au point du jour l'arrose.

La Grâce dans sa feuille et l'Amour se repose
Embaumant les jardins et les arbres d'odeur ;
Mais, battue ou de pluye ou d'excessive ardeur,
Languissante elle meurt, feuille à feuille déclose.

Ainsi, en ta première et jeune nouveauté,
Quand la terre et le ciel honoraient ta beauté,
La Parque t'a tuée, et cendre tu reposes.

Pour obsèques reçoy mes larmes et mes pleurs,
Ce vase plein de laict, ce panier plein de fleurs,
Afin que vif ou mort ton corps ne soit que roses.

Mais les poètes de la Renaissance n'ont pas seulement éprouvé des impressions, ils ont conçu un dessein. Et les chefs-d'œuvre qu'ils ont composés avec leurs sentiments individuels ne doivent point nous induire à négliger leur programme collectif, même si ce programme, soumis aux lois qui régissent les entreprises téméraires, nous apparaît comme la partie la moins durable de leur héritage.

Défendre la langue française, prétendue « barbare », réputée « incapable de philosophie et ingrate aux Muses », illustrer notre parler national par des couleurs empruntées aux anciens et aux meilleurs d'entre les modernes, telle fut l'entreprise où s'attacha, de prime saut, leur enthousiasme et où se fixa leur ténacité. Ils nous disent, dans leurs déclarations retentissantes, le sentiment qui fut l'occasion de cette croisade : c'est un sentiment « d'affection naturelle envers leur patrie ». En leurs heures d'exaltation méditative, la langue française, qui est dame de noble maison, fut l'objet de leurs premières amours. Ils brûlaient de soutenir sa querelle contre les félons, de rompre des lances pour son accortise et pour sa loyauté. Ils réclamaient contre un privilège littéraire, octroyé aux Grecs et aux Italiens, et dont les Français semblaient exclus.

Ecoutons le héraut d'armes de la Pléiade :

« Eh ! s'écrie du Bellay avec une verve quasi rabelaisienne et volontiers agressive, notre langue n'a pas eu, à sa naissance, les dieux et les astres si ennemis qu'elle ne puisse un jour parvenir au point d'excellence et de perfection aussi bien que les autres... Quant au son et je ne sais quelle naturelle douceur qui est en les

Digitized by Google

langues des Grecs et des Romains, je ne voy point que nous l'ayons moindre, au jugement des plus délicates oreilles. Nous ne vomissons pas nos paroles de l'estomac, comme des ivrongnes, nous ne les estranglons pas de la gorge, comme les grenouilles ; nous ne les découpons pas dedans le palais, comme les oyseaux ; nous ne les sifflons pas des lèvres, comme les serpents... Le temps viendra, et je l'espère, moyennant la bonne destinée française, que notre langue, qui commence encore à. jeter ses racines, sortira de terre et s'élèvera en telle hauteur qu'elle se pourra égaler aux mêmes Grecs et Romains, produisant comme eux des Homères, des Démosthènes, des Virgiles... »

Et il ajoutait, pour se donner du cœur :

« Lis donc et relis premièrement, ô poète futur, feuillette de main nocturne et journelle les exemplaires grecs et latins... Sonnet moi de beaux sonnets. Pour le sonnet, tu as Pétrarque et quelque-modernes Italiens. Chante-moy d'une musette bien résonnante es d'une flûte bien jointe ces plaisantes églogues rustiques à l'exemple de Théocrite et Virgile, marins à l'exemple de Sannazar, gentil-homme napolitain. Quant aux comédies et tragédies, si les roys et les républiques les voulaient restituer en leur ancienne dignité, qu'ont usurpées les farces et moralités, je serais bien d'opinion que tu t'y employasses... »

Ces jeunes hommes de la Pléiade étaient candides, sérieux, convaincus. Ils voyaient grand. Ils visaient haut. Ils parlaient de la gloire comme d'une maîtresse adorée qu'il faut conquérir par vive prouesse et de la Postérité comme d'une personne respectable dont on n'obtient l'estime que par les marques d'un zèle vertueux. Leur générosité et leur inexpérience dédaignent les tâches faciles. Du Bellay sermonne amicalement le laborieux cénacle :

« Ceux, dit-il, qui aiment les jeux, les banquets et autres menus plaisirs, qu'ils y passent le jour et la nuit si bon leur semble. Celui qui désire vivre en la mémoire de la postérité doit, comme mort en soy-même, suer et trembler maintes fois, endurer la faim, la soif, les longues vigiles... C'est la gloire, seule eschelle par les degrés de laquelle les mortels montent au ciel et se font compagnons des dieux. »

Remarquez ce ton. Vous discernerez, sous des réminiscences d'Horace, le langage dont se sert, en ses *Mémoires,* le maréchal de Montluc, lorsqu'il exhorte et ragaillardit les jeunes officiers qui

Digitized by Google

veulent monter victorieusement à l'assaut des places fortes. Les combattants de la Pléiade (qu'on appelait aussi, ne l'oublions pas, la *Brigade*), étaient, à leur guise, des guerriers intrépides. Non seulement ils se proposaient d'enrichir et de transformer notre vocabulaire, mais encore ils voulaient tenter toutes les aventures, annexer à la France un immense empire, l'Epopée, l'Ode, la Satire, la Comédie, la Tragédie, toutes les provinces qui avaient été jusqu'alors l'apanage exclusif de l'antiquité. Ils voulaient que le génie français prît la direction de l'humanisme, fût l'interprète de la civilisation tout entière, et (comme dira plus tard Voltaire) le secrétaire de l'esprit humain. Le grand rêve encyclopédique qui, à intervalles presque réguliers, renouvelle et vivifie, par une énergique annexion des littératures étrangères, la littérature de notre pays fut le stimulant de leur activité. Ces amants de l'antiquité avaient confiance en l'avenir. Ces chevaliers du passé étaient des partisans du progrès. Et même, puisqu'il n'y a pas de solution de continuité dans l'évolution des caractères, je retrouve, en ces représentants du XVI[e] siècle, quelques traits de ce moyen âge qu'ils n'ont pas voulu comprendre et dont ils continuent, sans le savoir, les traditions de magnanimité. Ils ont eu confiance, comme les héros de la Table-Ronde, dans la droiture de la nature humaine et dans la bonté de l'univers. Comme les chevaliers du saint Graal, ils poursuivent, par leur aventureuse chevauchée à la conquête de l'idéal et du réel, le but indiqué par nos épopées nationales. Ces chercheurs de la Toison-d'Or brandissent la plume avec des gestes dignes du roi Arthur et de Perceval.

Quels services ils nous ont rendus ! Un maître que je ne me lasse pas de citer et qui n'est pas suspect de vouloir diminuer la part du moyen âge dans notre formation nationale, nous dit expressément :

« Il fallut à notre poésie l'impulsion du dehors, le grand souffle de la Renaissance italienne, enfin venu jusqu'à elle, et la trompette de du Bellay pour retrouver des ailes et reprendre vers de nouveaux cieux le grand vol qu'elle avait désappris. »

Honorons les poètes de la Renaissance. Ah ! les généreux et gentils esprits ! Comme ils ont aimé l'amour, la nature, l'art, la gloire, et, par dessus tout, la patrie !

Il faut ne les avoir point lus pour prétendre que leur hellénisme, un peu échauffé, aboutit à je ne sais quel méfait qu'un jargon pédantesque appelle la « dénationalisation ». Leur nostalgie, dès

Digitized by Google

qu'ils ont franchi nos frontières, soupire après le clocher natal et désire revoir, autour de ce clocher, quelque chose encore de plus grand et de plus sacré. Du Bellay regrettait la « douceur angevine », mais il disait aussi :

France, mère des arts, des armes et des lois,
Tu m'as nourri longtemps du lait de ta mamelle ;
Ores, comme un agneau que sa nourrice appelle,
Je remplis de ton nom les antres et les bois.

Ronsard, témoin des guerres de religion, se lamentait sur les discordes fratricides qui divisaient la France contre elle-même. Et il renonçait à ses *Gaietés* et à ses *Epigrammes* pour décrire les *Misères de ce temps :*

O toy, historien qui d'encre non menteuse
Escris de notre temps l'histoire monstrueuse,
Raconte à nos enfants tout ce malheur fatal,
Afin qu'en le lisant ils pleurent notre mal
Et qu'ils prennent exemple aux péchés de leurs pères
De peur de ne tomber en pareilles misères.

Et ce même Ronsard refuse de croire, au milieu des désastres et des catastrophes, que les destins de la nation française soient révolus. Elle se relèvera de ses défaillances. Et ses blessures seront guéries, parce qu'elle ne doit pas, elle ne veut pas mourir :

Le Français semble au saule verdissant :
Plus on le coupe et plus il est naissant.
Il rejetonne en branches davantage
Et prend vigueur dans son propre dommage.

Si enfin nous sortons du cercle paisible de la Pléiade, si nous suivons, parmi les lances et les épées, le plus rude et le plus violent des poètes de ce temps-là, l'obstiné combattant des guerres civiles, ce grand Agrippa d'Aubigné qui écrivait ses poèmes entre deux batailles, balafré d'estocades, noir de poudre, le bras gourd à force d'avoir frappé — ce d'Aubigné qui, couché dans l'herbe, son harnais débouclé, le sang lui coulant de partout, les yeux brûlés d'insomnie, les dents claquant de fièvre, improvisait les *Tragiques,* admirable apocalypse où la haine et l'amour, la folie et la raison, la colère et la pitié ont suscité une féerie d'images délirantes, de furieux cauchemars et de radieuses visions — si nous le suivons par monts et par vaux, d'Amboise à Orléans et de

Digitized by Google

Jarnac à Castel-Jaloux, que voyons-nous, en fin de compte ? Un soir, ce capitaine d'arquebusiers regarde du haut de son cheval de guerre

Le champ couvert de morts sur qui tombe la nuit.

Il songe aux campagnes dévastées, aux « reîtres noirs » qui pillent les chaumières, à la terreur des villes,

Quand les grondants tambours sont battants entendus.

Il revoit des scènes horribles, cette prise du bourg de Montmoreau où, poussant une porte, il vit un enfant dans son berceau, pleurant auprès du père mort et de la mère agonisante :

De l'enfantine bouche
L'âme plaintive allait en un plus heureux lieu
Esclater sa clameur au grand trône de Dieu...

Alors, le farouche cavalier baisse la tête; il rejette au loin son épée, souillée du sang de ses frères. Il se dit à lui-même, douloureusement :

Je veux peindre la France, une mère affligée...

Et ce chant sublime, cette doléance de la conscience nationale, éveillée dans l'âme d'un chef de partisans, s'élève et se prolonge au-dessus des carnages et des incendies. La littérature n'est plus un luxe de cour, ni un divertissement de Décaméron. Elle assume le rôle social qui lui est départi par l'assentiment de tout un siècle. Elle se voue à l'œuvre qui seule est pleinement digne de la noblesse des lettres: l'œuvre de réconciliation et de pacification.

Au moment où nos poètes, jusque dans des camps opposés, soutenaient instinctivement la même cause, la dynastie des Valois, appauvrie, s'étiolait en une dernière poussée de rejetons malingres et inquiétants. Le pâle sourire de François II s'était vite effacé dans le mystère des résidences royales. La triste figure de Charles IX avait aigri le venin des guerres civiles. Le bizarre Henri III avait déplu aux foules par l'étrange aspect de sa personne et de ses mœurs. La France était assourdie de querelles théologiques. Sous le sceptre des royautés blêmes, on a beaucoup haï, beaucoup persécuté, beaucoup souffert.

Le peuple de France en avait assez de tout ce fiel, de toute cette bile, de tout ce sang. Quand les spectres de guerre civile furent

Digitized by Google

exorcisés, l'applaudissement public accueillit Henri IV, le Béarnais joyeux, l'homme fort qui se livrait sans hypocrisie à la joie d'aimer. Le rire sonore de ce nouveau venu imposa silence aux vociférations des trouble-fêtes. La nation française acclama le gai parleur qui parlait franc, le cavalier qui besognait bellement contre les ennemis de la paix publique, l'homme d'esprit qui d'un mot et d'un geste sut remettre à la mode, sous notre ciel indulgent, les vertus agréables dont l'humanité a besoin pour adoucir la vie et pour parer la mort. Le nom de Henri IV fut populaire parce que c'était le nom d'un pacificateur. Chez nous, le dernier mot reste toujours aux ouvriers d'union, aux artisans de concorde, aux médiateurs dont l'intervention a ramené, de siècle en siècle, le calme dans nos âmes, l'ordre dans nos rues, la prospérité dans nos maisons, la victoire sous nos drapeaux.

S'il est vrai qu'aucun effort n'est perdu dans l'œuvre totale d'une nation, nous pouvons affirmer dès maintenant et nous démontrerons bientôt que les poètes français du seizième siècle ont contribué à préparer l'ère inoubliable où la France parut atteindre son plus haut degré de prospérité.

Que cette introduction à l'étude de leurs chefs-d'œuvre soit donc pour eux, dès aujourd'hui, un acte de reconnaissance et un souhait de bienvenue. Ils viendront, un à un, comme des ancêtres vénérables, comme des amis, nous entretenir de leurs espérances, de leurs déceptions, de leurs longues douleurs, de leurs brèves joies, et nous confier ce qu'il y eut de meilleur au fond de leur esprit et de leur cœur. Nous étudierons leurs poèmes sans préjugés préalables et sans théories préconçues, en détail et avec de minutieux scrupules, conformément à la dignité de la science, selon les méthodes enseignées et appliquées par les maîtres de la critique historique. Nous essayerons de constituer leur biographie de retracer le tableau de leur existence, de retrouver, ce qui fut pour eux, dans le train de la réalité vivante, un sujet de rêve ou une occasion de poésie, — estimant qu'il n'y a rien de plus intéressant que la vie et de plus respectable que la vérité.



Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

DU XVIe SIÈCLE

Librairie Victor Lecoffre. — *L'Église et les Origines de la Renaissance,* par Jean Guiraud, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Besançon, 1 vol. in-18.

La Bibliothèque de l'enseignement de l'Histoire ecclésiastique fondée récemment par la librairie Lecoffre vient de s'enrichir d'un volume qui forme une suite naturelle au *Grand Schisme* publié l'année dernière par M. Salembier. M. Guiraud expose en un résumé vigoureux, bourré de faits, mais point sec, l'accueil fait par les papes à la renaissance humaniste et artiste depuis le moment où cette renaissance sort péniblement de la culture médiévale représentée par Giotto et par Dante. Et ce qui me plaît par-dessus tout, dans son livre, c'est l'impartialité dont il fait preuve quand il étudie les rapports de la Cour de Rome avec les écrivains et les artistes de la première moitié du XVe siècle. A cet égard, les chapitres qui traitent des arts à Avignon, sous Eugène IV et Nicolas V sont parmi les meilleurs que j'aie lus jusqu'à ce jour sur ce sujet. C'est plus que de la vulgarisation, c'est de la belle et bonne critique historique faite par un écrivain très averti. Je souhaite que M. Guiraud qui s'est arrêté à l'année 1450 nous donne un prochain volume sur la seconde moitié du XVe siècle — quoique cette partie-là soit mieux connue.

Librairie G. Steinheil, 2, rue Casimir-Delavigne : *Un célèbre Médecin polonais au XVIe siècle. — Joseph Struthius* (1510-1568), par le docteur V. Bugiel, de la Faculté de Paris, 1 vol. in-8°.

Il y a un peu plus de cent ans, nous dit le Dr Bugiel, le voyageur qui traversait Posnanie (Posen), une des belles villes de la

Digitized by Google

Pologne, pouvait voir à la cathédrale une plaque funéraire portant en latin l'inscription suivante : « Joseph Struthius, de Posnanie, docteur en philosophie et en médecine. Traducteur latin des livres grecs, autrefois professeur de l'art médical à Padoue, aux gages du Sénat de Venise. Restaurateur de l'art sphygmique oublié pendant tant de siècles, puis médecin du prince sérénissime Sigismond-Auguste, roi de Pologne. Décédé l'an de grâce 1568, dans sa 58e année. »

Aujourd'hui, on ne trouve à Posnanie aucune trace de la plaque funéraire, et dans les livres médicaux, le nom de Struthius a disparu. Bien plus, malgré la renommée dont ce médecin jouit de son vivant, aucun écrivain polonais ne s'est occupé de lui. C'est à peine si Gasiorowski lui consacre cinq pages dans un livre qui vit le jour en 1839. Seul Joseph Oettinger a résumé, en 1843, dans sa thèse de doctorat l'*Ars sphygmica* de Struthius. C'est le cas de répéter le mot fameux : *Sic transit gloria mundi !*

M. le docteur Bugiel a eu cent fois raison de tirer de l'oubli cette très intéressante figure de Struthius, lequel joua dans l'histoire de la médecine, à l'époque de la Renaissance, un rôle considérable, et fut l'émule d'André Vésale. Puisse sa brochure tomber sous les yeux de quelque Osiris et lui suggérer la pieuse pensée de rétablir dans la cathédrale de Posen la plaque funéraire que les contemporains de Struthius y avaient posé en son honneur!

LIBRAIRIE ALBERT FONTEMOING. — *Clermontois et Beauvaisis*, notes d'histoire et de littérature locales, par A. PINVERT, avocat à la Cour d'appel, 1 vol. in-8º.

Sous le titre de *Clermontois et Beanvaisis,* M. A. Pinvert, père de notre distingué collaborateur, a tracé à larges traits la vie des hommes de lettres, du XVIe siècle, qui ont illustré le pays de Clermont et de Beauvais, à savoir : Jean Fernel, Jacques Charpentier, Jacques Grévin, Simon-Guillaume de la Roque, Jean Filleau, Louis Le Caron, dit Charondas. Et, comme pour nous interesser davantage encore à leur histoire, il l'a enrichie de vues, de cartes, de plans, de portraits. Il serait à désirer que tous les amis du XVIe siècle fissent pour leur coin de terre ou leur province natale ce que M. Pinvert a fait pour le *Clermontois* et le *Beauvaisis*. C'est avec ces études d'histoire locale que s'écrira un jour l'histoire générale du pays; il faut donc remercier les travailleurs et les érudits qui nous apportent des documents nouveaux sur les hommes oubliés ou méconnus qui ont marqué autrefois dans la politique ou dans les lettres. On connaît la belle étude de M. Lucien Pinvert sur

Digitized by Google

Jacques Grévin. Les pages qu'il consacre dans le livre paternel à Louis Le Caron dit Charondas et dont la *Revue* a eu la primeur, sont d'autant plus intéressantes, que personne ou à peu près personne ne s'était occupé jusqu'à ce jour de ce jurisconsulte à qui l'amour du droit n'enleva jamais l'amour des belles-lettes.



CLERMONT ET WARTY AU XVIe SIÈCLE

LIBRAIRIE HACHETTE. — *Les Jésuites à Poitiers* (1604-1762), par Joseph DELFOUR, 1 vol. in-8°.

Ce livre d'histoire sort de notre cadre, puisqu'il commence au XVIIe siècle pour finir au XVIIIe, et contient, sur la vie des étudiants d'alors et le régime scolaire, des renseignements que l'on chercherait inutilement ailleurs.

A l'origine, dit M. Delfour, tous les collèges de Poitiers donnaient l'enseignement du droit et de la théologie, aussi bien que de la grammaire et des arts (humanités). Ce ne fut qu'à partir du XVIe siècle que l'on vit s'établir ce qu'on appela le plein exercice ; c'est-à-dire l'enseignement secondaire avec divisions par *classes*, tel qu'il existe aujourd'hui. Les classes s'appelaient autrefois des *lectiones*.

Digitized by Google

A dater du XVI[e] siècle, le cours complet des études comprît trois classes de grammaire appelées cinquième, quatrième et troisième; une classe d'humanités et une de rhétorique. Puis venait la philosophie qui se faisait généralement en deux années, et enfin la théologie, qui resta dans le programme.

Pour être admis en cinquième, il suffisait de savoir lire et écrire. On se livrait ensuite à l'explication de quelques passages de l'Ecriture sainte, que l'on abandonnait vite pour passer à l'interprétation des poètes, tels que : Virgile, Horace, Ovide, etc. L'usage des collèges alors était qu'un professeur donnât trois leçons par jour. Le premier et le principal livre qu'on mettait entre les mains des élèves était la *Méthode de grammaire latine,* composée par un certain Michel, de Naples, pour les jeunes gens qui se prèparent à l'étude des belles-lettres. Elle parut à Poitiers en 1490. A cette époque, Michel professait les humanités au collège de Montanaris, sous les ordres d'Antoine de Montanaris, dont il était le compatriote. C'est même à la requête, et aussi très probablement aux frais du richissime abbé, auquel le livre est dédié, que cette grammaire latine fut rédigée et imprimée à Poitiers. La grammaire, jusque-là en usage dans les collèges de Poitiers, comme dans la plupart des écoles de France du XV[e] siècle, avait été le *Grecismus,* ou *Règles de la grammaire,* mises en vers latins, par Ebrard de Béthune. A côté de cette grammaire on avait introduit dans les écoles les *Rudimenta grammatices,* en prose, de Nicolas Perotti, archevêque de Siponte, qui avaient paru pour la fois à Rome, en 1473... En rhétorique, on se livrait à des exercices classiques, tels que : discours, plaidoyers, dont un professeur du collège de Puygarreau nous a donné le modèle dans une pièce de ses ouvrages. Le sujet traité est de savoir *lequel est préférable de la guerre ou de la paix.* Il y a trois orateurs. Deux soutiennent, chacun, une opinion contradictoire. Le troisième est un artiste. Le premier fut J. Engaignus, dont le nom paraît difficile à traduire en français. Le deuxième fut J. Pinaud; le troisième Jacques Nau : tous trois Poitevins.

Le même professeur avait publié un autre livre qu'il expliquait, sans doute, à ses élèves, soit en classe, soit en se promenant au milieu des plates-bandes du collège. Ce petit opuscule avait pour titre: l'*Image du véritable Orateur.* C'est un dialogue en vers et en prose, où Apelle et un poète sont les interlocuteurs. Il est adressé à Jean Amilton, docteur en théologie, curé de S[t]-Côme et de S[t]-Damiens, il n'est pas dit en quelle ville.

Les cours de philosophie étaient, comme nous l'avons dit, de

Digitized by Google

deux ans. Si l'on remonte à l'origine, on trouve que les principaux des collèges, pour entretenir le bon ordre et pour avoir, lorsqu'ils enseignaient, un nombre suffisant d'auditeurs, convinrent entre eux, dans une congrégation générale, tenue le 9 octobre 1488, au couvent des Fr. Prêcheurs, qu'ils enseigneraient tour à tour la philosophie et les *Morales* d'Aristote; ce qui est bien à remarquer, et ce qui prouve que, dans ce grand nombre de collèges, il n'y avait qu'un cours de philosophie qui commençât chaque année. En 1494, ils décidèrent même que l'enseignement des vieux textes ne serait plus donné qu'à tour de rôle dans chaque collège. Le collège de Sainte-Marthe fut désigné pour commencer le premier ; celui de la Serenne terminerait la série en 1500.

Tous ces collèges eurent toujours de bons professeurs. Quelques-uns même se sont fait une réputation qui les a sauvés de l'oubli. Parmi eux, Julien Tortereau, d'origine Angevine, « dont la science défie toute celle des Hébreux, des Grecs et des Romains », s'acquit une grande gloire dans toute la province du Poitou.... Tortereau fut le précepteur de Jean Bouchet et de Julien Pié ou Piet, de Mézières en Berry, lequel dans ses poésies publiées à Poitiers en 1509, lui consacra un souvenir parmi les hommes célèbres à Poitiers par leur science. Tortereau était principal du collège du Puygarreau, Marc-Antoine Muret, professait au collège de Sainte-Marthe où il eut comme élèves Pierre Fauveau, de Nouaillé, Joachim du Bellay et Salmon Macrin.

La liste serait longue, dit M. Delfour, s'il fallait mentionner ici tous les élèves qui furent formés dans les différentes écoles de Poitiers et qui se distinguèrent plus tard, soit dans l'Eglise, soit dans la magistrature, soit dans le barreau, soit enfin dans les lettres. Pour nous borner au XVI[e] siècle, nous citerons: Jean Imbert; Jean Bouchet; Pierre Rat, maire de Poitiers; Charles Mourain, Maisonnier, Nicolas Théveneau, Pierre Umeau, François Le Breton, Guillaume de Lavau, Anselme Isambert, Eguinard Baron, Claude Mangot, François de la Porte, Mathurin Reys, Jean Milon, Jean Faulcon, Jacques Barraud, Julien Collardeau, Guillaume Aubert, Florent Bouchorst, Nicolas Rapin, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, François Bacon qui étudia à Poitiers vers 1578. — Parmi les auteurs les plus connus : Guillaume Lefèvre, Corneille-Bonaventure Bertram, Pierre Blanchet, André de Rivaudeau, Babinot, Jean de la Péruse, Jean Yver, Jean d'Authon, Antoine Macault, Pierre Brisson, Antoine de Nervèze, J. du Bellay, Brantôme et les sœurs Desroches.

Digitized by Google

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

Calmann Lévy. — *Le Roman de Léonard de Vinci*, par Dmitry de Mérejkowsky, traduit du russe, par Jacques Sorrèze, 1 vol. in-18.

Lyon. — Imprimerie de Rey : *Histoire de la Fabrique lyonnaise, étude sur le régime moral et économique de l'industrie de la soie à Lyon, depuis le XVIe siècle,* par E. Pariset, 1 vol. grand in-8o.

Bordeaux. — Feret et Fils, éditeurs. — *L'Arioste et la Pléiade* (tiré du Bulletin italien d'octobre-décembre 1901), par J. Vianey, une brochure de 24 pp. in-8o.

Lyon. — Imprimerie Mougin-Rusand. — *L'Écrivain Claude du Verdier* (1565-1649), par l'abbé Reure, 1 brochure in-8o de 44 pages. — Du même auteur : *La Mort de Guillaume du Bellay* à Saint-Symphorien-de-Lay, le 9 janvier 1543, une brochure de 8 pp. in-8o.

J. DE LA ROUXIÈRE.



Digitized by Google



LE XVI[e] SIÈCLE

A travers les journaux, les Revues, les Bulletins des Sociétés savantes et le Musée Carnavalet

---

LE RABELAIS DE 1565 A L'HOTEL DROUOT. — *Le Temps* du 13 janvier publiait la note suivante :

« Une bataille très vive s'est livrée, hier, à coups de billets de banque, entre deux libraires bien connus, autour d'un fort bel exemplaire d'une édition rarissime de Rabelais, l'édition de Lyon 1565, sans nom d'imprimeur. Sur une demande de 200 francs, le précieux petit in-16, richement relié par Cuzin, a atteint, en quelques instants, par surenchéres rapides, la somme de 2.700 francs, soit 2.970 fr.

Cette édition — probablement la première qui, sous le titre général d'*Œuvres,* contienne le cinquième livre — est si rare que Ch. Brunet, à qui l'on doit la plus complète bibliographie rabelaisienne jusqu'ici publiée, ignorait son existence, et qu'elle n'a été connue de ses continuateurs que par un seul exemplaire vendu, il y a une trentaine d'années, 400 francs, à la vente Taschereau.

Un exemplaire du cinquième livre seulement, sous cette date, et sans nom d'imprimeur, est porté sur l'ancien catalogue de la Bibliothèque du roi, sous la cote Y[2], n° 832 ; mais il y a lontgemps qu'il n'est plus à la Bibliothèque de la rue de Richelieu. Comment et quand a-t-il disparu ? C'est ce qu'on ignore.

La description détaillée de cette édition n'a d'ailleurs jamais été publiée :

Un premier titre, dans un encadrement de satyres gravé sur bois, précède les quatre premiers livres, et annonce :

Les œuvres de M. François RABELAIS, docteur en médecine, côtenant cinq liures de la vie, faicts et dicts héroïques de Gargantua et de son fils Pantagruel : avec l'oracle de la diue Bacbuc et le mot de la Bouteille. Plus la Prognostication Pantagrueline. A Lyon. MDLXV.

Les livres I et II, suivis de la *Prognostication*, ont 418 pages, 5 feuillets non chiffrés pour la table et 2 feuillets blancs. Ils sont signés de A à DD. Les

Digitized by Google

livres III et IV, qui suivent, sans titre, avec pagination spéciale, occupent 533 pages chiffrées et 11 non chiffrées pour la table. La signature va de *aa* à LL. Enfin, le cinquième livre, qui comprend 97 feuillets chiffrés et 7 non chiffrés pour l'*Epistre du Limosin*, la *Chresme philosophale* et la table, porte comme titre :

LE
CINQUIESME
et dernier li
vre des faicts et
dicts héroïques du bon Panta
gruel, appelé vulgairemẽt
l'Isle Sonnâte : cõposé
par M. Frãçois Ra
belais docteur en medecine

auquel est contenu la visitation
de l'oracle de la Diue Bacbuc et
le mot de la Bouteille : pour lequel
auoir est entrepris tout ce long
voyage.
A LYON
M. D, LXV

L'encadrement en bois, qui est le même que celui du premier titre, nous paraît trahir le nom absent de l'imprimeur : Jean de Tournes.

Le chapitre des *Apedeftes*, qui figurait dans l'*Isle sonnante*, première forme en seize chapitres du cinquième livre, parue en 1562, est absent, de même que dans les éditions de 1564 et de Jean Martin 1565. Par contre, la figure de la Bouteille, encadrant l'*Epilenie*, paraît ici pour la première fois, mais déplacée, comme dans la plupart des éditions de la fin du XVIe siècle.

C'est la présence de ce cinquième livre qui fait la valeur de l'exemplaire vendu hier à l'hôtel Drouot. On sait qu'un mystère plane et n'a pas encore pu être dissipé par les plus notables commentateurs, sur cette dernière partie de Pantagruel, qui parut — sous sa première forme, neuf ans après, et sous sa forme définitive — onze ans après la mort de Rabelais.

A cette note, M. Léopold Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale, ayant répondu que le *Rabelais* en question n'avait pas quitté cette Bibliothèque, le rédacteur du *Temps* s'y rendit et se fit apporter le volume indiqué au catalogue sous la cote Y² 832.

C'est bien, dit-il, un cinquième livre du *Pantagruel*, imprimé en 1565. Mais il ne porte pas l'indication de Lyon.

« Nouvellement mis en lumière, dit le titre, imprimé l'an M. D. LXV. »

Ce n'est donc pas celui que nous avons décrit dans notre note du 13 janvier, mais une troisième version du cinquième livre publié à la même date que celles de Lyon, Jean Martin, et de Lyon sans nom d'imprimeur.

Digitized by Google

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale contient une curieuse figure en bois de la « bouteille », gravée sur une page hors texte se dépliant.

L'ANCIENNE SORBONNE. — Extrait du *Figaro :*

L'architecte de la nouvelle Sorbonne, M. Nénot, avait retrouvé pendant ses travaux, les fondations de l'ancienne église de la Sorbonne.

Sur le côté nord de l'église de Robert de Sorbon ont été également retrouvées les fondations de trois petites chapelles latérales construites au XVI[e] siècle.

L'emplacement de l'église et des chapelles vient d'être rendu visible par de petites rigoles.

Dès que le temps le permettra, M. Nénot fera placer dans ces rigoles une mosaïque de ton très doux, et qui ne tranchera pas sur le ton des pavés de grès. Ce sera une intéressante curiosité à ajouter aux richesses artistiques qui font de la nouvelle Sorbonne un des musées les plus variés de Paris.

RÉUNION DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS DES DÉPARTEMENTS. — 25[e] Session. — Extrait du Bulletin du Comité :

1. *La Chapelle de Seigne à Bléré (Indre-et-Loira),* par Ch. de Grandmaison.
2. *Un Mortier de veille au XVI[e] siècle,* par Ch. de Beaumont.
3. *Un Retable au XVI[e] siècle, à Wattignies (Nord),* par L. Quarré-Reybourbon.
4. *Notes sur des Artistes se rattachant au Gâtinais, Les Vernansal,* par Eug. Thoison.
5. *Les bijoux, joyaux et pierreries de l'empereur Maximilien, d'après un document de 1521,* par Julien Finot.
6. *Les Œuvres d'art de l'église du Bellay, en Vexin,* par Léon Plancouard.
7. *Une Peinture sur verre de 1525, à l'église de Saint-Vulfran à Abbeville,* par Emile Deslignières.
8. *Notice sur Pierre des Aubeaux, imagier rouennais du XVI[e] siècle,* par Léon de Vesly.
9. *Le Livre d'heures de Marie Stuart à la Bibliothèque de Reims,* par Henri Jadart.
10. *Note sur un* Album Amicorum *du XVI[e] siècle,* par Alfred Richard.
11. *Documents inédits sur le sculpteur François Laurana,* par H. Requin.
12. *Travaux d'art exécutés à l'abbaye de Notre-Dame de Silly-en-Gouffern, aux XVI[e] et XVII[e] siècles,* par Louis Duval.
13. *L'Énigme de François Gentil,* par Albert Babeau.

BULLETIN HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS. — N° du 15 janvier 1902 :

1. *Origine et Étymologie française du mot huguenot,* par Ch. de Grandmaison.

Digitized by Google

2. *Un Nouveau Registre de la Faculté de Théologie de Paris au XVIe siècle,* par Abel Lefranc.

LE TEMPS des 29 décembre et 12 janvier :

Un *Sonnet de Ronsard à Ambroise Paré,* par Gaston Deschamps.

LA REVUE BLEUE du 22 février :

Un Pape à l'époque de la Renaissance : Jules II, par Émile Gebhart, de l'Institut.

A CARNAVALET. — Le musée Carnavalet, qui possédait déjà une fort belle collection d'enseignes artistiques anciennes, a pu commencer, grâce à un don du marquis de Virieu, une collection non moins intéressante, celle des plaques de bornage des anciens domaines de la banlieue parisienne.

Les deux qu'il vient de recevoir sont de petits rectangles encadrés d'un cordonnet en relief et portant également en relief des armes et une inscription.

L'une de ces plaques de bornage est aux nom et armes de Decename, seigneur de Luzarches (écu au lion armé et lampassé) et porte l'inscription que voici :

Je suis témoin joignant de cette borne qui fut plantée par borneurs jurez l'an 1532 entre les seigneurs de Luzarches, Champlâtreux, et suis du côté et porte le nom et armes du seigneur dudit Luzarches.

L'autre, au nom d'Avrillod, seigneur de Champlâtreux, et à ses armes, trois trèfles dont deux en chef et un en pointe avec une tête de nègre, est gravée du texte suivant :

Je suis témoin joignant de cette borne qui fut plantée par borneurs jurez l'an 1532 entre les seigneurs de Champlâtreux et Luzarches, et suis du côté, et porte le nom et armes du seigneur dudit Champlâtreux.

UN LISEUR

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Vendôme. — Imprimerie F. EMPAYTAZ.

Digitized by Google



La Jeunesse de Pierre de Ronsart

(SUITE)



ALGRÉ de longues et nombreuses recherches, il m'a été impossible de préciser la date de cette maladie qui eut une si grande influence sur la destinée de Ronsart et marqua, pour ainsi dire, un tournant dans son existence. L'élégie à P. Paschal est à ce sujet d'un vague désespérant :

> Mais las ! à mon retour (d'Allemagne), une aspre maladie
> Par ne scay quel destin me vint boucher l'ouïe
> Et dure m'accabla d'assommement si lourd
> Qu'encores aujourd'huy j'en reste demy-sourd.
> L'an d'après, en avril, Amour me fit surprendre
> Suivant la Cour à Blois des beaux yeux de Cassandre.
> (Bl. IV, 300, texte de 1554, 1560, 1584).

J'ai cité ces deux derniers vers parce qu'ils offrent seuls un point de repère au biographe; mais ce point de repère est

Digitized by Google

des plus déroutants; il a égaré Blanchemain et d'autres après lui.

Comme le retour d'Allemagne date du mois d'août 1540 et que la première rencontre de Ronsart et de Cassandre eut lieu en avril 1545 au plus tôt, en avril 1546 au plus tard (1), — de deux choses l'une : ou bien Ronsart est resté quatre années aux mains des médecins, entre la vie et la mort, de 1540 à 1544, ce qui est improbable et d'ailleurs démenti par certains faits; ou bien Ronsart s'est trompé, soit en écrivant *à mon retour*, soit en écrivant *l'an d'après*, ce qui n'est pas admissible (2). Comment sortir de ce dilemme? Quelques biographes, entre autres Blanchemain (t. VIII, p. 9 à 11), ont tranché la difficulté en faisant remonter la première rencontre de Ronsart et de Cassandre au mois d'avril 1541 sans tenir compte d'une douzaine d'autres textes qui le leur interdisaient. Ils se sont fondés uniquement sur les six vers que je viens de citer et ils les ont mal interprétés, pensant que Ronsart avait voulu dire : « *L'an d'après* mon retour d'Allemagne ». — Marty-Laveaux, de son côté, affirme, dans sa *Notice sur P. de R.*, p. XXI, que « Ronsard place immédiatement *après* son voyage en Allemagne l'apparition de son infirmité »; puis il rectifie, à la page XXVI, avec raison, la date de la première rencontre de Cassandre, mais sans s'apercevoir que les vers de l'élégie à Paschal lui enlèvent le droit de conserver sa première affirmation.

Je ne vois qu'un moyen de mettre un peu de logique dans ces incohérences et de se rapprocher davantage de la vérité. Comme

(1) Comme nous l'établirons dans un prochain article avec de nombreuses pièces à l'appui.

(2) En effet, si l'on suppose que l'erreur fut intentionnelle, on ne voit pas quel intérêt le poète, ni même le versificateur, aurait eu à la commettre; si l'on pense qu'elle fut involontaire, on ne s'explique pas davantage un si étrange défaut de mémoire à dix ans d'intervalle (l'élégie à Paschal est de 1554), à propos de faits si importants, et dans une pièce qui avait la prétention de contribuer à l'Histoire.

Digitized by Google

tout nous porte à croire que le poète, au lieu de documenter son panégyriste Paschal sur la suite continue de ses années de jeunesse, ne lui en a raconté que les faits saillants (1), je propose du passage en question l'interprétation suivante : « Après mon voyage d'Allemagne, l'événement qui mérite d'être relaté est la grave maladie qui causa ma surdité ; puis *l'an qui suivit cette maladie* je m'épris de Cassandre. » Pour moi — et ce n'est qu'une supposition — Ronsart ressentit les premières atteintes de son mal vers le mois d'août 1542 ; puis les médecins — et ceci me semble plus certain — le déclarèrent hors de danger seulement en 1544. Si je ne me trompe, qu'on s'en prenne à Ronsart, qui n'a pas cru devoir être plus précis ou n'a pas voulu s'en donner la peine (2).

Il est également difficile de connaître la cause et la nature de la

(1) Voir à ce sujet une remarque précédente (*Revue de la Renaissance*, numéro d'avril 1901, page 174, note 4).

(2) L'édition de 1587 donne cette correction, indiquée à Galland par Ronsart :

. . . . je vins
En la haute Allemaigne où dessous luy j'apprins
Combien peut la vertu : *après*, la maladie
Par ne scay quel destin me vint boucher l'ouie...
L'an d'après, en avril, Amour me fit surprendre.....

Cette correction confirme mon hypothèse, sans pourtant la rendre certaine. Le témoignage de Cl. Binet, un peu moins vague, tendrait à la confirmer tout à fait, s'il m'était possible d'affirmer avec lui que Ronsart est allé en Italie, et surtout — ce qu'il ne fait pas — d'affirmer que Ronsart y est allé après avril 1542, date où prit fin le congé de Langey du Bellay à Paris. C'est, en effet, après ce prétendu voyage en Italie que Binet place la maladie de Ronsart. Mais, encore une fois, pourquoi Ronsart ne nous en a-t-il pas parlé ? Pourquoi même semble-t-il en contradiction avec son biographe, en disant *à mon retour d'Allemagne ?* Avait-il donc une raison sérieuse de tenir secrète l'origine de sa maladie ? Dans ce cas, on s'expliquerait le silence complet du poète durant toute sa vie sur son voyage de jeunesse au pays des Muses... et des Nymphes ; bien plus, ce silence même deviendrait une preuve de son voyage, mais au demeurant une preuve encore très insuffisante. — Quoi qu'il en soit, on chercherait vainement dans l'opuscule de Cl. Binet une ligne qui donnât le droit d'écrire, comme l'ont fait Blanchemain et Marty-Laveaux, que Ronsart devint sourd en 1540.

Digitized by Google

maladie de Ronsart. Claude Binet l'attribue aux vins « souffrez et mixtionnez » qu'il fut contraint de boire en Allemagne, aux « tourmens de mer », aux « incommoditez des chemins et autres peines de la guerre qu'il avait souffertes ». Pourtant Ronsart ne semble pas avoir été malheureux dans ces voyages, durant lesquels il n'était pas assez âgé pour qu'on lui fît subir « les peines de la guerre »; il dut s'y trouver au contraire à très bonnes tables et je ne vois pas au reste de quelles guerres il aurait eu à souffrir. Les explications de Binet me paraissent dissimuler mal une défaite ou plutôt chercher à nous donner le change sur la véritable origine du mal. Il ajoute d'une façon vague et très peu scientifique : « Plusieurs humeurs grossières lui montèrent au cerveau tellement qu'elles lui causèrent une defluxion, puis une fièvre tierce, dont il devint sourdaut ». Sommes-nous en présence d'une fièvre typhoïde, d'une crise de paludisme aigu, ou simplement d'une manifestation violente de l'état d'arthritisme qu'aurait développé de très bonne heure chez Ronsart l'humidité des Vaux du Loir, particulièrement de la Varenne de Couture ? On ne saurait le dire et j'ai vainement consulté sur ce point M. le docteur Cabanès, auteur de savantes enquêtes rétrospectives sur la santé de nos grands écrivains.

En attendant un diagnostic précis, j'incline à croire que le goût immodéré du vin, transmis au poète par plusieurs générations d'ancêtres, fiers de leurs caves de la Possonnière, est un facteur à considérer; et j'y ajouterai l'usage prématuré des plaisirs de l'amour, car alors la vie des cours n'était pas plus une école de morale que la vie des camps : les femmes et la bonne chère y ont perdu plus d'un adolescent... sans parler des « fillettes » de Couture, dont Ronsart a célébré les charmes dans des vers de la vingtième année.

Est-ce à dire qu'il fut atteint du mal implacable dont se mourait alors le trop galant François Ier ? Je ne crois pas qu'on puisse s'arrêter à cette hypothèse, bien que je l'aie moi-même admise

Digitized by Google

longtemps. Il est vrai que vingt ans plus tard ses ennemis huguenots lui reprochèrent cette tare physique et la donnèrent pour cause à sa surdité, comme en témoignent le *Temple de Ronsard* (Cf. Blanchem. VII, 91-92) et le pamphlet latin dont Blanchemain et Marty-Laveaux ont cité un extrait après Sainte-Beuve (1); qui sait si Ronsart, trop expansif, n'avait pas fait à Théodore de Bèze, qu'il fréquentait avec plaisir avant 1548 (2), des confidences qui furent trahies quand la différence des opinions religieuses eut rompu tout lien entre eux ? J. Grévin (un médecin !) et Fl. Chrestien eussent-ils lancé une pareille accusation sans qu'elle reposât sur rien ? Pouvait-il y avoir fumée sans feu ? — Mais ces sortes d'injures s'échangeaient communément au XVI[e] siècle entre adversaires religieux ou littéraires, sans qu'on les prît au sérieux; aussi Ronsart s'est-il contenté de répondre sur le même ton et de renvoyer la balle à ses agresseurs avec un souverain geste d'ironie (3). D'autre part, eût-il pu, si dès 18 ans son tempérament avait été ravagé par un virus dont on ne savait pas alors atténuer les effets, eût-il pu s'adonner à des études absorbantes et pénibles

(1) Blanchem., VIII, 10, note. — Marty-Laveaux, *Notice*, p. XXII, note.

Plus dicunt quod Ronsardus
Certo sit factus surdus
A lue Hispanica
Et quamvis sudaverit
Non tamen receperit
Auditum et reliqua (1563).

(2) Théodore de Bèze, qui eut une jeunesse aussi peu édifiante que celle de Ronsart et en a laissé l'écho dans ses *Juvenilia* parus vers 1548, était intimement lié avec Jacques Peletier et par suite avec Ronsart; celui-ci regretta vivement que de Bèze eût abandonné la Poésie pour la Théologie et il fit l'éloge de son intelligence à l'époque même où la guerre religieuse les avait séparés. (Cf. Blanchem., V, 351 ; VII, 21-23.)

(3) Cf. Bl., VII, 104 :

Tu m'accuses, cafard, d'avoir eu la vérole !
Un chaste prédicant de fait et de parolle
Ne devroit jamais dire un propos si vilain ;
Mais que sort-il du sac? Cela dont il est plein.

Digitized by Google

comme il le fit pendant sept ans? En eût-il tiré le parti que l'on sait? Eût-il produit une œuvre aussi copieuse, aussi facile, aussi forte? Eût-il gardé intactes jusqu'à 61 ans les vives clartés de son intelligence, sa mémoire, son imagination? Fût-il enfin resté si longtemps gaillard et eût-il chanté les femmes et l'amour avec tant d'ardeur et d'enthousiasme jusqu'à ses dernières années? — Je sais bien qu'il vieillit assez vite, qu'il fut gris et chauve à trente ans et dès lors maigre, pâle, défait, miné par la fièvre intermittente, en proie aux douleurs et aux insomnies, enfin que dans ses œuvres abondent les preuves de sa très chancelante santé (1). Je sais que les peintures qu'il nous a laissées de lui-même sont loin d'être flatteuses et nous donnent de son état physique une triste idée, à laquelle ne correspondent guère les descriptions brillantes de Cl. Binet et de Colletet ou les portraits qui se trouvent en tête de la plupart de ses éditions (2). Mais tout cela nous autorise-t-il à croire que sa maladie de 1542 fut de nature syphilitique? Il est possible que les misères corporelles de toute son existence en aient été la suite et comme le prolongement, étant donné ses habitudes de viveur et le surmenage général auquel il

(1) Voir Blanchemain (j'indique après chaque pièce la date de sa première apparition, ce qu'il n'a pas fait) :

II, 253, *Guy, nos meilleurs ans coulent* (1550).
— 257, *Somme, le repos du monde* (1550).
— 386, *En mon cœur n'est point écrite* (1550).
I, 65. *Sur mes vingt ans* (1553),
— 413, *Dame je meurs pour vous* (1555).
II, 259, *Quand je suis vingt ou trente mois* (1555).
— 268, *Ma douce jouvence est passée* (1555).
— 393, *Laisse-moi sommeiller, Amour* (1554).
— 442, *Ah! fiévreuse maladie* (1555).
— 483, *Pour avoir trop aimé* (1560, mais composée en 1555).

Cf. VI, 189 (1560); VII, 105 et 117 (1562); VI, 70, 79, 106, 110, 123 (pièces parues en 1569); VI, 88 (1573); VI, 288 (1556); V, 273 (1560), etc.

(2) En rassemblant les diverses indications données par Ronsart sur son état physique, on obtient un portrait qui se rapproche plutôt de celui que possède le Musée de Blois et qui paraît être sinon de François Clouet du moins de son école (nº 146 du Catalogue).

Digitized by Google

se livra de 20 à 30 ans, mais je pense qu'elles tiennent uniquement dans ces deux mots : arthritisme et neurasthénie (1).

Ce qui est sûr, c'est que Ronsart fut bien touché par cette maladie, et qu'elle eut un retentissement profond sur sa vie et sur son œuvre. D'abord se voyant très près de la mort, il en fit l'objet de ses méditations et recueillit avec soin ses impressions sur « la vieille escarce » qui s'attache à nos pas et nous surprend « à l'impourveu » ; son expérience personnelle le confirma dans cette idée épicurienne de son Horace, qu'il faut s'empresser de jouir de la vie de peur de mourir avant d'avoir vécu, d'autant plus que la fleur de la jeunesse est tout éphémère ; il ressassa dans son esprit les deux ou trois thèmes lyriques qui devaient bientôt revenir à satiété dans ses vers, et de ce jour il fut le chantre des joies de la vie et des affres de la mort (2). — Puis il resta *demy-*

(1) Pour être complet il faut noter que Ronsart n'a pas été moins préoccupé que ses contemporains et ses prédécesseurs (*) de la terrible maladie en question. En lisant la 2e préface de la *Franciade* on est tout étonné de le voir compter parmi les poètes latins qui ont écrit des poèmes didactiques ou épiques un contemporain et un seul, justement le célèbre médecin italien Fracastor : « Stace a suivi la vraysemblance en sa Thébaïde. De notre temps Fracastor s'est montré très excellent en sa Syphillis, bien que ses vers soient un peu rudes. Les autres vieils poètes romains comme Lucain et Silius Italicus ont couvert l'histoire du manteau de poésie.., » (Bl., III, 22). C'est à croire que Cl. Binet a manqué ici de jugement, ayant été chargé de mettre de l'ordre dans les alinéas que Ronsart avait dictés à un copiste négligent ; ou bien Ronsart a réellement fait du poème de Fracastor l'un de ses livres de chevet, y trouvant quelque confort dans son angoisse.

(*) Entre autres Jean Bouchet, dans ses *Angoisses et Remèdes d'Amour* (1501) et Jean Lemaire dans son deuxième *Conte de Cupido et Atropos* (1520). Cf. *Annales d'Aquitaine*, chap. sur l'an 1494.

(2) Je n'hésite pas à faire remonter jusqu'à 1542-1543 les deux odes irrégulières *Puisque la mort ne doit tarder* et *Ami, l'ami des Muses*, où il développe l'*Omnes eodem cogimur* et le *Carpe diem* (Bl., II, 400 et 404) ; l'ode à Guy Pacate, *Guy nos meilleurs ans coulent* ne doit pas être de beaucoup postérieure, car on y lit ces vers :

Mais une fièvre grosse
Creuse déjà ma fosse

sourd (1); la surdité ne fut chez lui qu'un symptôme de l'inflammation de l'oreille, mais cette inflammation, d'abord aiguë, fut mal soignée et passa vite à l'état d'otite chronique; cette espèce de surdité, à vrai dire, varie d'intensité, s'améliore ou s'aggrave fréquemment selon l'état de l'atmosphère ou les mouvements du voile du palais, mais elle a suffi pour prédisposer Ronsart à la mélancolie et développer chez lui le goût de la solitude qu'il avait déjà. Qui sait même si, le forçant à se replier sur soi et à se concentrer, elle ne contribua pas pour sa part à l'orgueil des années suivantes et à l'aristocratique dédain qu'il affecta pour le

Pour me banir la bas
Et sa flame cruelle
Se paist de ma mouelle
Misérable repas.
Que peut s'en faut, ma vie,
Que tu ne m'es ravie
Close sous le tombeau
Et que mort je ne voye
Où Mercure convoye
Le debile troupeau ! (Bl. II, 254)

Réminiscences d'Horace sans doute, mais aussi accent personnel d'un jeune homme encore épouvanté à l'idée du danger qu'il a couru.

Je ne serais pas étonné non plus que l'on dût dater de cette époque l'ode sur l'*élection de son sépulchre* (Bl., II, 249) et je note en passant que l'emplacement choisi par lui est un îlot verdoyant, ombragé de peupliers, de 25 mètres de long sur 5 mètres de large, que l'on peut voir encore à Couture, devant le château du Pin, au confluent du Loir et de la vieille Braye. Si Sainte-Beuve avait connu le texte de 1550, il n'aurait pas avancé que le poète songeait, en écrivant cette ode, à son prieuré de Saint-Cosme-en-l'Isle, près de Tours, prieuré qu'il n'obtint qu'en 1564! (Cf. *Tableau de la poésie au XVIe siècle*, édit. Charpentier, p. 307, note).

(1) Outre les vers de l'élégie à Paschal cités plus haut, voir Blanch., I, 399 :

Vous me responderez *(sic)* qu'il est un peu sourdaut
Et quis que c'est déplaisir en amour parler haut (1555).
III, 356 : Puis on ne voit jamais ce poète à la court ;
Il faut qu'il se présente, encore qu'il soit sourd (1567).
VII, 103 : Tesmoin est du Bellay, comme moy demy-sourd (1562).
VI, 88 : Je suis, pour suivre à la trace la court,
Trop maladif, trop paresseux et sourd (1573).

Digitized by Google

« rude populaire » (1)? En tout cas il subit une crise morale et en souffrit jusqu'au jour où ses amis eurent l'idée de comparer sa glorieuse infirmité à la cécité d'Homère. — Enfin il dut renoncer à l'avenir que son père rêvait pour lui : armée, ambassades, barreau, médecine, fonctions de cour lui devinrent d'un accès impossible, sinon difficile, bien qu'il se vît alors le compagnon de jeux et en quelque sorte le favori du dauphin Henri et du prince Charles (2) par son adresse à tous les exercices du corps, par les agréments de sa conversation, par la grâce et la noblesse répandues dans toute sa personne. « Quelque faveur qui le peust chatouiller, dit Cl. Binet, et qui semblast le semondre à une belle fortune demeurant en cour, considérant qu'il était malaisé avec le vice d'oreilles de s'y avancer et d'y être agréable, où l'entretien et discours sont plus nécessaires que la vertu et où il faut plustost estre muet que sourd, il pensa de transférer l'office des oreilles à celui des yeux par la lecture des bons livres et se mettre à l'estude à bon escient. » Voilà comment d'homme d'action Pierre de Ronsart devint un rêveur et un homme d'étude ; voilà comment son goût pour la poésie se trouva favorisé et, si je puis dire,

(1) Pour tous ces sentiments, voir par exemple Bl., I, 69 :

Je te hay, peuple, et m'en sert de témoin
Le Loir, Gastine et les rives de Braye (1552).
I, 123 : Au cœur d'un pré loin des gens escarté... (id.).
II, 303 : Mais que feray-je à ce vulgaire... (1553).
VI, 290 : Car les champs et les bois et les lieux solitaires
Et les prés, où le Loir parmi les herbes court,
Me plaisent beaucoup plus que le bruit de la court (1556).
IV, 71 : Seul à part moy, sauvage et solitaire,
Loin des seigneurs, des rois et du vulgaire (1559).
III, 370 : L'autre jour que j'estois, comme tousjours je suis,
Solitaire et pensif. . . . . (1561-62).

(2) Et non pas du roi Henri II, comme le dit Binet, continuant à prendre le dauphin pour le roi et à faire remonter la mort de François Ier à 1540! (Cf. *supra,* numéro de janvier 1902, note).

Digitized by Google

autorisé par le hasard, comment enfin son malheur tourna au profit des lettres françaises et au sien (1).

Ses parents, désolés, se résignèrent à tirer le meilleur parti des circonstances et à le faire entrer dans les ordres comme son frère Charles. Peut-être sa rare intelligence lui ferait-elle rencontrer dans cette voie les richesses et les honneurs qui lui échappaient d'autre part, et déjà le vieux Loys de Ronsart rêvait pour son dernier fils un avenir épiscopal. Pierre de Ronsart se laissa donc tonsurer sans résistance, mais avec l'arrière-pensée que sa tonsure lui servirait seulement à acquérir des droits aux bénéfices ecclésiastiques; il ne songea pas du tout à devenir un véritable prêtre ayant charge d'âmes, car il ne se sentait pas né pour un pareil ministère et aimait trop la vie libre pour rompre avec les plaisirs du monde. A vrai dire il s'obligeait ainsi au célibat, à moins de renoncer un jour, pour pouvoir se marier, aux droits que lui conférait la tonsure (2) ; mais j'imagine que ce sacrifice coûta peu au disciple d'Horace, et que notre poète, se réservant les joies profanes de l'amour et de l'amitié avec celles de la gloire

(1) Cf. *Hymne à la surdité*, par Du Bellay :

> La surdité, seule t'a fait retraire
> Des plaisirs de la court et du bas populaire,
> Pour suivre par un trac encores non battu
> Ce pénible sentier qui meine à la vertu.

(2) Pour prétendre à la jouissance d'une prébende quelconque il fallait recevoir la tonsure, insigne du premier degré dans la cléricature. C'était la condition *sine qua non*. Mais elle n'entraînait pas le *vœu* de célibat ; un simple tonsuré pouvait toujours se marier, à la condition, également *sine qua non* de renoncer aux droits que lui avait donnés sa tonsure. C'est en ce sens que Pierre de Ronsart *s'obligeait* au célibat, n'ayant et ne devant jamais avoir aucune fortune personnelle, par suite de « la rigoureuse loy des puinés. » (Cf. Bl., I, 405 a. Le *bonnet rond*, dont il est question dans ce sonnet de 1560 et au tome VI, p. 233, est-il sa coiffure de clerc tonsuré, ou bien sa coiffure de prêtre ? M. L. Froger affirme que c'est la coiffure de prêtre, qu'il aurait prise le 16 juin 1560 (*Ronsard ecclésiastique*, p. 27 à 30) ; après mûre réflexion, j'ai dû me ranger à l'opinion contraire, et je pense que Ronsart n'a jamais appartenu qu'aux ordres mineurs.

Digitized by Google

littéraire, fit dès lors bon marché des soucis de la vie conjugale et des charges de la famille.

Il est certain que Loys de Ronsart et son fils Pierre se trouvaient au Mans les 5 et 6 mars 1543. Le premier de ces deux jours, ils assistèrent aux obsèques solennelles de Langey du Bellay, le grand capitaine-diplomate mort le 9 janvier précédent. Loys de Ronsart tenait l'un des coins du drap mortuaire (1), soit comme glorieux vétéran des guerres d'Italie, fait chevalier par Louis XII au champ d'honneur, soit comme doyen des Mansionnaires représentant le roi de France, et allié du reste aux Du Bellay (Cf. Bl. III, 371, vers 11). Le lendemain même, Pierre de Ronsart fut tonsuré, comme en témoigne la pièce authentique retrouvée par M. l'abbé Froger dans les *Insinuations ecclésiastiques du diocèse du Mans* et publiée par lui (2). C'est l'évêque du Mans, René du Bellay, qui conféra la tonsure et signa l'acte officiel en son château de Touvoie, le

(1) M. Léon Séché l'a affirmé ici même et a mis le premier ce fait en lumière (nº de février 1901, p. 81 et note). Qu'il me permette d'insérer ici la note complémentaire qu'il m'a communiquée et dont je le remercie vivement : « Bien que Langey du Bellay fût mort le 9 janvier 1543, c'est seulement le 5 mars que ses funérailles eurent lieu au Mans. Le corps avait été embaumé et déposé dans une chapelle de Saint-Symphorien, puis transporté à Saint-Ay en attendant les instructions du cardinal Jean du Bellay. Le 6 février, le chapitre de la cathédrale du Mans accueillit la demande du cardinal qui était que son frère fût enterré dans la cathédrale. Le vendredi 2 mars, le corps fut déposé dans l'église abbatiale de Saint-Vincent et les obsèques eurent lieu le 5, comme je l'ai dit. Loys de Ronsart tenait un coin du poële. Personne ne dit que son fils assistait aux obsèques, mais on peut tenir le fait avancé par moi comme certain, puisqu'il fut tonsuré le lendemain même ».

(2) *Ronsard ecclésiastique*, Mamers 1882, (page 7, note 1). Ce texte n'ayant été reproduit que par Marty-Laveaux dans un ouvrage très peu répandu (*Notice sur Ronsard*, p. CXV), je crois devoir le donner ici : « Noverint universi quod nos Renatus Bellayus miseratione divina episcopus cenomanensis dilecto nostro Petro, filio nobilis viri Ludovici de Ronssart et domicelle Iohanne de Chauldrier parrochianorum S[ti] Gervasii de Culturis nostre diœcesis cenomanensis, oriundo in et de legitimo matrimonio procreato, sufficientisque aetatis et litterature reperto, tonsu-

Digitized by Google

6 mars 1542, 1543 d'après le nouveau style que nous avons toujours suivi au cours de notre étude (1).

Enfin c'est à ce même voyage et probablement à Touvoie même que notre poète fit la connaissance de Jacques Peletier, qui était secrétaire de l'évêque du Mans depuis 1540. Cette rencontre, que M. H. Chamard et M. L. Séché n'ont pas hésité à dater de ce moment-là (2), nous est attestée par un passage de l'*Art poétique* de 1555, où Peletier nous apprend que Pierre de Ronsart *étant encore en grande jeunesse lui montra quelques odes de sa façon en la ville du Mans et lui dit dès lors qu'il se proposait ce genre d'écrire à l'imitation d'Horace.* Jacques Peletier était plus âgé que le nouveau tonsuré de huit années; il avait déjà la réputation d'un savant et d'un lettré. Ronsart exprima le désir de lui être présenté et, voyant que Peletier s'intéressait à son avenir, il lui fit part de ses projets poétiques, de ses opinions littéraires. Peletier les approuva : il avait lui-même sur le chantier une traduction en vers de l'Art poétique d'Horace, après laquelle il entreprendrait celle des Géorgiques et celle de l'Odyssée; les Anciens étant les vrais maîtres de la pensée et les seuls interprètes du beau, il était d'avis de les faire connaître par tous les moyens. Il goûtait au reste la facilité naturelle et la clarté de Marot, à qui la force et la gravité ne manquaient pas même, tout en regrettant qu'il eût trop souvent donné dans les jongleries des rhétoriqueurs et dépensé sa verve aux chants royaux, ballades et rondeaux, genres surannés

ram in Domino contulimus clericalem. — Datum apud nostrum castrum de Tholevio predicte nostre diœcesis cenomanensis sub sigillo nostro, die sexta mensis martii anno domini millesimo quingentesimo quadragesimo secundo. »

(1) A ce propos je dois signaler dans la *Notice sur Ronsard* de Marty-Laveaux, p. cxv, une grave faute d'impression. C'est après les mots *quadragesimo secundo* qu'il faut lire la parenthèse *(1543, nouv. style)*, et non pas cinq lignes plus bas.

(2) Cf. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, nº du 15 janvier 1899, p. 35-36, et *Revue de la Renaissance*, nº de février 1901, p. 81.

Digitized by Google

destinés à disparaître. Il était en relations avec les poètes lyonnais, tous ardents novateurs, en particulier avec Despériers qui avait traduit la première satire d'Horace et paraphrasé les Roses d'Auzone(1); là-bas, sur la colline de Fourvières, suivant le mot de Jean Le Maire, des harpes souveraines assourdissaient les vieux « flageots » et les vieilles guitares (2). Enfin il ne comprenait pas qu'on écrivît en latin, et surtout qu'on imitât en latin les beautés de la poésie antique; il trouvait désormais prête à en porter le poids la langue qui avait suffi à Jean Le Maire et à Cl. Marot. — Engagé par cet aimable accueil, Ronsart tira de son portefeuille ses essais d'adaptation des vers lyriques d'Horace, qu'il appelait des *Odes*, d'un nom nouveau, disait-il, et les montra à Peletier comme à un conseiller dont on attend le mot d'encouragement (3).

(1) P. Lacroix pense que Despériers pourrait bien être aussi l'auteur d'une traduction des épîtres d'Horace parue à Lyon en 1537. C'est probablement Despériers qui conseilla à Peletier (plus jeune que lui de 18 ans) de traduire en vers l'A. P. d'Horace.

(2) Jean Le Maire, *Temple de Vénus*, édition Stecher, tome III, p. 110 :

Tous vieux flageots, guisternes primeraines,
Psalterions, et anciens décacordes
Sont assourdis par harpes souveraines.
  Par le doux son des nouveaux monocordes
Ont mis sous banc les gens du roy Clovis
Leurs viiesles, leurs vieux plectres et cordes.

Cet éloge des poètes de la Renaissance lyonnaise, écrit par Le Maire vers 1510, Ronsart se l'appropria presque tel quel dans l'ode *A sa lyre* parue en 1550 (Cf. Bl., II, 127, 3e et 4e strophes), comme il s'était approprié le mot *ode* employé par Le Maire également dans le *Temple de Vénus*, édition Stecher, tome III, p. 112.

(3) Peut-être était-il de bonne foi en croyant user le premier de ce nom d'*ode*, comme il s'en est vanté plus tard (Préface des Odes); peut-être aussi payait-il d'audace, sachant très bien que le mot existait, notamment dans Jean Le Maire, l'un de ses auteurs favoris, mais qu'il n'était pas encore très répandu. En tout cas Peletier crut son interlocuteur, et dans l'*A. P.* de 1555 lui attribua l'invention du mot. Que ce soit erreur ou supercherie, il a été prouvé que tous deux avaient tort sur ce point (Cf. H. Chamard, *Revue d'Hist. Litt.*, janvier 1899, p. 30-31. — Cf. *Revue de la Renaissance*, juin 1901, p. 265, note). Quel mérite y aurait-il eu, du reste, à appeler *ode* ce que les poètes latins du temps appelaient couramment

Digitized by Google

Ce mot ne se fit pas attendre ; Peletier trouva l'idée excellente et relativement neuve : tout en faisant remarquer que depuis longtemps en France on écrivait des poésies strophiques, de ton grave ou badin, auxquelles il ne manquait que ce nom d'ode, et que, par exemple, les Psaumes de Marot étaient de vraies odes, il félicita le jeune poète de s'être adressé à Horace et déclara qu'il aiderait de son côté à faire connaître par quelques traductions en vers français cette source païenne à laquelle avaient seulement puisé jusque-là les faiseurs de vers latins, les Macrin, les Second, les Pontan et les Marulle (1). En retour, il attira l'attention de son visiteur sur les poètes italiens, qui, nourris de la moëlle antique, avaient doté leur pays d'une poésie forte et originale ; si l'on voulait que la France pût se glorifier un jour d'avoir, elle aussi, fait renaître les lettres, il fallait imiter Pétrarque, Boccace, Bembo, Arioste, Sannazar et Aretin ; à Lyon il y avait longtemps qu'ils étaient considérés comme des maîtres et pris pour modèles à l'égal des Anciens. Ronsart répondit qu'il s'en était aperçu à la lecture de Jean Le Maire et qu'il se doutait de tout cela par les conversations de son ami le Piémontais Paul Duc et des autres Italiens qui fourmillaient à la cour et s'ouvraient quelquefois devant lui, bien qu'ils formassent une société à part avec Luigi Alamanni à leur tête. Peletier lui montra alors les sonnets de Pétrarque qu'il essayait de traduire, et Ronsart déclara qu'il se mettrait lui aussi à cette école.

oda, par ex. O. Conrad (*Odae aliquot*, 1530), J. Second (*Odarum liber unus*, 1535), S. Macrin, (*Odarum libri VI*, 1537)? On appelait alors les œuvres lyriques d'Horace indifféremment *carmina* ou *odae*.

(1) Je pense que si Peletier avait déjà écrit des odes horatiennes à ce moment-là, il en aurait revendiqué la paternité ; et cela avec d'autant plus d'empressement qu'il était de beaucoup l'aîné de Ronsart, et que, d'après le témoignage d'Est. Pasquier « il estoit vrayment poète et fort jaloux de son nom ». (Lettre à Tabourot, édit. in-folio, II, p. 213).

Digitized by Google

Les deux jeunes gens se quittèrent enchantés l'un de l'autre, après s'être promis d'échanger des vers, et ce fut l'origine d'une amitié solide qui ne se démentit jamais (1). Sans exagérer l'importance de cette entrevue, on peut penser qu'elle eut une influence décisive sur les idées de Ronsart et acheva de l'orienter vers l'imitation des Anciens et de leurs imitateurs. Il ne pensa plus désormais qu'à combler les lacunes de son instruction, à lire et à rimer en français ; il eut dès lors l'ambition fixe de contribuer par sa plume à la gloire de sa patrie qu'il ne pouvait plus servir de son épée (2) ; il vit plus nettement le but à atteindre et les moyens propres à l'y conduire ; enfin « l'an 1543 il fit trouver bon à son père le désir de se remettre aux lettres. » Ainsi parle Cl. Binet et nous pouvons l'en croire, mais il ajoute aussitôt ces lignes qu'il nous est difficile d'accepter : « Non en l'intention qu'il s'adonnast à la poésie, lui défendant expressément de tenir aucun livre français, l'ayant connu presque dès le berceau enclin

(1) Ils ne manquèrent à cette promesse ni l'un ni l'autre ; nous en avons la preuve dans les *Œuvres poétiques* que Peletier publia quatre ans après : la 5e pièce des *Vers lyriques* est adressée *Au Seigneur Pierre de Ronsart, l'invitant aux champs ;* la 10e est une *ode* de Pierre de Ronsart à Jacques Peletier *Des beautez qu'il voudroit en s'Amie ;* la 11e est une *Response* par Peletier *des beautez et accomplissemens d'un Amant*, sur le même rythme et en nombre égal de strophes. Voici la 1re strophe de la pièce de Ronsart, d'après le texte de 1547 :

Quand je seroy' si heureux de choisir
Maistresse selon mon désir,
Saiz tu quelle je la prendroye,
Et a qui suget me rendroye
Pour la servir, constant, a son plaisir ?

Et voici la 1re strophe de la réponse de Peletier :

En contemplant ceste jeune femelle,
Sa grace, sa ronde mammelle,
Elle me semble estre marrie
Si bien tost on ne la marie
A un Amy aussi gentil comme elle.

Cf. Bl., II, 402, et, pour les autres relations des deux poètes, I, 153 ; II, 456 V, 351. En 1555, dans son *A. P.*, Peletier loua fort son ami devenu illustre.

(2) Cf. Bl., VI, 80, 188, 191, 233, 238 (fin).

Digitized by Google

au mestier des Muses. » Que Loys de Ronsart ait encore redouté pour son fils ce que l'avenir d'un homme de lettres offre d'aléatoire, c'est possible; mais on ne voit pas quel intérêt il avait à interdir soudain des lectures qu'il avait jusque-là permises et dont le jeune homme avait largement profité depuis longtemps déjà, d'après Cl. Binet lui-même (1). Il y a là quelque chose d'invraisemblable et de contradictoire. Et puis qu'aurait-on gagné à lui enlever des mains les auteurs français, si on lui laissait les auteurs latins, italiens et même les auteurs grecs traduits en latin ? Au point de vue paternel ceux-ci devaient être au moins aussi dangereux que ceux-là; bien mieux il me semble que les œuvres d'Horace, de Second, de Marulle, de Pétrarque et de l'Arioste étaient beaucoup plus à redouter que les livres français. Loys de Ronsart était très capable de s'en rendre compte; aussi n'a-t-il point dû faire cette distinction qui ne s'expliquerait guère; c'est son fils qui la fit de lui-même, mais en sens inverse, et qui choisit, comme il était naturel, les lectures les plus capables d'exciter sa verve, parce qu'il y trouvait l'expression nette et pénétrante de ses propres sentiments. Au demeurant, je suis porté à croire que Pierre de Ronsart, pour éviter de faire de la peine à son père, écrivit dès lors ses vers en cachette et se garda de les lui montrer, par exemple ce *vœu* à Phébus où, se consacrant au service d'un dieu du paganisme, il lui offrait ses cheveux, « la fleur de ses ans », dont les boucles soyeuses venaient de tomber sous les ciseaux de l'Église en l'honneur du Dieu des chrétiens, — et cette pièce à Calliope, « sa douce folie », où, célébrant la nais-

(1) C'est en effet aux années antérieures à 1543 que se rapportent ces lignes de Cl. Binet : « Il ne laissoit d'avoir toujours en main quelque poète françois, qu'il lisoit avec jugement et principalement (comme lui-même m'a maintes fois raconté) un Jean Le Maire de Belges, un romant de la Rose et les œuvres de Clément Marot. »

Digitized by Google

sance du premier enfant du dauphin Henri, il comparait son enthousiasme à celui des prêtres de Bacchus (1).

Mais il ne devait pas longtemps se contraindre et se cacher : le 6 juin 1544, Loys de Ronsart mourait subitement à Paris « servant son quartier chez le roy », à l'âge de 75 ans, sans avoir pu préparer comme il l'aurait souhaité, dit Marty-Laveaux, la carrière ecclésiastique rêvée en dernier lieu pour son fils Pierre; et notre poète accompagna ses frères à Couture pour déposer dans le chœur de la chapelle de Saint-Gervais, en face de la tombe de Jeanne de Chaudrier (2), le corps du glorieux seigneur de la Possonnière, comme l'attestent les statues curieuses, malheureusement mutilées, que conserve avec un soin jaloux le curé actuel de cette commune dans une armoire de la sacristie (3).

PAUL LAUMONIER,
de l'Université de Poitiers.

(A suivre.)

(1) Cf. Bl., II, p. 413 et 212. Je date la première de ces odes d'avril 1543, et la seconde de la fin de janvier 1544.

(2) Blanchemain suppose avec vraisemblance que la mort de Jeanne de Chaudrier est antérieure à celle de son mari (tome VIII, p. 13, note 2). Nous n'avons pu en retrouver la date; nous pensons seulement, d'après un texte cité plus haut (*), que cette mort eut lieu de 1540 à 1544, et que la défunte avait environ 50 ans, ayant épousé Loys de Ronsart en secondes noces au début de 1514.

(3) C'est pour moi un agréable devoir de remercier ici M. l'abbé Grandin, curé de Couture, de l'empressement qu'il a mis à me laisser visiter ces pierres tombales, à m'en communiquer la photographie et à me documenter sur le pays natal de Ronsart.

(*) Numéro de février 1902, note.



Digitized by Google



VIN D'ANJOU[1]

A André Theuriet.

L'ARCHER vainqueur, l'archer des cieux,
Crible en vain de traits furieux
Le dos touffu de nos feuillages ;
Aucun d'eux ne passe à travers ;
Tant le bouclier des bois verts
Sait bien défendre ses ombrages !

Tu connais le vaste cellier
Qui, sous les pieds du vieux noyer,
Là-bas, dans le tuf blanc, se creuse !
Dans le plus noir des trois caveaux,
Prends-y, sous le tas de fagots,
La bouteille la plus poudreuse.

C'est du vin d'ici, rose et franc,
Où quelque comète en courant
Sema des éclairs de topaze,
Qui ne dort pas dans les flacons
Comme ces pesants vins gascons,
Un vin qui rit, qui saute et jase !

(1) Cette poésie est tirée du volume de vers que M. Georges Lafenestre fera paraître prochainement à la librairie Lemerre.

Digitized by Google

Un vin qui ne craint pas le frais.
Pour lui, cette fontaine exprès
Sous les cressons chuchote et pleure :
Dans la glace du bassin clair,
Qu'on l'y plonge, la tête en l'air,
Et qu'il s'y baigne une bonne heure!

Pendant ce temps, sur le dressoir
Où flambent, comme astres du soir,
Quatre étages d'orfèvreries,
Entre les hanaps de métal,
Choisis trois coupes de cristal
A panse large, et d'or fleuries;

Puis, tous trois, nous les remplirons,
Et, trois fois, nous les viderons,
Sous la splendeur des cieux en fêtes
Où sourit l'âme des aïeux,
En trois vivats, longs et joyeux,
De bons Français, de bons poètes :

Le premier au grand Rabelais,
Au cher Ronsard, au doux Bellay,
A tous nos vieux chanteurs de Loire,
Qu'enivra ce vin enchanté
De saine joie et de clarté,
Sans les désaltérer de gloire!

Le second aux belles d'antans
Que ressuscitent les printemps,
Angevines et Tourangelles,
Leurs corps souples, œil pétillant,
D'humeur tendre et de cœur vaillant,
Les Agnès et les Gabrielles!

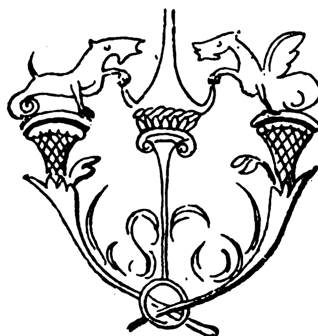
Le troisième au père Soleil
Qui déjà, d'un baiser vermeil,
Mûrit la vendange prochaine
Et va doubler nos fenaisons,
Le soleil des quatre saisons
Qui jamais ne nous laisse en peine!

Digitized by Google

Car, s'il lui plait, comme aujourd'hui,
D'emplir l'horizon ébloui
D'une flamme rouge et cruelle.
Il a pris soin de nous fournir
De quoi vaillamment soutenir
Cette incartade paternelle :

L'épais couvert de nos forêts
Qu'il a garni de rideaux frais
Autour des grands lits d'herbe sombre,
La douceur vive de nos vins
Qu'il peupla de rêves divins
Pour les buveurs couchés à l'ombre!

GEORGES LAFENESTRE.



Digitized by Google



LE PAYS
DE
JOACHIM DU BELLAY

(Suite)

III. — L'HISTOIRE



l'origine, les Andécaves et les Bretons étaient des Celtes. La preuve en est dans les monuments mégalithiques qui jalonnent des deux côtés du fleuve les routes de Nantes à Angers. Rien qu'à la porte orientale d'Ancenis, il n'y a pas moins de quatre pierres-du-diable. C'est ainsi que le populaire a baptisé par endroits les dolmens et les menhirs; il les appelle aussi pierres levées et pierres couvertières. Inutile de dire que toutes ces pierres ont une légende. A l'époque gallo-romaines, la capitale des Nannètes et celle des Andecaves étaient reliées entre elles par une voie romaine dite des « hauts pavés », dont quelques tronçons existent encore. Un instant même, au IXe siècle de notre ère, Angers fit partie du royaume breton (1). Mais les rois

(1) En 843, lors de la prise de Nantes par les Normands, le corps de saint Gohard, qui avait été massacré dans la cathédrale, sur les marches de l'autel, fut transporté et inhumé à Angers.

Digitized by Google

de France trouvant que Nominoé avait les ongles un peu longs, les lui rognèrent, et la ville des Andecaves ou des Andes, devint définitivement la capitale du comté d'Anjou. Encore la comtesse de Nantes, Aremberge, eut-elle la précaution, afin de conserver un pied dans le pays, de construire sur la rive droite de la Loire, une place forte à moitié chemin de Nantes à Angers. C'est cette place forte que nous avons décrite plus haut, qui devait être un jour, en dépit des grandes luttes de la féodalité, le point de contact, l'arche d'alliance des deux provinces rivales. Si l'homme, en effet, à l'état barbare, élargit souvent le fossé qui le sépare de son voisin, il est bien rare qu'il ne le comble pas à l'état civilisé, même quand ce fossé a été creusé par la nature. Or, à partir du XIII[e] siècle, Ancenis et tout le comté nantais subirent manifestement l'influence angevine, — c'est-à-dire l'influence française. Quand saint Louis se présenta sous les murs d'Ancenis et força les barons de Bretagne à capituler, Angers reconnaissait depuis longtemps la suzeraineté du roi de France. La Loire était déjà le grand chemin « qui marche » par où s'écoulait vers l'Ouest l'idée vague, mais chaque jour plus nette de notre unité nationale. Comment la partie du comté nantais contiguë à l'Anjou aurait-elle résisté à ce courant ? Non seulement elle avait été, en même temps que l'Anjou, évangélisée par les mêmes saints, défrichée par les mêmes moines, mais elle était encore tributaire des mêmes abbayes (1), et l'évêque de Nantes, comme un grand nombre de ceux de l'ancien régime, étendait sa juridiction bien au-delà des limites politiques de sa province.

Or, le spirituel, en ce temps-là, l'emportait de beaucoup sur le temporel. De même que les papes forçaient les rois à se couvrir

(1) Dès le XII[e] siècle, nous voyons les seigneurs d'Ancenis faire des donations importantes à l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil, et le seigneur d'Oudon donner l'église de ce lieu à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers pour 400 sols d'or et un superbe cheval (Cf. l'*Histoire d'Ancenis et de ses Barons*, par E. Maillard, pp. 545-546.

Digitized by Google

la tête de cendres et à se prosterner devant eux, la corde au cou et les pieds nus, lorsqu'ils avaient offensé l'Église, les évêques ne se gênaient pas pour humilier les barons, et c'est une justice à leur rendre, que, dans la lutte des châteaux contre la couronne, ils prenaient généralement parti pour le roi de France, se faisant ainsi, à leus insu, les ouvriers de la première heure de l'unité future du pays. Quand l'évêque de Nantes faisait son entrée dans sa bonne ville, c'étair à cheval et précédé de quatre barons représentant le duc de Bretagne : ceux d'Ancenis, de Châteaubriant, de Pontchâteau et de Retz. Ces quatre seigneurs, une fois l'évêque descendu de sa haquenée, le portaient dans une chaise magnifique depuis le seuil de l'église cathédrale jusqu'au maître-autel, où était dressé son trône. Le diocèse de Nantes s'étendait alors sur la rive gauche de la Loire jusqu'aux portes de Beaupréau (1). La paroisse de Liré était administrée par un curé breton. Le prieur de Liré était breton aussi (2). De là les relations fréquentes et de bon voisinage qui s'établirent très vite entre les deux rives. Ces relations étaient devenues si étroites au XV[e] siècle, qu'il s'ensuivit un certain nombre de mariages entre Bretons et Angevins habitant les châteaux — et puis les fermes — qui bordent le fleuve. La maîtresse du duc François II, Antoinette de Magnelais, veuve d'André de Villequier, résidait habituellement à Cholet, où il allait la voir de temps en temps sous un prétexte ou sous un autre; et, environ cent ans après tout le pays qui regarde ou qui touche

(1) Les quinze paroisses suivantes qui relevaient au civil de la province d'Anjou appartenaient au diocèse de Nantes : Champtoceaux, Drain, Le Fuilet, Landemont et sa trève, Saint-Sauveur, Liré, Montfaucon (Notre-Dame, Saint-Jean et Saint-Jacques), la Renaudière et sa trève, le Plantis, Saint-Christophe, La Couperie, Saint-Crépin, Saint-Germain près Montfaucon, Saint-Laurent-des-Autels, Tilliers et La Varenne. La juridiction de l'évêque de Nantes s'étendait ainsi jusqu'aux portes de Beaupréau, exactement à deux lieues de cette ville.

(2) En 1433, le prieur de Liré, après avoir laissé tombé son bénéfice en commende, acquit un terrain à Ancenis où il fit bâtir une maison et mourut.

Digitized by Google

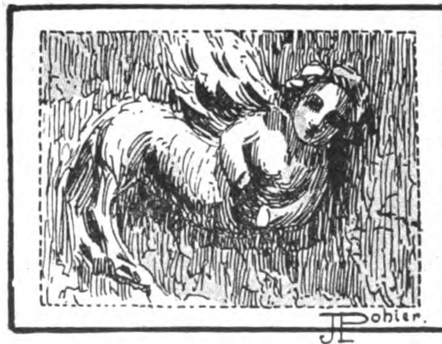
le territoire de l'ancienne baronnie d'Ancenis, depuis Anetz jusqu'au Cellier, sur la rive droite, et depuis le Marillais jusqu'à Champtoceaux, sur la rive gauche, était devenu la propriété de la famille du Bellay.

Faut-il ajouter que les seigneurs de Liré partageaient de temps immémorial les droits de péage et de pontonnage sur la Loire avec les barons d'Ancenis et que, lorsqu'il fit édifier le corps de logis Renaissance du château d'Ancenis, Claude de Rieux en demanda les plans à l'architecte angevin Jean de Lespine, qui s'était illustré dans la construction de l'hôtel Pincé, à Angers?

J'ai voyagé en Anjou et au Perche
Comme celui qui confort quiert et cherche,

dit Meschinot dans ses *Lunettes des Princes*. Et le poète attitré de la reine Anne nous apprend que son grand plaisir était d'aller par compagnie au pays d'Anjou, qui était réputé pour sa bonne chère et son bon vin (1).

(1) A la bataille des Trente, pendant la suspension d'armes qui eut lieu après la première phase du combat, les Bretons et les Anglais, épuisés de fatigue, allèrent « querre à boire chascun en sa bouteille ; vin d'Anjou y fut bon ».
(*Hist. de la Bretagne,* par Arthur de la Borderie, t. III.).



MOTIF DE FRISE D'UNE VIEILLE MAISON D'ANCENIS
(Dessin de Jacques Pohier)

Digitized by Google



Mais l'agent principal de la bonne entente, de l'union corporelle et spirituelle de l'Anjou avec la Bretagne de la Loire, ce fut le grand pèlerinage qui rassembla, dès les premiers siècles de notre ère, dans la petite église du Marillais, une grande partie de la population « des Andes, des Armoriques et des Pictes ».

Le Marillais est un petit village situé sur la route de Saint-Florent-le-Vieil à Liré, à l'embouchure de la rivière de l'Èvre qui, jusqu'au X[e] siècle, servit de frontière de ce côté entre la Bretagne et l'Anjou.

La tradition veut que du temps des Druides, il y ait

VUE DE SAINT-FLORENT-LE-VIEIL (Dessin de Jacques Pohier)

Digitized by Google

eu un temple où l'on célébrait le culte du soleil et de la lune, et que ce temple ait été détruit et remplacé, lors de l'évangélisation du pays, par une chapelle dédiée à Notre-Dame, que Charlemagne dota d'une cloche d'or. Cette précieuse cloche, au dire de Grandet (1), aurait été jetée dans l'Èvre pendant les guerres de dévastation du roi Nominoé, et aurait fait l'objet d'un procès entre Budic, comte de Bretagne et les moines de Saint-Florent, à qui appartenait la chapelle du Marillais. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le pèlerinage du Marillais était déjà fameux au IV[e] siècle, lorsque saint Maurille, évêque d'Angers, eut l'idée de le consacrer à Notre-Dame l'*Angevine* et le fixa au 8 septembre. A dater de cette époque, il devint un des plus accrédités du monde chrétien. L'affluence des étrangers y était si grande, que cent bœufs ne suffisaient pas à leur nourriture, et que le produit des évangiles se montait à plus de cinq cents écus. Les temps sont bien changés. La Vierge du Léard, comme on la nommait dans le pays, a été détrônée par ses concurrentes de La Salette et de Lourdes. Les Bretons et les Poitevins ont délaissé complètement ses autels, et c'est tout au plus si les Angevins des environs s'assemblent par habitude, le 8 septembre, autour de la vieille église du Marillais, pour danser et pour boire. L'église même qui menaçait ruine a été en grande partie reconstruite dans ces derniers temps et l'on chercherait en vain aujourd'hui les traces de son architecture carlovingienne.

Mais l'*Angevine* n'en a pas moins fait son œuvre en Bretagne et jusqu'au fond du Poitou, la preuve en est qu'on la célèbre encore sous ce nom dans bon nombre de localités qui ne se doutent pas de son origine. Chateaubriand n'en savait rien lui-même lorsqu'il dit dans ses *Mémoires* qu'il naquit à Saint-Malo le 4 septembre, jour d'une foire appelée l'*Angevine* (2).

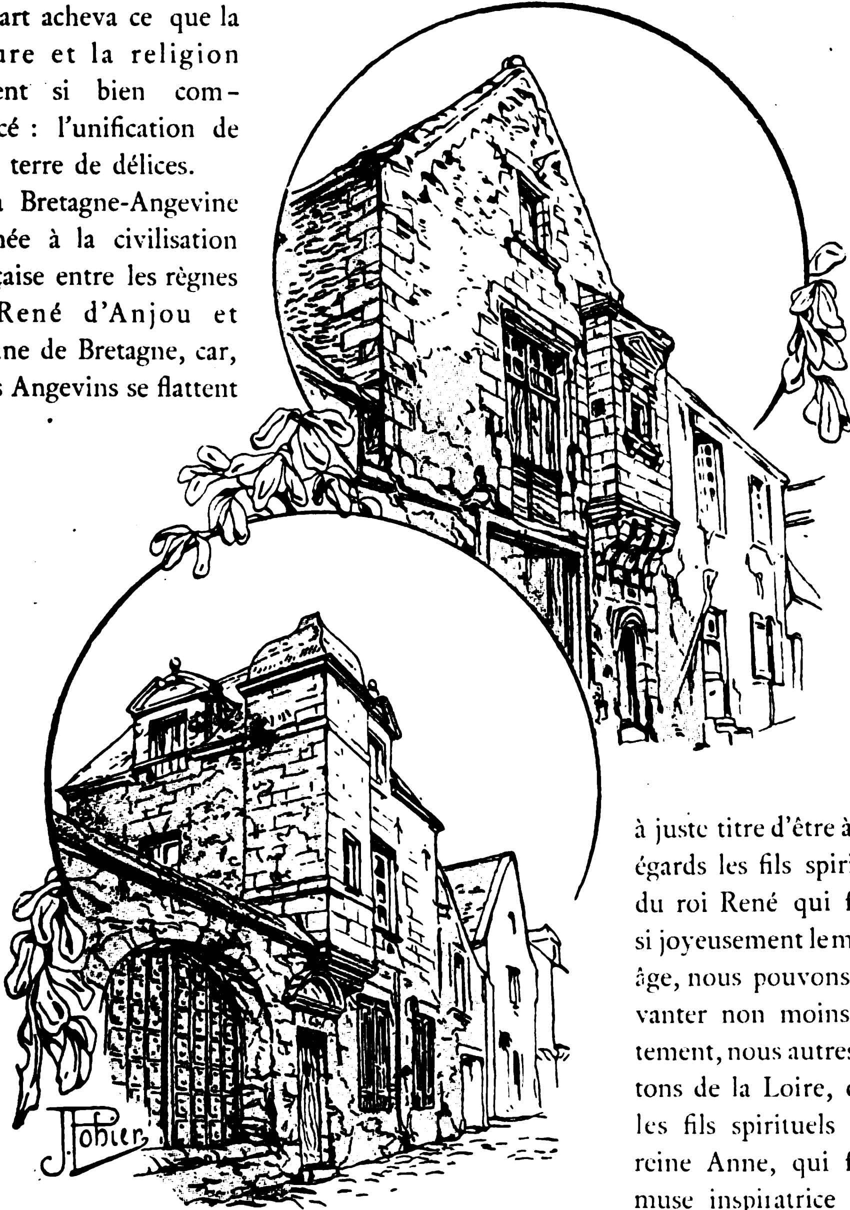
(1) *Hist. eccles. d'Anjou,*
(2) *Mémoires d'Outre-Tombe,* t, I, p. 80, édition Biré.

Digitized by Google

V. -- LE ROI RENÉ ET LA REINE ANNE

L'art acheva ce que la nature et la religion avaient si bien commencé : l'unification de cette terre de délices.

La Bretagne-Angevine est née à la civilisation française entre les règnes de René d'Anjou et d'Anne de Bretagne, car, si les Angevins se flattent à juste titre d'être à tous égards les fils spirituels du roi René qui ferma si joyeusement le moyen âge, nous pouvons nous vanter non moins justement, nous autres Bretons de la Loire, d'être les fils spirituels de la reine Anne, qui fut la muse inspiratrice de la Renaissance. C'est elle et lui qui, par leurs



VIEILLES MAISONS D'ANCENIS, rue du Château
(Dessin de Jacques Pohier.)

Digitized by Google

cours d'amour, par leurs poètes, leurs musiciens, leurs sculpteurs, leurs enlumineurs et leurs verriers, nous ouvrirent l'âme et mirent sur les lèvres du dernier des hommes du peuple cette fleur d'urbanité, « ces tours d'élocution qui donnent au parler de cette vallée de la Loire ce je ne sais quoi qui avertit le voyageur qu'il est dans la plus française de toutes les provinces de France (1) ». Et l'on dirait, en vérité, que Dieu attendait pour réunir à la couronne de France les maisons d'Anjou et de Bretagne, que leur arbre généalogique ait produit ses deux plus belles fleurs.

Admirez plutôt les traits de ressemblance de ces deux figures royales. René était beau et de noble prestance ; Anne était belle et pleine d'une grâce altière. Il était galant, elle était aimable ; il était habile, elle était rusée. Il eut deux femmes, elle eut deux maris. Il avait pris pour emblème une chaufferette aux charbons en feu, avec cette devise : *Ardent désir ;* elle avait pour armes parlantes une hermine, symbole d'un cœur pur et fidèle, avec ces mots écrits sur son collier : *A ma vie!* René partageait son existence entre ses deux cours d'Aix et d'Angers ; Anne partagea la meilleure partie de la sienne entre ses deux cours de Blois et de Nantes. Mais il est à peine besoin de dire que leurs préférences étaient pour leurs villes natales. Les Angevins et les Bretons ont cela de commun qu'ils ne se consolent jamais de la patrie absente ; ils en meurent quelquefois, ils en rêvent toujours. Après un grand chagrin, après chaque coup du sort, le bon roi et la bonne duchesse revenaient dans leurs chères villes d'Angers et de Nantes, comme pour se retremper dans l'amour de leurs sujets. S'étant vus mourir loin d'elles, tous les deux voulurent que leurs cœurs y fussent rapportés, et le peuple leur fit à tous les deux des funérailles splendides. Plus heureux qu'Anne de Bretagne, qui repose dans les caveaux de Saint-Denis, le roi René fut même enterré dans la

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 1er mai 1889, *Rose Epoudry.*

Digitized by Google



LA REINE ANNE DE BRETAGNE

Digitized by Google

cathédrale Saint-Maurice d'Angers, à côté d'Isabelle, sa première femme.

Mais les rapprochements qu'on peut faire entre ce roi et cette reine ne se bornent pas à ces quelques remarques. René avait vu finir le moyen âge, dont il embellit les derniers jours; Anne vit s'épanouir la Renaissance et fut pour beaucoup dans sa floraison. René adorait les lettres et les arts; Anne se fit un devoir de les protéger. Chacun d'eux eut son poète favori. René eut Georges Chastelain (1); Anne eut Jean Meschinot (2), dont Clément Marot disait :

Nantes la Brete en Meschinot se baigne

c'est Meschinot qui, le premier, imprégna sa poésie de mélancolie bretonne.

(1) Georges Chastelain, dit l'*adventureux*, chroniqueur et littérateur bourguignon, naquit dans le pays d'Alost vers 1405 et mourut à Valenciennes le 20 mars 1475. Il étudia à l'Université de Louvain, vécut après à la cour de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, comme écuyer d'abord, puis comme conseiller, orateur et enfin chroniqueur officiel de sa maison.

Philippe-le-Bon lui avait accordé en 1455, une pension et un logement à Valenciennes, dans le vieux palais de la Salle-le-Comte. A son tour, Charles le Téméraire le favorisa et lui continua la charge d'historiographe. Il le fit même chevalier le 2 mai 1473. Ses ouvrages sont nombreux. Outre ses *Epitaphes d'Hector et d'Achille avec le jugement d'Alexandre-le-Grand*, on a de lui : *Louanges de la très glorieuse Vierge*, le *Livre des humaines grâces*, le *Livre des abusemens de cour*, dont le roi René s'est inspiré dans son *Abusé en cour*, et une foule de ballades, rondeaux, etc.

Il jouit de son vivant d'une grande renommée et n'eut point de rivaux. Meschinot disait de lui :

O Georges, des autres le maistre
En la rhétorique science !

et Jean Robertet le mettait au-dessus de Térence et au rang d'Homère.

Il fut enterré à Valenciennes dans l'église Notre-Dame de la Salle-le-Comte où il avait fondé une confrérie des chevaliers de Saint-Georges.

(2) Jean Meschinot à qui son recueil des *Lunettes des Princes* avait fait une très grande réputation, fut le chef d'une école qui régna vers 1510 et dont tout le

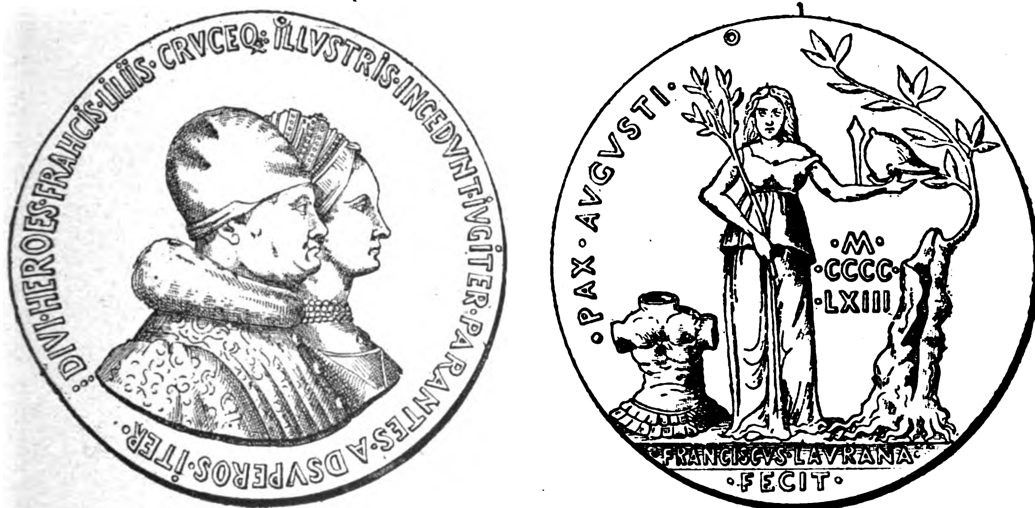
Digitized by Google

De là son surnom de « banni de Liesse » qu'il s'était donné lui-même dans une requête adressée au duc de Bretagne François II.

C'est Georges Chastelain qui nous a donné cette jolie définition du roi René :

Il donnait tout, il n'avait rien,
Autant avait hier comme hui.

René avait pour maître en peinture Jean van Eyck; on ne connaît pas tous les enlumineurs de la reine Anne, mais on sait que son sculpteur attitré, son grand « tailleur d'images », s'appelait



MÉDAILLE A L'EFFIGIE DU ROI RENÉ ET DE SA FEMME

Michel Colombe. Leurs livres d'heures à tous les deux sont des merveilles; leurs médailles sont les plus belles et les mieux frappées

succès fut précisément dans les jeux de langue et de versification que Joachim du Bellay devait condamner à si juste titre dans la *Deffense et illustration de la langue françoyse*. Il mourut le 12 septembre 1509 après avoir passé plus de soixante ans au service des ducs de Bretagne en qualité de maître d'hôtel.

Digitized by Google

de leur temps. Est-ce tout ? pas encore. Ce qui nous rend leur mémoire si chère, c'est la réputation de bonté, de piété, de sérénité dans le malheur, qu'ils ont laissée après eux et qui a tourné si vite à la légende. Dans toutes les villes où René possédait des manoirs ou des maisons de plaisance, à Baugé, à Beaufort, à Saumur, aux Ponts-de-Cé, le peuple a gardé pour lui une sorte de culte. Il avait fait beaucoup de bien de son vivant; on lui en prêta davantage une fois mort. En Bretagne, où les traces de son passage sont si rares, la tradition populaire attribue une foule d'habitations à la reine Anne, et la légende lui a tressé ainsi une délicieuse couronne poétique. Il n'est pas jusqu'à la tour Quiquengrogne, à Saint-Malo, qu'on ne cite avec plaisir comme un témoignage de sa volonté, de sa force de caractère. Car le peuple a toujours eu un faible pour ceux qui l'ont gouverné d'une main ferme et douce à la fois, et chez la reine Anne la grâce et la bonté n'exclurent jamais l'énergie. Elle avait la vaillance et la ténacité de sa race. En cela comme en moult autres choses, elle était supérieure au roi René qui, malgré l'obstination qu'il déployait quand il s'agissait de revendiquer ses droits, brillait surtout par la « douceur angevine ».

(A suivre.) LÉON SÉCHÉ.



MONNAIES DU ROI RENÉ

Digitized by Google



Louis le Caron, dit Charondas

(1536-1613)

(Suite)

IV

En dotant la science du droit de ces grands ouvrages (sans parler d'autres moins importants), Charondas n'oubliait pas les Lettres. On rencontre çà et là dans ses écrits des confidences relatives à des travaux qui ou n'eurent pas les honneurs de l'impression ou ne nous sont pas parvenus (édition de Pompeius Festus (1); commentaire sur Tite-Live (2); *Collatio veterum inscriptionum cum historia romana, Variarum antiquitatum novæ observationes*, Traité des

(1) *Veteres romanorum leges*, Paris, 1567, in fine.
(2) *Catalogus legum antiquarum*, Paris, 1578, fol. 263 v°.

Digitized by Google

Antiquités françaises) (1). En 1579, c'est un volume de *Questions diverses* (on dirait aujourd'hui Dissertations ou Mélanges) qui témoigne de son érudition, de son goût pour Xénophon et de l'application qu'il fait de ses lectures aux problèmes de son temps, principalement quand il trace les devoirs du souverain ou s'élève contre la perpétuité des offices judiciaires. Mais la philosophie surtout, charme de sa jeunesse, le consolait des tristesses publiques et des chagrins privés. Il avait eu, entre autres enfants, un fils, Pierre, qu'il aimait beaucoup, et auquel il dédiait, en termes touchants, la partie finale de son *Corpus juris*, contenant les Institutes : « ... *Cum igitur tibi per ætatem licuerit, Petre fili, hunc præstantissimum jurisprudentiæ elementorum librum amplectere, tuique patris memoriam etiam post suprema fata cole* ». Pierre mourut, et le père désolé écrivit un discours *De la Tranquillité d'esprit*, où il cherche à combiner la sagesse antique et la sagesse chrétienne, conciliant non sans un peu d'effort, Plutarque, Sénèque et l'Evangile, sorte de Boèce moderne, bon catholique et bon sujet du roi, ennemi des nouveautés et des novateurs. Car, en des temps si troublés, il est certains sujets qui obsèdent l'esprit de l'écrivain, et Charondas ne songe pas à s'en défendre. Il n'est pas tendre aux protestants, qui déchaînent des « guerres plus que civiles » dans le royaume, et qui luttent pour obtenir, au grand détriment du bien public, « l'establissement de deux religions contraires ». Et qu'on ne lui dise pas que la liberté de conscience, pour soi et pour les autres serait précisément une condition nécessaire à cette paix de l'âme qu'il recherche. Il se tire de l'objection par un raisonnement bien simple : il n'est liberté de conscience que d'une bonne conscience, et il n'est bonne conscience que d'un catholique. L'indépendance des opinions engendrerait la licence, et il importe d'y mettre ordre. La tranquillité d'esprit, pour Charondas, ce n'est pas

(1) *Coustumo de Paris*, 4e éd., 1605, fol. 201.

Digitized by Google

l'ataraxie. Et qu'on ne lui parle pas de la Ligue. Aussi suspecte à ses yeux que le calvinisme, il n'y voit qu'une faction « où il ne se peut faire qu'il n'y ait de l'ambition meslée et du mespris de la puissance souveraine ». Le parti raisonnable, pour Charondas, ce n'est pas plus celui des Guise que celui des Politiques. — L'opuscule se termine par le compte rendu d'un procès de Sorcellerie; singulier appendice à un manuel de stoïcisme chrétien. Une femme d'un hameau des environs de Clermont, Marie Martin, veuve de Jean Castellet, née à Wacquemoulin, avait jeté des sorts à diverses personnes et fait mourir des bestiaux : crime épouvanvantable. Aujourd'hui encore, on trouverait dans nos villages des vestiges de la crédulité populaire, autrefois si enracinée, sur les questions de cette nature; du moins le bras séculier ne vient-il plus à son appui. Charondas croyait fermement à la possession, aux maléfices, au pacte avec le diable (1). Bien d'autres, en son temps, y croyaient comme lui, et des plus éclairés, témoin le grand Bodin. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les victimes de la superstition semblaient parfois convaincues elles-mêmes de la réalité des forfaits dont on les accusait. La femme Martin reconnaissait avoir eu des rendez-vous avec le démon, qu'elle appelait Cerberus (elle était bien instruite!) et elle disait où : dans un village des environs de Noyon (2). Elle fut condamnée, bien entendu, et pendue à la Neuville.

V

Charondas s'occupait avec zèle des devoirs de sa charge et de ses fonctions judiciaires. Ancien avocat au Parlement de Paris, où il

(1) *De la Tranquilité d'esprit...*, Paris, 1588, ff. 159-164. Cf. *Questions diverses et Discours de Loys Charondas Le Caron*, Paris, 1579, ff. 31 v° à 43 ; et dans les *Responses du Droict françois*, éd. de 1637, p. 446, le chapitre intitulé : « Si les sorciers et sorcières sont dignes du dernier supplice ».

(2) Waripont, aujourd'hui Appilly.

Digitized by Google

avait connu des hommes éminents, il eut l'esprit de ne pas prendre en mépris le forum de sa petite ville. C'est, écrivait-il, « un siège décoré de conseillers, gens du roy, advocats et procureurs plaidans autant doctes, experimentez, biendisans et aymans l'honneur qu'on puisse trouver en autre bailliage, ce que je dis sans vantage, ostentation, ne flatterie... » (1) Et ailleurs : « L'audition du bailliage de Clermont en Beauvoisis, où j'ay cognu d'honnestes, doctes et bien experimentez advocats et procureurs, lesquels j'ay aymez et ils m'ont aymé... » (2) Ces praticiens s'appelaient Cuvelier, Le Fèvre (3), Brahier, Tancart, Filleau. Jean Filleau, Clermontois érudit, a laissé un volume tout à fait rare, une traduction, la première en date, de Sulpice-Sévère et une traduction d'un opuscule de saint Dorothée de Tyr (4). Son nom apparaît dans divers épisodes de l'histoire locale (5). Charondas le qualifie d' « ancien avocat », parce qu'il avait cessé de l'être pour devenir président de l'Élection de Clermont. Il dit de lui : « M. Filleau, lequel par ses escrits a demonstré la doctrine meslée qui le rend excellent... » (6). Et les belles audiences qu'on avait avec de si savants personnages ! Charondas nous y fait assister. Voici précisément l'analyse d'une plaidoirie de Filleau. Il a cité Plutarque, Pline, Aulu-Gelle, Macrobe, Censorinus. Notez qu'il s'agissait d'un retrait lignager. Je ne sais si la mode reviendra jamais à des plaidoyers de cette nature, mais j'en doute.

(1) *Responses du Droict françois*, liv. IV, Paris, 1582, fol 56 v°.

(2) *Responses*, éd. de 1637, p. 171.

(3) A qui Claude Binet, de Beauvais, a adressé une épigramme : *Les Œuvres de J. de La Péruse, avec quelques autres diverses Poësies de Cl. Binet B.*, Paris, 1573, fol. 154 v°.

(4) Voir *Jacques Grévin*, pp. 301-304.

(5) Cte de Luçay, *Le Comté de Clermont en Beauvoisis; un Referendum législatif au XVIe siècle; la Réformation de la Coutume*, Beauvais, 1898, p. 53; *Le Comté de Clermont en* Beauvoisis*; Comtes engagistes*, Beauvais, 1898, p. 14.

(6) *Responses*, liv. IV, fol 58.

Digitized by Google

En diverses circonstances, Charondas eut à remplir un rôle officiel. En 1576, il assista, comme lieutenant-général du bailliage, à la prise de possession du comté de Clermont par le duc Charles de Lorraine. En 1584, il vint à Paris plaider devant le roi une affaire qui concernait les privilèges de sa juridiction. Le roi avait établi depuis peu à Beauvais un bailliage. Clermont, ville beaucoup moins importante, possédait depuis longtemps le sien, qui comprenait cinq châtellenies ou subdivisions : Clermont, Bulles, Milly, La Neuville-en-Hez et Remy. A peine installés, les officiers du bailliage de Beauvais voulurent étendre indûment leur compétence, et émirent la prétention de juger les appels des châtellenies de Bulles, Milly, La Neuville et Remy, en se fondant sur l'importance de Beauvais par rapport à Clermont; le bailliage de Clermont n'eût connu que des appels de sa propre prévôté. L'usurpation était évidente. Charondas vint l'exposer en conseil du roi, demandant avec énergie que les officiers du bailliage de Beauvais fussent « resserrés incontinent dans leurs limites comme bestes farouches », et, malgré les efforts de son contradicteur, un marchand de Beauvais, nommé Hatteville, dont il raillait malignement l'incompétence juridique, il obtint gain de cause. Le roi rendit, le 9 juin 1584, un arrêt qui décidait que les appels des justices inférieures des pays susnommés continueraient à être portés devant le bailliage de Clermont, comme auparavant (1). Mais cette décision ne mit pas fin aux difficultés, et il fallut plus tard d'autres arrêts du roi pour contenir de nouvelles tentatives d'empiètement des gens de Beauvais (2).

En 1588, Charondas fut député du Tiers-État pour le comté de Clermont aux États-Généraux de Blois, où allait se jouer une

(1) *Responses*, éd. de 1637, liminaires.

(2) *Anecdotes de la ville et du comté de Clermont, manuscrit de la bibliothèque de Clermont*, Clermont, 1901, p. 75.

Digitized by Google

sanglante tragédie. Nous avons le discours qu'il prononça le 16 octobre, jour de l'ouverture des États (1). L'*Édit d'union* le ravissait. « O zèle tres-chrestien, s'écriait-il dans une apostrophe à Henri III, qui ne cède en rien à celuy des anciens roys David, Josaphat, Ozias, Ezéchias et autres tant renommez en l'Escriture saincte, ny à celuy de Théodose le grand, de Sainct Loys et du grand roy François, vostre ayeul ! Zèle qui vous a esté inspiré de Dieu, en gravant dans vostre cœur un Édict, que je diray hardiment avoir esté au paravant dicté et ordonné au ciel !.... »

Les dernières années de sa vie ne semblent pas avoir été heureuses. La faveur royale ne le comblait pas. Il vieillissait pauvrement, sans rien demander, comme aussi sans rien recevoir (2). Toutefois, les ligueurs ayant pillé sa maison et détruit sa bibliothèque, Henri IV, pour le dédommager, lui accorda, le 26 mars 1590, une ordonnance de deux mille écus à prendre sur les biens meubles des rebelles de Clermont (3). En 1593, il résigna ses fonctions de lieutenant au bailliage (4). En 1600, il dirigea une réformation de la maîtrise des eaux et forêts du comté (5). En 1601, le roi lui conféra l'anoblissement « pour lui, sa femme, ses enfants et leur postérité » (6). Il mourut à un âge avancé : d'après La Monnoye (dans ses notes sur La Croix du Maine) (7), aux environs de l'an 1616 ; d'après une inscription que ses descendants ont fait placer, en 1854, dans l'église de Saint-Samson, à Clermont, « le 18 septembre 1613, à l'âge de 79 ans », ce qui est contradictoire, puisque nous avons vu qu'il était né en 1536.

(1) Bibliothèque Mazarine, 17.555 et A. 15.403, pièce 33.
(2) *Responses*, Aux lecteurs.
(3) Graves, *op. cit.*, p. 96.
(4) *Responses*. éd, de 1637, p. 171.
(5) *Anecdotes de la ville de Clermont*, p. 54.
(6) *Edict du Roy contenant le règlement général des Tailles*, Paris, 1602, p. 4.
(7) V° Louis Le Charon.

Digitized by Google

VI

J'ai dit ailleurs (1) qu'il y avait en ce temps à Clermont un poète dont les œuvres, auxquelles le mérite ne manque pas, sont tombées dans un complet oubli : Simon-Guillaume de La Roque. La Roque, avec qui Charondas était lié ainsi qu'il l'était avec Filleau (présidant en quelque sorte cette académie de beaux esprits qui florissait alors à Clermont, comme il présidait l'audience du bailliage), La Roque lui avait adressé un sonnet que je rapporte ici en entier, parce qu'il forme pour ainsi dire son épitaphe poétique :

Grave et docte Caron, le Ciel t'a mis au monde
Pour exemple et mirouer des plus braves esprits :
Empeschant par les traicts de tes divins escris,
Te rendant le premier, que nul ne te seconde.
Le temps, qui volle antour de la terre et de l'onde,
T'ayant veu sur ton siècle avoir gaigné le pris,
Aura ceux qui viendront desormais à mespris,
S'ils ne prennent écolle à ton œuvre seconde.
Caron, dont le sçavoir que l'on doit admirer,
Peut aux Lois des raisons les Scythes attirer
Et des enfants d'Astrée encor guider la barque,
Maintenant ta vertu t'exente du trespas,
Si bien que nous aurons, en dépit de la Parque,
Un Caron immortel icy comme là-bas (2).

VII

Et, de fait, il fut un personnage d'importance. Poète, il a seulement, dans une œuvre très courte, imité soigneusement Ronsard, et la postérité gardera cette opinion que de tous les élèves

(1) *Jacques Grévin*, pp. 304-314. Cf. A. Pinvert, *Clermontois et Beauvaisis*, Paris, 1901, pp. 97-113.

(2) *Les Œuvres du sieur de La Roque de Clairmont en Beauvoisis*, Paris, 1609, p. 379.

Digitized by Google

de Ronsard aucun n'a approché du maître. Cependant ses contemporains l'ont apprécié. D'après La Croix du Maine, on trouve son nom dans l'*Art poétique* du dauphinois Claude de Boissière (ouvrage que je n'ai pu découvrir et sur lequel je ne possède aucun renseignement). En tout cas, il est cité dans ce curieux chapitre de Pasquier sur « la grande flotte de Poëtes que produisit le règne du roi Henry deuxième » (1). Dans ses œuvres en prose, il a consigné quelques indications précieuses pour l'histoire littéraire d'une époque où tout est intéressant. Sans compter qu'il mériterait notre attention rien que pour avoir été, dans le grand travail de rénovation, un de ceux qui ont fourni le premier effort. Qu'on lise l'avis au lecteur, placé en tête de la *Claire*. On y trouvera déjà exposées les idées que Joachim Du Bellay allait formuler peu après au nom de tous dans la *Deffense et Illustration*, sur la nécessité d' « enrichir la langue », et, pour cela, de « piller » les Grecs et les Latins, sans toutefois se contenter de les « escorcher ». C'est quelque chose que d'avoir exprimé le mot d'ordre de la Pléiade un peu en avant son porte-parole officiel. Jurisconsulte, Charondas est de premier ordre. Il est un de ceux qui ont contribué avec le plus de talent à solidifier, si l'on peut ainsi parler, la Coutume encore fluide dans sa rédaction récente. Mais c'est surtout comme romaniste qu'il a droit aux plus grands éloges, pour la sagacité, quelquefois pour la hardiesse, d'une exégèse singulièrement savante pour son temps, et en avance même sur son temps. Deux siècles plus tard, un jurisconsulte allemand, le docteur Christophe Senckenberg, rapportant je ne sais quelle addition faite par notre auteur aux richesses du *Corpus juris*, l'appelait « le divin Charondas » (2). Je n'essayerai pas de dire plus.

LUCIEN PINVERT.

(1) E. Pasquier, *Les Recherches de la France*, VII, 7.

(1) Magnus imo divinus Charondas ». H. C. Senckenberg, *Brachylogus juris civilis*, Francfort, 1743, *præfamen*, V.

Digitized by Google



LES HOMMES DE LETTRES

Au XVIe Siècle

DANS LE DIOCÈSE DU MANS

II

PIERRE GALLAND



L ne fit jamais bon tomber sous la plume, j'allais dire sous la griffe du curé de Meudon; Ramus et Galland en surent quelque chose. Ne s'étaient-ils pas avisés, dans leur mutuelle querelle, de comparer, Ramus, les œuvres de son adversaire à celles de Rabelais, et Galland, de répondre que les arguments de Ramus étaient des billevesées dignes des fantaisies rabelaisiennes.

Furieux de se voir mêlé aux querelles des *Ramistes* et des *Gallandistes*, l'auteur de *Pantagruel*, dans le second prologue du IVe livre distribua, de droite et de gauche, des lazzis et des brocards qui, après avoir fait rire ses contemporains, ont probablement conservé à leurs descendants des noms dont, sans cela, le souvenir se serait perdu. C'est le cas du Principal du collège de Boncourt, maitre Pierre Galland. Et pourtant, il fut recteur de l'Université en 1543, et appelé à professer l'éloquence au Collège Royal en 1545. Plus tard,

Digitized by Google

il enseigna la langue grecque. Il fut lié avec Budé, Vatable, et compta Turnèbe parmi ses élèves; il eut pour ami Jean du Bellay.

Cela, sans doute, lui valut une prébende au chapitre de Notre-Dame à Paris, et aussi un prieuré au diocèse du Mans, celui de Saint-Léonard, de Fresnay (1). On ignore ce qu'il fut comme chanoine, et, comme prieur, il n'est pas mieux connu. Il avait affermé les revenus de son bénéfice et ne s'en était pas soucié davantage. Il n'était pas mort que l'on se disputait déjà sa prébende. Le prieuré, également convoité, échut définitivement (2),

(1) « S'ensuit la déclaration des choses héritaux que Pierre Galant, lecteur ordinaire du Roy, nostre sire, principal du colège de Boncourt, à Paris, prieur tant en chef que en membre du prieuré de Notre-Dame de Fresnay, deppendant de l'abbaye de Sainct-Aubin d'Angers, tiens et advoue à tenir en nuesse de vous très haulte et très puissante dame et princesse, madame Françoise d'Allençon, duchesse de Vendosmoys et de Beaumont, à cause et par raison de vostre baronnie et seigneurie de Fresnay, deppendant de vostre duché de Beaumont. Et premièrement, ma maison estant en l'encloux de vostre chastel dud. lieu de Fresnay avecques la court et yssue d'icelle, et ung petit jardin estant au bout de lad. maison près laquelle a une chapelle fondée de saint Léonard... Pour raison de toutes lesquelles choses de mond. prieuré, tant en chef que en membre cy devant déclarées je me advoue vostre subiect en garde et en ressort et au divin service seullement à cause duquel mond. prieuré messeigneurs vos prédécesseurs sont fondateurs... En tesmoing desquelles chosses je vous rend ceste présente déclaration signée du seing de messire Thibault Chauvin, p[bre], mon procureur et fermier de mond. prieuré et aussi à la requeste de mond. procureur, signée des seings manuels de maistre Jacques Tafforeau, notaire et tabellion en vostre court et baronnie de Fresnay, et de maistre Jean Regnault, licencié ès loix, advocat au siège de Beaumont et Fresnay, le quinziesme jour de janvier, l'an mil cinq cens quarante cinq... »

Archives dép. de la Sarthe, série E. 22, pièce 328, original parchemin.

(2) Nous reproduisons ici les parties essentielles de l'acte de collation du bénéfice : « Carolus miseratione divina, Condonnensis episcopus, necnon abbas commendatarius monasterii sanctorum Albini andegavensis et Petri de Burgolio in vale, ordinis sancti Benedicti, andegavensis diocesis, delecto nostro fratri Philippo Le Masle, dicti ordinis religiosi, salutem in Domino. Prioratum de

Digitized by Google

croyons-nous, à un clerc nommé Philippe Le Masle. A bien peu de choses, on le voit, se réduisent les liens qui rattachent à notre province l'adversaire de Ramus. Il ne nous a pas semblé que ce fût un motif pour n'en tenir aucun compte.

(A suivre.) L. FROGER.

Fresneyo seu de Fresney dicti ordinis cenomanensis diocesis a predicto nostro monasterio sancti Albini deppendentem cuius collatio, provisio et omnimoda alia dispositio ad nos ratione dicti nostri monasterii sancti Albini quoties illius occurrit vacatio pleno jure spectare et pertinere dignoscuntur, prout spectant et pertinent ad presens, vacantem per obitum magistri Petri Galand, ultimi prioris seu commendatarii et possessoris pacificatibi, licet absenti, tanquam habili et idoneo ad illum obtinendum auctoritate nostra pleno jure contulimus... Datum in domo nostro abbatiali de Burgolio sub sigillo nostro et signo secretarii camere nostre, die octava mensis septembris anno domini millesimo quingentesimo quinquagesimo nono... » — *Archives dép. de la Sarthe* G. 338, f° 235 vo.

Philippe Le Masle prit possession du prieuré le 18 septembre suivant. Cf. même registre, f° 236 ro. Probablement, sans que Charles de Pisseleu en eût été informé, son vicaire général et représentant, Jean Richevillain « ecclesie parisiensis succentor », avait conféré le même bénéfice à Pierre de La Font. Dans cette collation, Galland est qualifié « clericus atrebatensis », ce qui prouve bien qu'il s'agit du Principal du collège de Boncourt. Cf. *Archives dép. de la Sarthe*, G. 338, 246 ro.





DOCUMENTS INÉDITS

JEAN VOULTÉ ET LE CARDINAL DU BELLAY

Nous avons peu de renseignements sur la vie du poète latin qui signait ses poésies du nom de J. Vulteius et dont on ignore le véritable nom français, Faciot, Visaigier, Voulté ? La seule biographie un peu détaillée que nous possédions de lui, nous la trouvons dans l'ouvrage de Copley Christie sur *Dolet*. Nous la résumons d'après lui.

Né vers 1510 près de Reims, Voulté fit ses études au collège Sainte-Barbe. Il fut engagé le 17 décembre 1533 comme maître ès arts au collège de Guyenne. En 1534, il est à Toulouse où il étudie le droit et se lie d'amitié avec Boyssonné et Dolet. Il vient à Lyon, au milieu de 1536. Il est possible qu'il ait été dès lors en rapports avec Jean du Bellay, à qui une pièce est dédiée dans le recueil d'épigrammes qu'il publia en 1537 (1). Le cardinal demeura en effet à Lyon jusqu'à la fin de juillet, date à laquelle il partit pour remplir la charge de lieutenant-général au gouvernement de Paris et de l'Ile de France que le roi venait de lui confier. Voulté séjourna à Lyon durant la dernière moitié de l'année 1536 et les premiers mois de 1537. Il fit paraître alors son premier livre : *Joannis Vulteii remensis epigrammatum libri IIII, ejusdem xenia. Lugduni sub scuto basiliensi apud Michaelem Parmenterium.* MDXXXVII. Les différentes parties de cet ouvrage sont dédiées au cardinal de

(1) 126-128 *ad J. Bellaium inducitur Marotus querens de exilio.*

Digitized by Google

Lorraine, à Jean de Boyssonne, à Jean des Pins, à Gérard Roussel (1). Il semble avoir quitté Lyon dans le courant de 1537, sans qu'on sache exactement les étapes de ses pérégrinations.

Dans l'été de 1538 nous le trouvons sur les bords de la Loire. C'est de là qu'il écrivit au cardinal du Bellay la lettre qu'on va lire. S'il n'avait pas eu l'occasion de voir Jean du Bellay à son arrivée à Lyon en 1536, il n'avait pas tardé à être mis en rapports avec lui par l'intermédiaire de son ami Dolet et des amis de celui-ci. Deux d'entre eux semblent avoir joué un rôle important à ce sujet, Salmon Macrin, de Loudun, et Claude Cottereau, de Tours : le premier était le familier et pour ainsi dire le client de Guillaume et de Jean du Bellay ; l'autre, en même temps que l'ami intime de Dolet, était un des secrétaires du cardinal. En tout cas, c'est de ces deux noms que se réclame Voulté dans l'appel qu'il adresse à Jean du Bellay et dont le texte est assez curieux pour mériter une reproduction intégrale (2).

Io. Bellaio card[inali] ampliss[imo] Io. Vulteius S. P. D.

Claudio Cottereo (3), quo cum omnia mihi summœ necessitudinis jura intercedunt, dederam ad te epistolam carmine elegiace scriptam, quam te aut non accepisse, aut acceptam legere non potuisse arbitror. Nam si vel tibi reddita, vel a te lecta fuisset, pro officiosa illa tua et propensa in mansuetiores Musas voluntate, nullo modo dubito quin aut promissio alicujus auxilii, aut consolatio tenu[i]ssimarum facultatum, a te nos pervenisset. Ad hæc in juvandis hominibus tuis paratiorem te non ignorabam quam illi quos et tua ope et auctoritate et opibus sublevasses essent in referenda gratia diligentes. Quæ omnia cum dubius perpenderem existimavi faciendum esse, ut de ea re iterum ad te, quod tamen facio cum pudore, scriberem teque vehementissime rogarem, ut tua me voce, a molestiis in quibus

(1) Il publia la même année, chez le même libraire : *Oratio funebris a Io. Vulteio de Iac. Minutio Tholosæ habita. — Lugduni apud Parmenterium MDXXXVII*

(2) Cette lettre se trouve à la Bibliothèque nationale, fonds Dupuy, 699, f. 4.

(3) Claude Cottereau, de Tours, secrétaire de J. du Bellay et ami de Dolet, qui lui dédia plusieurs des pièces du recueil *St. Doleti Galli Aureii carminum libri quatuor* (1538) et le *Genethliacum* Claudii Doleti Stephani Doleti filii... 1539.

Digitized by Google

oblangueo, abducere velles. Quod medius fidius non fecissem, nisi ex te quid mea causa factum caperes, quo die me tam humaniter accepisti expertus essem, et cognovissem, quam liberaliter tuam operam, tuum etiam favorem litterarum studiosus deferres; nisi etiam Sal[monius] Macrinus qui te hactenus mæcenate Sanctissimo et doctissimo usus est, ad id me semel, et iterum cohortatus fuisset. Ille enim cum XIII cal. Jal. Julioduni (1) de tua prolixa et benefica in litterarum litteratorumque studia naturæ bonitate mecum ageret, quamquam quod predicabat verissimum te meis scriptis appellarem, tuam que opem implorarem fore ut id abs te audirem, me scilicet in ea perturbatione studiorum in qua vivo non diutius futurum quod si aliquando contingat ut meæ litteræ tantum pondus apud te habeant ut meis musis jacentibus prospectum sit, ne sim salvus si unquam quicquam tam enixe conabor, quam ut auxilii favoris gratiœ, beneficiorum denique tuorum in me non fortiter solum honesteque sustinere memoriam videar, verum etiam illa ut omnia laboribus nostris aliquando illustrem, Et quamvis tuæ res sint ejusmodi ut nec desidera(ra)re videantur remunerandi vicem, nec meæ suggerere possint restituendi facultatem, dabo tamen operam ut tibi me ita esse ornamento fatearis ut tu præsidio mihi. Si modo quid animus studia, artes in loto vitæ cursu assidue laboranti quicquam subministrare valeant quo tuæ erga me liberalitati respondeam. Hoc loco, si te abutar, Bellai humanissime, nullamque rationem habeam vel tuæ amplitudinis, vel meæ impudentiæ omnesque vias persequar, quibus spes ostenditur ad id quod volo perveniendi id tibi imputabis, qui ad te mihi gradum fecisti, id Macrino tuo vati eru[di]tissimo tribues qui me graviter impudentem esse voluit, dabis etiam hanc veniam necessitati. Natura enim unum quemque docet corpore affecto ad eum statim confugere qui in curandis morbis esse solet et cautus et diligens et prudens. Mea etiam me Musa ad Musarum munificentissimum Patronum ut recurram cogit. Quod si nihil fuero assequutus, in ea semper sorte misere delitescam, in qua magis mihi molestum est quod ita vivam, quam gratum quod vivam. At de meis rebus datis, vel etiam nimium multa. Tantum id addam ut quid mea nomine factum cupias, me quamprimum jubeas fieri certiorem, aliter te rogare non fert mea natura, ab omni fuco alienissima, nec ambitiosus quicquam abs te postulare patitur tuum illud et benignissimum et candidissimum ingenium.

Scripsi de Induciis decennalibus (2) aliquot heudecasyllabos, quos ad te mitto; iis adjunxi Epigrammata duo alterum de arce, in ea urbe in qua præsul es e cœlo tecta, alterum de Expectatione regis nostri in eadem pace constituta. Paravi tres hendecasyllaborum libros quorum te vindiam et patronum esse et spero et opto; hos ad te misissem, sed, si ita jubes, horum ero nuntius, quo eum vivam ad tem-

(1) Le 19 juin 1538, de Loudun.

(2) La trêve de Nice conclue le 18 juin 1538 entre François Ier et Charles-Quint, sous la médiation du pape.

Digitized by Google

pus, et quid agam, ab eo qui tibi meas reddet audire poteris. Vale. Ex villa Oximiana ad Lygerim III no sept. MDXXXVIII [3 septembre 1538] (1).

Nous ignorons si Jean du Bellay répondit à cette demande de secours si pressante et, malgré quelques négligences d'écriture, si travaillée. Malgré l'autorité des noms de Macrin et de Cottereau, il est probable que le cardinal fit la sourde oreille la seconde fois comme la première. Ce qui nous incline à cette opinion, c'est que l'ouvrage dont parle Voulté parut en effet, à la fin de cette année 1538, mais dédié à un autre personnage que Jean du Bellay. Le livre est intitulé : *Jo. Vulteii Rhemensis hendecasyllaborum libri quatuor ad Poetas Gallicos libri duo, ad Franciscum Boherum episcopum Macloviensem item libri duo, — apud Sim. Colinæum*, 1538. Dans un autre ouvrage paru chez le même éditeur, la même année, et dédié à Gilles Bohier, archidiacre de Reims et d'Avignon (2), Voulté se loue des bons offices de François Bohier qui l'a très bien reçu à son arrivée à Paris : preuve qu'il n'avait pas trouvé chez le cardinal du Bellay la protection et les secours qu'il sollicitait avec tant d'insistance au début du mois de septembre précédent. Pour quelle raison Jean du Bellay, si large d'ordinaire dans ses rapports avec les humanistes et les « gens de lettres » de l'époque, se montra-t-il aussi rétif ? Nous ne pouvons le dire. En ce qui concerne Voulté, on perd à peu près ses traces à partir de cette époque. Tout ce que l'on sait, c'est qu'il se brouilla, comme tant d'autres, avec Dolet, et l'attaqua dans ses vers, et qu'il fut assassiné à la fin de 1542, par un homme qui avait perdu un procès contre lui.

V.-L. BOURRILLY.

(1) Cette lettre porte l'adresse suivante : *Io. Bellaio Titulo Divæ Cæciliæ S, R. E. Cardi[nali] amplissimo, vatum omninm patrono munificentissimo. — In aulico comitatn.*

(2) *Jo. Vulteti Rhemi Inscriptionum libri duo, ad Ægidium Boherum arch. Rhem. et Aven. ad Barpt. Castellanum Nicæum. Xeniorum libellus. Apud Sim. Colinæum* 1538.

Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

DU XVIᵉ SIÈCLE

LIBRAIRIE HACHETTE. — *Le Parlemeut de Paris, son rôle politique depuis le règne de Charles VII jusqu'à la Révolution*, par E. GLASSON, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Paris, membre de l'Institut, 2 vol. in-8°.

Dans les chapitres de ce livre qui se rapportent au XVIᵉ siècle, 'auteur étudie d'une façon très impartiale le rôle du Parlement de Paris dans ses relations avec Henri II et Michel L'Hospital, son attitude envers les Protestants sous Charles IX et envers la Ligue sous Henri IV. On sait déjà que le Parlement de Paris approuva la Saint-Barthélemy et que Henri IV eut beaucoup de peine à lui faire accepter l'édit de Nantes. Et à ce propos, il est bon de citer les paroles que lui adressait le roi au Louvre, le 7 janvier 1599 : « Vous me voyez en mon cabinet, dit-il aux magistrats, où je viens vous parler, non pas en habit royal, comme mes prédécesseurs, ni avec l'épée et la cape, comme un prince à des ambassadeurs étrangers, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler franchement à ses enfants. »

Le roi, dit M. Glasson, exposa aux membres dn Parlement qu'il les avait mandés pour la vérification de l'édit accordé aux protestants. « Ce que j'ai fait est pour le bien de la paix. Je l'ai faite au dehors, je la veux au dedans. Vous me devez obéir, quand il n'y aurait autre considération que de ma qualité et de l'obligation que m'ont tous mes sujets et particulièrement vous tous de mon Parlement. J'ai remis les uns en leurs maisons dont ils étaient bannis, les autres en la foi qu'ils n'avaient plus. Si l'obéissance était due à mes prédécesseurs, il m'est dû autant et plus de dévotion, d'autant que j'ai établi l'Etat, Dieu m'ayant choisi pour me mettre au

Digitized by Google

royaume qui est mien par héritage et par acquisition... Ne m'alléguez point la religion catholique, je l'aime plus que vous; je suis plus catholique que vous; je suis fils aîné de l'Église... Ceux qui ne voudraient que mon édit passe, veulent la guerre; je la déclarerai à ceux de la religion, mais je ne la ferai pas; vous irez la faire vous, avec vos robes, et ressemblerez à la procession des capucins qui portaient le mousquet sur leurs habits. Si vous ne voulez passer l'édit, vous me ferez aller au Parlement et vous serez ingrats quand vous m'aurez créé cet ennui... La nécessité me fit faire cet édit. C'est par la même nécessité que j'ai fait autrefois la guerre. Je suis roi maintenant, parle en roi et veux être obéi. A la vérité, la justice est mon bras droit, mais si la gangrène s'y prend, la gauche doit le couper. » C'était là un noble et fier langage. Le roi reprocha ensuite aux membres du Parlement de lui demander sans cesse des grâces qu'il ne leur refuse jamais et de résister à sa volonté lorsqu'à son tour il leur adresse quelques demandes. Après quelques négociations et une seconde entrevue du Louvre entre le roi et sa Cour, le Parlement se décida à publier l'édit le 2 février 1599. D'ailleurs, il avait obtenu satisfaction sur deux points importants. D'une part on avait limité la faculté, pour les calvinistes, de s'assembler, et d'autre part on avait modifié la répartition de conseillers protestants. Ceux-ci n'étaient plus concentrés dans la Chambre de l'édit; un seul y était attaché, et les autres, à Paris, au nombre de cinq, étaient répartis dans les chambres des enquêtes.

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE. — *Saint-Gaëtan*, par M. R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE, 1 vol. in-12, de la collection les " Saints ". Prix : **2** fr.

Le saint que M. de Maulde présente au public n'était peut-être pas, jusqu'ici, très connu des lecteurs français. Il appartient cependant à une époque célèbre, puisqu'il fut contemporain de saint Ignace de Loyola et qu'en sa qualité d'Italien, il fut encore beaucoup plus mêlé que saint Ignace à toutes ces choses de la Renaissance dont l'étude soulève toujours parmi nous un intérêt passionné.

Fondateur de l'ordre des Théatins, saint Gaëtan a travaillé, avec un rare désintéressement, à la réforme intérieure de l'Église. Il vécut aussi près de ces illustres personnages, Bembo, Sadolet... qui personnifient encore à nos yeux l'*humanisme* ami de la beauté, large, tendre, familier, de ce siècle si discuté. On a accusé bien des fois la Renaissance italienne d'avoir développé une sorte de paganisme. M. de Maulde, qui a, de cette époque compliquée, une connaissance approfondie, a tenu à nous montrer qu'elle avait

Digitized by Google

produit un saint dans la personne de Gaëtan de Thiene. C'est là la thèse de son livre. C'en est aussi la nouveauté rendue bien attrayante par les détails piquants qu'il nous fournit sur le milieu où son héros vécut, se sanctifia et mourut.

M. de Maulde sait-il que la famille de S. Gaëtan, né de Thiene, avait à la fin du XVIIIe siècle, de nombreux représentants en Touraine et qu'un de ses arrière-petits-neveux, Louis Gaëtan de Thiene, domicilié à Loches, y épousa la tante paternelle d'Alfred de Vigny ?

On m'a communiqué récemment une lettre écrite de Vicence, lieu d'origine de la famille de Thiene, par Mme Elisabetta Thiene Montenari à M. Alexandre Gaëtan de Thiene, demeurant au château de Marolles, près de Loches, ville natale d'Alfred de Vigny, d'où il résulte qu'à la date du 4 mai 1793, la branche française des de Thiene avait encore des intérêts en Italie.

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD. — *Le Barreau du Parlement de Bretagne.* — *Les gens du Roi au Parlement de Bretagne* (1553-1790), par Gustave SAULNIER DE LA PINELAIS, 2 vol. grand in-8o.

Ces deux volumes qui se complètent l'un par l'autre, constituent l'ouvrage le plus considérable qui ait encore été entrepris sur le Parlement de Bretagne. Et comme l'auteur, après avoir rempli les fonctions d'avocat général, a été bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Rennes, ceux qui les consulteront peuvent être certains de n'être pas trompés. J'ajoute qu'à la compétence nécessaire, M. de la Pinelais joint un réel talent d'écrivain, ce qui lui a permis de mettre de l'intérêt et quelque charme dans le développement d'un sujet assez avide en lui-même.

Le premier volume traite des Procureurs et des Avocats au Parlement de Bretagne.

Sur les Procureurs, voici ce que nous apprend M. de la Pinelais :

« Dès sa première séance trimestrielle (8 août 1554), le Parlement se faisait présenter par son Procureur général « le rôle des poursuivants, l'état de procureur », et en recevait vingt-quatre ayant déjà, pour la plupart, exercé ces fonctions avant l'édit de création. Ce nombre fut augmenté par d'autres réceptions successives, et il s'élevait à soixante, quand le 21 décembre suivant, la cour décida qu'il ne serait plus reçu d'autres procureurs. Pendant vingt années, divers arrêts s'efforcèrent de maintenir ce chiffre, qui, en fait, à raison de la multiplicité des lettres de provision obtenues du roi, et des tendances de la cour à violer elle-même ses propres décisions, fut constamment dépassé. Des lettres royales et de nouveaux arrêts de règlement portèrent le nombre officiel

Digitized by Google

des procureurs à quatre-vingts. Dépassé encore, par suite de nouvelles réceptions irrégulières, ce nombre s'élevait à cent huit en 1682, et se maintint presque invariablement jusqu'en 1789, au chiffre de cent dix. Aucun parlement, sauf celui de Paris, où il y en avait deux cents, n'a eu pareil nombre de procureurs. »

Dans son second volume, M. de la Pinelais traite des origines du ministère public en Bretagne, du personnel des gens du roi, des conditions de leur admission, des gages et épices, des honneurs et privilèges, des attributions respectives du procureur général et des avocats généraux, des attributions des substituts, de la situation des gens du roi vis-à-vis le Parlement, de la procédure criminelle du Parlement, en première instance, de la procédure criminelle en appel, de l'appréciation du rôle des gens du roi au criminel, de l'enregistrement des actes de l'autorité royale, de la gestion du Domaine et des Finances, etc., etc. C'est assez dire la matière énorme que l'auteur a embrassée dans les *Gens du roi*. Un des chapitres les plus intéressants de ce livre et qui rentrent tout à fait dans notre cadre, c'est le chapitre des « avocats généraux à l'audience ». Il paraît que le langage du Palais, quand parut l'édit de création de 1553, était lourd, empesé, d'un pédantisme étrange. Jusque-là les plaidoiries, dans lesquelles on citait à tout propos les livres saints, avaient souvent ressemblé à des sermons. Puis, l'érudition profane avait remplacé l'érudition religieuse, tout en se combinant parfois avec elle dans un pêle-mêle bizarre. L'abus des citations n'avait donc fait que prendre une forme nouvelle, plus variée et plus encombrante. L'antiquité grecque ou latine surgissait, à jets continus, dans la discussion d'une coutume, d'un texte de droit romain ou de droit canon, sur une question de droit féodal, au sujet de l'application d'une ordonnance. Les perpétuelles réminiscences historiques ou juridiques étaient, comme bien on pense, d'un médiocre secours pour l'éclaircissement d'une législation encore à l'état rudimentaire. On ne saurait, dit M. de la Pinelais, trop faire attention à ce chaos dans lequel se débattait la science du droit au XVIe siècle. Il explique et justifie peut-être dans une certaine mesure les étrangetés des plaidoiries contemporaines. On n'était réputé « sçavant » magistrat, ou « sçavant » avocat, qu'à la condition d'étaler les trésors d'une érudition sans bornes. Les remontrances célèbres du président Carpentier, les plaidoiries des avocats Paul de Volant, Sébastien Frain, Chapel, de tant d'autres, sont des modèles achevés du degré d'extravagance auquel pouvaient monter les orateurs judiciaires.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

Digitized by Google



LE XVIE SIÈCLE

A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES LIVRES

ANNALES DE SAINT-LOUIS DES FRANÇAIS, à Rome, livraison de janvier 1902. — *Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon et la satire Ménippée,* par l'abbé T. D. — *Thomas le Roy* dit *Régis et le Palazzetto de la Farnesine via de Baullari,* par l'abbé G. MOLLAT.

RIVISTA D'ITALIA, (Rome), n° de février 1902. — *Dante e Margherita di Navarra,* par A. FARINELLI, professeur à l'Université d'Insprück.

MONATS BERICHTE ÜBER KUNSTWISSENSCHAFT UND KUNSTHANDEL, Dr HUGO HELBING, à Munich ; livraison de mars. — Etudes iconographiques : *la Légende du sorcier Virgile dans l'art des XIVe, XVe et XVIe siècles,* par M. Eugène MÜNTZ, de l'Institut.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS, Bulletin historique et littéraire du 15 mars 1902. La *Réforme le théâtre en Guyenne au XVIe siècle* (2e article) ; Libourne, 1555 (suite) Clairac, 1554, par H. PATRY. — *Vue de l'hôtel de ville de Paray-le-Monial, construit au XVIe siècle par le huguenot* JAGET.

REVUE D'HITOIRE DE LYON, janvier-février 1902 : *Notes de la liste des doyens de l'église métropolitaine de Lyon du XVe au XVIIIe siècle,* par G. GUIGUE.

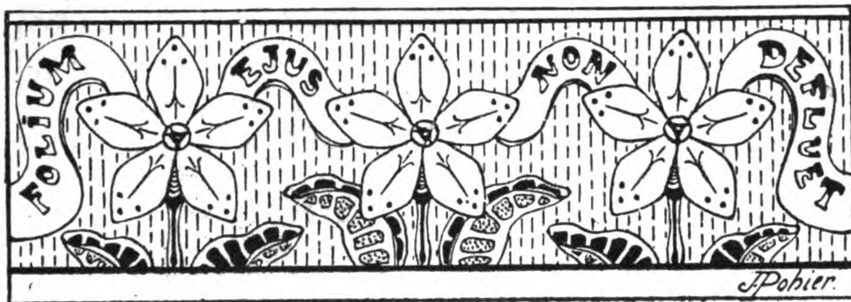
UN MONUMENT A RACAN. — Un comité vient de se constituer à Tours, 46 rue Sébastopol, pour ériger à Saint-Paterne un buste à Honorat de Bueil, seigneur de Racan, que M. Louis Arnould, professeur à l'Urniversité de Poitiers, a célébré naguère dans un livre remarquable.

UN LISEUR

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

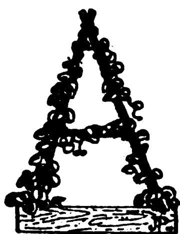
Vendôme. — Imprimerie F. EMPAYTAZ.

Digitized by Google



LE DERNIER CONDOTTIERE [1]

Jean des Bandes Noires



Au condottiere des lettres, à l'Arétin, dont il a si brillammeut fait revivre jadis l'image et défini le talent, M. Pierre Gauthiez donne aujourd'hui pour pendant le soldat de fortune issu de la famille des Médicis et connu sous le nom de Jean des Bandes Noires. Si, pour l'Arétin, il suffisait de mettre à contribution des ouvrages imprimés, sa correspondance inappréciable, publiée dès le XVIe siècle, ici, tout était à créer. Pour rendre vivante la personnalité de Jean

(1) Pierre Gauthiez, *L'Italie du XVIe siècle. Jean des Bandes Noires,* 1498-1526, in-8°. Paris, Société d'Éditions littéraires et artistiques. 1901.

Digitized by Google

des Bandes-Noires, l'auteur a dû s'attaquer aux documents manuscrits et, je me hâte d'ajouter qu'il a eu la chance de découvrir, aux Archives de Florence, un fonds d'une richesse extraordinaire, tel qu'il lui permettait de suivre, en quelque sorte, jour par jour, les faits et gestes de son héros. Là est la grande nouveauté et l'importance capitale de ce travail.

Mais, M. Pierre Gauthiez ne s'est pas strictement contenté d'éditer de l'inédit : il a commenté ces dossiers poudreux, il en a tiré la substance, il les a fait revivre. Son ouvrage est pensé, mûri, avec l'esprit de synthèse nécessaire pour éviter les détails fastidieux. Le héros en est jugé, sans rien qui dénote son ascendant sur l'auteur. Malgré sa psychologie bizarre, les paradoxes déconcertants qui la peuplent, la correspondance de Jean des Bandes noires, son « carteggio » si coloré, revêt toutes les nuances de notre langue. Bref, nul encore n'avait réussi à pénétrer à un tel point dans l'intimité de cette vibrante nature, chez qui le culte des armes avait pour rivale la passion du plaisir.

*
* *

Fils de Jean de Médicis le Populaire, de la branche cadette, et de Catherine Sforza, la belliqueuse comtesse de Forli et d'Imola, Jean des Bandes noires vit le jour à Forli, le 6 avril 1498. Sa mère, fille naturelle de Galéas-Sforza, duc de Milan, et d'une belle Milanaise, Lucrèce Landriani, méritait l'éloge que Paul Jove faisait d'une de ses aïeules : c'était une femme d'âme virile. Deux époux et deux veuvages n'avaient amoindri en rien la fougue qui jeta la virago dans les bras du beau Jean le Populaire, lors d'une mission dont l'avait chargé Florence auprès d'elle. Enfant d'amour d'une mère mâtinée de noblesse et de plèbe, à laquelle Machiavel attribue un mot d'un beau cynisme sur l'orgueil de la maternité, Jean des Bandes Noires est la fidèle image de Catherine Sforza, mais avec plus d'expression.

Digitized by Google

On sait après quelles vicissitudes, la veuve de Jean le Populaire dut se retirer dans sa villa de Castello, près de Florence. Là, elle surveilla l'éducation de son dernier-né. Obéissant aux vœux qu'elle fait pour lui d'une culture classique digne d'un Médicis, Antonio di Numai et Antonio Baldraccani entourent l'enfant de conseils. Mais lui, sauvage et féroce, bat nourrice et maître. Il aime à torturer les animaux domestiques, la vue de leur sang le fascine. Un instant, on songe à le confier à la main de fer de Michel-Ange. Mais tout est vain. Seule, Catherine a quelque autorité sur son terrible fils. Encore, cette autorité est-elle très relative, plus encore que celle du dominicain Zenobio Acciaiuoli ou de Bartholomeo Massaconi, et très amoindrie par l'enthousiasme qui entoure les turbulences de cet enfant indompté, auquel tous, même la cour de Rome, trouvent les qualités d'un grand Sforza. « Jean pouvait être cruel sans étonner sa mère, dit M. Gauthiez, elle avait vengé ses maris et ses amants avec une férocité qui renaissait dans son fils préféré. » En 1509, date de la mort de sa mère, Jean n'a que onze ans. Il ignore le charme des lettres et des arts, mais, depuis deux ans, le mystérieux sigisbée de Catherine Sforza, Baccino de Crémone, révèle à l'écolier enthousiaste les lois de l'équitation et de la force corporelle.

Après la mort de sa mère, Jean est remis à la double tutelle de Franesco Fortunati, homme paisible, légataire des archives de Catherine Sforza et de Jacques Salviati, beau-frère de Léon X, caractère subtil et ferme, ami et successeur de Machiavel. Il s'installe chez les Salviati, s'y lie avec le futur cardinal Giovanni Salviati et s'y éprend de cette malheureuse Marie Salviati, qu'il devait épouser plus tard et qui, devenue veuve, après l'existence la plus écœurante qu'une femme puisse avoir endurée, souhaite d'écrire comment, des langes au trépas, Jean des Bandes Noires fit preuve d'une « âme invaincue et magnanime ».

Tandis que Fortunati débrouille la succession de la mère, le fils

Digitized by Google

rêve de possession de châteaux et de chasses. Retiré au Trebbio, nid de proie perché sur une colline escarpée, dans la vallée du Mugello, le futur condottiere y prend des habitudes primitives, chasse la grive, s'adonne au plaisir de manier des chevaux agiles, s'entoure de chiens et de valets. Sa rudesse plaît aux fermiers intendants, aux « fattori », qui retrouvent en lui le sang de « Madame Catherine ». Pas de livres, pas de propos aimables autour de lui : — du sang et de l'action ! De temps en temps, une course à Florence, en compagnie de Forà, fidèle et complaisant serviteur. Là, de jour, ce sont les exercices violents du « pallone » ou de la « palla al calcio », sortes de « foot-ball ». De nuit, ce sont des équipées dans les quartiers de plaisir, des batteries au cours desquelles l'enfant jette ces mots aux ruffiants peu satisfaits : « Halte-là, je suis Jean de Médicis! », toutes choses qui finissent par mécontenter sa future belle-mère, Lucrèce Salviati, la fille de Laurent le Magnifique. Jusqu'en septembre 1512, se succèdent débauches et violences, combats à coups de poing ou à coups de pierre, enfants assommés, exil de Florence, fureurs du gonfalonier et chagrins des deux tuteurs Salviati et Fortunati.

A cette date, le retour triomphal de ses parents, les Médicis, arrache, pour un temps, l'adolescent à son existence singulière. Jacques Salviati l'amène à Rome. Absous de son bannissement et de ses peccadilles, Jean des Bandes Noires allait y trouver un autre Jean de Médicis, son cousin, qui ne tarda pas à occuper le trône de saint Pierre, où, sous le nom de Léon X, il succédait à Jules II. M. Gauthiez a eu la bonne fortune de retrouver l'inventaire du trousseau que le jeune prince emportait dans la Ville Éternelle et qui fut rédigé par Fortunati. Il est d'une rare magnificence : on y relève dix paires d'escarpins, une paire de bottines en maroquin, une paire de bottes faites en vache, sept pourpoints en velours, satin ou damas, deux grandes robes de velours fourré, trois justaucorps, trois capes richement doublées, des coiffures sans nombre.

Digitized by Google

Loin de l'assagir, Rome ne fait que doubler l'humeur vagabonde du Médicis, au grand chagrin du tuteur Salviati, qui l'envoie à Naples. Après un nouveau et court séjour à Rome, où il figure aux funérailles de Julien de Médicis, à cheval, avec un manteau de taffetas noir, élevant entre ses mains la grande bannière carrée de la Sainte Église, aux côtés de Pierre Salviati, Jean devient l'instrument de la fortune de Léon X. A cette époque de la Renaissance, sous un pape de trente-neuf ans, un condottiere de dix-huit ans entre dans la scène d'un monde où François Ier a vingt-deux ans, Henri VIII vingt-quatre ans et Charles-Quint seize ans. A vrai dire, l'âge d'or des condottieri était un peu passé; le XVe siècle en avait vu bien d'autres : astucieux, valeureux, voire chevaleresques, tel ce Sforza qui conquit la couronne ducale de Milan, tel le duc d'Urbin. Il n'y avait guère de souverain de second ordre, en dehors du Pape, du roi de Naples et du duc de Milan, qui ne fût forcé de se mettre au service d'un carnassier plus puissant que lui. Longtemps, les condottieri avaient pu faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, dans l'Italie du XVe siècle divisée et affaiblie. Mais, du jour où Charles VIII franchit les Alpes à la tête de l'armée la plus nombreuse et la plus solide que la Péninsule eût vue depuis les temps de Charlemagne, l'astre de ces entrepreneurs pâlit. Plus tard, le métier se gâta tout à fait. L'apparition simultanée de géants, tels que l'Empereur, le roi de France et le roi d'Espagne, diminua forcément l'importance de ces petits corps indépendants, prêts à louer leur épée — chefs et soldats — au premier venu. Il n'y avait plus de place pour les chacals, du moment que les lions avaient fait entendre leurs rugissements. Il arrivera encore que des capitaines italiens de la valeur du maréchal Strozzi ou de Farnèse, mettront leur épée au service de souverains étrangers, François Ier ou Charles-Quint, mais leurs troupes se réduiront, ou peu s'en faut, à une escorte.

Digitized by Google

*
* *

Léon X s'intéressait vivement à son jeune parent ; il lui mit les armes à la main pour combattre ses adversaires et lui laissa former ses fameuses bandes, principalement recrutées parmi les Corses (1). Entre temps, il s'occupa de son mariage, qui eut lieu à Florence, dans l'antique paroisse de San Brocolo, décorée par Giotto et Filippo Lippi. « Le marié de dix-huit ans, robuste, trapu, le visage et le corps déjà marqués par l'embonpoint des Médicis, dit M. Gauthiez, mena la mince Florentine de dix-sept ans, fluette et pâle, avec ses larges yeux farouches, sa figure aux traits palpitants, à la bouche passionnée : image d'une femme aimante et livrée à tous les orages d'un amour unique. » Marie Salviati semble une amante et une épouse des âges modernes, et elle épousait, elle aimait, un seigneur des temps révolus. Après quelques mois de vie commune en ce palais de la rue Corso, où subsistait la niche de la maison de Folco Portinari, au travers de laquelle Dante venait jadis guetter Béatrix, la jeune femme vit partir son époux. De 1517 à 1521, elle ne le retrouvera qu'à de courts intervalles, ne recevra de lui que de brèves missives, où le fils de Jean le Populaire débutait invariablement par ces mots : « Ma femme », suivis de demandes d'argent. Encore ces lettres sont-elles rédigées le plus souvent par le secrétaire Francesco Suasio.

« On va plein de deniers à la guerre, dit un proverbe toscan, on en revient plein de poux et plein de vices. » M. Gauthiez se complait à décrire comment, chez son héros, fut justifié l'esprit de cette assertion plus que pittoresque. Il nous le montre « homme de lance et d'épée qui méprisait le pillage et s'appauvrissait à ces

(1) Le nom de Bandes noires leur vint de ce que Jean adopta des étendards noirs après la mort de Léon X, en signe de deuil. Un de ces étendards se trouve au Musée Condé, à Chantilly. Ajoutons que, Jean mort, ses bandes entrèrent au service de la France et s'y maintinrent jusqu'en plein XVII[e] siècle.

Digitized by Google

guerres que les autres considéraient comme de fructueuses entreprises. » D'un trait, il le définit : « un grand fauve qui tuait, mais ne touchait pas à la proie, une fois par terre. » Certes, il y avait en Jean des Bandes Noires un tempérament, un caractère, et plus tard, on aimera le comparer à son rival, le marquis de Pescaire, afin d'établir la différence du sang italien au sang espagnol.

« Vénus dort, quand Mars veille », « si Mars dort, Vénus veille », dit un autre proverbe florentin. Et Vénus veilla tout à loisir dans l'existence de Jean des Bandes Noires. Autour de lui, c'est une « bacchanale de femmes », suivant l'expression de M. Gauthiez. Dans le « carteggio » du soldat, courtisanes et mignons défilent longuement. Le buste attribué à Francesco da San Gallo, du Musée du Bargello, avec son visage hautain et rude, peut être considéré, en cette occurence, comme un document d'une psychologie précise. Jean des Bandes Noires est l'Adonis des Angelica, des Lorenzina, de toutes celles qui citent du latin entre deux phrases d'amour. Pour Mars et pour Vénus, le Médicis emploie le même langage, ce terrible style épistolaire où le mot « subito » (tout de suite) revient six fois en dix lignes. Sans cesse, à cause des ribaudes, il provoque en duel qui lui résiste ; cela le conduit, après bien des péripéties héroïco-burlesques, vers une paternité qui le réjouit : Cosme de Médicis, le futur duc de Florence et de Sienne, le monstre d'ingratitude et de tyrannie. Le 11 juin 1519, quand le valet Toso lui remit une missive du curé-tuteur Fortunati annonçant les couches de « Madame Marie », Jean des Bandes Noires courut à Rome et offrit le nouveau-né à Léon X. L'entrevue ne dut pas manquer de singularité ! De ce jour, l'existence du condottiere se dédouble, et, après quelques équipées en l'honneur de Nicolosa, de Flore de Padoue et autres filles, que réjouissaient les six mille ducats accordés par Léon X à son parent, pour frais de guerre, nous retrouvons Jean des Bandes Noires

Digitized by Google

auprès de son épouse, en 1522. M. Gauthiez, chez qui la poussière des archives n'a pas étouffé l'imagination, redevient poète, j'allais dire romancier, pour évoquer le souvenir du bonheur de Marie Salviati, lors du retour de son époux. Voici Jean devenu gentilhomme campagnard, père de famille et mari modèle.... pour quelques mois. Il moissonne, il vendange, il fait cavalcader Cosiminino, il donne peut-être à sa femme quelques heures de joie, ou tout au moins, subit l'ascendant de la ferme volonté, de l'esprit de suite qui fait de Marie Salviati l'épouse toute indiquée pour cet impulsif, ce don Quichotte. Parmi les transformations que subirent les sentiments humains dans cette âme si brutale, l'amour paternel est celui qui affecte la forme la plus étrange. « Jean des Bandes Noires rentrait au Palais du Corso, dans Florence, raconte M. Gauthiez; on regardait à la fenêtre pour voir le héros et son escorte, et la nourrice tenait l'enfant. Jean avait levé les yeux, ces yeux à la flamme implacable, mais qui souriaient au petit Cosme; sa voix avait résonné dans la rue étroite: « Jette-le moi, commandait-il à la contadine. » Elle n'osait pas, la fenêtre était haute: « Jette-le moi, rugit cette fois l'homme à qui rien ne résistait, ni personne. Je le veux! » La nourrice avait fermé les yeux, lâché l'enfant et Cosme se sentait serré contre cette cuirasse, et baisé par la bouche rude de son père, tout fier de voir qu'il ne criait ni ne pleurait.

*
* *

Bonheur trop court. Le 1er décembre 1521, Léon X était mort. Somme toute, il avait peu servi son turbulent cousin et quand celui-ci changea la couleur blanche ou pourpre, favorite des cadets Médicis, en couleur noire sur les drapeaux de ses bandes, peut-être ne voulait-il porter que le deuil de l'emploi donné par le défunt à sa combativité. De 1522 à 1524, sous Clément VII, Jean, entré au service de Florence, se signala par maint exploit,

Digitized by Google

mais son cousin Jules de Médicis, tout-puissant sur les bords de l'Arno, l'abreuva de tant de dégoûts qu'il prit un parti extrême et se jeta dans les bras de la France, de 1524 à 1525. Ce revirement provoqua plus d'un blâme. Qu'importe que Jean appelât en combat singulier « toute personne son égale en condition, qui l'accusait d'avoir forfait à l'honneur, ou d'avoir eu une obligation quelconque, ou de foi ou de solde, avec l'Empereur! » L'issue d'un duel a-t-elle jamais prouvé la justesse d'une cause? Croyons-le sur parole, mais constatons du moins que si ce ne fut pas une félonie, ce fut un coup de tête! D'ailleurs ce Jean de Médicis est un naïf, un homme du moyen-âge, un chevalier égaré dans l'époque de l'intrigue et du poison, servi par des bandits qui l'adorent, qui le craignent, mais dont toujours et partout l'intérêt seul dicte la conduite. Quelle que soit la cause défendue par leur maître, ces troupes sans conviction se débandaient dès qu'elles ne recevaient plus leur solde. Sans scrupule aucun, elles passaient à l'ennemi de la veille, devenu l'allié de demain. Quelle candeur chez Jean des Bandes Noires, dès qu'il proclame sa solidarité vis-à-vis d'un tel ramassis de mercenaires et déclare que « son véritable honneur et sa vraie gloire sont employés à défendre de l'injustice les soldats très vaillants qui ont suivi sa renommée ». Époque bizarre, si bizarre que M. Pierre Gauthiez n'hésite pas lui-même à l'imiter en ornant sa belle étude de quelques pasquinades.

Pourquoi faut-il que, dans ce livre si indépendant, si impartial, se soit glissée une tirade digne des xénophobes qui essaient en ce moment de dénaturer l'histoire de l'art français : « L'aveugle François Ier se préparait à reconquérir ses héritages d'Italie sempiternellement perdus, à reprendre l'oiseuse guerre où les mœurs et l'esprit de la France subirent les plus tristes contacts, et qui, perdant l'argent et les hommes, contribuait, ce qui est pire, *à empoisonner l'art français, à gâter les lettres françaises,* par des mélanges

Digitized by Google

funestes ou de lamentables exemples. » — Est-ce là véritablement le fond de la pensée de l'auteur ? Comment lui, qui connait si bien l'Italie, qui y passe une partie de son existence, peut-il reprocher à François Ier d'avoir empoisonné l'art français et gâté les lettres françaises ! Les *lamentables exemples* que le Père des Lettres et des Arts plaça sous les yeux de ses sujets s'appelaient Léonard de Vinci, André del Sarte, Rustici, Serlio, Vignole... Quant aux lettres, pour apprécier les résultats de l'influence italienne, l'influence de ceux que M. Gauthiez qualifie d'*écrivains bannis* ou *manqués*, de *faméliques d'outre-monts*, il suffit de comparer la Pléiade aux poètes du commencement du siècle : les insipides André de la Vigne, Jean Lemaire des Belges et pareils.

*
* *

Mais retournons à Jean de Médicis. Tandis que Marie Salviati séjournait à Rome, en cette ville où « du temps de Léon X, disait-elle, tous les gredins ont eu quelque chose, excepté nous », tandis que l'ambitieuse née de l'épouse méprisée « déploie une astuce et une énergie bourgeoises à faire de son fils Cosme « un vrai prince, bien en vue, doté, renté », Jean continue son existence de condottiere. On le voit à Rébec, on le trouve à Milan, on le suit à travers la Lomelline, à Caravaggio, dans le Lodigian, à Abbiategrasso, à Caravage, à Caprino, à Abbiate. De Reggio, l'Arétin lui écrit des farces de la part d'une certaine Paula qui approuve et contresigne ladite stercoration. Le voici à Rome auprès de sa femme, le voici dans le castel de l'Aulla et dans la Lunigiane où végètent ses Bandes. Enfin, après quelques succès, le 17 février 1525, grièvement blessé, il doit s'arrêter durant quelques mois. On le retrouve à Fano, transformé en corsaire, armant des vaisseaux pour la course. L'étrangeté du rêve subjugue Machiavel qui l'encourage et voit en lui le *Rédempteur de l'Italie*. Jamais

Digitized by Google

époque ne paraissait devoir être plus brillante pour les Bandes Noires. Jean se multiplie; on le veut à Rome, on le réclame sur l'Adda, on l'espère sur le Pô; il a dit adieu à ses rêves de corsaire. Tout à coup, son existence est brisée. « Durant la nuit du 29 au 30 novembre 1526, dit M. Gauthiez, il meurt à vingt-huit ans, après dix ans de batailles, tué par cette artillerie qui ouvrait un monde nouveau. » La fin fut digne d'un condottiere. Blessé en tournant bride, après la journée finie, d'un coup de fauconneau à la jambe, Jean voulut assister à l'amputation de ce membre. Comme le chirurgien Abraham demandait « dix ou douze personnes pour tenir le patient dans le fort de l'opération, au moment où la scie entamerait l'os, Jean des Bandes Noires qui avait entendu, sourit : « Vingt ne pourraient me tenir », s'écrie-t-il. Il se disposa lui-même comme il fallait, prit la chandelle en main et s'éclaira la jambe. L'Arétin sortit à ce coup, bouleversé, il se boucha les oreilles, mais deux grands cris lui arrivèrent. Puis il entendit appeler. Comme il s'approchait, le blessé lui dit : « Je suis guéri. » Le duc d'Urbin dut l'empêcher de se faire apporter son pied avec le morceau de la jambe qu'on avait retranché. Jean avait ri pendant qu'on lui coupait le nerf. L'opération fut mal faite, trop tard et la gangrène emporta le patient dans la nuit suivante. Il mourut avec cette tristesse que M. Gauthiez définit ainsi : « La défiance et la ladrerie traditionnelle à l'égard des condottieri, lui est apparue aussi bien sous le lys de France que sous les aigles de l'Empire ou les clefs de Saint Pierre. » Dans son armure de guerre, casqué, cuirassé avec le pectoral et l'énorme spalière, il est enseveli pompeusement dans l'église Saint-Dominique de Mantoue, et, ironie du sort, pour le pleurer, au milieu de l'hypocrisie des Gonzague, l'Arétin a recours aux complications d'un sonnet.

Certes, de nombreux passages du livre nous montrent qu'il y avait en outre un Mécène, en ce soldat, en ce viveur : le sang des Médicis ne s'était pas mêlé pour rien, dans ses veines, à l'âpre

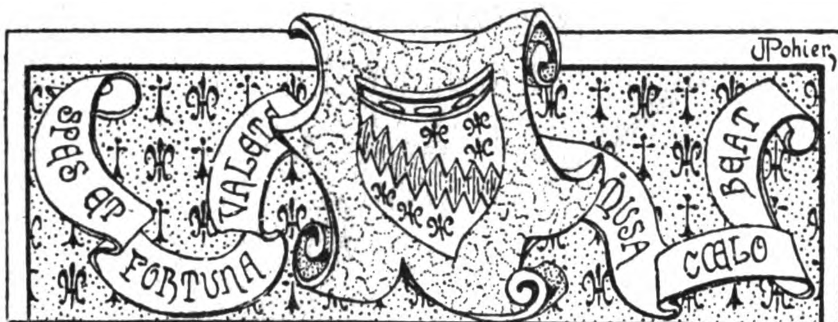
Digitized by Google

sang romagnol de Catherine Sforza. Quoi qu'il en soit, que Jean de Médicis ait vu plus clair que les autres, que l'image de l'Italie unifiée ait hanté son esprit, qu'il ait seulement songé, comme un vil César Borgia, à se tailler en plein drap quelque beau duché, à reconquérir Imola ou Forli, le domaine de sa mère : son souvenir est beau, sa mémoire est intacte, sa vie est puissante ; c'est un héros valeureux et brouillon plus près de l'âme secrète de la Péninsule que de l' « instinct bestial et méchant qui compose pour une partie le fond de la nature humaine ». Après lui, l'Italie compta encore des généraux illustres, — n'a-t-elle pas le droit de revendiquer le plus grand de tous, Napoléon, — mais, avec Jean de Médicis, elle avait perdu le dernier de ses soldats, le paladin venu trop tard pour orner sa légende et prendre place parmi les personnages des cycles héroïques.

EUGÈNE MÜNTZ,
Membre de l'Institut.



Digitized by Google



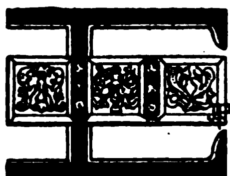
LE PAYS

DE

JOACHIM DU BELLAY

(Suite)

VI. — L'ESPRIT DE LA BRETAGNE-ANGEVINE



Motif du retable de la Bourgonnière
(Lettre ornée de Jacques Pohier)

Et voilà pourquoi le voyageur qui s'attarde entre Angers et Nantes est si agréablement surpris de trouver dans le langage des habitants ces tours d'élocution dont on parlait tout à l'heure.

Il y a, en effet, dans cette admirable vallée de la Loire, une sève, une floraison, un esprit particulier qui pétille comme le muscadet et, comme lui, ne se rencontre que là. Cet esprit de finesse et de gaieté, mitigé d'une pointe de mélancolie, est entré, dans le sang de la race avec le petit vin blanc du roi René (1) ; nos pères l'avaient respiré et

(1) Le roi René passe pour nous avoir apporté de la Provence la greffe du pineau.

Digitized by Google

nous l'ont transmis, et depuis il se répand tout naturellement dans la langue sous la forme de proverbes, de comparaisons et d'images, dont le sens plus ou moins profond est ordinairement malicieux.

Bruneau de Tartifume, qui vivait au XVIe siècle, me paraît l'avoir assez bien défini en disant : « Non seulement l'Angevin s'est égayé en son particulier, non seulement s'égaye qui peut ressentir en Anjou les douceurs de la gaieté, mais encore s'y égayent les choses privées des raisons de la vie (1). »

On ferait un volume exquis avec les proverbes et dictons de la Bretagne-Angevine. Il y en a pour toutes les circonstances de temps, de lieu, de personne. En voici quelques-uns qui me reviennent à la bouche à cause de leur bon goût de terroir.

Parle-t-on d'une personne un peu trop brune de peau, on dira :

Elle est née le jour où le noir de fumée était en fleur.

— D'un homme qui a la barbe rousse et les cheveux noirs :

Barbe rouge et noirs cheveux,
Défie t'en si tu veux.

— D'un homme qui a la barbe rare et mal plantée :

Les chiens ont pissé dans les allées.

— D'une personne qui a les yeux endormis :

Elle a des yeux de berlette (ablette) crevée.

ou encore :

Elle a des yeux frits.

— D'une personne borgne :

Elle a un œil à la coque et l'autre à la mouillette.

— D'une personne qui louche :

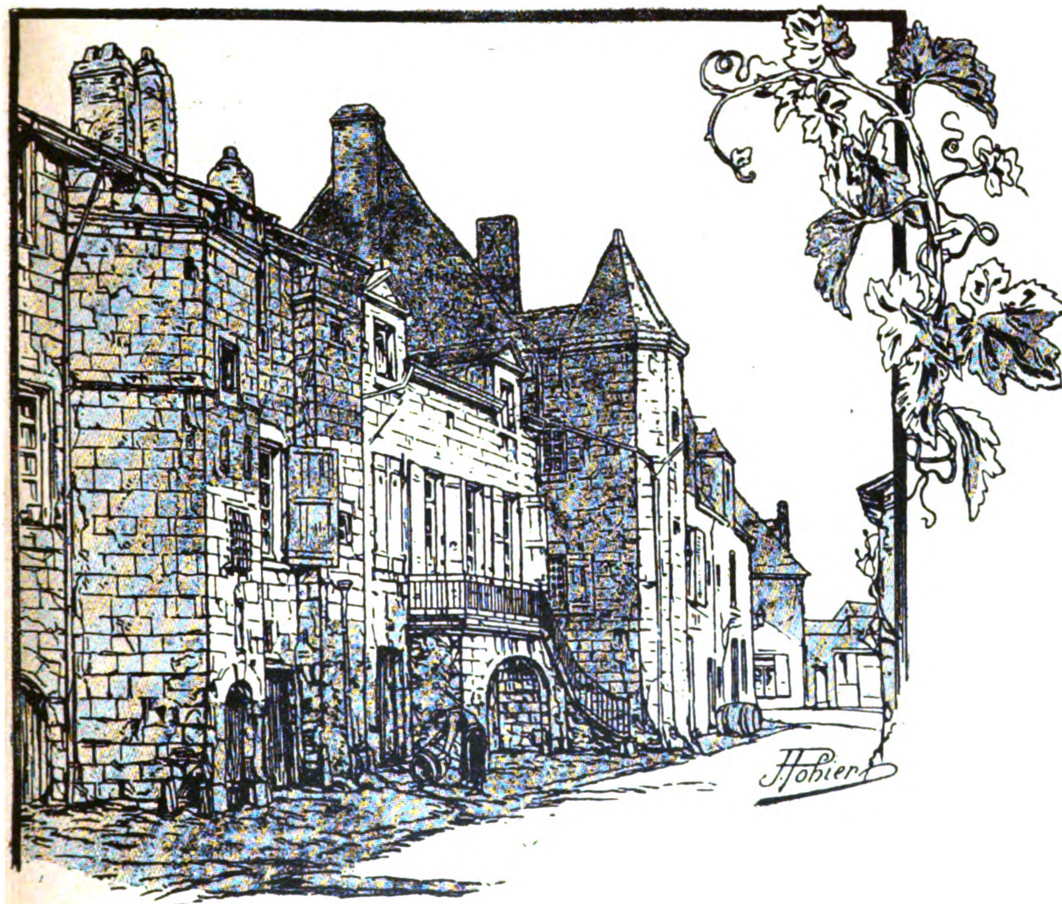
Elle regarde à Liré si les fours d'Ancenis chauffent.

(1) *Les dicts facétieux, satiriques, proverbes et actions joyeuses qui ont esté et qui sont Angiers et pays d'Anjou.*

Digitized by Google

— D'une personne agile :

Elle n'a pas les deux pieds dans un sabot.



VIEILLE MAISON D'ANCENIS, RUE DES TONNELIERS
(Dessin de Jacques Pohier).

— Des gens obséquieux :

Trop de respect
Est suspect.

Digitized by Google

— D'une personne dont on ne peut pas ou dont on ne veut pas dire l'âge :

Elle a l'âge des veaux, tous les ans douze mois.

— D'un ménage où le mari se fait nourrir par sa femme :

C'est un ménage de pigeons, la femelle travaille pour le mâle.

— D'un homme enrichi qui meurt sans avoir pu jouir de sa fortune :

Quand la cage est faite, l'oiseau s'en va.

— De ceux dont les mains laissent voir leurs veines :

Qui voit ses veines
Voit ses peines.

— De ceux qui se plaignent de leur condition sans pouvoir en changer :

Où la chèvre est attachée, faut bien qu'elle broute.

— Des fruits dont on ne sait pas ou dont on ne veut pas dire le nom :

Ce sont des poires (ou des pommes) de bout de bois.

— Des services rendus trop vite oubliés :

Bouchée avalée n'a plus de goût.

— Des gens du peuple qui ne demandent jamais rien :

Mieux vaut dire : « Veux-tu du mien ? »
Que de dire : « Donne-moi du tien ».

— Des gens maladifs :

Il vaut mieux courir au pain
Qu'au médecin.

— D'un homme arrivé à la soixantaine :

Ferme ta culotte et ouvre ta cave.

Digitized by Google

Je passe les remarques par trop grivoises qui se rapportent au lit, à la table, pour en citer quelques-unes qui ont trait à la femme :

Temps caillebotté, femme fardée
Sont de peu de durée.

Il n'y a si petit fagot
Qui ne trouve son lien.

(Se dit des filles à marier.)

Toute fille qui sort souvent
Montre qu'elle a la tête au vent.

Jeune femme, pain tendre et bois vert
Mettent la maison au désert.

Femme sotte
Se voit à la cotte.

Femme sage
Reste à son ménage.

Femme bonne
Vaut une couronne.

Femme couchée et bois debout
Homme n'en vit jamais le bout.

L'homme a deux bons jours sur la terre
Quand il prend femme et qu'il l'enterre.

Il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre cette dernière pensée qui n'est, au fond, qu'une boutade ; cependant, agrémentée de celles qui la précèdent, elle donne une idée assez fidèle de la façon dont on comprend l'amour et la vie domestique dans le peuple de la Bretagne angevine. La femme règne mais ne gouverne pas. Elle est la maîtresse, c'est entendu, mais l'homme est et demeure le maître. Quand il a parlé, il faut qu'elle obéisse. Il a beau se marier jeune et ne céder à personne sa part du plaisir des

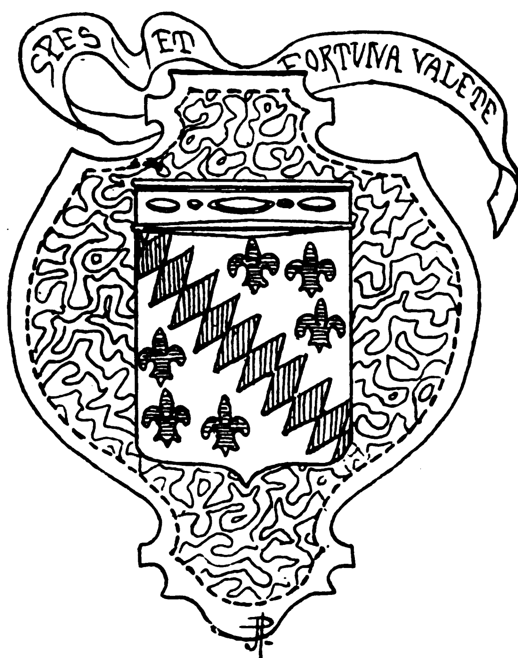
Digitized by Google

sens, l'amour lui fait rarement perdre la tête. Il sait ce qu'en vaut l'aune et qu'il passe comme la beauté; aussi lui préfère-t-il un bon verre de vin et s'inquiète-t-il surtout, quand il entre en ménage, de prendre une femme qui ait la réputation d'être travailleuse, ordonnée, économe! « Comme on fait son lit on se couche », dit la Sagesse populaire. Les Bretons mâtinés d'Angevins, qui tiennent à être bien couchés, ajoutent que « chacun connaît midi à sa porte ». Entrez chez eux à n'importe quelle heure du jour, leur maison est le miroir même de leur vie: elle est riante d'aspect et fait plutôt envie que pitié. Il y a du bois de frêne dans le grenier, du muscadet dans la cave, des pots de confitures sur le chambranle de la cheminée, des chapelets de boudins et de saucisses et du jambon dans l'âtre, et l'armoire en cerisier aux ferrures de cuivre, qu'on fourbit une fois par semaine, est remplie de linge bien aligné et sentant bon. C'est entre ces quatre murs blanchis à la chaux, ouverts par devant sur un jardinet fleuri, et par derrière sur un petit clos de vigne, que s'écoule généralement leur vie heureuse d'épicuriens. Ils la quittent pourtant sans trop de regrets, quand ils ont fini leur journée. Qu'est-ce que la mort quand on a bien vécu ? Un dernier lit sur la colline où l'on repose éternellement parmi les ancêtres.

C'est ainsi qu'on vit et qu'on meurt dans cette plantureuse vallée de la Loire. Les quelques dissemblances qui existaient il y a un siècle entre la rive gauche et la rive droite du fleuve, sous le rapport des mœurs et des coutumes, ont disparu avec les vieilles rivalités, dans l'épopée de la grande guerre. Il y a plus: en se levant ensemble pour la défense du trône et de l'autel, la Bretagne et l'Anjou perdirent jusqu'à leur nom propre, et c'est sous le nom de Vendée qu'elles mêlèrent leur âme et leur sang. Ainsi, quand Victor Hugo dit de sa mère qu'elle était Vendéenne, il commet une inexactitude au point de vue géographique, puisque sa mère était Nantaise, mais il est quand même dans la vérité au point de

Digitized by Google

vue historique, puisque Nantes joua un rôle considérable dans l'histoire de la Vendée militaire. Depuis lors, le nom de Vendée est resté à la rive gauche de la Loire entre Nantes et Angers. Aller, par exemple, d'Ancenis à Liré, c'est aller en Vendée. De l'Anjou, il n'est pas plus question que s'il n'existait pas. Mais qu'importe ? l'essentiel, c'est que le pays de Joachim du Bellay soit toujours le même. Or, le vin est toujours aussi bon et la femme toujours aussi plaisante ! « Angevin, sac à vin ! Angevine, sac... ». Amour, voile-toi la face et bouche-toi les oreilles pour ne pas rougir de ce dicton par trop gaulois !



DEVISE ET ARMOIRIES DE JOACHIM DU BELLAY
avec encadrement tiré de la chapelle de la Bourgonnière
(Dessin de Jacques Pohier.)

Digitized by Google



VII. — LE POÈTE

J'ARRIVE maintenant à ma démonstration. Comme toutes les âmes bien nées, Joachim du Bellay subit manifestement l'influence du milieu où se forma la sienne, mais je ne sache pas que parmi les anciens et les modernes, personne ait subi cette influence au même degré que lui. Que cela tienne aux circonstances qui l'obligèrent à se replier sur lui-même à un âge où les yeux de l'esprit, si je puis m'exprimer de la sorte, sont généralement à la fenêtre, je n'en disconviens pas : c'est une dure école que celle où l'on entre orphelin, surtout quand on est de complexion maladive. Qu'on l'explique, d'ailleurs, comme on voudra, sa vie et son œuvre qui font un tout indivisible, constituent en leur ensemble un phénomène peut-être unique dans l'histoire littéraire de la France.

On dirait vraiment qu'une Muse — angevine — avait été détachée du cœur d'Apollon avec la mission spéciale de guider ses premiers pas, de lui ouvrir l'intelligence, de lui choisir ses livres de chevet, ses amis, sa première maîtresse, et toujours et partout, que ce fût à Poitiers, à Paris ou à Rome, de le ramener en esprit vers son petit village.

Digitized by Google

Au château de la Turmelière, c'est un prêtre breton, peut-être le prieur de Liré, qui lui apprit les premiers éléments du latin.

A Poitiers, où il étudia le droit et où il se rencontra avec quelques poètes angevins, c'est Pelletier du Mans qui lui « montra le premier, le sonnet et l'ode », autrement dit qui lui mit le pied à l'étrier de Pégase.

A Paris, c'est Ronsard, un Angevin du Loir, son parent par alliance, qui lui ouvrit les portes du collège de Coqueret.

Dans le groupe de la Pléiade, son principal émule, après Ronsart, était encore un Angevin du Loir; j'ai nommé Antoine de Baïf.

Quand il était à Rome, c'est à ses meilleurs amis de Bretagne, du Poitou et d'Anjou, c'est à Jean Ursin, évêque de Tréguier, grand-vicaire du cardinal à Paris et au Mans; c'est à Claude de Bize (Bizet), à Baïf, à Bouju, à Pelletier, à Belleau, à Dorat, à Jean Olivier, évêque d'Angers, etc., qu'il dédia les plus belles pages de ses *Regrets*.

Lorsqu'il fut nommé chanoine de Paris, ce fut en qualité de « clerc du diocèse de Nantes ».

Enfin, lorsqu'il mourut, ce fut dans la maison canoniale de Claude de Bize, son compatriote.

On verra plus loin que les mêmes particularités se retrouvent dans son œuvre. Que si, à l'inverse de beaucoup d'autres, le sentiment de la nature ne se développa chez lui que postérieurement au sentiment de l'art, et par une espèce de choc en retour, cela prouve d'abord qu'il était bien de son temps et de son pays, et ensuite qu'il avait fini par se rendre compte, ainsi que tous les vrais poètes, que le plus beau paysage, la plus belle œuvre d'art ne vaut réellement que par le sentiment qui s'en dégage et par l'âme qui l'habite. Aussi bien, comment une âme aussi impressionnable que la sienne n'aurait-elle pas vibré à la vue des chefs-d'œuvre incomparables que la Renaissance avait rassemblés comme à plaisir

Digitized by Google

autour de son berceau? A Saint-Maurice d'Angers, c'était le tombeau du roi René, qu'avait servi un de ses aïeuls(1); — dans la chapelle de la Bourgonnière, ce pur joyau d'architecture, à deux pas du bourg de Liré, c'était le Christ, unique en France, qui continue de faire l'admiration de tous les visiteurs, avec sa robe d'or, sa couronne de comte, ses bras étendus mais non cloués sur l'arbre de la croix, et ses pieds, chaussés de sandales, posés à plat sur la pierre même de l'autel (2); au château d'Ancenis, c'était le pavillon à la marque de la salamandre du maître angevin Jean Delespine; — à Nantes, enfin, dans l'église des Carmes, c'était le mausolée de François II, dernier duc de Bretagne, œuvre immortelle du maître breton Michel Colombe.

La première éducation de Joachim du Bellay, celle des yeux, fut donc une leçon de choses d'art; si j'ajoute qu'adolescent, il faisait des poètes latins du siècle d'Auguste sa lecture favorite, ses compagnons de solitude, on s'expliquera sans peine qu'il ait, au début de sa carrière, conçu le projet, avec ses amis de la Pléiade, d'allier la poésie à la science, en imitant l'antiquité(3), et que plus tard, en Italie, il ait, selon ses propres expressions,

... chanté, le premier des Français,
L'antique honneur du peuple à longue robbe.

(1) Jean II du Bellay, fils de Huet et d'Isabelle de Montigny, fut fait chevalier du Croissant par le roi René, en 1464, en récompense des grands services qu'il lui avait rendus.

(2) La chapelle de la Bourgonnière fut construite par un architecte demeuré inconnu dans les premières années du XVIe siècle. Les seigneurs du château dont elle faisait partie étaient alors Charles du Plessis et Louise de Montfaucon.

(3) Et là encore, à son insu peut-être, il subissait l'influence de la reine Anne aux yeux de qui, suivant le père de Clément Marot, n'était poète que « l'homme savant, recommandable seulement par la doctrine yssant de son savoir ». En proclamant que le « naturel n'est suffisant en poésie », Joachim du Bellay reprenait donc l'œuvre des Jean Bouchet, des Crétin et des Bissipat.

Digitized by Google

Que l'on compare, en effet, les *Regrets* et les *Antiquités de Rome* aux vers latins et aux lettres d'Érasme ou aux *Soupirs* d'Olivier de Magny! S'ils sont du même temps, on ne dirait jamais qu'ils sont partis du même lieu. Érasme, en traversant les Alpes, n'a senti que les inconvénients de la vieillesse, et les ruines de Rome l'ont laissé aussi froid que la vue des montagnes. Quant à Magny, il faut croire que son « grand Avanson (1) » lui faisait la vie joliment douce, car il n'a d'yeux dans ses *Soupirs* que pour les beautés de sa dame. Tout autre est le sentiment qui s'empare de Joachim et qui l'absorbe dès qu'il a mis le pied dans la Ville Éternelle. Ce sentiment est double, comme le spectacle qu'elle présente. Quand



CHRIST DE LA CHAPELLE DE LA BOURGONNIÈRE

(1) On sait qu'il avait accompagné à Rome M. d'Avanson, ambassadeur, à qui Joachim a dédié ses *Regrets*.

il regarde les monuments détruits de la Rome païenne, s'il ne dit pas comme le poète des *Méditations :*

> Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?

cette vue lui arrache un cri de la même nature :

> Sacrés coteaux, et vous, saintes ruines,
> Qui le seul nom de Rome retenez,
> Vieux monuments, qui encor soutenez
> L'honneur poudreux de tant d'âmes divines.
>
> Arcs triomphaux, pointes du ciel voisines,
> Qui de vous voir le ciel même estonnez.
> Las ! peu à peu cendre vous devenez,
> Fable du peuple et publiques rapines !
>
> Et bien qu'au temps pour un temps facent guerre
> Les bastiments, si est-ce que le temps
> Œuvres et noms finalement atterre,
>
> Tristes désirs, vivez doncques contens :
> Car si le temps finist chose si dure
> Il finira la peine que j'endure (1).

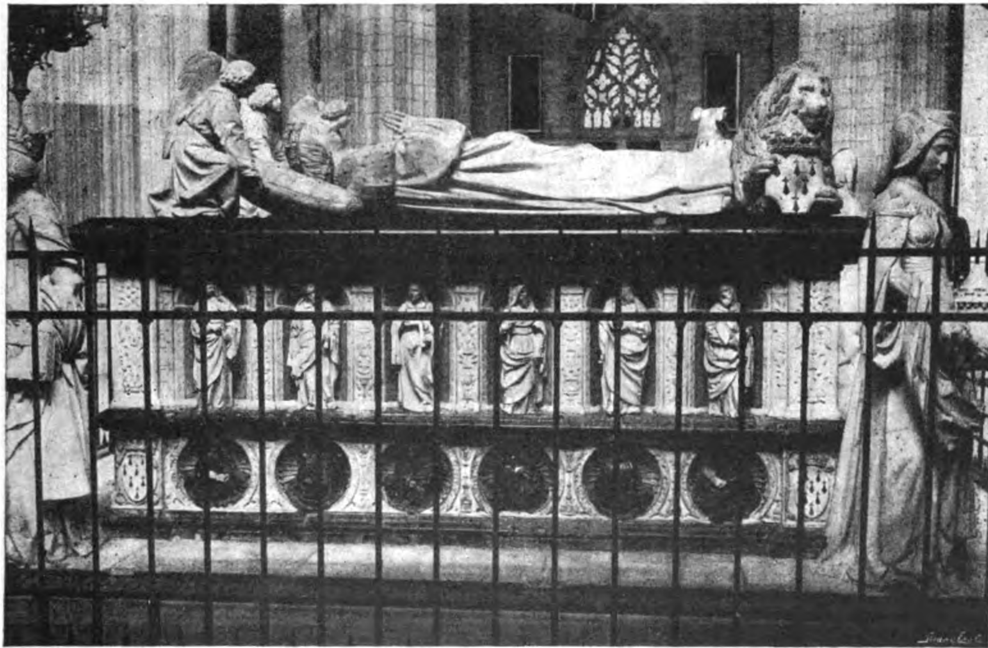
Le spectacle, au contraire, de la Rome chrétienne — et il était bien placé pour en parler en connaissance de cause — ne lui inspire que dégoût, colère, désenchantement; de là les traits satiriques qu'il décoche de tous côtés, en haut comme en bas de l'échelle sociale; de là aussi le respect relatif qu'il a de lui-même et qui, pour la première fois de sa vie, lui fait célébrer ses amours en vers latins. Mais ses *Regrets*, en somme, sont plus tristes que caustiques

(1) *Antiquités de Rome,* sonnet VII. On dira peut-être que cette religion des ruines, Joachim l'avait prise à Pétrarque, celui de tous les poètes italiens qui eut le plus d'influence sur lui, et que l'émotion qu'il ressentit à la vue des ruines de Rome était plus livresque que sincère. Qu'importe ? il n'en n'est pas moins vrai qu'il est le premier écrivain français qui ait compris et exprimé dans une œuvre d'art la poésie qui se dégage des décombres et de la poussière des monuments anciens.

Digitized by Google

et si l'on voulait en tirer la morale, je crois qu'on pourrait la formuler dans ce quatrain des *Antiquités*, d'une mélancolie si pénétrante :

> Le Tibre seul qui vers la mer s'enfuit
> Reste de Rome, o mondaine circonstance !
> Ce qui est ferme est par le temps détruit,
> Et ce qui fuit au temps fait résistance (1).



TOMBEAU DU DUC FRANÇOIS II DANS LA CATHÉDRALE DE NANTES

C'est même en cela et sous cette forme que l'artiste, qui jusqu'ici avait primé le poète, se subordonna à lui et revint à son naturel. Joachim avait trop de sang, il était trop primesautier, trop per-

(1) *Antiquités de Rome*, sonnet III.

Digitized by Google

sonnel, pour demeurer longtemps esclave des formules d'une école; aussi, après avoir été le théoricien de la Pléiade et avoir célébré son *Olive* en des vers qui sentent plus la convention que l'inspiration, il fit ce que Musset fit de nos jours dans la « boutique romantique », il profita de son voyage en Italie pour secouer le joug de Ronsard et donner libre cours à son naturel.

« Ne forçons pas notre talent », a dit le Bonhomme. C'était évidemment l'avis de Joachim et ce qu'il a voulu nous faire entendre dans ces vers, pleins d'une grâce tout angevine :

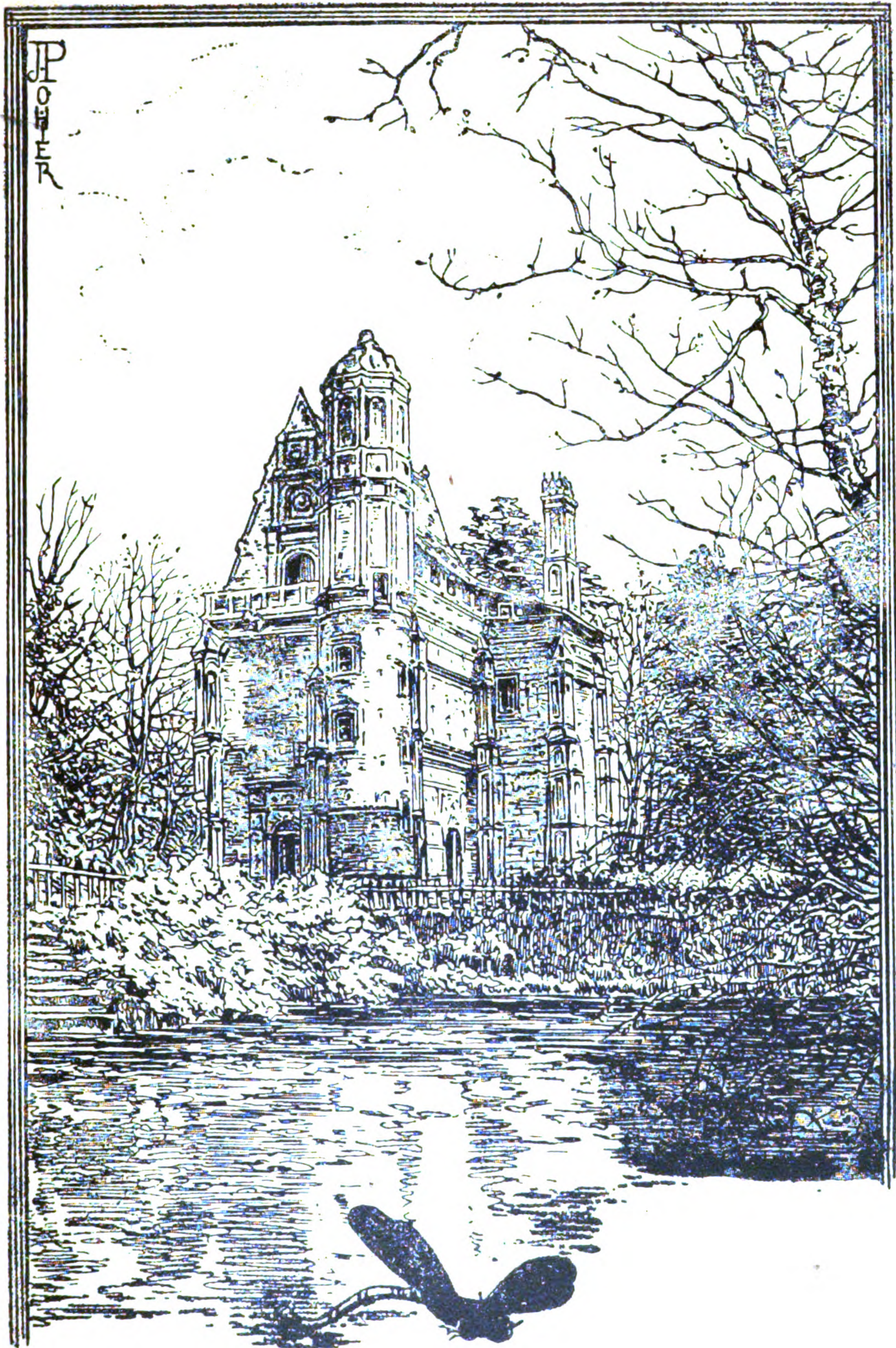
Aussi chacun n'a pas les doigts,
L'archet, la lyre ni la voix
Pour chanter l'amour, et l'audace
Ne convient à la chose basse.
Quand Hercule amoureux filait
En filant souvent il soulait
Rompre les fuseaux, et sa dextre
A la masse était plus adextre.

C'est pourquoi, au risque d'encourir les censures de ceux qu'il raillait si finement dans la satire du *Poète courtisan*, il mit peu à peu en pratique le conseil formulé dans ces vers :

Je veux en premier lieu que, sans suivre la trace
(Comme font quelques-uns) d'un Pindare et Horace,
Et sans vouloir comme eux voler si hautement
Ton simple naturel tu suives seulement.

Mais, comme il était artiste dans l'âme, il n'eut pas besoin de brûler le lendemain ce qu'il avait adoré la veille, il trouva le moyen de concilier l'art et la nature dans ses œuvres d'exil. Les *Regrets* sont les *Nuits* de Joachim. Il y a pourtant cette différence entre lui et Musset, que le poète angevin ne laissa point son cœur en Italie. Il l'avait laissé dans son village natal, et le mal du pays ne le quitta jamais. Parcourez son premier et son dernier recueils de vers, les mots d'*Anjou*, de *Loyre*, de *nymphes* et de *rives angevines*

Digitized by Google



CHAPELLE DU CHATEAU DE LA BOURGONNIÈRE
(Dessin de Jacques Pohier)

Digitized by Google

(sans parler des locutions populaires dont son style est émaillé) passent et repassent, dans l'*Olive* et les *Jeux rustiques*, comme la trame dans la toile du tisserand.

Par moi les grâces divines
Ont fait sonner assez bien
Sur les rives angevines
Le sonnet italien.

(L'Olive. — Contre les envieux poètes.)

Plume qui as d'une aile inusitée
Depuis deux ans la France visitée,
Chantant des rois les louanges à gré
Et l'arbre saint à Minerve sacré,
Baisse ton vol, razant la fresche rive
Où près d'Angers le cours de Maine arrive,
Va saluer d'un son mélodieux
De mon Anjou les domestiques dienx.

(L'Olive. — Aux dames angevines.)

Qui voudra donc loue et chante
Tout ce dont l'Inde se vante,
Sicile la fabuleuse
Ou bien l'Arabie heureuse!
Quant à moy, tant que ma lyre
Voudra mes chansons eslire
Que je lui commanderay,
Mon Anjou je chanteray.

(L'Olive. — Les louanges d'Anjou.)

Et que mon Anjou foisonne
Partout d'une vigne aussi bonne.

(Les Jeux rustiques. — D'un vigneron à Bacchus.)

Ce bon Huraud qui voulait estre
Le mignon de Jaquet son maistre,
Huraud venu du Bas-Poitou
Sur les douces rives d'Anjou,

(Les Jeux rustiques. — Epitaphe d'un chien.)

Digitized by Google

Faucheurs, coupez ; vendangeurs, louez doncques
Le pré, le champ, le vignoble angevin ;
Granges, greniers, celiers, on ne vid oncques
Si pleins de fein, de fourment et de vin.

(Les Jeux rustiques, — A Cérès, à Bacchus et à Palès.)

C'est l'amour du pays bien plus que de son *Olive,* qui le fait poète et qui lui donne, avec la passion de la gloire, le pressentiment de son beau destin. Vienne l'exil, même volontaire, et l'Angevin, doublé de Celte qu'il est, s'affirmera tout à coup dans des vers qui ne devront rien à personne, et tous les grands souvenirs de la Rome païenne et chrétienne s'effaceront à ses yeux devant le souvenir attendri de son petit Liré.

Nous avons vu que le spectacle de la vie romaine avait réveillé en lui le satirique qui dormait. Élégiaque et satirique, tel est le vrai caractère des *Regrets* ; c'est aussi le fond de la nature bretonne-angevine, comme je l'ai démontré plus haut. Tous ceux qui ont vécu tant soit peu dans cette partie de la Loire savent, pour l'avoir appris quelquefois à leurs dépens, que la raillerie coule à jet continu de la bouche des hommes et des femmes, et que, lorsqu'ils vous complimentent, c'est avec un sourire tellement énigmatique, qu'on se demande s'ils sont sincères ou s'ils se moquent. Mais les traits qu'ils vous décochent sont plus spirituels que méchants ; il en est de même de la satire de Joachim du Bellay ; les trois quarts de ses sonnets ont beau se terminer en pointe, ils ont été écrits d'une main si légère, qu'ils déchirent rarement la peau.

Je ne descouvre ici les mystères sacrés,
Des saints prestres romains, je ne veux rien escrire
Que la vierge honteuse ait vergongne de lire,
Je veux toucher sans plus aux vices moins secrets.

Mais tu diras que mal je nomme ces regrets,
Vu que le plus souvent j'use de mots pour rire ;
Et je dis que la mer ne bruit toujours son ire,
Et que toujours Phœbus ne sagette les Grecs.

Digitized by Google

Si tu rencontres donc ici quelque risée,
Ne baptise pourtant de plainte déguisée
Les vers que je soupire au bord ausonien.

La plainte que je fais, Dilliers, est véritable ;
Si je ris, c'est ainsi qu'on se rit à la table,
Et je ris, comme on dit, d'un ris sardonien (1).

Pourtant, je ne crois pas que la cour de Rome ait jamais été chansonnée de la sorte. Ah ! les jolis couplets ! et quel plaisir de voir cette abeille de l'Hymette larder de son aiguillon les visages démasqués de la grande comédie romaine ! Mais quand on va au fond de cette satire, d'allure si vive, on sent malgré tout que Joachim se venge sur le dos des gens d'église des blessures faites à son amour-propre. Car, étant fier et ombrageux de sa nature, il souffre « de l'honneste servitude où son devoir le lie » et des ennuis de toute espèce que lui cause son métier d'intendant. Et c'est en vain qu'il essaie de nous donner le change dans le sonnet LXXIIII que voici :

Tu dis que Dubellay tient reputation
Et que de ses amis il ne tient plus de compte.
Si ne suis-je seigneur, prince, marquis ou comte,
Et n'ay changé d'estat ni de condition.

Jusqu'ici je ne scay que c'est l'ambition,
Et pour ne me voir grand ne rougis point de honte.
Aussi ma qualité ne baisse ni ne monte :
Car je ne suis suject qu'à ma complection.

Je ne scay comme il faut entretenir son maistre,
Come il faut courtiser et moins quel il faut estre,
Pour vivre entre les grands come on vit aujourd'huy.

J'honore tout le monde et ne fasche personne,
Qui me donne un salut, quatre je lui en donne.
Qui ne fait cas de moy, je ne fais cas de luy.

(1) Les *Regrets*, sonnet LXXXVII.

Digitized by Google

Ce sonnet-là en dit plus long qu'il ne croit sur son état d'âme. Quelque temps avant de partir pour Rome il écrivait :

> Pour ce me plaist la douce poésie
> Et le doux trait par qui je fus blessé.
> Dès le berceau la Muse m'a laissé
> Cet aiguillon dedans la fantaisie.

Qu'était-ce que cet aiguillon, sinon la pointe de tristesse et de mélancolique ironie qui perce dans les *Regrets* et dans les *Antiquités de Rome,* et fait de lui le poète le plus original et le plus primesautier de son temps ?

> Je ne chante, Magny, je pleure mes ennuis
> Ou pour le dire mieux, en pleurant je les chante,
> Si bien qu'en les chantant souvent je les enchante.
> . . . .
>
> Je me pourmeine seul sur la rive latine,
> La France regrettant et regrettant encor
> Mes antiques amis, mon plus riche thrésor
> Et le plaisant séjour de ma terre angevine.
> . . . .
>
> Malheureux l'an, le mois, le jour, l'heure et le poinct
> Et malheureuse soit la flatteuse espérance,
> Quand pour venir icy j'abandonnai la France,
> La France et mon Anjou dont le désir me poinct.

La France et mon Anjou !... chez un poète du XVI[e] siècle, ce regret persistant et qui ne sent point la rhétorique est absolument nouveau en littérature. L'amour de la patrie, petite et grande, n'avait pas encore tiré de tels soupirs d'une lyre française. A la vérité, la muse populaire avait bien chanté auparavant les gloires et les malheurs de la France (1), mais on chercherait inutilement cette note personnelle et humaine chez les faiseurs de rondeaux et d'acrostiches du moyen âge et de la Renaissance. Non content

(1) Cf. la *Poésie patriotique au moyen âge,* par Ch. Lénient.

Digitized by Google

d'avoir naturalisé le beau mot de Patrie, Joachim du Bellay inventa, trois cents ans avant Brizeux, la poésie du clocher.

Oh ! ne quittez jamais le seuil de votre porte,
Mourez dans le pays où votre mère est morte !

s'écriait le poète breton dans ses heures de nostalgie. C'était le rêve du poète angevin. Bien longtemps avant de mourir, il avait désigné, dans les *Louanges d'Anjou*, la place où devait être sa tombe :

O mon fleuve paternel,
Quand le dormir éternel
Fera tomber à l'envers
Celui qui chante ces vers,
Et que par des bras amis
Mon corps bien près sera mis
De quelque fontaine vive,
Non guère loin de ta rive ;
Au moins sur ma froide cendre,
Fay quelques larmes descendre
Et sonne mon bruit fameux
A ton rivage écumeux.

Cette fontaine vive, après laquelle soupirait Joachim, n'est autre que le ruisseau jaseur qui coule au bas du vieux château de la Turmelière. Ah ! qu'il aurait bien dormi là, sous sa pierre mousseuse, le poète charmant à qui Liré doit toute sa gloire ! Sa destinée ne l'a pas voulu. Après avoir été inhumé à Notre-Dame (1), ses

(1) En 1758, quand on ouvrit les caveaux de la chapelle de Saint-Crépin pour y construire de nouvelles cases, on trouva huit tombes, dont une sans inscription, et, au milieu d'ossements épars, trois cercueils de plomb, dont celui de Louis du Bellay, auprès duquel Joachim avait été inhumé. Le cercueil du poète n'y était pas. Mais comme son épitaphe n'avait point été gravée sur sa tombe, j'incline à croire qu'elle devait être la huitième sur laquelle ne figurait aucune inscription.

(Lire à ce sujet le chapitre intitulé : Tombes et épitaphes qui étaient dans la chapelle de Saint-Crépin, dans la *Description technique des Curiosités de l'Église de Paris*. — Paris, chez C. P. Gueffier père, libraire, parvis Notre-Dame, à la Libéralité, M. D. CC. LXIII.)

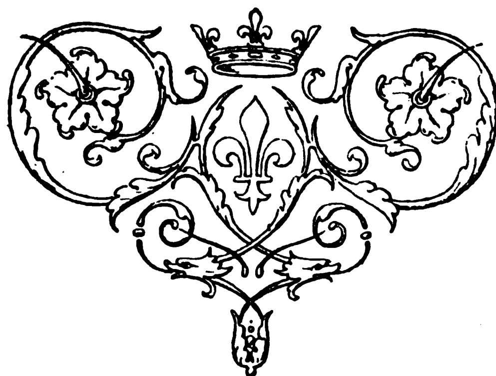
Digitized by Google

restes ont peut-être été jetés avec tant d'autres dans la fosse commune des catacombes, et je ne sais pourquoi je me figure que depuis lors il erre tristement, *per amica silentia lunæ,* sur la colline,

Où, faute de son corps, il a laissé son âme!

C'est même afin d'apaiser ses mânes que j'ai dressé sa statue, voilà huit ans, au bord de son Loyre gaulois, sur un tertre toujours fleuri, d'où il peut voir fumer soir et matin les cheminées de son petit village.

LÉON SÉCHÉ.



Digitized by Google



LE GÉNIE FLORENTIN [1]

L'HISTOIRE des croisements et mariages de races ne serait pas moins intéressante à lire et à étudier pour les peuples que ne le serait pour les individus la généalogie authentique de leur famille, où l'on voit quelquefois, d'une manière inattendue, poindre, germer et briller, à la distance de plusieurs siècles, un héros, un saint, un génie ; ce qui nous porte aisément à crier au miracle, ne nous doutant point que l'âme aimante, passionnée et vibrante d'une seule étrangère bien douée, entrée un jour dans la famille, hellénique ou romaine, étrusque ou celtique, a peut-être suffi à elle seule à la détremper et à la régénérer. Tous ces âmes de femmes qui viennent perdre leur nom, mais qui en même temps préparent une sorte de renaissance perpétuelle dans nos familles, semblent

(1) Conférence faite à la *Société des Conférences*.

Digitized by Google

bien quelquefois, en se glissant, se cacher et s'égarer en nous, pendant des générations entières, mais le germe de l'aïeule va ressortir, pousser de nouveau et refleurir, au premier baiser d'un soleil de printemps, au premier souffle d'une brise amoureuse et bienfaisante. Eh bien, il me semble que les âmes féminines ont dû sommeiller au sein d'un peuple aussi bien qu'elles passent souvent par un long état léthargique au sein des familles, pour éclater à des distances et par des motifs insaisissables, et se révéler par des résurrections étonnantes.

Qui pourrait dire combien d'âmes étincelantes, combien d'esprits pétillants nous couvons en nous, jusqu'au moment divin où une secousse mystérieuse du Créateur les réveille, les excite, les pousse, d'une manière urgente et irrésistible, à se mettre en évidence et à briller dans la vie ? Nous nous demandons souvent avec une curiosité et une anxiété presque douloureuse d'où peuvent nous arriver certains instincts subits, eertaines vagues aspirations, certaines sublimes inspirations, dont nous ne pouvons plus nous rendre compte, ni en interrogeant notre propre passé, ni en regardant notre père et notre mère, nos frères et nos sœurs, et tout ce qui est plus près de nous. Alors nous regrettons de ne pas pouvoir remonter plus loin, jusqu'à nos ancêtres, pour avoir d'eux le mot révélateur de ce que nous pourrions avoir été, dans une vie antérieure, de ce que nous sommes devenus, de ce que nous voudrions pouvoir devenir, de ce que seront peut-être nos enfants et les enfants de nos enfants.

Ces recherches presque nostalgiques dans le temps, dont le besoin est probablement éveillé et créé par la pluralité des petites âmes qui dorment en germe dans les cellules et les globules de notre sang ou dans les plis de notre conscience individuelle, et s'éveillent, éclatent et grandissent quelquefois en elle pour illuminer par des étincelles divines, ces retours involontaires, demi-conscients, vers un passé éloigné, vers un pays inconnu, ne s'attachent pas

Digitized by Google

moins à l'histoire des peuples et des races qu'à l'histoire des individus et des familles.

Dans l'histoire des hommes, le mot divin qui a créé le chef-d'œuvre, prononcé d'une voix puissante comme le tonnerre par l'homme, le plus souvent a été secrètement et modestement inspiré par une femme : et c'est peut-être encore à ce souffle intime, à ce souffle des souffles qui n'a pas de nom, que l'Athénien, le Romain, le Florentin et le Parisien doivent ce cachet d'originalité par lequel on les distingue parmi les enfants de Dieu qui ont peuplé la terre.

Voyons ce qui, après quelques siècles, par loi d'analogie, a pu se passer dans la plaine florentine, à une époque de l'histoire où les Étrusques, déjà mélangés avec quelques tribus celtiques, dominaient encore sur les sommets de l'Italie centrale, pendant que les armées de la République romaine parcouraient en bas les régions marécageuses, pour arrêter les invasions des Gaulois nomades et les refouler vers les Alpes. Ayant rencontré en chemin comme une oasis, entre les collines de Fiesole et celles de Signa, une conque fleurie, à laquelle ils donnèrent eux-mêmes le nom de *prata florentia,* devenu ensuite *Florentia* tout court, les soldats romains y plantèrent leurs enseignes et firent, de l'endroit béni par le ciel, une nouvelle grande station militaire, à la manière des campements, des cantonnements anglais aux Indes.

La première station militaire ne tarda point à devenir un gros village, une belle colonie, un grand marché et une ville forte, protégée par le bras puissant de Mars et caressée par le sourire de Vénus. Mars devait surveiller, pour les repousser, ces Gaulois qui, de temps en temps, venaient se délasser et butiner sur ces belles campagnes de la Toscane qui faisaient pousser au chantre de Laure ce cri d'enthousiasme : *Perche non é tutta Toscana il mondo?*

Ne pouvant plus aborder les *prata florentia*, trop bien gardés par les magnifiques soldats de la République, les Gaulois, par

Digitized by Google

d'habiles détours, traversant au-delà des collines de Signa, cette plaine qui allait être livrée à l'agriculture et devenir l'*emporium* (Empoli), le marché du blé et du bétail de la Toscane, et se faufilant dans la vallée de l'Elsa, grimpèrent vers le sud-ouest sur les collines qui dominent entre les deux villes étrusques Volterra et Chiusi, la grande *maremma*. Au centre de ces collines déjà peuplées par les Étrusques, les Gaulois Sénons semblent avoir trouvé un accueil hospitalier, et en s'y fixant, fondèrent, au milieu de la Toscane, une seconde *Sena Gallica*, la ville de Sienne. Quelques siècles plus tard, Jules César, qui devait aimer ces Celto-Étrusques, déjà romanisés, fit de ces belles collines vinifères de Sienne, un nouveau contrefort militaire, en y amenant à son tour une nouvelle colonie romaine, ce qui fit bientôt donner à cette ville celto-étrusque et celto-romaine le nom de *Sena-Julia*. La tradition d'une origine gauloise et romaine a été constante à Sienne ; et ceci explique peut-être la prédilection des Français pour cette ville, où Charles de Valois, dès le commencement du XIII[e] siècle, s'était campé et armé avant de descendre à Florence, et que deux rois de France chevaleresques et galants, François I[er] et Henri II ont prise depuis sous leur haute protection. La rivalité séculaire entre Sienne et Florence ressemble quelque peu à la rivalité entre la France et l'Italie ; les deux sœurs font la paire et rivalisent de beauté, de grâce et d'esprit ; leurs querelles ne sont jamais bien graves ; chacune a ses mérites et ses fiertés ; dès qu'on est disposé, d'un côté et d'autre, à les reconnaître et à les respecter, la moue devient un sourire, et on s'embrasse de cœur, non pas pour s'étourdir, mais pour marcher bien serrés et unis, les mains dans les mains, dans la plus cordiale des ententes, vers le même centre de lumière bienfaisante.

César, ce conquérant des Gaulois, que les Gaulois avaient charmé, en féministe prévoyant, avait peut-être contribué lui-même au plus grand charme de la ville gallo-romaine de Sienne,

Digitized by Google

en y amenant, ainsi qu'il fit ensuite à Arles, les plus belles, les plus gracieuses, les plus élégantes femmes de la Campanie, désireux sans doute de romaniser, par la femme, les Celtes plus civilisés. Sans faire aucun tort aux Parisiennes, au point de vue classique les Arlésiennes sont encore de nos jours les plus nobles et les plus élégantes femmes de France; et, en Toscane, aujourd'hui, il n'existe rien de plus gentil, de plus fin, de plus exquis, que ces jeunes filles vraiment idylliques, au doux visage, au sourire délicieux, aux grands yeux ouverts, sveltes, vives et fringantes, avec des mains blanches, aux doigts effilés, très proprement habillées, et bien chaussées, qui montent, chaque matin, protégées contre le soleil, par les larges chapeaux de paille de Florence, pour vendre gaîment le lait dans la ville de Sienne. Et il arrive plus d'une fois que ces simples et joyeuses campagnardes, retenues en ville, y deviennent des dames achevées, des comtesses et des marquises.

On continue à appeler Fiesole la mère de Florence; et elle fut sans doute, pour Florence, une véritable mère. Autour de la station militaire, sur les bords de l'Arno, comme jadis sur les bords du Tibre, il s'était naturellement, petit à petit, formé un grand marché, de tous les côtés, mais surtout des collines de Signa et de Fiesole, occupant vis-à-vis de Florence une position analogue à celle d'Alba, Péneste et Tibur vis-à-vis de Rome; les Celto-Étrusques y affluèrent.

C'est vrai que Dante, épris de la noblesse romaine de ses ancêtres paternels, nous parle avec un grand mépris des *bestie fiesolane* et du *villan de Signa*, qui étaient descendus, cependant, dès le commencement de cette ville militaire romaine pour la peupler; et il nous entretient seulement de *la gente nuova* qui venait de son temps à Florence avide des *subiti guadagni*, et qui remplaçait l'ancienne aristocratie par une nouvelle ploutocratie. Il est donc à regretter qu'il ait, dans son dédain pour les parvenus de son temps, oublié les anciennes vierges de Fiesole et de Signa, qui descendaient au

Digitized by Google

vieux marché florentin y vendre en hâte leur petite marchandise, y faire leurs petites emplettes, et s'y préparer à devenir les premières mères nourricières de la ville.

Un proverbe italien dit que quatre femmes suffisent pour faire un marché : *quattro donne fanno un mercato;* ici marché signifie quelque chose d'animé et surtout de bruyant : c'est ce bruit de femmes qui jasaient, croisant leurs voix, au marché florentin, qui a caractérisé le premier doux langage florentin. Nous pouvons de loin, sans un trop long effort d'imagination, reconstruire d'une manière assez vraisemblable la scène intéressante de ces jeunes filles celto-étrusques, qui descendaient joyeusement un tel jour de la semaine, à la station militaire et au marché de *Florentia*, où elles savaient que ces braves soldats de la République les attendaient de pied ferme, à l'entrée du *forum*.

La gracieuse silhouette de fillette passait d'abord fort pressée, à côté de sa mère, pour donner furtivement un premier regard allongé et pointu, un premier soupir d'intelligence, à droite ou à gauche, s'en allant vite pour vaquer aux affaires; mais la grande affaire venait après, et pour celle-ci, le temps ne devait jamais paraître trop long.

La vie de caserne, en province surtout, ressemble quelque peu à la vie de couvent. Comme les moines, les soldats campés, dans leur vie de longue abstinence forcée, sont souvent exposés aux visions et aux obsessions de saint Antoine.

La rencontre de Vénus, après le combat, donne au dieu Mars, non pas seulement le goût, mais très souvent la rage de l'amour. Roland amoureux et furieux, Achille sous sa tente, Hercule qui file le parfait amour aux pieds d'Omphale n'est pas seulement une invention de poètes, mais l'expression poétique et idéalisée de ce qui se passe, à l'heure du printemps dans la nature, où, après le déchaînement des vents impétueux de mars, le souffle du zéphyr, qui ressemble à un baiser, mêlé avec un tiède rayon de soleil,

Digitized by Google

humecté par la rosée du mois d'avril, ouvre les fleurs, et dans la société humaine, au moment où les braves qui rentrent fatigués et glorieux de la bataille, entourés de femmes aimantes, se livrent au repos.

Un second enlèvement de jeunes épouses a dû, par conséquent, avoir lieu sur les bords de l'Arno, vers la fin de la république romaine. Il ne s'agissait plus cette fois de Sabines âpres et sauvages, mais de vierges celto-étrusques, déjà un peu civilisées, et assez apprivoisées, fort heureuses de se voir soulevées sur les bras robustes des guerriers romains et ne criant point. Les enfants de cette rencontre demi-idyllique, demi-épique, sont devenus le peuple florentin. La femme celto-étrusque y avait apporté sa grâce; le guerrier Romain, sa force; et le brillant résultat définitif de ce mélange est ce qu'on appelle la Renaissance italienne.

La région qui a produit ce phénomène (qui est une des plus grandes merveilles de l'histoire) comprend l'Ombrie, la patrie des Tables Eugabines et de saint François, de Raphaël et du Pérugin dont M. Bréal et Ozanam, Taine et M. Paul Sabatier ont si bien relevé le caractère religieux, et la Toscane, la patrie de Dante, de Guido Cavalcanti et de Cino da Pistoia, de Pétrarque et du Politien, de Boccace et de Saccheti, de Francesco da Barberino et de Leon Battista Alberti, de Dino Compagni et des Villani, de Cavalea et de Passavanti, de Catherine et de Bernardin de Sienne, de Machiavel et de Guichardin, de Varchi et de Nardi, de Gelli et de Firenzuola, de Galilée et de Redi, de Niccolini et de Guerrazzi, de Giusti et de Carducci; qui a donné des grands secrétaires à la république, des grands citoyens tels que Giano della Bella, Michele di Lando, Piero et Gino Capponi, Peruzzi, Ricasoli, des grands princes comme Cosimo il Vecchio et Lorenzo il Magnifico, des grands capitaines tels que ce Jean delle Bande Nerei, amplement illustré récemment par M. Gauthiez et Ferruccio, des papes célèbres comme un Aldobrandeschi et un Piccolomini, des musiciens comme

Digitized by Google

Guido Monaco et Casella, des peintres comme Giotto et le Beato Angelico, Piero della Francesca et Sandro Botticelli, Léonard et Sodoma, Fra Bartolomeo et Andrea del Sarto, des sculpteurs comme Andrea Pisano et Mino da Fiesole, Luca della Robbia et Cellini, Donatello et Michel-Ange, Bartolini et Dupré, enfin, toute une longue série d'artistes glorieux.

Mais l'art italien, tel qu'il s'est révélé, candide et pur, aux siècles de la Renaissance, en Ombrie et en Toscane, triomphe essentiellement par le culte de la Vierge.

Si l'on compare seulement la Vierge des Byzantins avec les vierges de la Renaissance italienne, on s'aperçoit de suite qu'un abîme sépare cette figure hiératique, immobile, sombre, froide et dure qui se cache dans l'ombre des sanctuaires de Bysance, de cette aurore lumineuse, de cette primevère brillante, de cette douce créature souriante qui a l'air de nous regarder seulement pour mettre la paix dans nos âmes troubles, et pour faire tourner nos yeux vers le ciel des grandes miséricordes divines. La fixité de la Vierge Orientale nous glace ; la Vierge toscane et ombrienne, telle que nos artistes de la Renaissance l'ont conçue et adorée avec le peuple, nous caresse d'un regard ineffable, dont la Sixtine de Raphaël est peut-être l'expression la plus pure et la plus suave. Il y a, peut-être, entre la Vierge italienne de la Renaissance et la Vierge de Byzance, la même différence, la même distance, qui distingue et sépare l'Isis et la Diane symbolique d'Éphèse de l'Artemis pure, svelte, mobile et limpide des Hellènes, entre la merveilleuse Aphrodite, parée de sa seule beauté chaste ; amoureuse et rayonnante, et cette mystérieuse Astarté Syrienne tout enveloppée, qui cache ses charmes de femme, pour ne découvrir que ces énergies féminines qui demandent, en Occident, à être voilées. La jeune mère duChrist, la nourrice de l'enfant divin telle que les artistes toscans et ombriens nous l'ont montrée, est la plus tendre et la plus caressante des mères ; son regard, son sourire, sa pose,

Digitized by Google

son maintien nous les connaissons; nous les avons déjà rencontrés quelque part et, plus souvent qu'ailleurs, sur les collines aux douces pentes et aux suaves ondulations de la Toscane et de l'Ombrie.

Le 1er septembre de l'année 1860, je m'embarquais à Gênes, obscur et modeste pélerin, vers la Terre Promise de l'art. Le lendemain, entre Pise et Florence, j'ai eu la première grande vision lumineuse de la Renaissance italienne sous la forme d'une jeune femme toscane; et ce fut ce jour-là une des plus grandes joies intellectuelles de ma vie.

Le soleil allait se coucher; l'air était tiède et très doux. Les derniers rayons du jour s'allongeaient, tremblotant, sur la masse grisâtre des oliviers et leur donnant je ne sais quelle teinte vague demi-bleuâtre, demi-rosée, indéfinissable, et qu'aucun peintre, à cause de sa mobilité, ne parviendra sans doute jamais à fixer sur la toile. Il me semblait cependant avoir déjà vu autrefois, en rêve, soit en Grèce, soit en Provence, un paysage pareil; peut-être, me souvenais-je de ces fonds de paysage qui, par leur naïveté même, rendent vivement, à la manière des ébauches des enfants, l'impression essentielle, dans les rares tableaux de la Renaissance italienne que j'avais déjà admirés à la Pinacothèque de Turin.

J'ouvrais donc mes grands yeux d'adolescent, et j'embrassais de toute mon âme avide ce qui se déroulait devant moi, pour ne rien perdre de cette féerie des dieux; ravi, dans une sorte d'extase, je respirais avec volupté cet air subtil et embaumé. J'étais donc bien préparé aux douces, aux grandes émotions; lorsque, sur le seuil d'une de ces petites maisons rustiques, mais proprettes et bien bâties de la colline toscane qui cachent coquettement leur blancheur comme un sourire, entre les vignes et les oliviers, je vis, ô merveille des merveilles! paraître devant moi une véritable Madone vivante de Raphaël, aux cheveux blonds, au sourire angélique, tenant un enfant assis, sur son bras élégamment recourbé, comme sur une chaise triomphale. Elle venait peut-être, avant de le cou-

Digitized by Google

cher et de l'endormir sur son sein maternel, faire briller encore une fois, sur la tête blonde de son petit chérubin, comme une bénédiction du jour, comme la promesse d'un lendemain clair et joyeux, le dernier rayon du soleil qui allait disparaître dans la marine argentée de Pise.

Ému, je poussai instinctivement un cri, qui était à la fois d'adoration et d'admiration, et, au fond de mon âme, je remerciai Dieu de m'avoir en ce moment unique et inoubliable, à l'aurore de ma vie, donné cette joie intime et salutaire, me recevant au sein de la nature et de l'art à la fois, par cette espèce d'initiation, par cette révélation et pénétration du mystère divin de la Renaissance italienne.

Et en évoquant aujourd'hui ce souvenir, hélas! éloigné de ma jeunesse, je pense encore, instinctivement, au songe de Donna Bella, la mère glorieuse de Dante, raconté par Boccace. Étant enceinte du poète et déjà près d'accoucher, une nuit elle vit en songe son enfant déjà né, qui se nourrissait avec les seules baies d'un grand arbre de laurier; puis, devenant pâtre et s'efforçant de se faire autour de son front une couronne avec les feuilles de ce laurier, fut tout à coup changé en paon, l'oiseau glorieux de Junon et du ciel lumineux, de ce ciel qu'à la fin de sa vie le poète florentin devait atteindre lui-même, guidé au sein de la Vierge par le sourire transcendantal de Béatrix et par la prière glorieuse de saint Bernard.

Personne ne saurait dire, maintenant, en quelle mesure et par quel rayonnement intime et mystérieux d'esprits vibrants, tel ou tel autre élément romain, étrusque, celtique, germanique même, grâce à la puissante influence de cette Aldighiera qui avait donné un nouveau nom à la famille de Cacciaguida, a pris le dessus et déterminé la formation de ce miracle qui a produit tout ce qui pouvait se créer de plus sublime et de plus divin dans la grande forge du génie italien.

Digitized by Google

Ce n'est qu'en songeant à la possibilité de la fusion harmonique de plusieurs âmes secrètes, dans la grande âme du Dante, ainsi que de tous les génies puissants et complexes de la Renaissance italienne que nous pourrons nous expliquer cette variété prodigieuse de facultés et aptitudes naturelles et spontanées qui se révèlent par des sursauts. C'est ainsi que le Dante est passé lui-même de saint François à l'orgueil titanique de Farinata, des larmes muettes de Paolo à la fureur de Sordello, des scènes de terreur dont il a peuplé son enfer à la paix du Paradis Terrestre, de la satire à l'élégie, de l'idylle à l'épopée, par une variété de tons et de couleurs qui nous étonne et nous éblouit. Dante ressemblait, sans aucun doute, aux Florentins de son temps; et il en garde les allures, le langage, les passions; mais ce qu'il y avait en lui d'extraordinaire n'était point fait pour plaire à ceux de ses contemporains qui se croyaient ses égaux. Le *profanum vulgus* qui juge l'homme de génie, n'est pas disposé à admettre que celui qui s'est nourri comme tout le monde, d'un simple lait de femme, qui s'est assis dans son enfance près de lui sur les mêmes bancs d'école, qui s'est frotté souvent à lui dans les années inconscientes de son existence, puisse, un jour ou l'autre, atteindre une taille différente de la sienne, sortir de ses rangs et se mettre en plus grande évidence. C'est ainsi que dans les années de la jeunesse du Dante, ne se doutant point qu'il se trouvait en face du plus grand génie de leur temps, Filippo Argenti, Forese Donati et Cecco Angiolieri ont pu s'attaquer à lui d'une manière arrogante, et lui faire outrage, que Cante Gabrielli, le malheureux podestat de Gubbio est devenu célèbre par la plus infâme des sentences qui bannissait Dante Alighieri de sa patrie. Comme les grands monuments ont besoin du grand air, de grand espace, du grand jour pour être admirés dans toute leur grandeur et magnificence, le génie austère de ce juge suprême de son temps, de cet évocateur et inspirateur, de ce sublime pacificateur a eu besoin de la distance

Digitized by Google

de plusieurs contrées et de plusieurs siècles pour être, à la fin, reconnu et adoré, comme la plus haute révélation de la divinité dans le génie latin.

Peu d'Italiens de son temps l'ont deviné et compris; le premier peut-être, un vieillard, l'auteur du *Trésor,* écrit dans *le plus delitable langage* de son temps, ce Brunetto Latini qui, après lui avoir enseigné *come l'uom s'eterna,* lui indiqua peut-être aussi le chemin de la Sorbonne, ce qui donna lieu de nos jours à l'hyperbole superbe de Victor Hugo dans son *Année Terrible : Dante vint à Paris faire son premier vers;* le second, un chevalier solitaire, d'âge mûr, son meilleur ami, fier élégant, sauvage et amoureux, ce Guido Cavalcanti, avec lequel il s'exerçait dans le *dolce stil nuovo;* le troisième, Casella, qui avait, par ses notes terrestres, préludé à la musiques des anges; le quatrième, Giotto, qui le premier peut-être, et le seul, fixa devant la postérité l'image du poète florentin; enfin, le jeune admirateur Giovanni del Virgilio, lequel, par des églogues touchantes, peu de temps avant sa mort, invitait le vieux poète exilé à quitter la Pineta de Ravenne pour venir à Bologne, où la sagesse enthousiaste l'aurait couronné et gardé, ainsi qu'elle garde aujourd'hui et entoure de ses soins respectueux un autre poète florentin, un digne fils du Dante, Giosué Carducci. Mais c'est une femme surtout, une femme aimante, qui devait avoir le privilège de soutenir, par une confiance immortelle, le génie du poète bien-aimé l'attirer vers le ciel où elle est montée avant lui pour montrer le chemin.

Le Titan florentin dépassait d'un trop grand nombre de coudées la taille ordinaire de ceux qui le coudoyaient, et ses vastes conceptions étaient trop au-dessus de l'intelligence de ses contemporains pour qu'il pût, de son temps, obtenir gloire et justice à Florence.

Le pénitent indien qui s'est creusé sa cabane et son temple dans le tronc gigantesque de la *ficus religiosa,* laquelle a couvert, à elle

Digitized by Google

seule, plusieurs lieues de la plage sablonneuse et presque déserte de la Nerboudda, n'a peut-être jamais songé, n'a probablement jamais connu toute la vaste étendue de l'arbre qui l'abrite, aussi grand que l'arbre d'Adam décrit par Dante.

Le seul voyageur qui vient de loin est en état de mesurer l'ombre gigantesque de cet arbre merveilleux.

De même, ce n'est que de nos jours que le peuple florentin a eu la révélation complète et s'est formé instinctivement une conscience bien nette de la grandeur bienfaisante de son génie familier. Il a compris tout seul ou plutôt deviné que Dante était vraiment le *genius loci*, la personne et la figure, la perfection animée et illuminée de ses facultés les plus brillantes.

Dans son poème unique, il avait réuni tous les arts et toutes les sciences. Magnifique architecte, sculpteur tout-puissant, peintre délicat, chantre et musicien sublime, philosophe et théologue, historien et politicien, géographe et astronome, médecin et naturaliste, il connaissait tout ce que l'on pouvait de son temps apprendre sur les livres et sur la nature, dans les écoles dominicaines de Santa-Maria Novella, dans le Studio de Bologne et à la Sorbonne; mais il savait quelque chose de plus; il possédait le secret des âmes, il pénétrait l'insondable, il avait des perceptions rares, des intuitions étonnantes, des visions superbes de l'avenir.

Plus grand que son gigantesque Lucifer, que tous ses Titans cloués dans son enfer, il avait, lui aussi, *in gran despitto*, tout cet enfer de la vie de son temps auquel il avait été damné; et il s'en consolait *guardando in alto*, d'où toute la lumière du ciel s'était versée dans son âme profonde pour éclater dans son œuvre vraiment extraordinaire. A la vérité, rien de plus grand que ce monument n'avait encore paru sur la terre, rien de plus grand n'y paraîtra plus.

Mais, comme sur l'arbre indien qu'il avait décrit, il vit de génération en génération, de siècle en siècle, sur son tronc solide dont

Digitized by Google

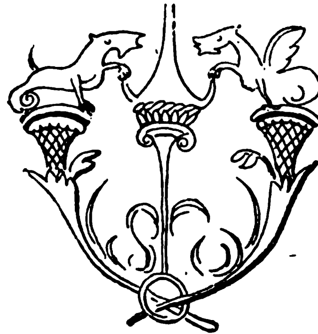
la sève est immortelle, bourgeonner et pousser en foule, d'autres génies florentins.

Mais d'où ce grand ancêtre de la renaissance italienne avait-il puisé cette sève ? Bien certainement de ce peuple florentin, dont la langue mélodieuse chantait, dont l'âme passionnée vibrait dans son poème, ce peuple qui pouvait très bien estropier ses vers, mais se pressait en foule dans l'église où Boccace lisait sa *Divina Commedia* ce peuple florentin qui a un goût inné pour les belles choses, et, sans analyser, sans commenter son Dante, le comprend parfaitement et en est le meilleur évocateur, le meilleur vulgarisateur.

Dante, lui-même, pour devenir magistrat à Florence, avait dû s'inscrire à l'une des *arti maggiori*. Pour gouverner le peuple, dans la démocratie florentine; il fallait en être, vivre avec lui, s'exprimer, se mouvoir, se passionner comme lui. . . . .

. . . .

ANGELO DE GUBERNATIS,
Professeur à l'Université de Rome.



Digitized by Google



LE

MADRIGAL DE RONSARD

OU

Sonnet madrigalesque

Il ne s'agit de « Bouquets à Cloris... » Le mot *madrigal* n'a pris décidément ce sens qu'à l'époque des Ruelles, sous la plume d'un Voiture, d'un Sarazin, d'un Benfferrade. Il a, au XVIe et même au début du XVIIe, une valeur très différente et désigne, rarement rencontrée, une forme rhythmique, une déviation bien spécialisée du sonnet. C'est ce qui transparaît de cette note de Remy Belleau, en son *Commentaire* sur *Le second Livre des Amours de P. de Ronsard :*

« L'autheur appelle madrigals les sonnets qui ont plus de quatorze lignes comme cestuy cy. C'est un mot italien qui vient de *mandra,* qui signifie troupeau. Ce sont chansons sans contrainte

Digitized by Google

de lignes ordonnées que chantent les pasteurs à plaisir. La plus grande part des madrigals dans les Italiens qui en sont les maîtres, sont de petits vers libres meslez de grands quelque fois, et dont la plus part n'ont rien de commun au sonnet. »

Belleau parle en homme assez renseigné, sinon en chercheur très curieux de résoudre un problème par lui-même posé. Sa description, pour envisager uniquement le point de vue de métrique, convient tout à fait à ce que sera le petit poëme de *La Guirlande de Julie*, établissant en faveur de cette bagatelle une filiation, une légitimité. Pourtant Ronsard, comme on verra, n'a pas, de son autorité et sans nul motif, détourné un terme d'une acception qui lui fût propre, et déjà par l'usage consacrée. Les trois ou quatre *madrigali* de Pétrarque n'ont que huit, neuf et dix vers, et, en effet, n'obéissent pas à une apparente règle : ce qui, dans les divers livres d'Amours de Ronsard, leur pourrait être assimilé, s'y nomme simplement *chanson,* ou partage ce titre avec de plus longues suites symétriques qui équivalent à la *canzone*. D'autre part, le sonnet amplifié existe en prosodie italienne, de deux façons : *sonetto colla coda,* et *sonetto col tornello*. Le *tornello,* ritournelle, ajoute un distique sur une rime nouvelle. La *coda,* queue, se forme d'un nombre quelconque de tercets, depuis un, jusqu'à volonté : le premier vers de chacun de ces tercets, plus court que les deux autres, qui s'accouplent de toute manière, se rattache, lui, par la dernière syllabe sonore, au vers terminant le précédent tercet, que ce soit le final du sonnet ou déjà une *coda*.

Ronsard ne se conforme à aucun de ces types. A vrai dire, souvent il semble que sa seule fantaisie lui fasse muer en un quatrain tantôt le premier ou le second des tercets, tantôt et le premier et le second ; à moins qu'il n'augmente de plusieurs vers tout son dessin. Mais toujours les quatrains, infailliblement, immanquablement réguliers sur leurs rimes embrassées (et c'est là

Digitized by Google

le lien qui ne se saurait relâcher) affirment qu'on ne cesse d'être en face de sonnets. Des sonnets, de stricte observance, encadrent ces pièces, et la rubrique MADRIGAL n'est au-devant d'aucune formule qui ne s'incline pas d'abord sous la loi primordiale.

Colletet, Asselineau, de Veyrières, ont dénombré le sonnet : *redoublé*, qui marche par quatre quatrains et quatre tercets ; *reflexe*, qui, après son quatorzième vers, projette encore deux tercets, puis deux quatrains ; *dédoublé*, qui n'a qu'un quatrain et qu'un tercet ; *tronqué*, qui n'a qu'un quatrain contre deux tercets ; *réduit*, qui change ses quatrains en tercets, ses tercets en distiques, et même le sonnet à *queue* calqué sur le *con coda*. Ils mettent en ligne les sonnets *renversés, retournés, embrassés, continus, serpentins, libertins, boiteux, croisés, losangés, tranchés, rapportés, enchaînés, rétrogrades*... Nul ne s'est avisé du MADRIGAL ou sonnet MADRIGALESQUE. Cependant cette variété existe, de par la volonté du prince des poètes.

Il y a dans son œuvre, sauf qu'il ait pu m'en échapper quelqu'un, dix-huit MADRIGALS, qui ne se laisssent pas très facilement, très docilement, ramener à quatre ou cinq types communs. Évidemment Ronsard n'a voulu qu'un peu de liberté. En y prenant garde, une forme était créée, pouvant susciter d'heureux effets, curieuse en tout cas. Tenter, à travers de multiples altérations, de retrouver la structure originelle et orthodoxe du sonnet, c'est, analysant le MADRIGAL, s'efforcer d'en fixer la norme, si flottante soit-elle. Pour n'être trop obscur et se rendre expéditif, il fallait s'ingénier de quelque moyen. Un s'offrait, que voici : à l'inverse des habitudes actuelles, les protes de la Renaissance ne mettent pas de blanc entre les strophes ; ils en signalent le départ en avançant ou bien en reculant par rapport à la marge tout vers initial. Ce mode d'indication sera maintenu pour garder la contexture textuelle, et des espaces à la moderne marqueront les coupures proposées comme utiles à l'intelligence du système MADRIGALESQUE, — à cela seulement.

Digitized by Google

Premier cas : dans *Le second Livre des Amours de P. de Ronsard,* après le sonnet LXVII, un MADRIGAL corse d'un vers le second tercet.

La dernière stance est imprimée sous forme d'un quatrain. Mais la finale ajoutée se détache assez heureusement en donnant plus de force au trait et harmonieusement. La grâce est la même qu'en une *terza rima* florentine, alors qu'une précieuse gemme arrête la triple tresse de fils de soie et d'or. Et l'on sait que non plus, par exemple dans les *rimes tiercées* qu'écrivit Jodelle, l'isolement, pourtant de nature et d'essence de ce dernier vers, n'est jamais indiqué par la typographie : simple habitude livresque qui n'a pas force valable et n'est pas raison.

MADRIGAL

Amour voulut le corps de ceste mouche prendre
Qui fait courir les bœufs en esté par les bois;
Puis il choisit vn trait sur tous ceux du carquois,
Qui piquant sçait le mieux dedans les cueurs descendre.

Il eslongua ses mains et fit son arc estendre
En croissant qui se courbe aux premiers iours du mois
Puis me lascha le trait, contre qui le harnois
D'Achille ny d'Hector ne se pourroit defendre.

Apres qu'il m'eust blessé, en riant s'en-vola,
Et par l'air mon esprit avec luy s'en alla;
Mais toutesfois au cueur me demoura la playe,

Laquelle pour neant cent fois le iour i'essaye
De la vouloir guerir; mais tel est son effort
Que ie voy bien qu'il faut que maugré moy ie l'aye,

Et que pour la guerir le remede est la mort.

Puis, trois pièces : *Le second Livre des Amours,* entre les sonnets I et II, MADRIGAL, *Docte Buttet...*; et, entre les sonnets XXXIII et

Digitized by Google

XXXIV, MADRIGAL, *Comment au departir... ; Les Sonnets divers,* XXXV, *A Loys de Bourbon, prince de Condé,* MADRIGAL... corsent, d'un vers également, le premier tercet. Cela n'a pas un moindre charme que la combinaison déjà étudiée.

MADRIGAL

Docte Buttet qui as monstré la voye
Aux tiens de suyure Apollon et son chœur,
Qui le premier t'espoinçonnant le cueur,
Te fit chanter sur les monts de Sauoye,

Puis que l'amour à la mort me conuoye,
Dessur ma tombe (apres que la douleur
M'aura tué) engraue mon malheur
De ces sept vers que pleurant ie t'enuoye :

CELVY QVI GIST SOVS CESTE TOMBE ICY
AIMA PREMIERE VNE BELLE CASSANDRE
AIMA SECONDE VNE MARIE AVSSI,

TANT EN AMOVR IL FVT FACILE A PRENDRE.

DE LA PREMIERE IL EVT LE CVEVR TRANSY,
DE LA SECONDE IL EVT LE CVEVR EN CENDRE,
ET SI DES DEVX IL N'EVST ONCQVES MERCY.

MADRIGAL

Comment au departir adieu pourroy-ie dire,
Du quel le souuenir tant seulement me pasme ?
Adieu, ma chere vie ; adieu, ma seconde ame,
Adieu, mon cher soucy, pour qui seul ie souspire ;

Adieu le bel obiect de mon plaisant martyre,
Adieu, bel œil diuin qui m'englace et m'enflame ;
Adieu, ma douce glace ; adieu, ma douce flame ;
Adieu, par qui ie vis et par qui ie respire.

Digitized by Google

Adieu, belle, humble, honneste, & gentille maistresse ;
Adieu les doux liens où vous m'auez tenu,
Maintenant en trauail, maintenant en liesse.

Il est temps de partir, le iour en est venu.

Je vous coniure icy, par Amour nostre Dieu,
De prendre ce pendant mon cueur. Tenez, maistresse,
Voy-le-là, baisez-moy, gardez-le, & puis, adieu.

Il y avait quelque petite chose à redire à ce sonnet. Les quatrains sont sur des rimes féminines et les tercets débutaient de même. Mais survient une rime masculine qui va malencontreusement se heurter à une autre. Ronsard, dans une édition postérieure, tente, au moins, d'ouater ce choc, par trois vers, qui ne sont point d'entre ses bons :

Il est temps de partir, le iour en est venu.

Le besoin importun, non le désir, me presse.
Le desir ne sçauroit desloger de son lieu :
Le pied vous laisse bien, mais le cueur ne vous laisse.

Je vous coniure...

Ce qui ne fut qu'un expédient suffit-il à ce que s'institue un type distinct de MADRIGAL à trois tercets où s'insère un intercalaire ? Guère plus qu'un schéma satisfaisant ne s'obtient du MADRIGAL I des *Sonnets et* MADRIGALS *pour Astrée, L'homme est bien sot qui aime sans cognoistre*... Là un tercet est suivi de deux quatrains qui sont indivisibles et s'embrassent dans des rimes prolongées outre mesure par de périlleux enjambements. Ces expériences d'allongement excessif n'ont rien donné ; et Ronsard s'est presque toujours limité à l'adjonction d'un ou deux vers.

Quant au sonnet *à Loys de Bourbon, Prince de Condé,* il ne supporte pas le traitement subi par les précédents : on ne saurait

Digitized by Google

écarter le parasite qui s'est attaché au premier tercet, qui aurait dû plutôt faire corps avec le second s'il eût suivi l'indication de la rime. Autrement dit, le vers MADRIGALESQUE n'a pas sa vie particulière : c'est un exemple de mauvaise forme, ne pouvant aboutir, et sans raison d'être.

Et ici, ainsi, se clôt le chapitre des sonnets de quinze lignes, comme aurait dit Belleau. Ceux de seize lignes sont en plus grand nombre.

Trois : *Les Sonnets divers,* x, *A Luy-mesme* (au Roy Charles IX) MADRIGAL, *Quand la congnée...; Le second Livre des Amours,* après le sonnet VI, MADRIGAL, *Prenez mon cœur..; Sonnets et Madrigals pour Astrée,* MADRIGAL II, *De quoy te sert...* — s'accompagnent de de deux vers à la fin ; que Ronsard ait ainsi distribué son poème sans en donnner l'indication expresse, ou qu'on doive le reconstruire en dépit de la disposition adoptée : légère modification, mais délicate, qui n'est lolsible que si le sens et la prosodie s'accordent pour y inviter formellement. C'est la manière qui se rapproche le plus du *tornello,* en faisant suivre le sonnet par un distique qui n'apporte pas toutefois de rime neuve.

A LUY MESME (au Roy Charles IX.)

MADRIGAL

Quand la congnée ou l'orage venteux
Qui d'un grand bruit aux arbres font la guerre,
Esparpillez ont renuersé par terre
D'un vieil laurier le tige ou les cheueux ;

En sa racine il est vn an ou deux
Caché sans croistre où sa force il enterre,
Puis de sa souche en reiettant desserre
Vn peuple verd d'enfans et de nepueux.

Digitized by Google

Ainsi tu es de François ton grand pere
Le reietton par qui la France espere
Le reuoir naistre en ton tige nouueau.

Deià dans toy tout viuant il respire,
Ayant de luy l'esprit et le cerueau,
Pareil de mœurs, de façon et d'empire.

Entre vous deux ce seul poinct est à dire
Il fut vieil arbre & toi ieune arbrisseau.

Il n'y a aucune hésitation sur la coupe; et non plus en ce qui est du deuxième des trois sonnets de ce chapitre. En dira-t-on autant du dernier ? Là, il faut le reconnaître, — et c'est plus beau jeu de revendiquer que de vouloir dissimuler la subtilité de toute cette recherche, — la distribution MADRIGALESQUE (sinon absolument, du moins peut-être celle ci de préférence à une autre où les deux tercets ont leur appendice) ne s'impose pas avec beaucoup de force.

Une pièce: *Le Premier Livre des Sonnets pour Hélène*, entre les sonnets LV et LVI, MADRIGAL, *Si c'est aimer*... semble insinuer deux vers entre les tercets ; si cependant il ne faut lire d'après la notation précédente. Cette fois en effet la difficulté est majeure encore et la certitude moindre. Après les quatrains, un quatrain. Mettre à part, en manière de *tornello* intérieur, les vers en excès, se peut, — qu'on veuille prendre le recueil. Il y a égale apparence à reconstituer les tercets et indiquer un *tornello* final. De la sorte, l'ultime vers du sonnet même, selon un procédé très fréquent alors partirait sur le rappel de l'hémistiche qui en commande les périodes ; et la saccade de la chute serait moins sensible.

Quatre pièces : *Le Premier Livre des Amours*, après le sonnet CLVI, MADRIGAL, *Que maudit soit*... ; *Les sonnets divers*, LXXVII, *Sur la Bergerie de Remy Belleau, Poëte*, MADRIGAL ; et, XC, *Vœu à mercure*, MADRIGAL ; *Le second Livre des sonnets pour Hélène*, XXX

Digitized by Google

MADRIGAL, *Voyez comme tout change...* souscrivent chaque tercet d'un vers qui le résume, ou le prolonge, ou le renforce, d'un trait incisif et rapide.

MADRIGAL

Que maudit soit le miroër qui vous mire
Et vons ainsi estre fiere en beauté,
Ainsi enfler le cueur de cruauté,
Me refusant le bien que ie désire.

Depuis trois ans pour vos yeux ie souspire,
Et si mes pleurs, ma foy, ma loyauté,
M'ont, las! ie meurs? de vostre cueur osté
Ce doux orgueil qui cause mon martyre.

Et ce pendant vous ne cognoissez pas
Que ce beau mois et vostre age se passe,
Comme vne fleur qui languit contre bas,

Et que le temps passé ne se ramasse.

Tandis qu'avez la ieunesse & la grace,
Et le tems propre aux amoureux combas,
De tous plaisirs ne soyez iamais lasse,
Et sans aimer n'attendez le trespas.

VŒU A MERCURE

MADRIGAL

Dieu voyageur, Menalien, Mercure,
Qui recognois pour ton grand-pere Atlas,
Courrier des Dieux, qui iamais ne fus las
D'aller au ciel & sous la terre obscure!

Dieu messager, qui des chemins prens cure,
Qui des pietons seul gouuernes les pas,
Et qui, amy, par tant de chemins as
Guidé mes pas où vouloit l'auanture;

Digitized by Google

Tout ce qui fut le faix de mes rongnons,
Ceinture, dague, espée, compaignons
De mes trauaux, à toy ie les desdie

Dessus ma porte en mon cheueul grison.

Si ieune d'ans tu m'as conduit la vie
Par mainte voye & en mainte saison
Courant fortune en estrange patrie,

Garde moy faire en ma propre maison.

La dernière citation est non point tant pour le plaisir ni pour indiquer qu'il n'était nullement nécessaire que les tercets *madrigalisés* fussent sur mêmes rimes, que parce que, dans cette inscription votive, les vers n'ont plus rien de galant, ni même d'amoureux. Il en est de même dans l'éloge consacré à Remy Belleau ; et cela marque bien qu'il n'y a rien de commun du MADRIGAL de Ronsard au *madrigal* musqué cher à M. de Montreuil.

Une pièce : *Sonnets et Madrigals pour Astrée,* MADRIGAL III, paraît insérer le distique tout de suite après les quatrains ; mais ce n'est là une proposition que sous bien des réserves, encore que la ponctuation y gagne de logique.

MADRIGAL

Depuis le iour que ie te vy, maistresse,
Tu as passé deux fois aupres de moy,
L'vne muette et d'vn visage coy,
Sans daigner voir quelle estoit ma tristesse ;

L'autre pompeuse en habit de deesse,
Belle pour plaire aux délices d'vn roy,
Tirant de l'œil, tout à l'entour de toy,
Dessous ton voile vne amoureuse presse.

Je pensois voir Europe sur la mer
Et tous les vents en ton voile enfermer,

Digitized by Google

Tremblant de peur en te voyant si belle,
Que quelque dieu ne te remist aux cieux
Et ne te fist vne essence immortelle.

Si tu m'en crois fuy l'or ambitieux,
Ne porte au chef vne couronne telle :
Le simple habit, ma dame, te sied mieux.

Une pièce : *Le second Livre des Amours*, entre les sonnets VI et VIII, MADRIGAL, *Hé n'est-ce, mon Pasquier*... semble isoler un vers avant les tercets et un vers après eux. De prime abord, ces quatrains mis en péroraison, enchaînés par une de leurs rimes, sont tels qu'il est difficile d'y voir autre chose que des quatrains. Pourtant à y regarder de près, et afin de poursuivre jusqu'au bout dans la quête de toutes formes dont le MADRIGAL est susceptible, n'est-il pas permis de considérer que, parmi ces vers, l'initial se dégage et s'isole vigoureusement, tandis que les trois suivants ont en eux leur sens complet, et qu'à la fin d'un autre groupe de trois, éclate un mot magnifique sur lequel une pause, un arrêt est nécessaire ; puis, ayant repris haleine, la voix émet, tout d'une venue, l'ultime période, qui conclut, péremptoire. Ce serait donc les deux tercets se succèdant encastrés entre les deux vers MADRIGALESQUES.

Une pièce : *Le Second Livre des Amours*, après le MADRIGAL qui suit le sonnet VI, MADRIGAL, *Mon docte Peletier*... transforme les tercets en quatrains, sans que l'on puisse distinguer nulle part le vers adventice.

Il ne reste qu'à se résigner : plus trace de tercets ; des quatrains ou même huit vers à la file. Il y d'ailleurs une explication à l'évidente gêne, on irait jusqu'à dire à la maladresse que l'on sent ici. C'était d'abord un sonnet, qui ne devint un MADRIGAL que pour remédier à un défectueux arrangement de rimes ; et il eut autant valu n'y rien changer.

Une pièce enfin : *Les Sonnets divers*, XVII, *à Luy-mesme* (au Roy

Digitized by Google

Henri III) MADRIGAL, *Perles, rubis et pierres précienses*... abolit complètement les tercets, y substitue des quatrains qu'elle va même jusqu'à munir de rimes indépendantes, brisant ainsi toute relation de l'une à l'autre, et laissant ainsi chacun vivre d'une âme métrique distincte. La marque d'origine persiste seulement au début, mais à la conclusion, tout a disparu. Le MADRIGAL ne pourra pas s'avancer plus loin que là dans la déformation du sonnet. Ou, mieux, ce n'est plus qu'un abus qui ne saurait que se prescrire.

Plus ou moins heureux rhytmiquement, voilà donc douze exemplaires du sonnet de seize lignes contre quatre de celui de quinze lignes. Le MADRIGAL de dix-huit vers et le MADRIGAL de dix-neuf vers ont été décrits plus haut et, comme il semble juste, agréés.

Maintenant que toutes les combinaisons ont passé sous les yeux, n'est-il temps de promulguer, d'après l'étude comparative, la règle du MADRIGAL ? Voici ce qu'elle pourrait être :

Le MADRIGAL n'apporte aucune modification aux quatrains du sonnet qui continuent à frapper avec deux sons huit fois l'oreille. Il ajoute aux tercets un vers, ou deux fois un vers, ou deux vers. Il place cette adjonction simple, double ou dédoublée, en quelque endroit que ce soit et qui convienne, la seule restriction apportée à cette liberté étant de respecter l'intégrité des tercets. Le mètre adventice doit avoir son existence propre, et cependant se marier par le rythme à la strophe qu'il accompagne, et, lorsqu'il est distique, les deux vers ne rythment pas ensemble. L'effet que l'on veut atteindre est de souligner, accentuer, renforcer la pensée, lorsqu'il est à propos.

Et peut-être ce résultat d'art vaudrait-il que, parfois, on s'efforcât à l'atteindre.

Le curieux, c'est que Du Bellay ni Belleau ni Baïf ne suivirent cette fois leur grand compagnon qui les avait guidés dans tant de

Digitized by Google

voies. Et non plus aucun des disciples, les Jamyn, les Tahureau, les Buttet, les La Peruse. — L'innovation sans doute ne fut pas jugée heureuse.

Est-ce à dire qu'il n'y ait de MADRIGALS que dans Ronsard ?

Non point. Avant Ronsard, probablement, — encore que les *Œuvres poetiques de Mellin de S. Gelays* n'aient été imprimées qu'en M. D. LXXIII, à Lyon, par Antoine de Harsy, — Mellin de S. Gelays, qui inaugure en français le chapitre en rimes tierces et le sonnet, avait écrit ce MADRIGAL :

MADRIGAL

Il n'est mal comparable
A mon extrême & infini malheur ;
Même la mort n'est point telle douleur.
O désir immuable,
Qui m'avez fait changer tainct & couleur !
O espoir variable
Qui m'apportez le froid et la chaleur !
Soyez tesmoins comm' en triste paleur
J'ay supporté la plus viue estincelle
Qu'homme descœuure ou celle,
Et faites tant qu'au monde, par vous deux
S'entende la nouuelle,
De ce grand tort & cruauté nouuelle.
O ferme foy, de toy seule me deuls,
Car d'autre n'ose & douloir ne me veux ;
Mais la coulpe en demeure
A qui me tue et ne veux que ie meure.

La définition fournie par Belleau paraît rentrer en situation. Des vers libres, de différentes mesures, et nulle contrainte. Cependant il faut observer plusieurs particularités, en faisant, pour une unique visée, abstraction des périodes de sens, et de la ponctuation qui

Digitized by Google

les circonscrit, en ne s'inquiétant plus que de la succession des rimes. Les huit premiers vers vont sur deux consonnances. Il est vrai qu'elles s'offrent dans la proportion de cinq contre trois et non de quatre pour quatre. Mais le groupement demeure significatif; et le détail prend plus de valeur grâce à ce que l'on a vu chez Ronsard. Ce sont des quatrains de sonnet, quoique imparfaits. Les six vers qui suivent s'agencent en tercets selon une disposition dont il est plus d'un exemplaire. Quant aux trois derniers vers, ils se rattachent par la rime initiale au vers quatorze de la façon de sonnet qui s'est dessinée. C'est ainsi que les Italiens relient le *coda,* et ainsi qu'ils le pratiquent également, une nouvelle rime survient. Malgré son apparence d'entière liberté, le MADRIGAL de S. Gelays dérive du sonnet moins immédiatement que le MADRIGAL de Ronsard, mais non moins irrécusablement; et la parenté, proche ou lointaine, est établie, ici, comme là.

Puis une chose d'importance, c'est cette note d'un commentaire que le très lettré La Monnoye inscrivit en marge de son exemplaire de l'œuvre du vieux poëte :

« Voici, je pense le premier madrigal qui ait été fait en France. On a d'abord dit madrigale. Le mot nous est venu de *martegale,* sorte de chanson, ainsi nommée des martegaux, habitans de l'isle de Martegues, entre Arles et Marseille. Cette étymologie est de M. Huet. »

Cette étymologie de M. Huet, le célèbre humaniste qui fut évêque d'Avranches, doit-elle primer celle de Remy Belleau, simple poëte ? C'est à décider par qui aurait qualité de le faire, et trouverait peut-être une troisième source. Mais si l'on doit faire état de ces chansons *martegales,* assurément elles se souvenaient des procédés de l'antique gaie science. N'est-on pas amené à resonger que les Provençaux eurent, avec les Siciliens du XIIe siècle, un certain nombre de formes communes, et, parmi, le sonnet, ou tel

Digitized by Google

de ces congénères ? On peut supposer un type, originaire de notre midi, ayant beaucoup moins de parenté avec le *medrigale* des Toscans qu'avec leur *tornello*; et ne serait-ce pas outre-monts que se serait perdue la tradition du genre ? Mais il semble que le genre exista, en quelque condition que ce soit. Sans cela comment s'expliquer que Ronsard, non sans la complicité de Mellin, mais complicité dénuée d'entente, serait allé, dans une littérature dont l'un comme l'autre était le familier, prendre ce terme de *madrigal* pour le détourner de la portée exacte qu'il y possédait ? Pourqnoi en aurait-il désigné une chose toute différente : un rythme fondé sur les quarains du sonnet et qui en admet les tercets, quelque altération qu'il leur inflige.

Si le *madrigale* de S. Gelais est, ainsi que le pense La Monnoye, le premier qui ait été fait en France, il est probable qu'aucun autre *madrigal* ne précéda ceux de Ronsard. En est-il en la suite ? Il y a une grave imprudence à jamais jurer de rien. Il n'est pas du tout sûr que l'on ne rencontrerait pas quelque sonnet à augment dans l'un des mille et mille et un recueils de vers éclos en ce temps fécond.

Qui se serait avisé d'en aller demander à l'homme le moins susceptible d'une curiosité d'art, à certain Denys Feret, aduocat à Moret pres Fontaine-Bleau, exécrable auteur de rimailles barbares, et visionnaire par dessus le marché ?

Denys Feret a fait non pas un oû deux MADRIGALS, ou la petite douzaine. Il en a fait plus de cent ! Son livre, livre apocalyptique, parut à Paris en 1614 : *Les Primices, dites Le Vray François*... Dès les liminaires, un *Sonnet Acrostiche* MADRIGALESQUE en l'honneur de la princesse de Condé. Entre autres aberrations, Feret est en proie à la manie de l'acrostiche : donc autant de lettres au nom de Marguerite de Montmorency, autant de vers au sonnet, soit neuf vers ajoutés, dont les rimes vont comme il les pousse. Cela est d'un intérêt nul, puisque c'est une pensée étrangère, non moins

Digitized by Google

qu'étrange, qui préside. Il en va tout de même d'un *Sonnet Acrostiche* MADRIGALESQUE à Monsieur, d'un *Sonnet Acrostiche* MADRIGALESQUE à la princesse douairière de Condé, d'un *Sonnet Acrostiche* MADRIGAL au chancelier Bruleard.

Mais le morceau capital c'est un *Poëme intitulé l'Y grec Martel d'Hérésie en Sonnets* MADRIGALS... Ce titre seul hérisse de stupeur! Le factum est dirigé contre les Calvinistes, cela s'entend. Mais pourquoi: Y grec? Feret voit, en Y, la forme d'un marteau. Feret tire Y du nom de: Henry de Bourbon, par cet anagramme: Bon Ygrec d'heur borné. Henry IV est le marteau des réformés. Quant à: d'heur borné, le sens est plus clair encore: Ravaillac, en assassinant le roi, vient de mettre un terme à son bonheur et à celui de la France. C'est ce désastre que déplore Denys Feret dans le vers adjoint au sonnet servant de dédicace à toute l'œuvre.

SONET A LA MEMOIRE ETERNELLE

du feu Roy Henri le Grand,
Henry de Bourbon
Anagramme Bon Ygrec d'heur borné.

SONET MADRIGAL

Plus grand que Josué, Cedeon, Alexandre,
Cyrus, Nine, & Sesostre, & Tamburlan l'heureux
Iule & tous les Cæsars, Dauid et tous les preux,
Roys & vassaux, que l'ouye humaine peut comprendre,

Vous les surpassez tous, à offendre et deffendre
Egalement expert : Messine tous vos ayeulx
Et (si n'estes vaincu par vos fils & nepueux)
Autre melieur que vous ne peut-on bien pretendre.

Coutras, Yvry, Amiens, Sauoye, & autres lieux
Vous ont prou veu soüillé de sang, victorieux,
Au dos des ennemis en grande et moindre escadre!

Digitized by Google

Grand Henry de Bourbon, bon Y grec d'heur borné !
Dur guerrier aux haultains, à la clemence nay
Pour les humilier, de sang & Sens non ladre.

Las ! que Dieu tost vous borne en ce grand heur donné !

Telle est la disposition uniforme adoptée par Feret pour les quatre-vingt-dix-huit MADRIGALS qui, outre le prologue, composent son poëme : le vers MADRIGALESQUE, mis à la fin, rime avec les deux vers qui commencent le second tercet. Et ma foi, pour être juste, ce modèle n'est pas d'invention si malheureuse et se place assez bien à côté du premier des types ronsardiens.

Certes un meilleur sectateur eût été préférable pour l'avenir du MADRIGAL. Mais le grand nom du chantre de Cassandre, de Marie, d'Hélène et d'Astrée ne suffit-il pas à autoriser un genre, quand ce genre a sa tradition, quand il a sa raison d'être harmonique et qu'il peut mener à des effets nouveaux et délicats.

Dans une histoire des variations du sonnet, il faut faire place au MADRIGAL ou sonnet MADRIGALESQUE.

JACQUES MADELEINE.



Digitized by Google



BIBLIOGRAPHIE

DU XVIe SIÈCLE

Lyon. — Librairie Rey. — *Histoire de la Fabrique Lyonnaise, étude sur le régime social et économique de l'industrie de la Soie à Lyon, depuis le XVIe siècle*, par E. Pariset, 1 vol. grand in-8o.

C'est à François Ier que revient l'honneur d'avoir fondé la belle et grande industrie lyonnaise, car avant l'édit de 1536, on cite dans la ville de Lyon un certain nombre de tissutiers, fabricants de galons et rubans, mais seulement quelques ouvriers à la grande navette, tissant des étoffes larges dénommées « draps de soie ». Le premier règlement date de 1554. A cette époque il y avait dans Lyon 1200 maîtres occupant 2500 métiers. Un mémoire parle de 7000 métiers, en 1559, au moment de l'apogée de la fabrique. Un document officiel, le rôle dressé en 1575 par ordre du Consulat indique qu'il y avait dans les 20 pennonages, 198 maîtres-ouvriers, dont 164 veloutiers et 34 taffetatiers. En 1587, un autre mémoire parle de 5000 métiers. Déjà les grands ateliers se faisaient rares. L'organisation de la fabrique lyonnaise a, dès son début, le caractère qu'elle a conservé d'être composée de petits ateliers indépendants. Au XVIe siècle, le chef d'atelier fabrique des étoffes qu'il vend lui-même : atelier et boutique ne font qu'un.

Le livre de M. Pariset fourmille de renseignements curieux et intéressants puisés aux bonnes sources. Il s'impose à la lecture de quiconque voudra se faire une idée exacte de l'histoire et du régime social et économique de la grande fabrique lyonnaise.

Digitized by Google

LIBRAIRIE CHAMPION, 9, QUAI VOLTAIRE. — *Antoine Govéan, professeur de droit, sa famille, son biographe Étienne Catini*, par François MUGNIER, 1 vol. in-18 de 80 pages.

Parmi les professeurs qui, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, ont illustré les chaires de droit des Universités avoisinant la Savoie : Valence, Grenoble, Turin, Mondovi, l'un des principaux est le portugais Antoine Govéan. L'existence et les travaux de ce jurisconsulte ont fait l'objet de nombreuses recherches, sans qu'on soit parvenu à en retracer la vie exactement et d'une façon complète, surtout depuis son départ de Grenoble pour Mondovi en 1562. De nos jours, M. Caillemer, doyen actuel de la Faculté de droit de Lyon, a publié sur Govéan une éloquente notice, à la suite de laquelle il a édité une courte biographie latine due à la plume d'Etienne Catini, avocat de Chambéry et ancien élève de Govéan à Grenoble et à Mondovi.

Parmi ses disciples, Pierre de Mornyeu, de Belley, a laissé sur son maître quelques notes biographiques ; et utilisant les feuillets blancs d'un exemplaire de ses œuvres *(Opera juris civilis)*, il y a transcrit le commentaire du professeur sur les vingt-deux premières lois au titre du Digeste, *ad senatus-consultum Velleianum*. Ce manuscrit, parvenu à la Bibliothèque publique de Grenoble, et dont de nombreux savants avaient réclamé l'impression, a été publié en 1864 par les soins de M. Caillemer. En 1820, M. Berriat-Saint-Prix, dans sa courte mais substantielle *Histoire de l'Université de Grenoble*, en rappelant le professorat de Govéan, avait signalé l'existence à la Bibliothèque de cette ville des notes manuscrites de Pierre de Mornyeu. On savait aussi, par l'*Histoire des Universités de Piémont*, de Thomas Vallauri, que le duc de Savoie Emmanuel-Philibert, avait élevé à Govéan à la dignité de conseiller d'Etat et de sénateur aux Sénats de Chambéry et de Turin. Son nom, toutefois, ne se retrouvait pas sur la liste des sénateurs donnée au tome I[er] de l'*Histoire du Sénat de Savoie*. Quelques recherches ont appris à M. François Mugnier, conseiller doyen de la Cour d'appel de Chambéry, que l'inconnu qui y figure sous les noms d'*Antoine Gonez* n'est autre que l'illustre Antoine Govéan.

La vie de ce professeur a été écrite cent fois, mais le plus souvent avec des inexactitudes. Les circonstances de son passage en Dauphiné et en Savoie, de son séjour et de sa mort en Piémont, la destinée de ses fils et celle de sa race étaient peu connues, non plus que de ses rapports avec beaucoup de Savoisiens. Ayant pu recueillir dans de nouvelles publications françaises et italiennes

Digitized by Google

quelques renseignements ignorés jusqu'ici et en trouver d'autres dans diverses Archives, M. Mugnier a pensé fort judicieusement qu'une nouvelle notice sur Govéan s'imposait et il l'a rédigée avec le même soin que toutes celles qu'il a consacrées aux écrivains de la Savoie.

LIBRAIRIE STOCK. *De tout*, par Huysmans, 1 vol. in-18.

Nous relevons dans ce volume de mélanges les lignes suivantes sur la Vierge noire de Paris, située dans la chapelle du couvent des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve, à l'ancienne Abbaye-aux-Bois :

« L'histoire de cette statue de pierre coloriée, dont on ne sait ni l'origine, ni la date de naissance, est curieuse. On la cite fameuse déjà au XVIe siècle, dans l'église de Saint-Etienne-des-Grés ou des Grecs, située alors dans la banlieue, et le peuple de Paris s'y rendait en pélerinage et invoquait cette Madone pour les femmes enceintes et les prisonniers. En 1578, saint François de Sales obtint d'Elle d'être délivré d'une tentation de désespoir, et saint Vincent de Paul et Claude Bernard, le pauvre prêtre, passèrent de longues heures à ses pieds. Le premier jour de mai et le 26 août, une procession solennelle partait de l'église Saint-Etienne et se rendait dans une paroisse désignée de la ville. »

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN. — *La Société française du XVIe au XXe siècle*, par Victor DU BLED, 2 vol. in-18.

Lire dans cet ouvrage, de forme et de lecture très attrayantes, les pages consacrées aux *Femmes au XVIe siècle,* et à l'Académie de Charles IX et de Henri III.



Digitized by Google



LE XVIe SIÈCLE

A TRAVERS LES JOURNAUX, AU THÉATRE ET A L'INSTITUT

La « Mandragore » de Machiavel au théatre des Latins. — L'œuvre de Machiavel fut donnée en 1515 à la cour papale de Léon X, devant un parterre de cardinaux. Depuis, cette comédie, si intéressante pour l'étude des mœurs du XVIe siècle, n'avait jamais été intégralement représentée. Elle demeure même en Italie parmi les œuvres qu'on n'ose guère jouer. Elle l'a été, le 5 avril, à la Bodinière, et voici en quels termes M. Gustave Larroumet en parle dans son feuilleton dramatique du *Temps* du 7 avril :

« Les Latins nous ont donné pour leur second spectacle la *Mandragore*, de Machiavel, connue de tout lettré par la lecture, mais dont il était bien curieux de voir l'effet théâtral. Malgré la modestie, pour ne pas dire plus, de l'interprétation et de la mise en scène sur les planches guignolesques de la Bodinière, cet effet a été très vif.

« Le mari, l'amant, la femme — celle-ci traitée avec délicatesse, voire avec une sorte de respect, assez singulier en un tel sujet, — sont bien vus et bien posés, mais le théâtre offre nombre des figures supérieures à celle-là. Le mérite souverain de la *Mandragore* est dans le caractère de fra Timoteo, un moine hypocrite, qui égale la Macette de Regnier et soutient la comparaison avec Tartuffe. Ce Timoteo est un type qui s'anime à la scène d'une vie

Digitized by Google

originale et intense, un être représentatif de toute une catégorie d'originaux et d'un temps.

« Les interprètes de la *Mandragore* sont des débutants ou des amateurs. Il y a lieu pourtant de signaler, comme ayant joué en véritables artistes, ou presque, MM. Berthon dans fra Timoteo et Buisson dans Nicia, le mari imbécile.

« Le spectacle se complétait par *Bilara*, « parade dramatique », d'Angelo Beolco, plus connu sous le nom de Ruzzante, l'acteur et auteur padouan du XVIe siècle.

« C'est un petit drame fruste, écourté, cruel, mais scénique et poignant à un haut degré. Bilora est un mari qui se venge d'un vieil et riche suborneur qui lui a pris sa femme. La scène dans laquelle, voulant simplement rosser le vieux, il finit par le tuer, donne la chair de poule.

« MM. J. Froment, Nargeot et Dechamps ont conduit la pièce avec quelque vigueur.

« La pièce est lente et quelque peu verbeuse. A ces débuts de l'art dramatique en Italie, les auteurs n'avaient pas encore le sens du dialogue nerveux, concis et plein qu'il faut à la scène, non plus que celui du mouvement. Mais ne sont-ce pas les défauts de nos premières comédies, même dans Molière ? La *Mandragore* est à peu près finie au troisième acte et les deux derniers ne font guère que commenter le dénouement. Malgré cela, elle se fait écouter avec un intérêt constant.

« Pour le fond, très licencieux, c'est une donnée à la Boccace, c'est-à-dire un bon tour joué par un amant ingénieux à un mari stupide. L'amant s'arrange de manière à se faire contraindre par le mari de passer une nuit dans le lit conjugal. Les plus fortes audaces de nos vaudevilles et de nos comédies semblent anodines au prix de la tranquille crudité avec laquelle Machiavel expose cette aventure, qui divertissait fort le pape Léon X et ses cardinaux. Mais cette polissonnerie est conduite avec tant d'adresse et de gaieté, les caractères sont si bien tracés, le dialogue est si savoureux, il y a enfin un tel sens de l'élégance que le charme

Digitized by Google

d'art l'emporte. Quant au comique de situation et de mots, aux traits de nature, ils abondent. Le grand écrivain qui s'est diverti à cette débauche d'imagination — ou plutôt d'observation — connaissait à fond la nature et la vie; il aurait été, s'il l'avait voulu, aussi génial au théâtre que dans la philosophie et l'histoire. »

— L'Empoisonnement d'Adam de Crapponne. — On lit sous ce titre dans *l'Intermédiaire du Phare de la Loire,* du 27 avril :

« Toutes les biographies d'Adam de Crapponne sont fort obscures. La meilleure est celle de M. Félix Martin, ingénieur des ponts et chaussées. *Adam de Crapponne et son œuvre*, Paris, Dunod, 1874.

« Plusieurs biographes ont fait mourir Adam de Crapponne en 1559 (Armorial du Dauphiné, par Rivoire de la Batie), d'autres en 1571 (Monans, bibliothécaire à Aix), et cette erreur a été reproduite sur des plaques commémoratives. M. Félix Martin établit que Crapponne vivait en 1574. Il rapporte ensuite la tradition universellement répandue d'après laquelle le grand ingénieur aurait été empoisonné à Nantes vers 1576 par les entrepreneurs des fortifications, au moyen d'une pêche qui lui fut offerte dans une collation.

« J'ai fait de vaines recherches, ajoute M. Martin, pour retrouver la preuve historique de ce fait. Les archives de la Ville et de la préfecture de Nantes n'ont fourni aucune preuve pouvant faire supposer que les auteurs de ce crime odieux aient été connus et châtiés. M. le général Mellinet a bien voulu, sur la recommandation de M. l'ingénieur Gouin, me prêter, pour ces recherches, le secours de sa haute érudition, il n'a pu retrouver à Nantes aucun document relatif à la mort de Crapponne.

« Par contre, M. Martin cite une pièce fort intéressante, qui est le testament de Catherine de Crapponne (sœur d'Adam), en date du 9 juillet 1580, par lequel elle lègue « audict Adam de Crapponne tant qu'il vivra, les fruicts et usufruicts, revenus, émoluments de ses biens. » ... mais « d'autant que ledict Adam rési-

Digitized by Google

deroyt loing de ce pays et longtemps à icelle testatrice, comme a dict, n'en auroyt heu de nouvelles, sy que elle n'est asseurée s'il seroyt plus en vie... doncques jusqu'à tant qu'il y ayt nouvelles seures par dessa de la mort ou de la vie dudict Adam...

« Il résulte de tout cela qu'Adam de Crapponne a *disparu* entre 1575 et 1580, sans qu'on puisse dire avec certitude où, quand, comment et pourquoi.

« Il y a là un mystère fort obscur, bien fait pour exciter la curiosité des chercheurs. »

— DÉCOUVERTE D'UN TRÉSOR. Extrait du *Petit Parisien* du 28 avril :

« Chartres, 27 avril.

« Des ouvriers qui travaillaient hier pour le compte de M. Jorand, boucher à Nogent-le-Roi, faisaient des fouilles rue de la Volaille, pour édifier une construction nouvelle, lorsqu'ils mirent à découvert, dans deux pots en terre cuite qu'on attribue à Bernard de Palissy et d'une valeur artistique certainement très grande, un trésor se composant de 3.058 pièces d'argent à l'effigie des derniers Valois, particulièrement de Henri II et Henri III.

« Ces pièces, des écus de 3 francs, sont parfaitement conservées et d'une valeur intrinsèque de 4 à 5.000 francs. Pour les numismates et les antiquaires, la valeur des pots et des pièces de monnaie a certainement une valeur considérable.

« L'ouvrier qui a fait cette découverte est un nommé Theval. La moitié du Trésor lui revient et cette petite fortune ne saurait être mieux placée. »

CHATEAU HISTORIQUE CAMBRIOLÉ. — Des cambrioleurs ont dévalisé le château de Villeneuve-Loubet, appartenant au marquis de Panisse-Passis — dont un vieux dicton provençal disait : « Château de Villeneuve, grand jardin de Vence, sont merveilles de Provence ».

Villeneuve-Loubet est un vieux château historique. De la tour,

Digitized by Google

qui domine la région du Var au Loup, on signalait l'approche des Sarrasins aux XIe et XIIe siècles ; Charles-Quint y logea en 1536, et François Ier, deux ans après, pendant les pourparlers qui aboutirent à la trêve de Nice (18 juin 1538).

LIVRES SUR LE XVIe SIÈCLE RÉCOMPENSÉS A L'INSTITUT. — L'Académie des Beaux-Arts a décerné le prix Bordin à M. Paul Vitry, attaché aux Musées nationaux, pour son livre sur *Michel Colomb,* dont nous avons rendu compte dans notre numéro de janvier dernier.

~~~ L'Académie française a partagé le prix Guizot entre quatre ouvrages, dont celui de M. Guiraud, professeur à l'Université de Besançon, intitulé : *L'Église et les Origines de la Renaissance.*

L'INTERMÉDIAIRE

DES AMIS DU XVIe SIÈCLE

Un de nos abonnés nous prie de poser à nos lecteurs les questions suivantes :

1° Où se trouvait la maison habitée par Cosme Ruggieri, astrologue de Catherine de Médicis, en 1571 ?

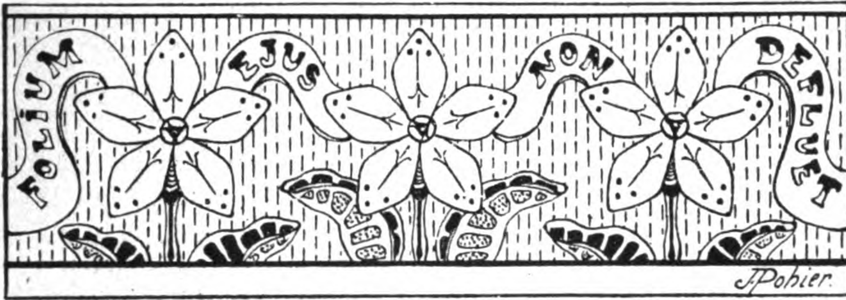
2° Cette maison avait-elle une cour ?

3° La furieuse mode des duels entre grands seigneurs s'étendait-elle jusqu'aux artistes de la Cour ? Si non, comment les Clouet, les Goujon, les Regnard, vidaient-ils leurs querelles ?

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Vendôme. — Imprimerie F. EMPAYTAZ.

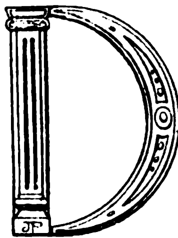
Digitized by Google
~~~



CLAUDE DE TRELLON

ET

Ses Confidences Poétiques



’AVISÉS bibliographes, un Philippon de la Madelaine, un Viollet-le-Duc, cataloguant les plus minces productions poétiques du XVI[e] siècle et des premières années du XVII[e], connaissent le nom de Claude de Trellon, le titre de son livre. Ils ne sont guère allés au-delà ; je vous assure pourtant que la *Muse guerrière* ne manque ni de saveur, ni d'originalité. Sous ce titre à la Tyrtée, à la Kœrner, à la Déroulède, c'est un recueil de boutades et de fanfaronnades amoureuses, entremêlées (ce qui en fait le prix) d'aveux dépouillés de tout artifice sur les malheurs du poète, ses déboires et ses expédients. Trellon, qui aime et souffre avec une sincérité un peu bien gasconne (il était de Toulouse) et éprouve le besoin de crier à tous les vents :

> Je m'appelle Trellon, ma maîtresse Sylvie.

Trellon, porte les armes — d'où la *Muse guerrière* — et se targue de chanter « à la soldade », mais il porte aussi la livrée chez les grands et on peut dire de lui, sans aucun euphémisme, qu'il a endossé le harnois.

Cette misère et cette servitude, sans grandeur, hélas! qui le désespèrent, le rendent intéressant à nos yeux; il en tire, beaucoup mieux que de ses ridicules rodomontades et de ses banales effusions amoureuses, des accents d'éternelle vérité. Sa *Muse guerrière* ne casse rien, même les vitres, mais elle devient presque touchante quand elle cache avec des rimes les trous de son manteau. Et ce n'est point là figure de rhétorique:

Estre à la Cour d'un Prince et n'avoir qu'un manteau
Qui me sert pour l'yver, pour l'esté, pour la pluye,
Compagnon touche-là. C'est une maladye
Qui n'a point de pareille en ce monde nouveau...

Écoutez encore ce sonnet d'une belle sincérité, dont tout commentaire affaiblirait la portée :

Gaian, serf de l'amour, cher compagnon Cuirace,
Ne pouvons-nous jamais être riches tous deux,
Afin de nous passer d'aller avecque ceux
Qui sans aucun respect nous crachent à la face?

Nous sommes de leurs gens s'ils s'en vont à la chasse :
S'ils sont en quelques pas à la ville amoureux,
Il nous faut regarder qui a meilleure grâce.

C'ëst un pauvre mestier que le nôtre, Gaian
Nous avons en tout temps nécessité d'argent,
Et si avec cela ils veulent que l'on pense

Que nous sommes fort bien, ah! qu'en dépit des cours
Il nous faut consommer les plus beaux de nos jours
Avant que d'en avoir un sol de récompense.

Le poète ou l'imprimeur (mon édition de la *Muse guerrière*,

Digitized by Google

Lyon, 1618, n'est pas un chef-d'œuvre de typographie) ont oublié un des quatorze vers du sonnet. Mais qu'importe ? Il y a sous cette forme lâchée, un peu de la passion *parlant toute pure,* qui plaisait à Alceste, et qui dictait récemment les *Soliloques du pauvre.*

De pareils traits ne sont pas rares chez Trellon qui eût mérité, avant Gaian, d'être appelé le poète *sans fard.* Notre homme fait bon marché de son physique, mais ne craignez rien, c'est pour mieux vanter son moral :

Si je suis laid de corps, je suis fort beau de l'âme,
Je ne suis point meschant, je suis homme de bien.
Quand je sçay le secret de quelque belle dame,
Je le mets sous les pieds et n'en dis jamais rien.

Tant de qualités ne le préservent pas des rigueurs de la Fortune ; au moins a-t-il la satisfaction de se draper dans ses haillons, et cette fierté nous vaut un amusant sonnet, variante du proverbe « L'habit ne fait pas le moine » :

Vous me dites toujours qu'à me voir mal vestu
On pense que je suis quelque homme de village,
Faites qu'un mieux vestu me tienne ce langage,
Je le rendray bientost à mes pieds abattu.

J'estime les habits encore moins qu'un festu,
L'habit de ma valeur ne rend point tesmoignage,
Je ne me veux parer que d'un brave courage,
Car les accoustrements ne font pas la vertu.

On doit touiours porter au cœur la braverie,
Tous ces habits pompeux couverts de broderie,
Ces cappes, ces cappots, ne sont que vanité.

Je ne désire point par mes habits paroistre,
Je suis assez connu quand je porte au costé
L'espée qui partout me fera recognoistre...

C'est au chantre des gueux, à Saint-Amant, qui, si plaisamment

Digitized by Google

contraste avec son contemporain Voiture, que ce sonnet m'a fait songer.

Mais si l'on veut connaître à fond Trellon, c'est ailleurs que dans les passagères confidences de ses sonnets de la *Muse guerrière,* c'est dans une sorte d'autobiographie, son *Discours à Monsieur de la Broue,* qu'il le faut chercher. Qu'était ce la Broue ? Un homme que, d'après son aveu, les cieux avaient fait ici-bas naître,

> Pour entre les mortels comme un soleil paroistre

et qui, en tout cas, avait su inspirer à Trellon une confiance entière. Le poète se confesse à lui et après ses amours (sujet d'une banalité désespérante) lui dévoile ses inclinations : il aime les braves gens, même des *pays estrangers,* il se soucie peu de courir le monde, il est « particulier » en amitié, en amour même, ne se prodiguant pas, mais fidèle quand il s'est donné :

> J'aime fort peu de gens, mais je les aime tant
> Qu'il n'est rien comme moy au monde de constant...

Il n'est ni ambitieux dans ses visées, ni insolent dans ses propos, mais qu'on ne le provoque pas et qu'on insulte pas ses amis :

> Je suis brave d'effest et tiens tousiours au poing
> L'espée pour aider mes amis au besoin.

Il craint Dieu et l'honore ; il n'a pas de penchants vicieux, et tient avant tour (nous le savons déjà) à passer pour le plus discret des hommes. Mais que lui servent qualités et défauts ? Il n'est point libre de les exercer et il gémit sur son état de dépendance des vers trop savoureux pour n'être point cités :

> Il faut qu'un *pétrinal* soit patient et doux,
> Quand il parle à un grand parler à deux genoux,

Digitized by Google

Avoir la teste nue, attendre à une porte
Son maistre tout un jour jusques à tant qu'il sorte,
Et au partir de là n'avoir rien que du vent.
O le piteux estat qu'est celuy d'un suivant !
Le paysan mille fois qui laboure la terre
S'estime plus heureux quand ses grains il enserre,
Qui, franc d'ambition, remply de liberté,
Court où lui semble bon d'un et d'autre costé
Au lieu qu'un *pétrinal*, puis qu'ainsi on l'appelle,
Il faut qu'il ait toujours le cul dessus la selle,
Il n'ose dire mot quand on dit : monsieur dort,
Cent mille fois le jour il voudrait estre mort !,..
Il faut estre toujours attaché à leur queue
Et busteler ainsi tout le jour par les rues,
Attendre à l'antichambre et faire le valet.
Ha ! je puisse mourir ! c'est un mestier si laid !...

J'en passe, et non des moins criardes doléances. La poésie, sans doute, est très plate, mais on se prend de sympathie pour le pauvre diable qui voudrait ressembler au loup de La Fontaine et montre piteusement son stigmate d'esclavage, son collier de chien. Il y a nombre de gens, hélas! qui ont les plus belles aspirations vers la liberté et étant incapables de secouer leur joug, s'écrient désespérément, comme notre rimeur :

J'aimerais beancoup mieux ne manger à ma table,
Qu'un morceau de mouton vivant parmy les champs,
Que d'estre en cour esclave et consumer mon temps...

Par malheur il faut toujours manger et on ramasse par force les miettes du festin du maître...

Après avoir levé devant nous le voile de sa fière gueuserie, Trellon recommence la fastidieuse énumération de ses qualités :

Je ne suis pas de ceux qui remplis d'arrogance,
Mesprisent sottement le lieu de leur naissance,
J'aime fort ma patrie et honore les miens.

Digitized by Google

Il a certes raison de ne pas renier son clocher, mais il devrait rougir du métier de... messager d'amour qu'il exerce sans vergogne :

Je suis fort admirable, il faut que je le die,
A porter des poulets quand un amy m'en prie.
Je sçay mille moyens pour parler devant tous,
Pour oster le soupçon à un mari jaloux.

Et il insiste, fort étonné qu'on y trouve à redire ; il ne se fâche point qu'on le traite d'entremetteur, même d'un terme plus énergique, qu'il écrit du masculin au féminin, appelant la rime suivante :

C'est une opinion qui sottise s'appelle :
Nous ne sommes pas nés tant seulement pour nous.
Il faut faire plaisir aux amis et à tous,
Il faut que l'amitié des amis soit extrême,
Faire pour son amy ainsi que pour soy-mesme.

La naïveté de tels aveux en efface le cynisme ; mais au point de vue de la licence des mœurs de Cour sous Henri IV, le document est précieux.

Je ne voudrais pourtant pas vous donner trop mauvaise opinion de ce candide fanfaron qui déshabille ses vertus et ses vices.

Ce n'est pas mon humeur que de me mécognoistre,

dit-il, le poing sur la hanche après nous avoir confié encore qu'il aime le chant, la danse, qu'il se plaît à monter à cheval,

A courre, à voltiger et à tirer des armes...

Son antipathie pour les procureurs, procéduriers et autres gens de chicane, semble très justifiée :

J'estime beaucoup mieux faire l'amour aux Dames,
Escrire en cent façons mes amoureuses flammes,

Digitized by Google

M'en aller tous les jours voir monsieur Arlequin,
Que d'aller au Palais oüyr parler Latin.
Que voit-on au Palais, que papiers que requestes,
L'un plaide pour un meurtre et l'autre pour des debtes.
L'un demande le bien que son grand-père avoit,
Et l'autre lui répond qu'il n'y a point de droit.
Bref, le Palais n'est rien qu'un amas de querelles
Causes de mille et mille inimitiés mortelles.
Que si nous sçavions tous juger ce qui nous nuit,
Nous fuirions le Palais et de jour et de nuit
Comme l'Enfer du monde et la source faconde,
Des maux où le plus grand de tous les maux abonde.

Tout en montrant un Trellon aussi peu ami des gens de justice que Rabelais ou La Fontaine (il est bien ainsi dans la tradition française), ce passage plaira aux curieux du théâtre, qui verront que, dans le métier d'amuseur public, Arlequin avait précédé Tabarin.

Ce qui suit achèvera de nous faire connaître l'humeur intime de l'auteur de la *Muse Guerrière*. Vous avez pu croire qu'il ne rêvait que combats et tumulte. Allons donc! Il ne chérit rien tant que la solitude; avant Théophile Saint-Amant et nos modernes, il se répand sur le bonheur d'être seul à la campagne, d'exhaler en paix ses plaintes vers le ciel :

Je me plais bien souvent à estre solitaire,
A estre dans un bois bien loin du populaire,
Là, pleurer ma fortune en disant hautement
Mes vers qui m'ont donné cent fois allègement...
Je loue grandement la demeure des champs,
Si j'estois jamais grand j'y serois en tout temps,
Je ne me pleus jamais de demeurer aux villes,
Aussi c'est le séjour des hommes inutiles.

Pauvre Trellon! Il aimait la campagne, le grand air, il estimait qu'il n'y a point au monde « un tel contentement » que la chasse, et il dut se résigner à vivre dans les antichambres des grands, en

Digitized by Google

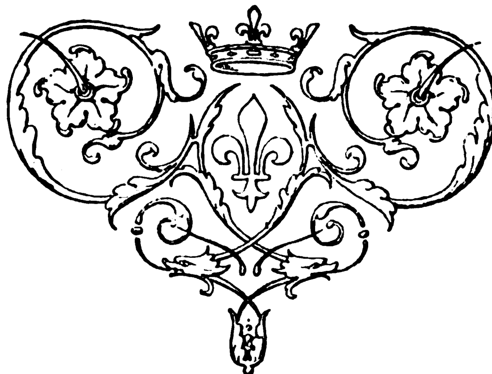
courtisan, malgré lui. Tout au moins put-il faire son ami la Broue confident de ses stériles regrets et garda-t-il la liberté de se plaindre.

Mon humeur est sans fard telle que je l'escris.

Voilà un vers qui lui sert de devise et que nous trouverons répété, avec des variantes, en maint passage de la *Muse Guerrière*.

Ce recueil, je le répète, abonde en traits personnels; on rencontre dans les chansons, stances, complaintes et jusque dans les plus follement présomptueux ou galamment alambiqués des sonnets, des accents et des accès de colère naïve, de douleur vraie, d'infortune réellement subie. Mais je veux m'arrêter encore devant son *Testament* de poète qui est, avec le *Discours* à la Broue, la plus importante de ces pièces autobiographiques.

(A suivre). OLIVIER DE GOURCUFF.



Digitized by Google



La Jeunesse de Pierre de Ronsart

(SUITE)

Ce serait une erreur de croire que la mort de Loys de Ronsart améliora immédiatement la situation matérielle de son fils Pierre, et surtout lui valut en héritage le fief de la Possonnière. Que les habitants de Couture admettent une tradition locale d'après laquelle le poète en devint propriétaire et s'y intalla, c'est une illusion facile à comprendre, sa glorieuse mémoire ayant vite absorbé le souvenir obscur de ses frères et de ses neveux, pour ne laisser subsister que la trace lumineuse de sa personnalité (1). Mais que des littérateurs et des érudits aient pris pour une vérité historique

(1) Couture et ses environs sont tout pleins de Pierre de Ronsart. Les habitants du pays sont encore aujourd'hui très fiers de leur grand ancêtre ; son souvenir est en quelque sorte leur patrimoine commun, et ils en font de très bonne grâce les honneurs aux étrangers. Comme c'est naturel, la légende a sensiblement contribué à l'enrichir. Ainsi c'est à lui, et à lui seul, qu'on attribue tous les faits et gestes des Ronsart ; tout ce qui dans l'histoire de la famille pouvait seulement voiler la figure du poète n'a pas tardé à s'évanouir des esprits. On tient à ce qu'il

Digitized by Google

cette naïve légende, cela nous étonne et ne s'explique pas aisément.

On sait que le droit d'aînesse n'attribuait pas à l'aîné des familles nobles la totalité des fiefs paternels, mais seulement la majeure partie. Généralement — et telle était la coutume dans le Vendômois — outre « le principal manoir » qui lui revenait par « préciput », il recevait en « part avantageuse » les deux tiers des autres biens nobles; le troisième tiers était partagé entre les puînés mâles (1). D'un autre côté, d'après un *Tableau généalogique* conservé à la Bibliothèque Nationale, le partage des biens de Loys de Ronsart n'eut lieu qu'en 1548 (2). Pour quelle raison? Sans doute parce

ait possédé en propre le domaine de la Possonnière; on ne doute pas un instant qu'il n'ait fait construire le manoir, bien que le style Louis XII y soit très apparent, ainsi que les traces du nom et des insignes de Loys de Ronsart. On lui attribue les maximes plus ou moins épicuriennes gravées dans la pierre, les reliefs symboliques des tiges de fleurs dévorées par les flammes, qui apparaissent au dehors et au dedans de la salle à manger, témoins de la passion qui le consumait, dit-on, pour les Marguerites dont la bonté et la beauté enchantèrent son imagination. Le clocher du village, détruit par la foudre au XVIe siècle, fut sans doute réédifié par les soins du père et de la mère du poète, car il porte à côté du blason des Ronsart, celui de Jeanne de Chaudrier, comme un cachet, comme une signature. — Non point, vous dira-t-on; c'est le poète qui en fut le donateur et l'architecte. Et les *trois poissons* qui sont sculptés aux portes, aux fenêtres, aux cheminées, aux tours, que l'on rencontre ici et là dans le pays, jusqu'à La Chapelle-Gaugain et Glatigny-sur-Braye, ne sont-ils pas son blason personnel? — Autant d'illusions qu'entretient naïvement l'opinion populaire, tant est fidèle et pieux le culte que l'on conserve à sa mémoire, tant est puissant le prestige de la gloire poétique au pays natal, même après plus de trois siècles!

(1) La Coutume de Vendomois ne différait de la Coutume d'Anjou que sur un point : elle attribuait ce tiers en pleine propriété aux puînés mâles, tandis que celle d'Anjou ne leur en laissait que l'usufruit, du moins depuis la fin du XIVe siècle; cette différence constitue ce qu'on appelait *le propre de Vendôme*. (Cf. *Les Établissements de Saint-Louis*, édition Viollet, Introduction, p. 358, Je dois cette référence à M. L. Froger, auquel j'adresse de rechef mes sincères remerciements.)

(2) Manuscrits. Cabinet des Titres. Pièces originales au nom de Ronsard. Ce *Tableau* a été publié par M. l'abbé Froger dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, tome XV, année 1884, 1er semestre, p. 224.

Digitized by Google



STATUES TOMBALES DE LOYS DE RONSART ET DE JEANNE DE CHAUDRIER

Conservées dans une armoire de la sacristie de l'église de Couture (Loir-et-Cher).

On aperçoit la *cotte de mailles* du vieux chevalier autour du cou, au biceps et un peu au-dessus des *genouillères*. Ses mains recouvertes du *gantelet* sont jointes pour la prière ; la visière de son *casque à plumet* est écartée de façon à laisser voir la barbe et les moustaches retroussées. Le nez a été brisé, les jambes manquent. En s'approchant de très près, on distingue sur la tunique, entre le tour du cou et la pointe des mains, *les trois poissons*, armes des Ronsart de la Possonnière.

La mère du poète est également représentée dans l'attitude de la prière. Sa figure, presque aussi maltraitée que celle de son mari, laisse voir cependant encore d'agréables traits et une douce expression. Elle porte le costume élégant de l'époque, la petite *coeffe*, les longues manches et une robe serrée à la taille ; une *cordelière*, dont les extrémités à glands tombent jusqu'aux pieds le long des larges et libres plis de la robe, est nouée assez bas pour dessiner l'abdomen. Les avant-bras sont recouverts de *manches ouvragées et bouillonnées*.

Les têtes reposent sur des coussins. Ces statues, remarquables par la souplesse des lignes et le fini des détails, offrent un curieux spécimen de sculpture de la Renaissance française (Cf. A. de Rochambeau, album qui accompagne son ouvrage *La Famille de Ronsart ;* Blanchemain, t. VIII, p. 13, note ; L. Froger, *Revue archéol. du Maine*, 1884, 1[er] semestre, p. 111, note ; J.-J. Jusserand, *Ronsard and his Vendomois* (Revue du « Nineteenth Century », n° d'avril 1897, p. 102).

Digitized by Google

Digitized by Google

qu'il ne pouvait pas avoir lieu avant que tous les enfants mâles eussent atteint leur majorité. Pierre fut majeur le 11 septembre 1544 (1). Si l'on attendit encore trois ans et demi au moins, c'est qu'il existait, comme le pense M. L. Froger, un quatrième survivant mâle, plus jeune que Pierre et majeur seulement en 1548 (2). Mais on peut très bien ne pas recourir à cette explication et admettre simplement que les héritiers étaient d'accord pour rester dans l'*indivision*, jusqu'au jour où l'un d'eux demanda le partage.

Quoi qu'il en soit les bâtiments de la Possonnière échurent par préciput dès le 6 Juin 1544 comme « principal manoir » avec leur entourage immédiat, dit « vol du chapon », à l'aîné des enfants, Claude de Ronsart, qui succéda d'ailleurs à son père comme *mansionnaire* parmi les « premiers cens gentilshommes chez le roy » (3). Il est vraisemblable que ses frères reçurent chez lui, au manoir même, une hospitalité quasi paternelle, dont Pierre usa,

(1) La majorité en Anjou et en Vendomois était atteinte à 20 ans accomplis. (Cf. *Coutumier général*, de Bourdot de Richebourg, édition de 1724, tome IV, p. 538, article 86, *De la Coutume d'Anjou.)*

(2) Cf. *Rev. hist. du Maine*, *art. cit.*, p. 110, note 2. L'un des documents sur lesquels s'appuie M. Froger est la mention d'un *N. de Ronssart fils*, parmi les frères de Pierre au *Tableau généalogique* cité précédemment. J'abandonne volontiers l'argument que j'ai présenté en faveur de l'opinion coutraire. (Cf. *supra*, nº de mars 1901, p. 170, note 2); en effet, le poète, dans son *Epitre à Paschal* nous dit seulement : « Mon père eut cinq enfants avant de m'avoir ; de ces cinq enfants deux sont morts au berceau et les trois survivants ne me ressemblent en rien. » De ce fait qu'il ne nous parle pas d'un septième enfant né après lui, nous ne pouvons pas conclure que ce septième enfant n'a pas existé. Ainsi la contradiction qu'offrent à première vue l'*Epître à Paschal* et le *Tableau généalogique* peut n'être qu'apparente.

(3) C'est le titre qu'il porte dans un acte notarié du 3 décembre 1544. Claude de Ronsart avait acquis, dès 1539, de messire Jeau de Bueil, les fiefs du Portau de Vallaine, de Chevelluës, de Rassilly et des prés de Vallaine « sis à la rivière de Braye sous la grande voye » (terres qui sont dans les paroisses de Couture, Les Essarts, Sougé et Artins). J'emprunte ces détails au remarquable travail de M. Froger sur la *Famille de Ronsard* (*Rev. hist. du Maine, art. cit.*, p. 113 et 114).

Digitized by Google

je crois, largement, tout en continuant à remplir ses fonctions « à gages » d'écuyer aux Ecuries royales (1); ce qui n'empêcha pas le poète-étudiant d'être dans la gêne au point de recourir à la bourse de certains de ses amis (2), au moins jusqu'au partage de 1548.

A cette date il lui revint en toute propriété, d'après ce qui précède et si l'on admet que Loys de Ronsart laissait trois puînés mâles, un neuvième des biens nobles de son père, abstraction faite du manoir de la Possonnière (3). Quel fut exactement son lot ?

(1) Cf. *supra*, n° de janvier 1902, p. 43-44.

(2) Par exemple Carnavalet, Maclou de la Haye, Bertran Berger. En janvier 1550, il appelle ce dernier

Ami d'épreuve qui s'efforce
Secourir les siens au besoin (Cf. Bl., II, 116).

et à propos du second : Je suis bien heureux, dit-il,

Aiant reveu celui que tant
J'ai connu *seur ami d'épreuve*. (Id., id., 150.)

Quant à Claude de Ronsart, qui eut d'Anne Tiercelin cinq enfants et compromit leur patrimoine par de folles dépenses, il ne put subvenir aux besoins de son frère Pierre, autrement que par son hospitalité à la Possonnière. Il commença, dès 1550, à vendre des terres pour pouvoir vivre et une séparation de biens entre sa femme et lui devint nécessaire après cette date; à sa mort (30 septembre 1556) ses deux frères Charles et Pierre furent chargés de veiller aux intérêts des enfants mineurs, la succession qu'il leur laissait étant fort obérée (*Rev. hist. du Maine, art. cit.*, p. 113-115).

(3) Nous ne faisons pas entrer en ligne de compte Louise de Ronsart dotée par son père antérieurement et exclue de l'héritage par suite de la « renonciation à succession future » qu'elle avait dû faire dans son contrat de mariage selon l'usage.

Nous négligeons également le partage des « biens roturiers » (propres roturiers, meubles et acquêts) qui se faisait par portions égales entre tous les héritiers (cf. Boissonnade, *Histoire de la réserve héréditaire*); nous le négligeons, parce que les meubles, à cette époque, se réduisaient presque à rien, et que les biens de Loys de Ronsart semblent avoir été exclusivement des fiefs, et, par suite, s'être partagés noblement.

Outre le manoir de la Possonnière, Loys de Ronsart possédait la Ratellerie, le Portau, les Pastils ou le Vauméan, la Bellerie, les Fefs Communs qui encadrent

Digitized by Google

Aucun document ne m'a permis de préciser ce point, et ici j'en suis réduit aux conjectures fondées sur certains passages de ses œuvres. Dans l'*Ode sur l'élection de son sepulcre* (1550) il exprime sa volonté d'être enseveli « en cette îsle verte

Où la course entrouverte
Du Loir autour coulant
Est accolant,
Là où Braye s'amie
D'une eau non endormie
Murmure à l'environ
De son giron (1);

dans un sonnet de 1552, il fait vœu d'élever, s'il s'affranchit de l'amour, un temple à la sainte Liberté,

Au cœur d'un pré, loin des gens escarté,
Qu'à bras fourchus l'eau de Loir entrenoue; (2)

dans une autre Ode, de 1552, il promet à son ami Ligneri de lui

la Possonnière à l'ouest, à l'est et au nord; plus, le moulin du Pin, le moulin Ronsart et presque toute la plaine de Couture; son domaine s'étendait depuis la Denisière (qui appartenait à des collatéraux mais *relevait* de la Possonnière) jusqu'au fief de la Roche-Turpain, et depuis la lisière nord de la forêt de Gastine (dont il avait acheté en 1523 « la garde » à Jehan du Bellay, seigneur de la Flotte) jusqu'aux fiefs de Poncé et de la Flotte.

Loys de Ronsart était encore « seigneur de la Chapelle-Gaugain et de Sarceau » (Cf. *Tableau généal.*, déjà cité et *Revue hist. du Maine*, *art. cit.*, p. 108, note 6 et p. 232). Dans une épitre de Jean Bouchet à Loys de Ronsart (1536), celui-ci est qualifié de « seigneur de la Possonnière et de Noire-Terre »; mais, comme en 1544, le même Jean Bouchet, écrivant l'épitaphe de son protecteur, ne le qualifie plus « seigneur de Noire-Terre », titre qui lui était venu, sans doute, de sa femme Jeanne Chaudrier « dame de la Basme (*) et de Serrières, et fille de Jean, sr de Serriàre et de *Noirterre* »; comme, d'autre part, aucun des descendants de Loys de Ronsart ne posséda ce titre de *Noirterre*, ni ceux de la Basme et de Serrière, j'en conclus que ces domaines, dont les enfants de Jeanne Chaudrier auraient dû hériter, furent aliénés avant la mort de son second mari.

(1) Bl., II, 250.

(2) Id., I, 123.

(*) Elle tenait ce titre de son premiea mari Guy des Roches, sieur de la Basme.

Digitized by Google

« vouer un petit toreau » élevé par ses soins dans les prairies du Loir, et qui jà sevré,

Tout seul par les herbes se joue (1);

dans un autre sonnet, de 1555, il apostrophe en ces termes la rivière où il a failli se noyer:

Repons moi meschant Loir, me rens tu ce loyer
Pour avoir tant chanté ta gloire et ta louange ?
As tu osé, barbare, au milieu de ta fange
Renversant mon bateau, sous tes flots m'envoyer ? (2)

dans une épître de 1556 au Cardinal de Lorraine, il écrit :

J'ay, Dieu merci, Prélat, *un peu de bien* pour moy

et ajoute un peu plus loin qu'il ne tient pas à grossir le nombre de ses protonotaires,

Car les champs et les bois et les lieux solitaires
Et les prez, où le Loir parmy les herbes court
Me plaisent beaucoup plus que les bruits de la court (3).

D'après ces passages et quelques autres où il nous raconte que c'est *au bord du Loir* qu'il chante sa Cassandre et déplore son absence, je croirais volontiers que Pierre de Ronsart eut en propre

(1) Id., II, 338.
(2) Id., V, 359.
(3) Id., VI, 288 et 290. Il est vrai qu'à cette date de 1556, il possédait le bénéfice de la cure de Challes depuis novembre 1554, et peut-être celui de la cure d'Evaillé depuis octobre 1555. Mais eût-il dit de ces prébendes ecclésiastiques :

J'ay, Dieu merci, Prélat, *un peu de bien* pour moi,
Je suis demy content; mais pour chanter du Roy
Les ayeux, bisayeux, leurs faits et leur prouesse,
Je n'en ay pas assez, honteux je le confesse...?

Et s'il avait voulu les désigner ainsi, eût-il écrit quelques vers après, dans la même épitre :

Et les prez, où le Loir parmi les herbes court
Me plaisent beaucoup plus que le bruit de la court?

Digitized by Google

l'immeuble qui porte encore aujourd'hui le nom de Moulin Ronsart, avec les prés et les îlots avoisinants, au beau milieu de la Varenne de Couture, où le Loir et la Braye confondent leurs eaux. On peut voir encore aujourd'hui dans l'un des deux bâtiments principaux qui composent l'habitation du Moulin Ronsart (sur la route de Couture à la station de Pont de Braye) des vestiges de cheminée et de charpente remontant au XVI[e] siècle. L'endroit est pittoresque et, pour ce motif, très fréquenté non seulement les amateurs de pêche mais encore des dessinateurs et aquarellistes. Cette part de fiefs héréditaires, si ce fut celle de Pierre, était bien faite pour un poète et devait singulièrement différer d'aspect avec celles de ses frères; il dit lui-même, dans l'Epître à Paschal de 1554, qu'il ne leur ressemblait « en riens, ni de mœurs, ni de biens » (1), et l'on doit noter enfin que les prés et les eaux du Loir reviennent beaucoup plus souvent dans ses vers que les côteaux ou les bois voisins.

Mais ce qu'il importe d'établir définitivement c'est que la Possonnière n'a jamais appartenu au poète, qui jusqu'en 1560 et au delà ne cessa de se plaindre de sa médiocre situation de fortune, due à « la rigoureuse loi des puînés » (2), et souffrit toujours dans sa fierté d'être contraint de tendre la main aux grands seigneurs de la Cour (3). Remi Belleau qui connaissait très bien la famille et la

(1) Cf. Bl. IV, p. 299, vers 4 et 5.

(2) Cf. Bl. I, p. 405, sonnet XXXIV, tercet final.

(3) Cf. Bl. I, p. 405 et 425; II, 21, 40, 106, 132, 172, 176-177, 240, 446; III, 317, 355-357, 375, 401; IV, 71; V, 330, 331, 337-338, 214-215, 222, 273-275; VI, 155, 160, 164, 168, 169, 199, 233, 269, 285-289, 307. Que de fois, il se vit forcé, pour assurer son existence, de faire appel aux libéralités du Roi, du Cardinal de Lorraine, de Marguerite de France, de Catherine de Médicis, de Diane de Poitiers elle-même, des Châtillons, des Secrétaires d'État, des Trésoriers de l'Epargne, — et de les flatter, malgré les répugnances qu'il avait et proclamait pour les flatteurs! Que de déceptions, que d'humiliations! Et comme, regrettant parfois de ne pas avoir écouté les sages avertissements de

Digitized by Google

situation matérielle de son ami, le dit en propres termes dans son *Commentaire* des *Amours de Marie :* « Couture est un village assis en la Varenne du Bas Vendomois, où nasquit le poète, au pied d'un cousteau tourné vers le Septentrion, en un lieu qui de présent est nommé la Possonnière, chasteau appartenant aux aisnez de la maison de Ronsard » (1). Blanchemain dit très justement dans une note de sa *Vie de Ronsard :* « Pierre n'a jamais dû posséder le château paternel, qui appartenait de droit à l'aîné » (2). Mais alors pourquoi a-t-il imprimé au tome V de son édition un sonnet à Charles IX avec cette addition au titre : « L'autheur le recevant en sa maison de la Poissonnière ? » S'il avait consulté soigneusement les éditions du XVIe siècle, il aurait constaté que cette suscription n'existe nulle part et que le sonnet en question est immédiatement suivi dès l'édition princeps de 1567 d'un autre à la Reine Catherine de Médicis : *Vous qui avez forçant la destinée,* où Ronsard nous apprend que le roi et sa mère viennent le visiter dans une maison qu'ils lui ont donnée « en faveur des Muses » ; il aurait lu très nettement au 6e vers :

Loyre en ses flotz vos majestez admire

et non pas *Loir* en ses flots » ; il aurait enfin conclu qu'il s'agit du

son père, il se plaignit que « le métier des Muses » ne fût pas assez lucratif pour lui assurer l'indépendance ! Voir, par exemple, Bl., II, 357 ; III, 308, 370-375 ; VI, 253. Au reste, il reconnaît lui-même que l'économie n'était pas précisément son fait :

Hé bons Dieux ! qui voudrait penser tant seulement
Que vingt ou trente escus logeassent longuement
En la bourse d'un poète ? Hé qui est le barbare
Qui oseroit songer qu'Apollon fust avare ?
Oseroit bien quelqu'un si grand faute penser
Si à tort ne vouloit les Muses offenser,
Qui jamais par leurs vers ne se sont souciées
D'espargner de l'argent pour estre mariées ?
Tellement que toujours la dure pauvreté
Les contraint par les bois de garder chasteté.
(Bl. V, 214.)

(1) Cf. Bl. I, 220. Les *Commentaires,* de Belleau, parurent en 1560.

(2) *Id.,* VIII, p. 4, note.

Digitized by Google

prieuré de St-Cosme en l'Isle, près de Tours, dont le poète prit possession en 1565 (1).

De son côté Marty-Laveaux a commis une erreur analogue en écrivant que « la maison de l'autheur » mentionnée en tête d'un sonnet à François duc de Touraine est « le manoir de la Poissonnière » ; là encore il s'agit du prieuré de St-Cosme, voisin du château de Plessis-lès-Tours où séjourna le dernier fils de Catherine de Médicis en 1576, comme il ressort d'un document que le même Marty-Laveaux a publiée dans l'*Appendice* de sa *Notice sur P. de Ronsard* (2).

Ainsi l'opinion vulgaire a passé dans les éditions savantes du

(1) *Id.*, V, p. 306 : *Le grand Hercule avant qu'aller aux cieux*, et p. 314 : *Vous qui avez forçant la destinée*. Dans l'édition princeps (1567) et dans les suivantes ces deux sonnets sont précédés de ces deux autres : *Bien que Bacchus soit le prince des vins* (au roi Charles IX), et : *De mon présent moy-mesme je m'estonne* (à la royne-mere) ; et suivis d'un cinquième : *Prince bien né, la seconde espérance* (au duc d'Anjou). Tous les cinq ont été composés pour la même occasion, la visite de la reine-mère, de son fils Charles IX et du futur Henri III au prieuré de Saint-Cosme.

Je ne sais où Blanchemain a pris le sous-titre de la page 306 ; le sonnet en question a été supprimé en 1584 et n'a reparu dans les éditions posthumes qu'en 1617 (tome XI, pièces retranchées), mais avec la simple mention *Au Roy*, et avec cette coquille au 6e vers :

Voire en ses flots vos Majestés admire.

Je dois ce dernier renseignement à M. Bonhoure, bibliothécaire de la ville de Vendôme, que je suis heureux de pouvoir remercier ici de son amicale et infatigable obligeance.

Marty-Laveaux a publié le sonnet en question au tome VI de son édition, p. 257, sans le sous-titre fantaisiste de Blanchemain, mais avec la même erreur du 6e vers : *Loir en ses flots*... — M. J.-J. Jusserand, tout en reconnaissant que Ronsart ne fut pas propriétaire de La Possonnière, s'est laissé tromper par Blanchemain et Marty-Lavaux, car il a raconté que le poète eut une fois la permission d'y recevoir Charles IX et a cité comme preuve le sonnet *Le grand Hercule avant qu'aller aux cieux*... (Nineteenth Century, April, 1897, p. 603).

(2) Cf. Marty-Laveaux, tome II, p. 4, et p. 465, note 3 ; *Notice sur P. de Ronsard*, p. 122.

Digitized by Google

XIXe siècle. On en trouve des traces également dans les éditions commentées du XVIe et du XVIIe. Marc-Antoine Muret, le célèbre professeur, qui ne connut Ronsart que passagèrement, pendant deux ou trois ans à Paris, et n'est jamais venu dans le Vendomois, semble bien avoir cru que le poète des *Amours de Cassandre* possédait le domaine de son père ; il mit en effet au bas d'un sonnet de 1552 qui commence ainsi :

> Je te hay, peuple, et m'en sers de témoin
> Le Loir, Gastine et les rives de Braye
> Et la Neufaune et la verte saulaye
> Qui de Sabut borne l'extrême coin...

cette note caractéristique : Neufaune, un bocage appartenant à la maison de l'autheur (2). En 1609, Nicolas Richelet faisait paraître cette autre note, plus étonnante encore, relative à la dernière ode

(2) Cf. Bl., I, 70. Les *Commentaires* de Muret ont paru en mai 1553, c'est-à-dire à une époque où Ronsart ne possédait encore aucun bénéfice ecclésiastique. Personne n'a pu me dire, même à Couture, où se trouvaient la Neufaune et le Sabut, mais, étant donné le contexte, il est plus que probable que ces noms désignaient des dépendances de la Possonnière. Mon opinion se trouve confirmée par deux autres textes, celui-ci de 1550 :

> Mais ma Gastine et le haut crin des bois
> Qui vont bornant mon fleuve vendomois,
> Le dieu bouquin qui *la Neufaune* entourne
> Et le saint chœur qui en Braye séjourne.
> (Bl., II, 128.)

et celui-ci de 1552 :

> Icy, Baïf, où le mont de *Sabut*
> Charge de vins son espaule féconde,
> Pensif je voy la fuite vagabonde
> Du Loir qui traine à la mer son tribut.
> (Id., I, 94.)

Plusieurs lieux portent le nom de *l'Aunaye* ou *les Aunaies* dans les environs de Couture. La Neufaune ou Nouvelle Aunaie pourrait bien être l'un d'eux. Quant au Sabut, il peut se faire que ce soit l'ancien nom d'une « coutière » très fertile en vins, au bas de laquelle existe un lieu dit *la Saulaie*, ce qui correspond bien au texte

> ..... et la verte saulaye
> Qui de Sabut borne l'extrême coin.

Digitized by Google

du liv.e I, *Lyre dorée où Phebus seulement,* qui fut imprimée en Janvier 1550 : Neufaune et Braye, dépendances de sa demeure. Le bon magistrat n'était pas tenu évidemment de savoir que la Braye est une rivière dont le cours a plus de 70 kilomètres, mais c'est ainsi que l'histoire s'écrit !

Et en tout ceci je pense que Ronsard est le premier coupable, car non seulement il n'a rien fait pour éclairer ses biographes, mais on dirait qu'il a plutôt cherché à égarer l'opinion sur ce point : il a tant exalté « *son* Loir, *sa* Gastine, *son* nid paternel, *sa* terre paternelle » sans jamais préciser les conditions dans lesquelles il passait des mois entiers sur « *son* terroir Vendomois » ! Il a écrit tant de vers où il laisse entendre qu'il est chez lui à la Possonnière ! Qu'il choisisse l'emplacement de son sépulcre au confluent de la Braye et du Loir, ou chante la fraîcheur inspiratrice de la fontaine Bellerie (1) ; qu'il prenne pour témoins de ses amours et confidentes de ses ennuis la rivière et la forêt voisines (2) ; qu'il vante les mérites de sa terre natale, où il retourne le cœur plein d'émotions après de trop longues absences (3) ; qu'il se réjouisse de ce fait que le Maine, pays de son ami Denisot, touche au Vendomois et que « son champ soit voisin du sien » (4) ; qu'il décrive ses aventures galantes dont le bruit « courut par le bourg » et nous raconte ses promenades nocturnes « outre le Loir » au domicile de « s'amie » (5) ; qu'il écrive au cardinal de Lorraine :

> Il me suffit, prélat, si, *venant du village,*
> Quelquefois, pour vous voir, j'ay de vous bon visage,

(1) Bl., II, 249-252 ; 148, 208 et 343 (*Odes* de 1550 et 1553).

(2) Id., id., 159-160, 425-426 ; I, premier et second livres des *Amours, passim,* 1552 à 1560.

(3) Id., II, 155, 246, 259 (*Odes* de 1550 et 1555).

(4) Id., id., 339 (Ve livre des *Odes,* de 1552).

(5) Id., VI, 357, 395 ; II, 274 ; V, 134-135 (*Folastries* de 1553 ; *Ode* et *Hymne* de 1555).

Digitized by Google

ou remercie de son accueil à Meudon le même protecteur,

Qui l'a fait desloger de *son manoir champêtre* (1) ;

qu'il envoie de Couture à Marie de Bourgueil une quenouille

Etreinte d'un ruban qui de Montoire vient

ou parte de Couture avec A. de Baïf pour aller voir sa maîtresse à Tours (2) ; qu'il considère Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, comme le « maître et seigneur » de la suzeraineté duquel il relève (3) ; qu'il écrive enfin à son ami Passerat dans une lettre familière : « Je m'en iray demain aux Trois Poissons boire à vos bonnes grâces » (4), il laisse toujours entendre qu'il est chez lui à la Possonnière, d'autant plus qu'il se garde bien de parler de ses véritables possesseurs. Il n'en fallait pas tant pour tromper à cet égard la postérité et même les contemporains (5).

PAUL LAUMONIER

(1) Id., VI, 290 (*Epitre* de 1556); V, 96 (*Hymne* de 1559).
(2) Id., I, 183 et 219 (*élégie* et *idylle* de 1560).
(3) Id., II, 156, 241, 248; V, 318 (Odes de 1548 et 1550; sonnet de 1552).
(4) Id., VIII, 169.
(5) Je lis encore dans une *Vie de Marie Dupin* que le délicieux romancier Pierre Louÿs a écrite en tête d'une édition des *Amours de Marie*, publiée en 1897 par le *Mercure de France* : « Son château en Vendomois et ses relations à Paris ne savaient jamais le retenir si longtemps qu'il ne pût passer des semaines, des mois, même une année entière auprès de Marie ». Et plus loin : « Ils partirent tous deux (Baïf et notre poète) du hameau de Couture, où se trouve encore aujourd'hui la maison seigneuriale de Ronsard ».

C'est ainsi, par l'autorité des littérateurs les plus distingués, que se perpétuent les fausses traditions.



Digitized by Google

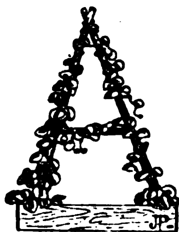


DOCUMENTS

Récit de l'Enterrement du Cœur d'Anne de Bretagne

A NANTES

Par BRETAIGNE, Hérault d'Armes de cette Princesse (1)



près avoir veu et oy l'honorable pompe, funérailles de l'obsèque et conduicte du corps de la noble royne et duchesse, ma souveraine dame et maîtresse, les lamentacions et piteulx criz qui faicts ont esté de sa grant perte, et qu'il ne soit estrange aux lecteurs et audicteurs de ce présent livre qui ont esté abscens à cest affaire, voyant sa grant magnanymité, progéniture, valleur et lignée des haulx princes, empereurs, roys et ducs, tant payens que crestiens, dont elle estoit yssue, les saincts et sainctes desquelz elle a ensuyvy leur progéniture et forme de vivre, par raison luy apartenoit estre honorée après sa mort.

(1) D'après un manuscrit de la Bibl. Nat. (nº 9,709).

Digitized by Google

Ainsi que l'on a de coutume anciennement, de oncques et à présent en usent les princes payens, comme le Turc et Souldan, les roy de Feix, d'Orem, de Tunis et autres princes de la Barbarie, de honorables et pompeulx enterremens faire, quant tel cas advient.

La noble dame congnoissant sa fin et qu'il failloit payer le tribut, où Adam et Eve, noz premiers pères, nous avoient asubgectez et soubmiz, après avoir eu et receu tous ses sacremens, cryé et requis pardon et mercy à Dieu, deuement advertie que le Roy nostre sire et la très crestienne maison et noblesse de France n'eussent souffert le corps d'une telle dame estre mys ne ensepulturé ailleurs que à Sainct-Denys, parmy du nombre et rang des roys, la noble dame, d'une affection humaine, libérale, tirant à sa neutralité, commanda, pria, octroya et acorda que son cueur eust esté porté en son pays et duché de Bretaigne, mys et enterré en sa cité et ville de Nantes avec ses père et mère ; duquel cueur elle faisoit présent à ses Bretons, comme ses bons amys et loyaulx subgectz : ce que fait a esté.

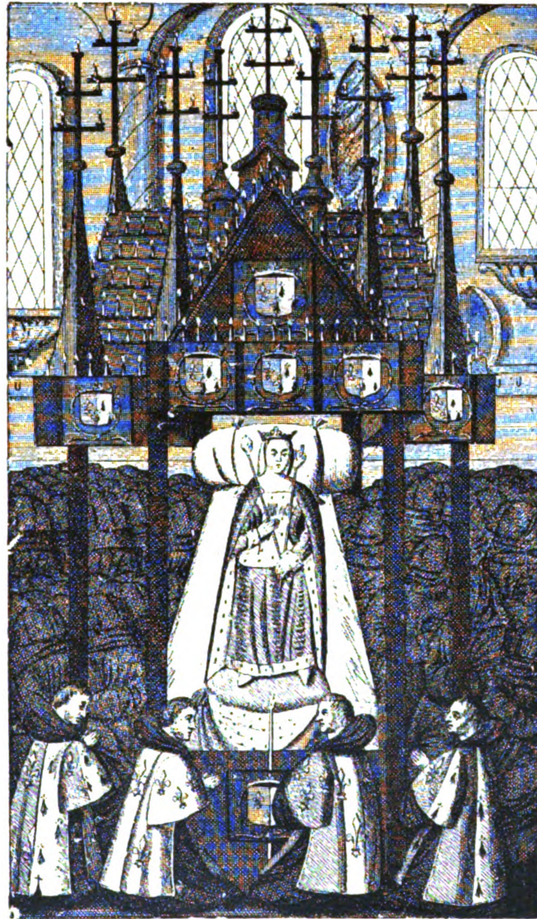
Cest obsesque et enterrement est digne d'estre redigé et mys par escript, et comparé par abréviacion à la magnificence, grande pompe et triumphe des antiques obsèques, comme l'on a spécifié et spécifions cy-après, par les particularités de ce que faict en a esté.

De la conduicte d'icelly cueur depuis Bloys jusques à Nantes, je m'en tays pour tant que n'y estois, et viens à parler depuis que le noble cueur fut posé et mys le lundi, treizième jours de mars l'an mille cinq cent treize, en l'église des Chartreulx de Nantes (1), au millieu du cueur, sur la tumbe du feu duc Artus, qui oncle

(1) Pendat le séjour que la Cour fit à Rieux, en 1445, Arthur de Richemont, qui avait conçu une haute estime pour les Chartreux, inspira au duc François II, son neveu, le dessein de leur fonder une maison à Nantes. Le duc se prêta au désir de son oncle et il assigna aux Chartreux 350 livres de rente sur la prévôté de Nantes ; il leur donna en même temps l'église de Saint-Donatien au faubourg de Saint-Clément. Les religieux commencèrent par bâtir des cellules et autres lieux réguliers, mais ces ouvrages ne furent achevés qu'en 1457, sous le règne du connétable (*Histoire de Bretagne*, par dom Morice, liv. 10.

Digitized by Google

estoit de la dicte dame. Et est celluy Artur qui fut connétable de France, lequel deffist les Anglois à Frémigny.



CATAFALQUE DE LA REINE ANNE DE BRETAGNE, A BLOIS

Celle tumbe où gisoit le cueur fut couverte de drap de velours, puys d'un drap d'or moult riche. Tous les aultiers, saintures,

Digitized by Google

goultières, furent garnyes et parées de drap, puys de velours et aultres soyes. Par-dessus le tout, bien armoyé et garny à double rancz de lumynaire, chascun escu des armes de la dicte dame avoit deux couronnes, pour tant qu'elle avoit espouzé deux rois très crestiens, aussi qu'elle estoit dame de pays royal et ducal, portant couronne comme princesse, souveraine dame de pays et de principaulté, noble, antique et des premières terres crestiennes.

En celluy lieu repousa le noble cueur jusques au dimanche dixneuvième jour du dict moys et an ; et pendant qu'il fut en celle église, a esté gardé, veillé et bien accompaigné, jour et nuict, grans messes dictes, les vigilles, tout ainsi que si le corps y eust esté, accompaigné et servy des rois d'armes et héraulx de la dicte dame, ayans leurs cothes d'armes desployées.

DE L'ORDONNANCE DE MARCHER DEPUIS LES CHARTREUX JUSQUES AUX CARMES ET COMMENT LA VILLE ET FAULBOURGZ FURENT TENDUS ET ARMOYES

Depuis l'église des Chatreux jusques à la porte Saint-Pierre, qu'est l'entrée de la ville, les faulxbourgz nommez Sainct-Clément, ésquelz faulxbourgz sont situez les dicts Charteulx, furent tenduz de linge blanc, signiffiant que en humilité voulloient recepvoir le cueur de leur souveroine dame. A l'endroit de chascune maison, au hault des fenestres, y avoit des cierges, chascun d'une livre, sur chandelliers de fer, chascun cierge armoyé aux armes de la noble dame, ayans deux couronnes avec une cordelière d'or qu'estoit sa devise : oultre estoient iceulx linges et paremens garnys de pareilles armes.

La ville, depuis icelle porte jusques aux Carmes, fut tandue pareillement de humilité, sauf que par le millieu d'icelles tantes y eut une saincture de deul de chascun costé, laquelle fut de bougran moult fin, icelle armoyée à escussons, aux armes et devises sus-

Digitized by Google

dictes. Il y avoit cierges armoyés à chascune fenestre, soustenuz de chandelliers de fer ; aussi y avoit au bas de chascune maison, entre les tantes, ung cierge alumé et armoyé que tenoient jeunes enffans vestuz de noir, lesquelz se agenouilloient jusques en terre, à tout iceulx cierges, comme le cueur passoit, pleurans moult tendrement. Aussi faisoient tous les assistantz, non sans cause, car grant pitié avoient de veoir le cueur de leur maistresse, dame naturelle et princessse souveroine, séparé du corps.

Premier, marcha un crieur ayant une robe de velours noir, et à son doz et poictrine et sur les deux espaulles avoit quatre escussons aux armes de la dicte dame. Il portoit deux cloches qui sonnoit, et à chascun carrefour cryoit moult hault et piteusement, disoit ce qui ensuyt : « Dites vos patenostres à Dieu : c'est pour « l'ame de la tres crestienne royne et duchesse, nostre souve- « roine dame naturelle et maistresse, de laquelle on porte le « cueur aux Carmes. Priez Dieu pour son âme. »

Après marchèrent Messeigneurs les bourgoys et gens de ville, qui estoient bien quatre cents, deux à deux, vestuz de deul, ayans chaperon en forme, chascun son cierge alumé, armoyé aux armes de la dite dame.

Puys marchèrent les églises paroichialles et les couvens, chacun en son ordre ; l'église collégialle et cathédralle de Nantes, à grant nombre de riches chappes et reliques.

Puys marcha Monseigneur l'arcevesque de Dol, nommé de Pleidren, en pontificat, accompaigné des abbés de Melleray (1), Buzay (2), de Penpont (3) et autres, chascun en habit de prélat.

(1) Frère Mellet, abbé de Notre-Dame-de-Melleray, de l'ordre de Citeaux, au diocèse de Nantes.

(2) Prère Jean, abbé depuis 1508, de Notre-Dame de Buzay, de l'ordre de Citeaux, au diocèse de Nantes.

(3) René Hamon fut abbé de Notre-Dame de Painpont, de l'ordre de Saint-Augustin, au diocèse de Saint-Malo, du 10 avril 1501 à 1521.

Digitized by Google

Aux costés, marchèrent grant nombre de torches de confraryes; à chascune torche intersigne quelles confraryes ce estoient.

Aussi y avoit cent torches armoyées aux armes de la ville, qu sont de gueules à un chef d'ermynes, à une nerf d'or flotante sur mer, mastée, cordée et humée de mesme, à une voile d'argent enrichie d'ermines.

Aussi y avoit grant nombre de torches armoyées aux armes de la dicte dame, qn'estoient portées par povres, vestuz en deul.

Les torches aux armes de la dicte dame furent le plus près du cueur.

Puys marchèrent deux hèraulx de la dicte dame.

Après venoit le roy d'armes Bretaigne, chascun ayans leurs cothes d'armes vestuz, et leur chapperon de deul. Et de chascun costé d'iceulx officiers d'armes estoient à dextre les maistres du Porcon et de Caliége (1).

A senestre, Messeigneurs des requêtes, chacun en deul, ayans chaperons en forme.

Après marcha Monseigneur messire Philippes de Montauban (2), chancellier de Bretaigne, seigneur de Sens, baron de Bazoches et de Grenonville, lequel portoit le cueur de la dicte dame sur ung carreau de deul, et soubz ung poisle de drap d'or moult riche, ayant frange de soie, my-party d'or et de soye rouge. Celluy poille fut porté par Messeigneurs le vichancellier de Bretaigne (3), l'abbé

(1) Calliège est encore qualifié maître d'hôtel de la reine Claude en 1517.

(2) Philippe de Montauban fut un des principaux conseillers de la reine Anne et contribua puissamment à son mariage avec Charles VIII; il assista en qualité de chancelier de Bretagne aux contrats de mariage de la duchesse avec Charles VIII et Louis XII; il fut confirmé dans sa dignité de chancelier par le roi Louis XII, suivant lettres données au château de Blois le 10 janvier 1513. Il mourut le 1er juillet 1516.

(3) Jean Briçonnet, vice-chancelier de Bretagne, abbé de Blanche-Couronne, au diocèse de Nantes, mourut en 1538.

Digitized by Google

de Kimperellé (1) et le sénéchal de Rennes et Nantes. Les quenouilles et bastons furent semez de fleurs de lys et ermynes.

Autour d'icelluy cueur y avoit grant nombre d'officiers domestiques de la maison de la dicte dame, comme panetiers, eschansons; et entre autres y estoient Monseigneur de la Bouvardière (2), Plusquellec, fils de Bron (3), Landal (4), Beuvres (5), Montauban, panetiers, Charles de la Bouvardière (6), Martigné, fils de Bron (7), Meschinot, seigneur de Mortier (8), le seigneur de Loyon (9), de Coëtnempren (10), de Guengat (11), et autres qui estoient autour du cueur et poisle, en deul.

(1) Pierre de Kergus, abbé de Quimperlé, de 1500 au 29 août 1521.

(2) Artus l'Espervier, seigneur de la Bouvardière, grand veneur de Bretagne, capitaine de la ville et du château de Nantes, appelé par erreur de la Bonnardière dans le *Cérémonial de France* et par M. Leroy de Lincy.

(3) Antoine de Villeblanche, second fils de Jean de Villeblanche, seigneur de Villebroon, et de Catherine du Chastelier, qui hérita de la terre de Plusquellec en 1499, à la mort de Marguerite Dupont, dame de Plusquellec, sa cousine.

(4) Jean de Rohan, seigneur de Landal et de Coiron-sur-Loire, grand-maître de Bretagne sous les reines Anne et Claude, mourut le 19 janvier 1524.

(5) Hervé de la Chapelle, seigneur de Bœuvres et de Limolean, dont la fille porta ces seigneuries dans la maison de Guemadeuc par son mariage avec François, baron de Blossac et seigneur de Guemadeuc.

(6) Charles l'Espervier, écuyer tranchant en 1505.

(7) Claude de Villeblanche, fils aîné de Jean de Villeblanche, seigneur de Villebroon, était seigneur de Martigni-Ferchaulx du chef de sa grand'-mère Jeanne du Perrier; il succéda lui-même à son grand-père Pierre de Villeblanche en 1515 dans la seigneurie de Broon. Le 3 avril 1522, il fut pourvu de l'office de premier pannetier de Claude de France.

(8) Jean Meschinot, seigneur du Mortier, maître d'hôtel de la reine Anne et l'un de ses favoris, est connu par ses poésies.

(9) Odet de Loyon, premier écuyer tranchant en 1505.

(10) Nous trouvons en 1508 Jacques de Coëtnempren, seigneur de Kergoulouaih, qui épousa Catherine de Penfetenio.

(11) Jean de Saint-Amadour, second fils de Guillaume de Saint-Amadour, grand-maître des eaux-et-forêts du duché de Bretagne, né en 1463, mort le 6 juillet 1538, possédait le vicomté de Cuenguen par son mariage avec Marguerite Delbiest, héritière de cette seigneurie.

Digitized by Google

Après marchoient des deux costés et au derrière du poisle, Messeigneurs de la justice, chambre des comptes, secrétaires et autres gens à robe longue..

Puys venoit sire Guillaume de Loyon, escuyer d'escuyrie de la dite dame, connestable de Nantes, lequel avoit grant nombre de gentilshommes et une bande d'archer de la garnison de la ville et chasteau, lesquels avoient sur leur livrée, devant et derrière, deux dragons ou serpens vollans, qu'est la devise, livrée et port de Monseigneur de Montdragon (1), à présent ayant la charge du chasteau et ville de Nantes. Ainsi fut conduit le noble cueur jusques aux Carmes, et posé soubz la chapelle royalle, ardant ou cueur des dicts Carmes.

DU PAREMENT DE L'EGLISE ET DU SERVICE ET ENTERREMENT

A l'entrée de l'église, au devant de la porte, y avoit ung grant drap noir, sur lequel y avoit en protraicture ung grand escu aux armes de la dicte dame comme royne et duchesse. Le costé des armes de France estoit porté et soustenu d'un ange ; de l'autre part, les armes de Bretaigne estoient d'un lyon d'or lequel disoit : *Libera eam de ore leonis*. Celle ange disoit : *Rogo pro te Anna*. L'escu avoit deux couronnes, enrichy d'une cordelière d'or. Au dessoubz du dict escu y avoit une ermyne, faicte près du vif, ayant ung fanon d'ermynes au coul, passante estoit sur une mothe de verdure, et disoit celle ermyne : *A ma vie*, qui est l'antique mot du noble pays et duché de Bretaigne.

La nef et le cœur furent moult bien tendus de drap noir, et pareillement tous les aultiers, puys couvers de velours. La chap-

(1) Jean de Monadrahon, vicomte de Boyaulx, capitaine de Rennes en 1510, capitaine de Rennes et de Nantes en 1512.

Digitized by Google

pelle royalle ardant fut à cinq clochers, avec quatre pignons, le tout à croix doubles recroisettées. Sur les quatre plus bas clochers y avoit quatre banyères où estoient les armes de la dicte dame,



CARTOUCHE AUX ARMES DE LA REINE ANNE DE BRETAGNE

comme royne et duchesse. Sur la poincte et croix de hault et grant clocher y avoit ung grand escu couronné, porté d'un ange et lyon, qui étoit tel et pareil que celluy de l'entrée de la porte quant à la

Digitized by Google

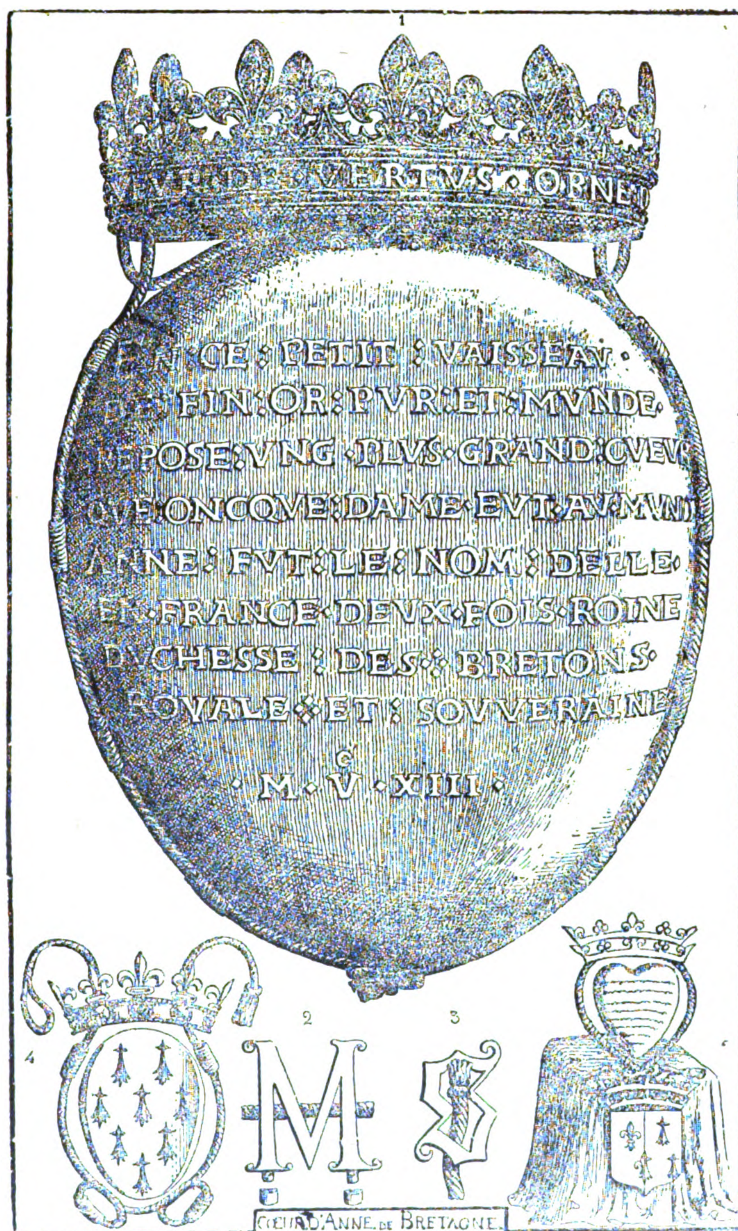
devise; chascun clocher au dessoubz des croix fut couronné d'une grant couronne d'or; à chascun pillier de la dicte chappelle y avoit de grans escussons de fin or, doublement couronnez. Et de chascun costé des dicts escus y avoit des bras yssans d'une nue, vestuz d'or, tenant chascun, l'un le ceptre, l'autre la main de justice. Le tout fut bien ordonné, et y eut grant nombre d'armoyries de syre et cierges ardans : celluy cueur estant soubz la chapelle ardant sur une tombe et plate-forme et couvert d'un grant drap d'or moult riche. Monseigneur le chancellier fut mys et luy fut dressé lieu au bout de la chappelle; et au derrière du cueur eut pour parement ung grant banc couvert de deul. Les roys d'armes et héraultz furent à l'autre bout d'icelle chappelle. Messieurs du conseil et gens de justice, avec l'université et partie des gens d'église, furent au costé dextre. Les officiers, tant domestiques que autres, furent à gauche. Messieurs les bourgoys furent mis aux basses chaires de chascun costé, qui estoient en grant nombre; il s'y trouva grant presse, car il y vint grant noblesse d'Anjou et de Poictou, tant hommes que femmes, qui vindrent veoir l'enterrement d'icelluy noble cueur; et plusieurs larmes y furent espanchiés.

Aux quatre pilliers de la chappelle royalle ardant furent mys rondeaulx et épitaphes, lesquels ensuyvent si après :

Ci gist le cueur de Anne, haulte princesse,
Royne de France et de Bretaigne duchesse,
De haultesse et de vertu ennobly,
Dont le corps est mys et ensevely
Dedans France, pour estre leur banyère,
Leur enseigne, leur clarté et lumyère.

Mais pourquoy esse que son cueur a ycy mys,
Si non qu'elle prye aux Bretons, ses amys
Et ses subjects, que aguissent leur courage
De batailler, voyre à l'avantage,
Contre ceulx mauvays, fiers et inyques
Qui de France sont ennemys antiques.

Digitized by Google



RELIQUAIRE DU CŒUR DE LA REINE ANNE DE BRETAGNE
(Appartient à la ville de Nantes)

Digitized by Google

RONDEAU

Deul a jamais pour la royne des dames,
L'honneur des bons, le confort des gendarmes,
Des vertueulx le trésor et la myne,
De tous avoir ; et puys que mort la myne
Plaindre on doit, de corps, de cueurs et d'ames.
Pareillement, notables gentilz femmes,
Dedans vos cueurs, pour gloire, laz et fames,
Portez ce mot que en pleurant vous assigne,
Deul à jamais.

Et moy, voyant ces douloureulx vacarmes,
En sa fosse gecte ma cothe d'armes,
Des fleurs de lys le royal intersigne
Et le blazon de la tant noble hermyne,
Dont porteray pendant aux yeulx les larmes :
Deul à jamais.

AUTRE RONDEAU

Meurtris en cueurs, tristes en corps et ames
Amassons pleurs, parfondons nous en larmes,
Regrectz gectons et cris en habondance,
Jamais n'ayons à plaisir acointance,
Mais plourons tant que nous soyons sous les lames,
Perdu avons l'honneur de toutes dames,
La libérable à tous hommes et femmes,
Et ce secours qui nous laisse en souffrance :
Deul à jamais.

Ah ! faulse mort, par tes cruelz alarmes
Osté nous as l'estandard et les armes,
Des nobles cueurs et de tous l'espérance :
Duchesse fuz et deux fois royne en France,
Or, sommes-nous par toy en piteux termes :
Deul à jamais.

Digitized by Google

Si mort a mors par son aspre pointure
Le noble espoir de maincte créature.
Si mort a mors si haulte magesté,
Le lys en fleur de toute crestienté.
Si mort a mors le confort de noblesse;
Maincts haulz voulloirs sont atainctz de foiblesse.
Si mort a mors des pauvres la sustance,
Le bon conseil, des vices résistance.
Si mort a mors des vertueulx le mémoyre,
L'honneur de paix, l'unyon débonnayre.
Si mort a mors des tristes le confort
Et joye, l'accord, l'ayde du foible au fort.
Si mort a mors de gloire le mérite;
La doctrine des dames deshérite.
Si mort a mors de l'église la mère :
Plusieurs en ont affliction amère.
Si mort a mors le guydon de jeunesse,
Et l'estandart de tout féminin sexe.
Si mort a mors le zelle de justice :
Je tiens vaccant de mainct homme l'office.
Si mort a mors des Bretons la princesse,
Et des Français leur regrect n'a prins cesse.
Si mort a mors des filles l'abitacle :
Las, griefs, soupirs, en sont sous mainct pinacle.
Si mort a mors le cueur de si grant dame,
Prions à Dieu qu'il en veuille avoir l'âme.

La grant messe fut dicte par Monseigneur l'arcevesque de Dol; les abbés de Melleray et de Buzai servirent de diacres et soubz diacres; aultres prélatz en chappe : le tout en pontificat, richement acoustré. Après le sermon dict par ung carme docteur, qui bien parla des vertuz de la dicte dame et de la janéalogie, et l'offrande faicte, à laquelle ne alla fors que Monseigneur le chancellier, conduict par les officiers d'armes, lequel offrit or et cyre pour oblacion, le *Libera* fut moult somptueusement dit. Ce fait, le dict chancellier print le cueur de la dicte dame, et au devant de luy le roy d'armes

Digitized by Google

Bretaigne, ayant deux cierges de cire vierge, armoyés aux armes de la dicte dame, et descendirent soubz la voultc où gisoit le père et la mère de la dite dame. Aussi gisoit soubz cette voute haulte et puissante princesse Madame Marguerite de Bretaigne, première femme et espouse du bon duc François, père de la noble royne. Et là fut posé le cueur de la magnanyme dame en ung-coffre d'osier fermant à clef, entre son père et mère. Et est celluy bon duc entre ses deux femmes : chascun d'iceulx personaiges en une châsse de plomb, armoyez aux armes et intersignes, dont estoient les dicts princes et princesses, et leurs épitaphes y escriptes et engravés sur leurs tumbes, lesquelles ensuyvent :

POUR LE DUC

Si dedans gist le corps du duc François, deuxiesme de ce nom, lequel régna 32 ans (1), *duc de Bretaigne, puys trespassa à Couëron le neufiesme de septembre, l'an mil III^c IIII^xx VIII, et fut céans sépulturé.*

POUR LA DUCHESSE

Si dedans gist le corps de Marguerite de Bretaigne, fille ainée de François Ier de ce nom, et Ysabeau, fille aisnée du roi d'Escosse, duchesse et première femme de ce duc François deuxiesme, laquellc trespassa l'an mil IIII^c LXIX, le XXV de septembre, et fut céans ensépulturée.

POUR MADAME MARGUERITE DE FOUEZ

Si dedans gist le corps de Marguerite de Foueix duchesse et seconde femme de ce duc Françoys deuxiesme, laquelle trespassa l'an mil IIII^c IIII^xx VII, le XVe de may. De laquelle ce dict duc eut deux filles, dont Anne, sa fille ainée, fut royne de France deux foiz, et fist aporter le corps de Sainct-Pierre de

(1) Ces chiffres et ces dates ne sont pas toujours d'accord avec ce que disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. François II ne régna que trente ans, du 26 décembre 1458, époque de la mort d'Arthur de Richemont, au 9 septembre 1488. La mort de Marguerite de Bretagne est fixée au 15 septembre 1469 par les Bénédictins, et celle de Marguerite de Foix au 15 mai 1486. Pour ces deux dernières dates, les épitaphes doivent cependant faire foi.

Digitized by Google

Nantes, qui premièrement avoit esté céans ensevely, et le fit mettre cy et posée la sepulture, l'an mil cinq cens et sept, le XXVe de may.

Celluy cueur estoit moult gros et grant, et s'émerveilloient plusieurs notables personnages comme la noble royne avoit si grant cueur. Enchassé estoit en ung cueur d'or richement comprins d'une cordelière, le tout d'or. Sur la couronne estoit escript en esmail :

Cueur de vertu aorné
Dignement couronné.

Le cueur d'or fut esmaillé de blanc, et dedans estoit escript ce qui ensuyt :

O cueur chaste et pudicque, ô juste et begnin cueur,
Cueur magnanyme et franc, de tous vices vaincqueur,
O cueur digne entre tous de couronne céleste,
Or est ton cler esprit hors de peyne et moleste.

Dessuz le cueur d'or estoit escript en esmail ce qui ensuyt :

En ce petit vaisseau de fin or, pur et munde,
Repose ung plus grant cueur qu'oncque dame eut au monde ;
Anne fut le nom d'elle, en France deux fois royne,
Duchesse des Bretons royalle et souverayne.

Ce cueur fut si très haut que de la terre ès cieulx
Sa vertu libéralle acroissoit de myeux en myeux ;
Mais le ciel en a prins sa porcion meilleure,
Et ceste part terrestre en grand deul nous demeure.

Après icelluy cueur avoir esté ainsi posé, et les cyrimonyes, triumphes et prières, en tel cas requis, faictes, et les dicts chancellier et roy d'armes venuz de dessous terre, chascun fist moult belle sillance ; et dist à haulte voix et piteulx cri le dit Bretaigne ce qui ensuyt :

La très crestienne royne et duchesse
Nostre souveraine dame et maitresse,

Digitized by Google

Son corps gist à Sainct-Denys en France,
Et son cueur repose soubz cette lame
Noblesse, l'église, l'universel monde
Priez Dieu qu'il ait mercy de son ame.

Ainsi chascun se deppartit jusques au landemain que toute la noble compaignye, ainsi qu'elle estoit celluy jour, se trouva à Sainct-Pierre de Nantes, qu'est l'église cathédralle, et avec les reliques, fraries, paroisses, couvens, aians cierges et armoyries, torches et autres sirymonyes d'honneur, vindrent aux Carmes de Nantes, où gisoit le cueur de la noble royne, faire le service de par Messeigneurs de la ville, lesquels seigneurs de ville et bourgoys marchèrent tous les derrains, en deul. L'église, chappelle ardant, héraulx et rois d'armes, toute la triumphe fut comme le jour d'avant : a dist la messe le dict arcevesque de Dol, en pontificat de prélat.

Après le service faict, quant vint au soir, chascun se trouva aux vigiles et vespres de mors et se misdrent au lieu acoustumé. Et le landemain, Messeigneurs les frères de la frarye de la Véronnique, de laquelle frarye estoit la dicte dame, en laquelle frarye n'est receu femme de quelque estat qu'elle soit, sinon leur princesse et dame souveraine du pays, iceulx frères vindrent prier et advertir Monseigneur le chancellier et autres grans personnages d'estre le landemain au service de la dicte dame. Et fut cryé et faict savoir par la ville et faulxbourgs que le service de la dicte frarye se faisoit.

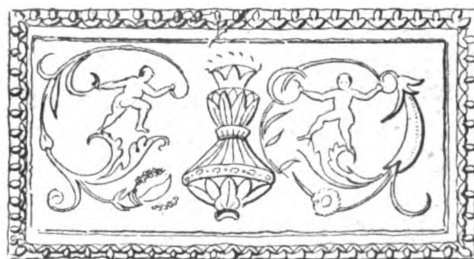
Ainsi que par avant faict avoit esté, ce assemblèrent à Sainct-Pierre, et en pareil cas, triumphe, deul et forme de marcher, sauf qr'ilz avoient les chaperons sur l'espaulle et la face descouverte, vindrent faire dire le service d'icelle frarye. Et estoit l'esglise, chappelle ardant, le tout paré comme les jours précédans. Et dist la messe le dict arcevesque de Dol, et n'y trouvé aucune différence, sauf que les torches de la frarye estoient armoyées d'une Véronne et face de Jhésu-Crist, et aussi d'un escu aux armes de la dite dame.

Digitized by Google

Ainsi fut dit la messe moult somptueusement, et au soir les vigiles et vespres de mors, où chascun se rendit. Et tousjours officia le dict de Pleidren, arcevesque de Dol.

Le landemain, fut faict savoir à son de trompe, néantmoings que les curés et vicaires avoient esté bien advertiz, que par toutes les paroisses de la ville et faulxbourgs de Nantes, aussi aux couvens, que l'on eust à faire service pour la dicte dame et que chascun paroissien se y rendist; ce que fut faict, et les églises bien armoyées et garnyes de grant nombre de cierges. Pareillement, au soir, furent dictes vigilles et vespres de mors, grant honneur et révérance. Et à l'endroit des prières, et pareillement aux vespres et vigilles, bien advertirent iceulx curés et vicaires de prier Dieu pour l'âme de bonne royne et duchesse, leur dame naturelle et princesse, remonstrant au peuple comme elle les avoit aymez et bien traictez, et que bien estoient tenus à prier Dieu pour son âme. Ainsi finirent iceulx services, mais les pleurs, criz et lamentacions auront longue durée.

Priez pour elle celuy qui son âme a créé.



Digitized by Google



LE XVIᴱ SIÈCLE

A TRAVERS LES REVUES, LES EXPOSITIONS ET A L'ACADÉMIE

BULLETIN DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS,, n° du 15 mai 1902. — La *Caisse du Clergé de France* et les *Protestants convertis* (1598-1790), par A. Cans. — Trois pièces justificatives du martyrologe de Crespin. Le supplice, à Bordeaux, de Jérôme Casebonne (14 mai 1555).

UNE EXPOSITION HUGUENOTE RÉTROSPECTINE. — A l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, la Société de l'Histoire du Protestantisme français avait organisé dans le local de sa bibliothèque, 54, rue des Saints-Pères, une exposition huguenote rétrospective des plus intéressantes et qui, malheureusement, n'a pas assez duré. Parmi les objets exposés, nous avons remarqué les numéros suivants se rapportant au XVIe siècle :

1° *Portrait de Théodore de Bèze* à 78 ans (1597) appartenant à Mme André.

C'est le plus beau portrait que je connaisse de ce grand humaniste. Il rappelle un peu celui que M. Charles Borgeand a publié dans son étude remarquable sur l'académie de Calvin, mais il est plus net et plus vigoureux. Par contre, il n'offre aucune ressemblance avec celui que M. Auguste Bernus a donné en tête de sa brochure intitulée : *Théodore de Bèze à Lau-*

Digitized by Google



PORTRAIT DE THÉODORE DE BÈZE

Digitized by Google



Digitized by Google

sanne : il est vrai que dans ce dernier portrait, Th. de Bèze n'a guère qu'une trentaine d'années. Nous le reproduisons ici à titre de curiosité.

2° *Portrait de Clément Marot*, œuvre du XVIe siècle, don de M. de Schickler.

3° *Portrait de Calvin* (1698) appartenant à M. Th. Dufour. Les vêtements sont composés de passages bibliques à la plume.

4° *Portrait de Calvin*. Copie à la mine de plomb d'un portrait inédit conservé à Bâle.

5° *Portrait de Calvin*, relief en cire appartenant au baron de Schickler.

6° *Caricature de Calvin*, dessous d'une stalle de Saint-Cernin à Toulouse, moulage en plâtre.

7° *Luther et Melanchton*, peinture ancienne sur carton.

8° *La Bible*, en français, version de Genève, Lyon, 1548. Exemplaire aux chiffres du roi Henri II et de Diane de Poitiers.

9° *La Bible*, version de Genève de 1557, reliure de 1559.

10° *Tortorel et Perissin*, scènes du XVId siècle, aux armes de De Thou ; reliure du XVIe siècle. (Appartenant à Mme André.)

11° *Livre de Prières*, en allemand, 1563, pris au pillage du bagage des reistres huguenots, bataille de Moncontour. Rareté bibliographique.

12° *Bergerie* de Clément Marot. *Du bon et du mauvais pasteur*. Lyon vers 1538. Rare.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — L'Académie a partagé comme suit le prix Saintour, de la valeur de 3,000 francs, destinés à récompenser les ouvrages de diverses sortes (lexiques, grammaires, éditions critiques, commentaires, etc.) ayant pour objet l'étude de notre langue aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

2,500 francs à M. Marty Lavaux pour l'ensemble de ses travaux sur le seizième siècle ;

500 francs à M. Hamon pour son travail sur Jean Bouchet.

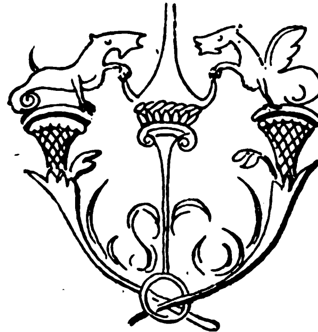
J. DE LA ROUXIÈRE.

Digitized by Google

L'INTERMÉDIAIRE

DES AMIS DU XVIe SIÈCLE

Quel est le statuaire de la Renaissance qui fut chargé par le cardinal du Bellay d'exécuter le tombeau de son frère Langey qu'on voit encore dans la cathédrale du Mans?



Le directeur-gérant : Léon SÉCHÉ.

Vendôme. — Imprimerie F. EMPAYTAZ.

Digitized by Google



TABLE

Par noms d'Auteurs

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES



57722 B. S. ...

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Princeton University Library
32101 045357413

Digitized by Google

Google